

BK1
B25 Δ'

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ



026000347122



Handwritten signature or initials.



5
E

0 1 rotios
errou ab low aerru

L
N
e
au
rie
fra
et
nou.
inspi
prim
un ch

1 Liv.
2 Hon



Top. IV Acad. rev. 140. 612

VOYAGE

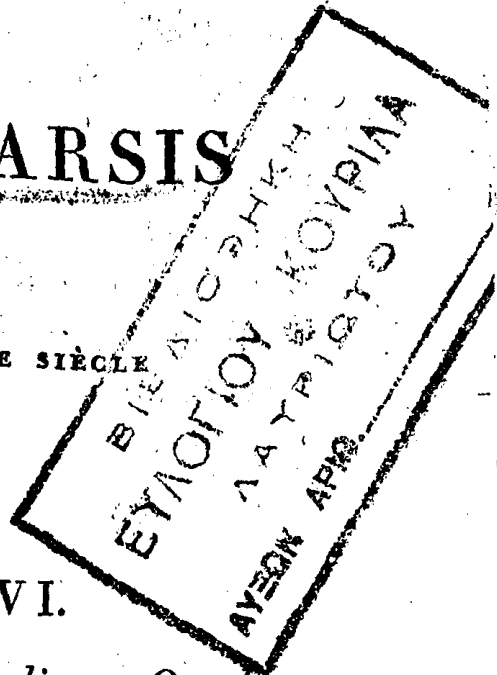
DU

JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

Barthelemy

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT JÉSUS-CHRIST.



CHAPITRE XXXVI.

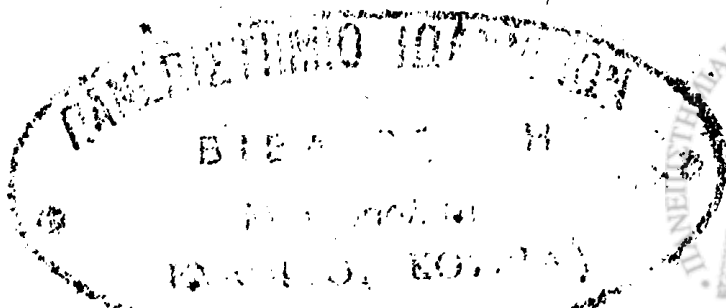
Voyage d'Épire, d'Arcadie et d'Étolie. — Oracle de Dodone. — Saut de Leucade.

LE Mont Pindus sépare la Thessalie de l'Épire. Nous le traversâmes au dessus de Gomphi¹, et nous entrâmes dans le pays des Athamanes. De là nous aurions pu nous rendre à l'oracle de Dodone, qui n'en est pas éloigné; mais, outre qu'il aurait fallu franchir des montagnes déjà couvertes de neige, et que l'hiver est très-rigoureux dans cette ville², nous avons vu tant d'oracles en Béotie, qu'ils nous inspiraient plus de dégoût que de curiosité; nous prîmes donc le parti d'aller droit à Ambracie par un chemin très-court, mais assez rude³.

¹ Liv. lib. 32, cap. 14.

³ Liv. ibid. cap. 15.

² Homer. iliad. 2, v. 750.



Cette ville, colonie des Corinthiens¹, est située auprès d'un golfe qui porte aussi le nom d'Ambracie² (a). Le fleuve Aréthon coule à son couchant; au levant est une colline où l'on a construit une citadelle. Ses murs ont environ vingt-quatre stades de circuit³ (b): au dedans, les regards sont attirés par des temples et d'autres beaux monuments⁴; au dehors, par des plaines fertiles qui s'étendent au loin⁵. Nous y passâmes quelques jours, et nous y prîmes des notions générales sur l'Épire.

Le mont Pindus au levant, et le golfe d'Ambracie au midi, séparent en quelque façon l'Épire du reste de la Grèce. Plusieurs chaînes de montagnes couvrent l'intérieur du pays: vers les côtes de la mer on trouve des aspects agréables, et de riches campagnes⁶. Parmi les fleuves qui l'arrosent, on distingue l'Achéron, qui se jette dans un marais de même nom, et le Cocyte, dont les eaux sont d'un goût désagréable⁷. Dans cette même contrée est un endroit nommé Aorne ou Averno, d'où s'exhalent des vapeurs dont les airs sont infectés⁸. A ces traits on reconnaît aisément le pays où, dans les temps les plus anciens, on a placé les enfers.

¹ Thucyd. lib. 2, cap. 80.

² Strab. lib. 7, p. 325.

(a) Ce golfe est le même que celui où se donna depuis la célèbre bataille d'Actium. Voyez-en le plan et la description dans les Mém. de l'acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 513.

³ Liv. lib. 38, cap. 4.

(b) Deux mille deux cent soixante-

huit toises.

⁴ Dicæarch. v. 28, ap. geogr. min. t. 2, p. 3.

⁵ Polyb. excerpt. leg. cap. 27, p. 827 et 828. Liv. ibid. cap. 3.

⁶ Strab. lib. 7, p. 324.

⁷ Pausan. lib. 1, cap. 17, p. 40.

⁸ Id. lib. 9, cap. 30, p. 768.

Plin. lib. 4, cap. 1, p. 188.

Con
com
la r
bor
fer
en It
la lu
L'E
cette
léger
fie la
ressem
suffit p
drupedi
être del
vaches,
de lait³.

J'ai ou
contrée
ses eaux
érapore
neige⁴.

Outre
divers can
pays quat
plupart, d
ques-unes

¹ Achill. Tat.

² Elian. de an.

³ Strab. in Mev.

⁴ Aristot. hist.

21, t. 1, p. 812



Comme l'Épire était alors la dernière des contrées connues du côté de l'occident, elle passa pour la région des ténèbres; mais, à mesure que les bornes du monde se reculèrent du même côté, l'enfer changea de position, et fut placé successivement en Italie et en Ibérie, toujours dans les endroits où la lumière du jour semblait s'éteindre.

L'Épire a plusieurs ports assez bons. On tire de cette province, entre autres choses, des chevaux légers à la course¹, et des mâtins auxquels on confie la garde des troupeaux, et qui ont un trait de ressemblance avec les Épirotes; c'est qu'un rien suffit pour les mettre en fureur². Certains quadrupèdes y sont d'une grandeur prodigieuse: il faut être debout ou légèrement incliné pour traire les vaches, et elles rendent une quantité surprenante de lait³.

J'ai ouï parler d'une fontaine qui est dans la contrée des Chaoniens. Pour en tirer le sel dont ses eaux sont imprégnées, on les fait bouillir et évaporer. Le sel qui reste est blanc comme la neige⁴.

Outre quelques colonies grecques établies en divers cantons de l'Épire⁵, on distingue dans ce pays quatorze nations anciennes, barbares pour la plupart, distribuées dans de simples bourgs⁶; quelques-unes qu'on a vues en diverses époques soumises

¹ Achill. Tat. lib. 1, v. 420.

² Ælian. de animal. lib. 3, cap.

² Suid. in Μελοσ.

³ Aristot. hist. animal. l. 3, cap.

² 1, t. 1, p. 812.

⁴ Id. meteor. lib. 2, cap. 3.

⁵ Demosth. de Halon. p. 73.

⁶ Theop. ap. Strab. lib. 7, pag. 323. Scylax. peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 2.



à différentes formes de gouvernement¹; d'autres, comme les Molosses, qui depuis environ neuf siècles obéissent à des princes de la même maison. C'est une des plus anciennes et des plus illustres de la Grèce : elle tire son origine de Pyrrhus, fils d'Achille; et ses descendants ont possédé, de père en fils, un trône qui n'a jamais éprouvé la moindre secousse. Des philosophes attribuent la durée de ce royaume au peu d'étendue des états qu'il renfermait autrefois. Ils prétendent que moins les souverains ont de puissance, moins ils ont d'ambition et de penchant au despotisme². La stabilité de cet empire est maintenue par un usage constant : lorsqu'un prince parvient à la couronne, la nation s'assemble dans une des principales villes; après les cérémonies que prescrit la religion, le souverain et les sujets s'engagent, par un serment prononcé en face des autels, l'un, de régner suivant les lois, les autres, de défendre la royauté conformément aux mêmes lois³.

Cet usage commença au dernier siècle. Il se fit alors une révolution éclatante dans le gouvernement et dans les mœurs des Molosses⁴. Un de leurs rois en mourant ne laissa qu'un fils. La nation, persuadée que rien ne pouvait l'intéresser autant que l'éducation de ce jeune prince, en confia le soin à des hommes sages, qui conçurent le projet

¹ Homer. odyss. 14, v. 315.
Thucyd. lib. 2, cap. 80.

² Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11,
t. 2, p. 406.

³ Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 385.

⁴ Id. ibid. p. 383. Justin. l. 17,
cap. 3.

de
col
libi
son
il
tré
gén
et le
ples
den
de l
Da
est la
de tem
la Gréc
habitan
dise de
leurs re
que le
ciennes
en est
une au
causes st
nature n
dont ou
les chaîne
aboutissent
sans doute
voici comm
tent?

En Jour c
1. 1. 1. 1.



de l'élever loin des plaisirs et de la flatterie. Ils le conduisirent à Athènes, et ce fut dans une république qu'il s'instruisit des devoirs mutuels des souverains et des sujets. De retour dans ses états, il donna un grand exemple; il dit au peuple : J'ai trop de pouvoir, je veux le borner. Il établit un sénat, des lois et des magistrats. Bientôt les lettres et les arts fleurirent par ses soins et par ses exemples. Les Molosses, dont il était adoré, adoucirent leurs mœurs, et prirent sur les nations barbares de l'Épire la supériorité que donnent les lumières.

Dans une des parties septentrionales de l'Épire est la ville de Dodone. C'est là que se trouvent le temple de Jupiter, et l'oracle le plus ancien de la Grèce¹. Cet oracle subsistait dès le temps où les habitants de ces cantons n'avaient qu'une idée confuse de la Divinité; et cependant ils portaient déjà leurs regards inquiets sur l'avenir : tant il est vrai que le désir de le connaître est une des plus anciennes maladies de l'esprit humain, comme elle en est une des plus funestes! J'ajoute qu'il en est une autre parmi les Grecs; c'est de rapporter à des causes surnaturelles, non-seulement les effets de la nature, mais encore les usages et les établissements dont on ignore l'origine. Quand on daigne suivre les chaînes de leurs traditions, on s'aperçoit qu'elles aboutissent toutes à des prodiges. Il en fallut un, sans doute, pour instituer l'oracle de Dodone, et voici comme les prêtresses du temple le racontent².

Un Jour deux colombes noires s'envolèrent de

¹ Herodot, lib. 2, cap. 52.

² Id. ibid. cap. 55.



d'autres,
neuf sié-
e maison.
s illustres
rhus, fils
de père
la moïn-
A la durée
états qu'il
moins les
ut d'am-
stabilité
onstant:
la nation
es; après
le souve-
ent pro-
irant les
reformé-
Il se fit
uverne-
le leur-
ration.
autant
mha le
projet
385.
n. l. r.

la ville de Thèbes en Égypte, et s'arrêtèrent, l'une en Libye, l'autre à Dodone. Cette dernière s'étant posée sur un chêne, prononça ces mots d'une voix très-distincte : « Établissez en ces lieux un oracle en l'honneur de Jupiter. » L'autre colombe prescrivit la même chose aux habitants de la Libye, et toutes deux furent regardées comme les interprètes des dieux. Quelque absurde que soit ce récit, il paraît avoir un fondement réel. Les prêtres égyptiens soutiennent que deux prêtresses portèrent autrefois leurs rites sacrés à Dodone, de même qu'en Libye ; et, dans la langue des anciens peuples de l'Épire, le même mot désigne une colombe et une vieille femme ¹.

Dodone est située au pied du mont Tomarus, d'où s'échappent quantité de sources intarissables ². Elle doit sa gloire et ses richesses aux étrangers qui viennent consulter l'oracle. Le temple de Jupiter et les portiques qui l'entourent, sont décorés par des statues sans nombre, et par les offrandes de presque tous les peuples de la terre ³. La forêt sacrée s'élève tout auprès ⁴. Parmi les chênes dont elle est formée, il en est un qui porte le nom de divin et de prophétique. La piété des peuples l'a consacré depuis une longue suite de siècles ⁵.

Non loin du temple est une source qui tous les

¹ Strab. in suppl. l. 7, ap. geogr. min. t. 2, p. 103. Serv. in Virgil. eclog. 9, v. 13. Schol. Sophocl. in Trach. v. 175. Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. t. 5, hist. p. 35.

² Strab. lib. 7, p. 328. Theop.

ap. Plin. lib. 4, cap. 1, t. 1, pag. 188.

³ Polyb. lib. 4, p. 331 ; lib. 5, p. 358.

⁴ Serv. in Virg. georg. lib. 1, v. 149.

⁵ Pausan. lib. 8, p. 643.

jours
haut
mises
qu'e
core
les fa
les ha
certain
rée d
tres-t
errer
Trois
cer les
doivent
attachés
sulté l'or
prêtresse
vous reçu
de favori
dans le fe
elle m
obéissi
Les autre
malheureu
simplemen
pieds sacr

¹ Plin. lib. 2.
² Mém. lib. 1.
(2) Voyez la
colonne.
³ Apoll. ap. Str.



jours est à sec à midi, et dans sa plus grande hauteur à minuit; qui tous les jours croît et décroît insensiblement d'un de ces points à l'autre. On dit qu'elle présente un phénomène plus singulier encore : quoique ses eaux soient froides, et éteignent les flambeaux allumés qu'on y plonge, elles allument les flambeaux éteints qu'on en approche jusqu'à une certaine distance¹ (a). La forêt de Dodone est entourée de marais; mais le territoire en général est très-fertile, et l'on y voit de nombreux troupeaux errer dans de belles prairies².

Trois prêtresses sont chargées du soin d'annoncer les décisions de l'oracle³; mais les Béotiens doivent les recevoir de quelques-uns des ministres attachés au temple⁴. Ce peuple ayant une fois consulté l'oracle sur une entreprise qu'il méditait, la prêtresse répondit : « Commettez une impiété, et « vous réussirez. » Les Béotiens, qui la soupçonnaient de favoriser leurs ennemis, la jetèrent aussitôt dans le feu en disant : « Si la prêtresse nous trompe, « elle mérite la mort; si elle dit la vérité, nous « obéissons à l'oracle en faisant une action impie. » Les autres prêtresses crurent devoir justifier leur malheureuse compagne. L'oracle, suivant elles, avait simplement ordonné aux Béotiens d'enlever les trépieds sacrés qu'ils avaient dans leur temple, et de

¹ Plin. lib. 2, cap. 163, t. 1, p. 120. Mela, lib. 2, cap. 3.

(a) Voyez la note I à la fin du volume.

² Apoll. ap. Strab. lib. 7, p. 328.

Hesiod. ap. Schol. Soph. in Trachin. v. 1183.

³ Herodot. lib. 2, cap. 55. Strab. lib. 7, p. 329.

⁴ Strab. lib. 9, p. 402.



les apporter dans celui de Jupiter à Dodone. En même temps il fut décidé que désormais elles ne répondraient plus aux questions des Béotiens.

Les dieux dévoilent de plusieurs manières leurs secrets aux prêtresses de ce temple. Quelquefois elles vont dans la forêt sacrée, et, se plaçant auprès de l'arbre prophétique¹, elles sont attentives, soit au murmure de ses feuilles agitées par le zéphyr, soit au gémissement de ses branches battues par la tempête. D'autres fois, s'arrêtant au bord d'une source qui jaillit du pied de cet arbre², elles écoutent le bruit que forme le bouillonnement de ses ondes fugitives. Elles saisissent babilement les gradations et les nuances des sons qui frappent leurs oreilles, et les regardant comme les présages des événements futurs, elles les interprètent suivant les règles qu'elles se sont faites, et plus souvent encore suivant l'intérêt de ceux qui les consultent.

Elles observent la même méthode pour expliquer le bruit qui résulte du choc de plusieurs bassins de cuivre suspendus autour du temple³. Ils sont tellement rapprochés, qu'il suffit d'en frapper un pour les mettre tous en mouvement. La prêtresse, attentive au son qui se communique, se modifie et s'affaiblit, sait tirer une foule de prédictions de cette harmonie confuse.

¹ Homer. *odyss.* lib. 14, v. 328. Æschyl. in *Pröm.* v. 831. Sophocl. in *Trachin.* v. 174. Eustath. in *Homer. iliad.* 2, t. 1, p. 335. Philostr. *icon.* lib. 2, c. 34, etc.

² Serv. in *Virg. æneid.* lib. 3, v. 466.

³ Mened. ap. Steph. *fragm.* in *Dodon.* Eustath. in *odyss.* lib. 14, t. 3, p. 1760.

Ce n'
deux co
l'autre.
trois pe
nées cha
Dodone e
pent le v
duisent u
tresses p
vir à leu.

Oncon:

Ce sont de
sard de l'u
Lacedémoni
naitre le su
singe du roi
versa l'urne.
travée s'écria
« prier à la vic
« sûreté. — Le
blierent cet
produisit ta
riers³.

Les Athéni
l'oracle de Dod
en faire commai
« Voici ce q

¹ Aristot. ap. Suid.
ap. Eustath. in *odyss.*
3, p. 1760. Polém. ap.
Suid. *suppl.* lib. 7, p. 1
Geogr. *lib.* 1, 2, p. 11



Ce n'est pas tout encore. Près du temple sont deux colonnes¹ : sur l'une est un vase d'airain ; sur l'autre, la figure d'un enfant qui tient un fouet à trois petites chaînes de bronze, flexibles, et terminées chacune par un bouton. Comme la ville de Dodone est fort exposée au vent, les chaînes frappent le vase presque sans interruption, et produisent un son qui subsiste long-temps² ; les prêtresses peuvent en calculer la durée, et le faire servir à leurs desseins.

On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts. Ce sont des bulletins ou des dés, qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient. Un jour que les Lacédémoniens avaient choisi cette voie pour connaître le succès d'une de leurs expéditions, le singe du roi des Molosses sauta sur la table, renversa l'urne, éparpilla les sorts ; et la prêtresse effrayée s'écria : « Que les Lacédémoniens, loin d'aspirer à la victoire ne devaient plus songer qu'à leur sûreté. » Les députés, de retour à Sparte, y publièrent cette nouvelle, et jamais événement ne produisit tant de terreur parmi ce peuple de guerriers³.

Les Athéniens conservent plusieurs réponses de l'oracle de Dodone. Je vais en rapporter une pour en faire connaître l'esprit.

« Voici ce que le prêtre de Jupiter prescrit aux

¹ Aristot. ap. Suid. in *Λωδών*. et ap. Eustath. in *odyss.* lib. 14, t. 3, p. 1760. Polem. ap. Steph. *ibid.* Strab. suppl. lib. 7, p. 329, ap. *geogr. min.* t. 2, p. 103.

² Philostr. *icon.* lib. 2, cap. 34, p. 859. Strab. suppl. *ibid.*

³ Cicer. de *divin.* t. 3, lib. 1, cap. 34, p. 30 ; lib. 2, cap. 82, p. 72.



« Athéniens. Vous avez laissé passer le temps des
 « sacrifices et de la députation ; envoyez au plus tôt
 « des députés : qu'outre les présents déjà décernés
 « par le peuple, ils viennent offrir à Jupiter neuf
 « bœufs propres au labourage, chaque bœuf ac-
 « compagné de deux brebis; qu'ils présentent à
 « Dioné une table de bronze, un bœuf et d'autres
 « victimes¹. »

Cette Dioné était fille d'Uranus; elle partage avec Jupiter l'encens que l'on brûle au temple de Dodone², et cette association de divinités sert à multiplier les sacrifices et les offrandes.

Tels étaient les récits qu'on nous faisait à Ambracie. Cependant l'hiver approchait, et nous pensions à quitter cette ville. Nous trouvâmes un vaisseau marchand qui partait pour Naupacte, située dans le golfe de Crissa. Nous y fûmes admis comme passagers, et, dès que le beau temps fut décidé, nous sortîmes du port et du golfe d'Ambracie. Nous trouvâmes bientôt la presqu'île de Leucade, séparée du continent par un isthme très-étroit. Nous vîmes des matelots qui, pour ne pas faire le tour de la presqu'île, transportaient à force de bras leur vaisseau par dessus cette langue de terre³. Comme le nôtre était plus gros, nous prîmes le parti de raser les côtes occidentales de Leucade, et nous parvînmes à son extrémité formée par une montagne très-élevée, taillée à pic, sur le sommet de laquelle est un temple d'Apollon, que les mate-

¹ Dem. in Mid. p. 611. Tayl.
 in camd. orat. p. 179.

² Strab. lib. 7, p. 329.

³ Thucyd. lib. 3, cap. 81.

lots dist
 s'offrit à
 grand e
 Pend
 rangeat
 quantité
 Les uns s
 grimpaie
 être tem
 mouvem
 etions dai
 coup nous
 hommes en
 dans la mer
 vaient, tant
 Cet homme
 de plus attaci
 ailes, retard
 mer que les
 l'en retirer
 qu'on pour
 J'avais été s
 je m'écriai :
 vous jouez de l
 seau s'étaient l
 de mon indign
 cie me dit: Ce
 à pareil jour.

⁴ Strab. lib. 10, p. 4
 H. lib. Anquet. l.



lots distinguent et saluent de loin. Ce fut là que s'offrit à nous une scène capable d'inspirer le plus grand effroi¹.

Pendant qu'un grand nombre de bateaux se rangeaient circulairement au pied du promontoire, quantité de gens s'efforçaient d'en gagner le sommet. Les uns s'arrêtaient auprès du temple; les autres grimpaient sur des pointes de rocher, comme pour être témoins d'un événement extraordinaire. Leurs mouvements n'annonçaient rien de sinistre, et nous étions dans une parfaite sécurité, quand tout-à-coup nous vîmes sur une roche écartée un de ces hommes en saisir un d'entre eux, et le précipiter dans la mer, au milieu des cris de joie qui s'élevaient, tant sur la montagne que dans les bateaux. Cet homme était couvert de plumes; on lui avait de plus attaché des oiseaux qui, en déployant leurs ailes, retardaient sa chute. A peine fut-il dans la mer que les bateliers, empressés de le secourir, l'en retirèrent, et lui prodiguèrent tous les soins qu'on pourrait exiger de l'amitié la plus tendre². J'avais été si frappé dans le premier moment, que je m'écriai : Ah, barbares ! est-ce ainsi que vous jouez de la vie des hommes ? Mais ceux du vaisseau s'étaient fait un amusement de ma surprise et de mon indignation. A la fin un citoyen d'Ambra-cie me dit : Ce peuple, qui célèbre tous les ans, à pareil jour, la fête d'Apollon, est dans l'usage

¹ Strab. lib. 10, p. 452.

² Id. ibid. Ampel. lib. memor. cap. 8.



d'offrir à ce dieu un sacrifice expiatoire, et de détourner sur la tête de la victime tous les fléaux dont il est menacé. On choisit pour cet effet un homme condamné à subir le dernier supplice. Il périt rarement dans les flots; et, après l'en avoir sauvé, on le bannit à perpétuité des terres de Leucade¹.

Vous serez bien plus étonné, ajouta l'Ambra-ciote, quand vous connaîtrez l'étrange opinion qui s'est établie parmi les Grecs. C'est que le saut de Leucade est un puissant remède contre les fureurs de l'amour². On a vu plus d'une fois des amants malheureux venir à Leucade, monter sur ce promontoire, offrir des sacrifices dans le temple d'Apollon, s'engager par un vœu formel de s'élan- cer dans la mer, et s'y précipiter d'eux-mêmes.

On prétend que quelques-uns furent guéris des maux qu'ils souffraient; et l'on cite entre autres un citoyen de Buthroton en Épire, qui, toujours prêt à s'enflammer pour des objets nouveaux, se soumit quatre fois à cette épreuve, et toujours avec le même succès³. Cependant, comme la plupart de ceux qui l'ont tentée ne prenaient aucune précaution pour rendre leur chute moins rapide, presque tous y ont perdu la vie, et des femmes en ont été souvent les déplorables victimes.

On montre à Leucade le tombeau d'Artémise, de cette fameuse reine de Carie qui donna tant de preuves de son courage à la bataille de Salamine⁴.

¹ Strab. lib. 10, p. 452.

³ Id. *ibid.*

² Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p.

⁴ Herodot. lib. 8, cap. 87.



Eprise d'une passion violente pour un jeune homme qui ne répondait pas à son amour, elle le surprit dans le sommeil, et lui creva les yeux. Bientôt les regrets et le désespoir l'amènèrent à Leucade, où elle périt dans les flots, malgré les efforts que l'on fit pour la sauver¹.

Telle fut aussi la fin de la malheureuse Sapho. Abandonnée de Phaon son amant, elle vint ici chercher un soulagement à ses peines, et n'y trouva que la mort². Ces exemples ont tellement décrédité le saut de Leucade, qu'on ne voit plus guère d'amants s'engager, par des vœux indiscrets, à les imiter.

En continuant notre route, nous vîmes à droite les îles d'Ithaque et de Céphalénie; à gauche, les rivages de l'Acarnanie. On trouve dans cette dernière province quelques villes considérables³, quantité de petits bourgs fortifiés⁴, plusieurs peuples d'origine différente⁵, mais associés dans une confédération générale, et presque toujours en guerre contre les Étoliens leurs voisins, dont les états sont séparés des leurs par le fleuve Achéloüs. Les Acarnaniens sont fidèles à leur parole, et extrêmement jaloux de leur liberté⁶.

Après avoir passé l'embouchure de l'Achéloüs, nous rasâmes pendant toute une journée les côtes de l'Étolie⁷. Ce pays, où l'on trouve des cam-

¹ Ptolem. Hephæst. ap. Phot. p. 491.

² Menand. ap. Strab. lib. 10, p. 452.

³ Thucyd. lib. 2, cap. 102.

⁴ Diod. lib. 19, p. 708.

⁵ Strab. lib. 7, p. 321.

⁶ Polih. lib. 4, p. 299.

⁷ Dicæarch. stat. græc. v. 63, p.

5. Scyl. peripl. pag. 14.



pagnes fertiles, est habité par une nation guerrière¹, et divisé en diverses peuplades, dont la plupart ne sont pas grecques d'origine, et dont quelques-unes conservent encore des restes de leur ancienne barbarie, parlant une langue très-difficile à entendre, vivant de chair crue, ayant pour domiciles des bourgs sans défense². Ces différentes peuplades, en réunissant leurs intérêts, ont formé une grande association, semblable à celle des Béotiens, des Thessaliens et des Acarnaniens. Elles s'assemblent tous les ans, par députés, dans la ville de Thermus, pour élire les chefs qui doivent les gouverner³. Le faste qu'on étale dans cette assemblée, les jeux, les fêtes, le concours des marchands et des spectateurs, la rendent aussi brillante qu'auguste⁴.

Les Étoiliens ne respectent ni les alliances, ni les traités. Dès que la guerre s'allume entre deux nations voisines de leur pays, il les laissent s'affaiblir, tombent ensuite sur elles, et leur enlèvent les prises qu'elles ont faites. Ils appellent cela *butiner dans le butin*⁵.

Ils sont fort adonnés à la piraterie, ainsi que les Acarnaniens et les Locres Ozoles. Tous les habitants de cette côte n'attachent à cette profession aucune idée d'injustice ou d'infamie. C'est un reste des mœurs de l'ancienne Grèce, et c'est par une suite

¹ Strab. lib. 10, p. 450. Palmer. Græc. antiq. p. 423.

² Thucyd. lib. 3, cap. 94.

³ Strab. lib. 10, p. 463. Polyb.

excerpt. legat. c. 74, pag. 895.

⁴ Polyb. ibid. lib. 5, p. 357.

⁵ Id. ibid. lib. 17, p. 746.

de ces
même
très-re
corps;
rangée
les Th
A les
en retr
fleuve
long e
quelle c
mier, au
levant. O
autres régi

Après qu
à Naupacte
dans le pay
rivage un
autre couv
Nous y tra
demander
Le len
nous cond.
nous nous t

¹ Thucyd. lib.

² Polyb. lib. 5

³ Herodot. lib.

sov. hist. animal.
t. 1, p. 384.



de ces mœurs qu'ils ne quittent point leurs armes, même en temps de paix ¹. Leurs cavaliers sont très-redoutables quand ils combattent corps-à-corps; beaucoup moins, quand ils sont en bataille rangée. On observe précisément le contraire parmi les Thessaliens ².

A l'est de l'Achéloüs, on trouve des lions : on en retrouve en remontant vers le nord jusqu'au fleuve Nestus en Thrace. Il semble que dans ce long espace ils n'occupent qu'une lisière à laquelle ces deux fleuves servent de bornes : le premier, du côté du couchant; le second, du côté du levant. On dit que ces animaux sont inconnus aux autres régions de l'Europe ³.

Après quatre jours de navigation ⁴, nous arrivâmes à Naupacte, ville située au pied d'une montagne ⁵, dans le pays des Locres Ozoles. Nous vîmes sur le rivage un temple de Neptune, et tout auprès un antre couvert d'offrandes, et consacré à Vénus. Nous y trouvâmes quelques veuves qui venaient demander à la déesse un nouvel époux ⁶.

Le lendemain nous prîmes un petit navire qui nous conduisit à Pagæ, port de la Mégaride, et de là nous nous rendîmes à Athènes.

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 5.

² Polyb. lib. 4, p. 278.

³ Herodot. lib. 7, cap. 126. Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 31, t. 1, p. 884.

⁴ Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 12, etc. Dicæarch. stat. Græc. t. 2, p. 4.

⁵ Voyage de Spon, t. 2, p. 18.

⁶ Pausan. lib. 10, p. 898.



nation guer-
 des, tout la
 ine, et dont
 estes de leur
 très-difficil
 it pour do-
 différentes
 ont formé
 à celle des
 niens. Elles
 dans la ville
 oivent les
 te assem-
 marchands
 nte qu'au-
 ces, ni les
 deux na-
 t s'affai-
 enlevent
 cela buni-
 i que les
 abitatés
 i aucaie
 este des
 re suite
 895.
 . 357.
 16.

CHAPITRE XXXVII.

Voyage de Mégare, de Corinthe, de Sicyone et de l'Achaïe.

Nous passâmes l'hiver à Athènes, attendant avec impatience le moment de reprendre la suite de nos voyages. Nous avons vu les provinces septentrionales de la Grèce. Il nous restait à parcourir celles du Péloponèse : nous en prîmes le chemin au retour du printemps (a).

Après avoir traversé la ville d'Éleusis, dont je parlerai dans la suite, nous entrâmes dans la Mégaride, qui sépare les états d'Athènes de ceux de Corinthe. On y trouve un petit nombre de villes et de bourgs. Mégare, qui en est la capitale, tenait autrefois au port de Nisée par deux longues murailles que les habitants se crurent obligés de détruire, il y a environ un siècle¹. Elle fut long-temps soumise à des rois². La démocratie y subsista jusqu'à ce que les orateurs publics, pour plaire à la multitude, l'engagèrent à se partager les dépouilles des riches citoyens. Le gouvernement oligarchique

(a) Vers le mois de mars de l'an 356 avant J. C.

¹ Thucyd. lib. 4, c. 109. Strab.

lib. 7, p. 392.

² Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 95;

cap. 41, p. 99.

et fut alo
son auto
Les
vince fa
et ils vou
en certain
mais elle
avoir pré
Pendant
à la dern
pagues
leurs états
Pendant le
leurs dentées
de sel. qu'ils
aux environ
qu'un petit te
tique⁸. plusie
nomie⁹: d'aut
qu'ils a dor
les traités, à
de la mauva
Ils eurent t

¹ Thucyd. lib. 4, c.

101. de rep. lib. 3, c.

368; cap. 5, p. 29.

² Diod. lib. 15, f.

³ Strab. lib. 7, p.

lib. 1, cap. 42, p. 101.

⁴ Demosth. in Philippi

⁵ Thucyd. lib. 2, c.

an. 361. cap. 40, p. 37.

⁶ Thucyd. lib. 1, cap.

4



y fut alors établi¹; de nos jours, le peuple a repris son autorité².

Les Athéniens se souviennent que cette province faisait autrefois partie de leur domaine³, et ils voudraient bien l'y réunir; car elle pourrait, en certaines occurrences, leur servir de barrière⁴: mais elle a plus d'une fois attiré leurs armes, pour avoir préféré à leur alliance celle de Lacédémone. Pendant la guerre du Péloponèse, il la réduisirent à la dernière extrémité, soit en ravageant ses campagnes⁵, soit en lui interdisant tout commerce avec leurs états⁶.

Pendant la paix, les Mégariens portent à Athènes leurs denrées, et sur-tout une assez grande quantité de sel, qu'ils ramassent sur les rochers qui sont aux environs du port⁷. Quoiqu'ils ne possèdent qu'un petit territoire aussi ingrat que celui de l'Attique⁸, plusieurs se sont enrichis par une sage économie⁹; d'autres, par un goût de parcimonie¹⁰, qui leur a donné la réputation de n'employer dans les traités, ainsi que dans le commerce, que les ruses de la mauvaise foi et de l'esprit mercantile¹¹.

Ils eurent dans le siècle dernier quelques suc-

¹ Thucyd. lib. 4, cap. 74. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 388; cap. 5, p. 392.

² Diod. lib. 15, p. 357.

³ Strab. lib. 7, p. 392. Pausan. lib. 1, cap. 42, p. 101.

⁴ Demosth. in Philipp. 3, p. 95.

⁵ Thucyd. lib. 2, cap. 31. Pausan. ibid. cap. 40. p. 97.

⁶ Thucyd. lib. 1, cap. 67. Aris-

toph. in Acharn. v. 520; id. in pac. v. 608. Schol. ibid.

⁷ Aristoph. in Acharn. v. 520 et 760. Schol. ibid.

⁸ Strab. lib. 7, p. 393.

⁹ Isoer. in pac. t. 1, p. 480.

¹⁰ Demosth. in Neær. p. 866.

¹¹ Aristoph. ibid. v. 738. Schol. ibid. Suid. in Μεγαρ.



cès brillants; leur puissance est aujourd'hui anéantie; mais leur vanité s'est accrue en raison de leur faiblesse, et ils se souviennent plus de ce qu'ils ont été que de ce qu'ils sont. Le soir même de notre arrivée, soupant avec les principaux citoyens, nous les interrogeâmes sur l'état de leur marine; ils nous répondirent: Au temps de la guerre des Perses, nous avons vingt galères à la bataille de Salamine¹. — Pourriez-vous mettre sur pied une bonne armée? — Nous avons trois mille soldats à la bataille de Platée². — Votre population est-elle nombreuse? — Elle l'était si fort autrefois, que nous fûmes obligés d'envoyer des colonies en Sicile³, dans la Propontide⁴, au Bosphore de Thrace⁵ et au Pont-Euxin⁶. Ils tâchèrent ensuite de se justifier de quelques perfidies qu'on leur reproche⁷, et nous racontèrent une anecdote qui mérite d'être conservée. Les habitants de la Mégaride avaient pris les armes les uns contre les autres. Il fut convenu que la guerre ne suspendrait point les travaux de la campagne. Le soldat qui enlevait un laboureur, l'amenait dans sa maison, l'admettait à sa table, et le renvoyait avant que d'avoir reçu la rançon dont ils étaient convenus. Le prisonnier s'empressait de l'apporter dès qu'il avait pu la rassembler. On n'employait pas le ministère des lois contre celui qui manquait à sa

¹ Herodot. lib. 8, cap. 45.

² Id. lib. 9, cap. 28.

³ Strab. lib. 6, p. 267.

⁴ Scymn. in descr. orb. v. 715.

⁵ Strab. lib. 7, p. 320. Scymn.

ibid. v. 716 et 749.

⁶ Strab. ibid. p. 319.

⁷ Epist. Philipp. ap. Demosth. p. 114.

parole, l'
tude et
de nos;
est du c
tais bien
d'ignorance
Les jou
statues: l
ciennes;
pas les pl
en bronze.
Nous vimes
édifices cons
cile à tailler.
Il existe a
philosophie:
plus zélés dis
des lieux. m
les Athéniens
franchir leur
partir le sou
moments av
pointe du jour
consiste le vr
recherches vers

¹ Plut. quest. græc.

² Pausan. lib. 1.1.1.

³ Id. ibid. cap. 41.

⁴ Id. p. 101; cap. 43. p.

⁵ Id. ibid. cap. 43, p.

⁶ Id. p. 106.

⁷ Id. ibid. cap. 42, p.



parole, mais il était partout détesté pour son ingratitude et son infamie¹. Ce fait ne s'est donc pas passé de nos jours, leur dis-je ? Non, répondirent-ils, il est du commencement de cet empire. Je me doutais bien, repris-je, qu'il appartenait aux siècles d'ignorance.

→ Les jours suivants, on nous montra plusieurs statues; les unes en bois², et c'étaient les plus anciennes; d'autres en or et en ivoire³, et ce n'étaient pas les plus belles; d'autres, enfin, en marbre ou en bronze, exécutées par Praxitèle et par Scopas⁴. Nous vîmes aussi la maison du sénat⁵, et d'autres édifices construits d'une pierre très-blanche, très-facile à tailler, et pleine de coquilles pétrifiées⁶.

→ Il existe dans cette ville une célèbre école de philosophie⁷ (a). Euclide son fondateur fut un des plus zélés disciples de Socrate : malgré la distance des lieux, malgré la peine de mort décernée par les Athéniens contre tout Mégarien qui oserait franchir leurs limites, on le vit plus d'une fois partir le soir déguisé en femme, passer quelques moments avec son maître, et s'en retourner à la pointe du jour⁸. Ils examinaient ensemble en quoi consiste le vrai bien. Socrate, qui dirigeait ses recherches vers cet unique point, n'employa, pour

¹ Plut. quæst. græc. t. 2, p. 295.

² Pausan. lib. 1, c. 42, p. 102.

³ Id. ibid. cap. 40, p. 97; cap. 42, p. 101; cap. 43, p. 105.

⁴ Id. ibid. cap. 43, p. 105; cap. 44, p. 106.

⁵ Id. ibid. cap. 42, p. 101.

⁶ Id. ibid. cap. 44, p. 107.

⁷ Bruck. hist. philos. t. 1, pag. 610.

(a) Voyez, pour les autres écoles, le chapitre XXIX de cet ouvrage.

⁸ Aul. Gell. lib. 6, cap. 10.



l'atteindre, que des moyens simples; mais Euclide, trop familiarisé avec les écrits de Parménide et de l'école d'Élée¹, eut recours dans la suite à la voie des abstractions, voie souvent dangereuse, et plus souvent impénétrable. Ses principes sont assez conformes à ceux de Platon: il disait que le vrai bien doit être un, toujours le même, toujours semblable à lui-même². Il fallait ensuite définir ces différentes propriétés; et la chose du monde qu'il nous importe le plus de savoir, fut la plus difficile à entendre.

Ce qui servit à l'obscurcir, ce fut la méthode déjà reçue d'opposer à une proposition la proposition contraire, et de se borner à les agiter longtemps ensemble. Un instrument qu'on découvrit alors contribua souvent à augmenter la confusion: je parle des règles du syllogisme, dont les coups aussi terribles qu'imprévus, terrassent l'adversaire qui n'est pas assez adroit pour les détourner. Bientôt les subtilités de la métaphysique s'étayant des ruses de la logique, les mots prirent la place des choses, et les jeunes élèves ne puisèrent dans les écoles que l'esprit d'aigreur et de contradiction.

Euclide l'introduisit dans la sienne, peut-être sans le vouloir, car il était naturellement doux et patient. Son frère, qui croyait avoir à s'en plaindre, lui dit un jour dans sa colère: « Je veux mourir, si je ne me venge. Et moi, répondit

¹ Diog. Laert. lib. 2, § 106.

² Cicér. acad. 2, cap. 42, t. 2, p. 54.

Euclide
Mais il
et de va
des prin
de leurs
Eubali
ses discipl
et plus
Eubulide
et l'autre
nières: je
du second.
Vous le t
tentifs à tou
signes. Il ne
dressait. et
guerre offen
de nous dor
pendant qu'o
qu'il avait de
gismes. tous
cir les idées
chaque: un
autres?
Je vais en e
sence. ajouta-t
vous désirez t
légèrement: il

¹ Plat. de fratern.
p. 139.



« Euclide, si je ne te force à m'aimer encore ¹. » Mais il céda trop souvent au plaisir de multiplier et de vaincre les difficultés, et ne prévit pas que des principes souvent ébranlés perdent une partie de leurs forces.

Eubulide de Milet, son successeur, conduisit ses disciples par des sentiers encore plus glissants et plus tortueux. Euclide exerçait les esprits, Eubulide les secouait avec violence. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup de connaissances et de lumières : je devais en avertir avant que de parler du second.

Nous le trouvâmes entouré de jeunes gens attentifs à toutes ses paroles, et jusqu'à ses moindres signes. Il nous entretint de la manière dont il les dressait, et nous comprîmes qu'il préférait la guerre offensive à la défensive. Nous le priâmes de nous donner le spectacle d'une bataille; et pendant qu'on en faisait les apprêts, il nous dit qu'il avait découvert plusieurs espèces de syllogismes, tous d'un secours merveilleux pour éclaircir les idées. L'un s'appelait le voilé; un autre, le chauve; un troisième, le menteur, et ainsi des autres ².

Je vais en essayer quelques-uns en votre présence, ajouta-t-il; ils seront suivis du combat dont vous désirez être les témoins : ne les jugez pas légèrement; il en est qui arrêtent les meilleurs es-

¹ Plut. de fratern. amor. t. 2, p. 489.

² Diog. Laert. lib. 2, § 108. Menag. *ibid.*



prits, et les engagent dans des défilés d'où ils ont bien de la peine à sortir ¹.

Dans ce moment parut une figure voilée depuis la tête jusqu'aux pieds. Il me demanda si je la connaissais. Je répondis que non. Eh bien! reprit-il, voici comme j'argumente: Vous ne connaissez pas cet homme; or cet homme est votre ami; donc vous ne connaissez pas votre ami ². Il abattit le voile, et je vis en effet un jeune Athénien avec qui j'étais fort lié. Ebulide s'adressant tout de suite à Philotas: Qu'est-ce qu'un homme chauve, lui dit-il? — C'est celui qui n'a point de cheveux. — Et s'il lui en restait un, le serait-il encore? — Sans doute. — S'il lui en restait deux, trois, quatre? Il poussa cette série de nombres assez loin, augmentant toujours d'une unité, jusqu'à ce que Philotas finit par avouer que l'homme en question ne serait plus chauve. Donc, reprit Ebulide, un seul cheveu suffit pour qu'un homme ne soit point chauve, et cependant vous aviez d'abord assuré le contraire ³. Vous sentez bien, ajouta-t-il, qu'on prouvera de même qu'un seul mouton suffit pour former un troupeau, un seul grain pour donner la mesure exacte d'un boisseau. Nous parûmes si étonnés de ces misérables équivoques, et si embarrassés de notre maintien, que tous les écoliers éclatèrent de rire.

¹ Aristot. de mor. lib. 7, cap. 2, t. 2, p. 87. Cicer. acad. 2, c. 30, t. 2, p. 40.

² Lucian. de vitar. auct. t. 1, p.

563.

³ Menag. ad. Diog. Laert. lib. 2, § 108, p. 122.

Cepen
Voici em
ménide:
or il étai
les Crétoi
n'a pas m
Il achève
armes' au
d'Epimén

A ces
les deus
poussent,
grêle de s
logismes. Bu
rangs se coul
se percent d
dans les mèn
se croisent d
par les cris pe
L'action all
dit à Ebulid
tentif à étab
l'ennemi: ce
raisonner De
disciples parais
l'erreur que la
manière d'aga
lorsqu'on nous

¹ Casend. de logi
3. pag. 10. P. v. d. d.
éclat. note D.



Cependant l'infatigable Ebulide nous disait : Voici enfin le nœud le plus difficile à délier. Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs ; or il était Crétois lui-même ; donc il a menti ; donc les Crétois ne sont pas menteurs ; donc Épiménide n'a pas menti ; donc les Crétois sont menteurs¹. Il achève à peine, et s'écrie tout-à-coup : Aux armes ! aux armes ! attaquez, défendez le mensonge d'Épiménide.

A ces mots, l'œil en feu, le geste menaçant, les deux partis s'avancent, se pressent, se repoussent, font pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de syllogismes, de sophismes, de paralogismes. Bientôt les ténèbres s'épaississent, les rangs se confondent, les vainqueurs et les vaincus se percent de leurs propres armes, ou tombent dans les mêmes pièges. Des paroles outrageantes se croisent dans les airs, et sont enfin étouffées par les cris perçants dont la salle retentit.

L'action allait recommencer, lorsque Philotas dit à Ebulide, que chaque parti était moins attentif à établir une opinion qu'à détruire celle de l'ennemi ; ce qui est une mauvaise manière de raisonner. De mon côté, je lui fis observer que ses disciples paraissaient plus ardents à faire triompher l'erreur que la vérité, ce qui est une dangereuse manière d'agir². Il se disposait à me répondre, lorsqu'on nous avertit que nos voitures étaient

¹ Gassend. de logic. t. 1, cap. 3, pag. 40. Bayl. dict. à l'art. Ebulide, note D.

² Plut. de stoic. repugn. t. 2, p. 1036.



prêtes. Nous prîmes congé de lui, et nous déplorâmes, en nous retirant, l'indigne abus que les sophistes faisaient de leur esprit et des dispositions de leurs élèves.

Pour nous rendre à l'isthme de Corinthe, notre guide nous conduisit, par des hauteurs, sur une corniche taillée dans le roc, très-étroite, très-rude, élevée au-dessus de la mer, sur la croupe d'une montagne qui porte sa tête dans les cieux¹; c'est le fameux défilé où l'on dit que se tenait ce Sciron qui précipitait les voyageurs dans la mer après les avoir dépouillés, et à qui Thésée fit subir le même genre de mort².

Rien de si effrayant que ce trajet au premier coup-d'œil, nous n'osions arrêter nos regards sur l'abyme; les mugissements des flots semblaient nous avertir, à tous moments, que nous étions suspendus entre la mort et la vie. Bientôt familiarisés avec le danger, nous jouîmes avec plaisir d'un spectacle intéressant. Des vents impétueux franchissaient le sommet des rochers que nous avions à droite, grondaient au dessus de nos têtes, et, divisés en tourbillons, tombaient à plomb sur différents points de la surface de la mer, la bouleversaient et la blanchissaient d'écume en certains endroits, tandis que dans les espaces intermédiaires elle restait unie et tranquille³.

Le sentier que nous suivions se prolonge pen-

¹ Spon, voyag. t. 2, pag. 171.
Chandl. trav. in Greece, chapt. 44,
p. 198.

² Plut. in Thes. t. 1, p. 4.

³ Whel. a journ. book. 6, pag.
436.



dant environ quarante-huit stades¹ (a), s'inclinant et se relevant tour-à-tour jusqu'auprès de Cromyon, port et château des Corinthiens, éloigné de cent vingt stades de leur capitale² (b). En continuant de longer la mer par un chemin plus commode et plus beau, nous arrivâmes aux lieux où la largeur de l'isthme n'est plus que de quarante stades³ (c). C'est là que les peuples du Péloponèse ont quelquefois pris le parti de se retrancher, quand ils craignaient une invasion⁴; c'est là aussi qu'ils célébrèrent les jeux isthmiques, auprès d'un temple de Neptune et d'un bois de pins consacré à ce dieu⁵.

Le pays des Corinthiens est resserré entre des bornes fort étroites : quoiqu'il s'étende davantage le long de la mer, un vaisseau pourrait dans une journée en parcourir la côte⁶. Son territoire offre quelques riches campagnes, et plus souvent un sol inégal et peu fertile⁷. On y recueille un vin d'assez mauvaise qualité⁸.

La ville est située au pied d'une haute montagne, sur laquelle on a construit une citadelle⁹. Au midi, elle a pour défense la montagne elle-

¹ Plin. lib. 4, cap. 7, p. 196.

Whel. ibid.

(a) Environ une lieue trois quarts.

² Thueyd. lib. 4, cap. 45.

(b) Quatre lieues et demie.

³ Scylax, peripl. ap. geogr. min. t. 1, p. 15. Strab. lib. 8, p. 334 et 335. Diod. lib. 11, p. 14.

(c) Environ une lieue et demie.

⁴ Herodot. lib. 8, c. 40. Isocr. in paneg. t. 1, p. 166. Diod. lib.

15, p. 380.

⁵ Pind. olymp. od. 13, v. 5; id. isthm. od. 1. Strab. ibid. Pausan. lib. 2, cap. 1, p. 112.

⁶ Scylax. ibid. p. 15 et 21.

⁷ Strab. lib. 8, p. 382.

⁸ Alex. ap. Athen. lib. 1, cap. 23, p. 30.

⁹ Strab. ibid. p. 379. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.



même, qui en cet endroit est extrêmement escarpée. Des remparts très-forts et très-élevés¹ la protègent des trois autres côtes. Son circuit est de quarante stades (a); mais comme les murs s'étendent sur les flancs de la montagne, et embrassent la citadelle, on peut dire que l'enceinte totale est de quatre-vingt-cinq stades² (b).

La mer de Crissa et la mer Saronique viennent expirer à ses pieds, comme pour reconnaître sa puissance. Sur la première est le port de Léchée qui tient à la ville par une double muraille, longue d'environ douze stades³ (c). Sur la seconde, est le port de Cenchrée, éloigné de Corinthe de soixante dix stades⁴ (d).

Un grand nombre d'édifices sacrés et profanes anciens et modernes, embellissent cette ville. Après avoir visité la place, décorée, suivant l'usage, de temples et de statues⁵, nous vîmes le théâtre, où l'assemblée du peuple délibère sur les affaires de l'état, et où l'on donne des combats de musique et d'autres jeux dont les fêtes sont accompagnées⁶.

On nous montra le tombeau des deux fils de Médée. Les Corinthiens les arrachèrent des autels où cette mère infortunée les avait déposés, et les assommèrent à coups de pierre. En punition de ce

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 215.

(a) Environ une lieue et demie.

² Strab. lib. 8, p. 379.

(b) Trois lieues cinq cent trente-deux toises.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 522 et 525; id. in Ages. p. 661.

Strab. ibid. p. 380.

(c) Près d'une demi-lieue.

⁴ Strab. lib. 8, p. 380.

(d) Près de trois lieues.

⁵ Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 521. Pausan. lib. 2, cap. 2, p. 115.

⁶ Plut. in Arat. t. 1, p. 1034. Polyæn strat. l. 4, cap. 6.

comme, une
faits au berc
de l'oracle. le
la mémoire des
dis-je alors, si
princesse les
dire, répondit
laissa gagner pe
reut de nos
quoi bon le d
clairement que
c'est pour rappela
enfants doivent.
tête rasée et porte
Le chemin qui c
tant de manières. c
d'en atteindre le s
d'une source nomm
Bellerophon trouva
sont extrêmement in
n'ont pas d'issue e
canaux naturels. e
descendent dans la
taine dont l'eau est
et qui suffirait aux

¹ Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 115.
Elian var. hist. lib. 5, c. 21. l
men. et Didym. ap. Strab. lib.
2, p. 379.
² Eurip. in Med. v. 1211
lib. 1.

(a) Vingt-sept mille livres.
³ Pausan. ap. Strab. lib. 1, c. 21.



crime, une maladie épidémique enleva leurs enfants au berceau, jusqu'à ce que, dociles à la voix de l'oracle, ils s'engagèrent à honorer tous les ans la mémoire des victimes de leur fureur¹. Je croyais, dis-je alors, sur l'autorité d'Euripide, que cette princesse les avait égorgés elle-même². J'ai ouï dire, répondit un des assistants, que le poëte se laissa gagner par une somme de cinq talents (a) qu'il reçut de nos magistrats³ : quoi qu'il en soit, à quoi bon le dissimuler ? un ancien usage prouve clairement que nos pères furent coupables ; car c'est pour rappeler et expier leur crime, que nos enfants doivent, jusqu'à un certain âge, avoir la tête rasée et porter une robe noire⁴.

Le chemin qui conduit à la citadelle se replie en tant de manières, qu'on fait trente stades avant que d'en atteindre le sommet⁵. Nous arrivâmes auprès d'une source nommée Pirène, où l'on prétend que Bellérophon trouva le cheval Pégase. Les eaux en sont extrêmement froides et limpides⁶ : comme elles n'ont pas d'issue apparente, on croit que par des canaux naturellement creusés dans le roc, elles descendent dans la ville, où elles forment une fontaine dont l'eau est renommée pour sa légèreté⁷, et qui suffirait aux besoins des habitants, quand

¹ Pausan. *ibid.* cap. 3, p. 118.

Med.

² *Ælian.* var. *hist.* lib. 5. c. 21. *Par-men.* et *Didym.* ap. *schol.* Eurip. in *Med.* v. 273.

⁴ Pausan. lib. 2, cap. 3, p. 118.

⁵ Strab. lib. 8, p. 379. *Spon,* voyag. t. 2, p. 175. *Wheler,* book 6, p. 440.

² Eurip. in *Med.* v. 1271 et *alibi.*

⁶ Strab. *ibid.* Athen. lib. 2, cap. 6, p. 43.

(a) Vingt-sept mille livres.

⁷ Athen. lib. 2, cap. 5, p. 43.

³ *Parneu.* ap. *schol.* Eurip. in



même ils n'auraient pas cette grande quantité de puits qu'ils se sont ménagés¹.

La position de la citadelle et ses remparts la rendent si forte, qu'on ne pourrait s'en emparer que par trahison² ou par famine. Nous vîmes à l'entrée le temple de Vénus, dont la statue est couverte d'armes brillantes : elle est accompagnée de celle de l'Amour, et de celle du Soleil, qu'on adorait en ce lieu avant que le culte de Vénus y fût introduit³.

De cette région élevée, la déesse semble régner sur la terre et sur les mers. Telle était l'illusion que nous faisait sur nous le superbe spectacle qui s'offrait à nos yeux. Du côté du nord, la vue s'étendait jusqu'au Parnasse et à l'Hélicon; à l'est, jusqu'à l'île d'Égine, à la citadelle d'Athènes et au promontoire de Sunium; à l'ouest, sur les riches campagnes de Sicyone⁴. Nous promenions avec plaisir nos regards sur les deux golfes dont les eaux viennent se briser contre cet isthme, que Pindare a raison de comparer à un pont construit par la nature au milieu des mers, pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce⁵.

A cet aspect, il semble qu'on ne saurait établir aucune communication de l'un de ces continents à l'autre, sans l'aveu de Corinthe⁶; et l'on est fondé à regarder cette ville comme le boulevard du

¹ Strab. lib. 8, p. 379.

² Plut. in Arat. t. 1, p. 1034 et 1035.

³ Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 121.

⁴ Strab. lib. 8, p. 379. Spon,

t. 2, p. 175. Wheler, book 6, p. 442.

⁵ Pind. isthm. od. 4, v. 34. Schlegel, ibid.

⁶ Plut. in Arat. t. 1, p. 1044.

en
Peloponèse,
la jalousie
mis aux Co
de l'isthme.
tages de leur
considérables
Des qu'il
pirates, par
tours dès qu
des Grecs. 1
suivit le chem
Peloponèse. ou
retiraient un de
gré d'opulence
les vaisseaux. du
saient affronter l
l'île de Crète jus
disait alors en
doubler ce cap.
cher au monde
aux mers qui se
Les marchan
de l'ouest, abor
des îles de la m
neure et des Phé
Dans la suite on h

10. in amat. name
Polyb. L. 17, p. 72.
Homer. Iliad. lib. 2.
Diod. lib. 1, cap. 13.



Péloponèse, et l'une des entraves de la Grèce ¹ : mais la jalousie des autres peuples n'ayant jamais permis aux Corinthiens de leur interdire le passage de l'isthme, ces derniers ont profité des avantages de leur position, pour amasser des richesses considérables.

Dès qu'il parut des navigateurs, il parut des pirates, par la même raison qu'il y eut des vautours dès qu'il y eut des colombes. Le commerce des Grecs, ne se faisant d'abord que par terre, suivit le chemin de l'isthme pour entrer dans le Péloponèse, ou pour en sortir. Les Corinthiens en retiraient un droit, et parvinrent à un certain degré d'opulence ². Quand on eut détruit les pirates, les vaisseaux, dirigés par une faible expérience, n'osaient affronter la mer orageuse qui s'étend depuis l'île de Crète jusqu'au cap Malée en Laconie ³. On disait alors en matière de proverbe : Avant de doubler ce cap, oubliez ce que vous avez de plus cher au monde ⁴. On préféra donc de se rendre aux mers qui se terminent à l'isthme.

Les marchandises d'Italie, de Sicile et des peuples de l'ouest, abordèrent au port de Léchée; celles des îles de la mer Égée, des côtes de l'Asie mineure et des Phéniciens ⁵, au port de Cenchrée. Dans la suite on les fit passer par terre d'un port

¹ Id. in amat. narrat. t. 2, pag. 772. Polyb. l. 17, p. 751.

² Homer. iliad. lib. 2, v. 570. Thucyd. lib. 1, cap. 13.

³ Homer. odyss. l. 9, v. 80. Sophocl. in Trachin. v. 120.

⁴ Strab. lib. 8, p. 378.

⁵ Thucyd. lib. 2, cap. 69.



à l'autre, et l'on imagina des moyens pour y transporter les vaisseaux ¹.

Corinthe, devenue l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe ², continua de percevoir des droits sur les marchandises étrangères ³, couvrit la mer de ses vaisseaux, et forma une marine pour protéger son commerce. Ses succès excitèrent son industrie; elle donna une nouvelle forme aux navires, et les premières trirèmes qui parurent, furent l'ouvrage de ses constructeurs ⁴. Ses forces navales la faisant respecter, on se hâta de verser dans son sein les productions des autres pays. Nous vîmes étaler sur le rivage ⁵ des rames de papier et des voiles de vaisseaux apportées de l'Égypte, l'ivoire de la Libye, les cuirs de Cyrène, l'encens de la Syrie, les dattes de la Phénicie, les tapis de Carthage, du blé et des fromages de Syracuse ⁶, des poires et des pommes de l'Eubée, des esclaves de Phrygie et de Thessalie, sans parler d'une foule d'autres objets qui arrivent journellement dans les ports de la Grèce ⁷, et en particulier dans ceux de Corinthe. L'appât du gain attire les marchands étrangers, et sur-tout ceux de Phénicie ⁸; et les jeux solennels de l'isthme y rassemblent un nombre infini de spectateurs ⁹.

¹ Thucyd. l. 3, cap. 15; l. 8, c. 8. Strab. lib. 8, p. 335. Polyb. ap. Suid. in Αισθμ.

² Aristid. isthm. in Nep. t. 1, p. 41. Oros. lib. 5, cap. 3.

³ Strab. lib. 8, p. 378.

⁴ Thucyd. lib. 1, cap. 13. Diod.

lib. 14, p. 269.

⁵ Antiph. et Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.

⁶ Aristoph. in vesp, v. 834.

⁷ Athen. ibid.

⁸ Pind. pyth. od. 2, v. 125.

⁹ Strab. lib. 8, p. 378.

Sous ces
de la nation.
œuvre furent
vèle éraliti
ce qu'on prêt
utiles³. Je ne
puis en déter
commencent
en différents
nés, on donne
par d'heureux p.
s'en citerai un e.
un potier voit u
l'historien Ephor
des usages anciens
Anacharsis l'avait
dant mon séjour
tante. On me réf
à l'un de leurs con
un interprète d'usage
de ce poète
avant Hyperbius
que l'honneur de l
antérieure Homère.

¹ Herodot. lib. 1, cap. 17.

² Oros. lib. 5, cap. 1.

³ Scul. Pind. olymp. od. 11

17. Plin. lib. 35, cap. 1, v. 1

68; cap. 12, p. 70.

⁴ Ephor. ap. Strab. l. 1, p. 1

Posidon. ap. Senec. epist. p. 1



Tous ces moyens ayant augmenté les richesses de la nation, les ouvriers destinés à les mettre en œuvre furent protégés¹, et s'animèrent d'une nouvelle émulation². Ils s'étaient déjà, du moins à ce qu'on prétend, distingués par des inventions utiles³. Je ne les détaille point, parce que je ne puis en déterminer précisément l'objet. Les arts commencent par des tentatives obscures, et essayées en différents endroits; quand ils sont perfectionnés, on donne le nom d'inventeurs à ceux qui, par d'heureux procédés, en ont facilité la pratique. J'en citerai un exemple : cette roue avec laquelle un potier voit un vase s'arrondir sous sa main, l'historien Éphore, si versé dans la connaissance des usages anciens, me disait un jour que le sage Anacharsis l'avait introduite parmi les Grecs⁴. Pendant mon séjour à Corinthe, je voulus en tirer vanité. On me répondit que la gloire en était due à l'un de leurs concitoyens, nommé Hyperbius⁵ : un interprète d'Homère nous prouva, par un passage de ce poète, que cette machine était connue avant Hyperbius⁶ : Philotas soutint de son côté que l'honneur de l'invention appartenait à Thalos, antérieur à Homère, et neveu de Dédale d'Athènes⁷.

¹ Herodot. lib. 2, cap. 167.

² Oros. lib 5, cap. 3.

³ Scol. Pind. olymp. od. 13, v. 17. Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 682; cap. 12, p. 710.

⁴ Ephor. ap. Strab. l. 7, p. 303. Posidon. ap. Senec. epist. 90, t. 2,

p 412. Diog. Laert. etc.

⁵ Theoph. ap. Sch. Pind. olymp. od. 13, v. 25. Plin. lib. 7, c. 56, t. 1, p. 414.

⁶ Homer. iliad. lib. 18, v. 600.

⁷ Diod. lib. 4, p. 277.



Il en est de même de la plupart des découvertes que les peuples de la Grèce s'attribuent à l'envi. Ce qu'on doit conclure de leurs prétentions, c'est qu'ils cultivèrent de bonne heure les arts dont on les croit les auteurs.

Corinthe est pleine de magasins et de manufactures¹; on y fabrique, entre autres choses, des couvertures de lit recherchées des autres nations². Elle rassemble à grands frais les tableaux et les statues des bons maîtres³; mais elle n'a produit jusqu'ici aucun de ces artistes qui font tant d'honneur à la Grèce, soit qu'elle n'ait pour les chefs-d'œuvre de l'art qu'un goût de luxe; soit que la nature, se réservant le droit de placer les génies, ne laisse aux souverains que le soin de les chercher et de les produire au grand jour. Cependant on estime certains ouvrages en bronze et en terre cuite qu'on fabrique en cette ville. Elle ne possède point de mines de cuivre⁴. Ses ouvriers, en mêlant celui qu'ils tirent de l'étranger, avec une petite quantité d'or et d'argent⁵, en composent un métal brillant et presque inaccessible à la rouille⁶. Ils en font des cuirasses, des casques, de petites figures, des coupes, des vases moins estimés encore pour la matière que pour le travail, la plupart enrichis de feuillages, et d'autres ornements

¹ Strab. lib. 8, p. 382. Oros. lib. 5, cap. 3.

² Hermip. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.

³ Polyb. ap. Strab. l. 8, p. 381. Flor. lib. 2, cap. 16.

⁴ Pausan. lib. 2, cap. 3.

⁵ Plin. lib. 34, cap. 2, p. 640; id. lib. 37, cap. 3, p. 772. Flor. lib. 2, cap. 16. Oros. lib. 6, c. 3.

⁶ Cicér. tusc. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 340.

ci
 exécutés au
 gence qui
 les ouvrag
 mune réu
 et des emb
 un mérite q
 métaux les p
 Les femm
 leur beauté
 des plaisirs.
 la table¹, et
 licence effrene
 i la justifier p
 en faire un des
 nité: ils lui ont
 de leur ménage
 calamités, dans l
 aus sacrifices. et
 autres citoyens.
 A l'arrivée de X
 j'ai vu le table
 sant des vœux
 tracés au bas du
 d'avoir saue les
 Un si beau tro
 prêtresses. Aujour

¹ Id. in Ver. de ap.
 l. 4, p. 391.

² Strab. lib. 8, p. 381.
 in exécut. Plin. p. 1048.

³ Anac. cd. 32.

⁴ Id. de rep. l. 3, t. 2, p. 340.



exécutés au ciselet¹. C'est avec une égale intelligence qu'ils retracent les mêmes ornements sur les ouvrages de terre². La matière la plus commune reçoit de la forme élégante qu'on lui donne, et des embellissements dont on a soin de la parer, un mérite qui la fait préférer aux marbres et aux métaux les plus précieux.

Les femmes de Corinthe se font distinguer par leur beauté³; les hommes, par l'amour du gain et des plaisirs. Ils ruinent leur santé dans les excès de la table⁴, et l'amour n'est plus chez eux qu'une licence effrénée⁵. Loin d'en rougir, ils cherchent à la justifier par une institution qui semble leur en faire un devoir. Vénus est leur principale divinité; ils lui ont consacré des courtisanes chargées de leur ménager sa protection : dans les grandes calamités, dans les dangers éminents, elles assistent aux sacrifices, et marchent en procession avec les autres citoyens, en chantant des hymnes sacrés. A l'arrivée de Xerxès, on implora leur crédit, et j'ai vu le tableau où elles sont représentées adressant des vœux à la déesse. Des vers de Simonide, tracés au bas du tableau, leur attribuent la gloire d'avoir sauvé les Grecs⁶.

Un si beau triomphe multiplia cette espèce de prêtresses. Aujourd'hui, les particuliers qui veulent

¹ Id. in Ver. de sign. cap. 44, t. 4, p. 391.

² Strab. lib. 8, p. 381. Salmas. in exercit. Plin. p. 1048.

³ Anacr. od. 32.

⁴ Plat. de rep. l. 3, t. 2, p. 404.

⁵ Aristoph. in Thesmoph. v. 655. Schol. ibid. Steph. in Κόρυθ.

⁶ Chanel. Theopomp. Tim. ap. Athen. lib. 13, cap. 4, pag. 573. Pind. ap. eum. p. 574.



découvertes
tent à l'envi.
ntions, c'est
rts dont on

e manufac-
hoses, des
s nations?
aux et les
à produit
nt d'hon-
les chefs-
it que la
es génies,
les cher-
pendant
en terre
possède
en mé-
ec une
sent un
ouille?
petites
nés en-
la plu-
ments

p. 610;
-2. Flor.
6, c. 3.
ap. 14.

assurer le succès de leurs entreprises, promettent d'offrir à Vénus un certain nombre de courtisanes qu'ils font venir de divers endroits ¹. On en compte plus de mille dans cette ville. Elles attirent les marchands étrangers, elles ruinent en peu de jours un équipage entier; et de là le proverbe : Qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe ².

Je dois observer ici, que dans toute la Grèce, les femmes qui exercent un pareil commerce de corruption, n'ont jamais eu la moindre prétention à l'estime publique; qu'à Corinthe même, où l'on me montrait avec tant de complaisance le tombeau de l'ancienne Laïs ³, les femmes honnêtes célèbrent, en l'honneur de Vénus, une fête particulière à laquelle les courtisanes ne peuvent être admises ⁴; et que ses habitants, qui donnèrent de si grandes preuves de valeur dans la guerre des Perses ⁵, s'étant laissé amollir par les plaisirs, tombèrent sous le joug des Argiens, furent obligés de mendier tour-à-tour la protection des Lacédémoniens, des Athéniens et des Thébains ⁶, et se sont enfin réduits à n'être plus que la plus riche, la plus efféminée et la plus faible nation de la Grèce.

Il ne me reste plus qu'à donner une légère idée des variations que son gouvernement a éprouvées.

¹ Athen. lib. 13, cap. 4, p. 573.

² Strab. lib. 8, p. 378.

³ Pausan. lib. 2, c. 12, p. 115.

⁴ Alex. ap. Athen. l. 13, p. 574.

⁵ Herodot. lib. 9, c. 104. Plut.

de malign. Herodot. t. 2, p. 870 et 872.

⁶ Xenoph. hist. græc. lib. 4, p. 521 et 523; lib. 6, p. 610; lib. 7, p. 634.

C
le suis ob
mais je ne
Environ
trente ans
qui descen
Corinthe, e
pace de qua
sans succès
fut ensuite
entre les m
liaient qu'en
des Heracles
pour administ
tane ¹. Ils étab
saient par l'isth.
perdirent par l
ans après leur i
peuple dans ses
rité ², et rétab
maison pendant
Il marqua le
des proscription
des habitants e
exila les uns, de
sions, en fit mou

¹ Diod. ap. Strab.

² Herodot. lib. 5, c. 22.

³ Diod. ibid.

⁴ Id. ibid. Pausan.

⁵ p. 120.

⁶ Strab. lib. 8, p. 378.

⁷ Hist. lib. 1, cap. 10.



Je suis obligé de remonter à des siècles éloignés, mais je ne m'y arrêterai pas long-temps.

Environ cent dix ans après la guerre de Troie, trente ans après le retour des Héraclides, Aléas, qui descendait d'Hercule, obtint le royaume de Corinthe, et sa maison le posséda pendant l'espace de quatre cent dix-sept ans. L'aîné des enfants succédait toujours à son père¹. La royauté fut ensuite abolie, et le pouvoir souverain remis entre les mains de deux cents citoyens qui ne s'alliaient qu'entr'eux², et qui devaient être tous du sang des Héraclides³. On en choisissait un tous les ans pour administrer les affaires, sous le nom de Prytane⁴. Ils établirent sur les marchandises qui passaient par l'isthme un droit qui les enrichit, et se perdirent par l'excès du luxe⁵. Quatre-vingt-dix ans après leur institution⁶, Cypsélus ayant mis le peuple dans ses intérêts, se revêtit de leur autorité (a), et rétablit la royauté, qui subsista dans sa maison pendant soixante-treize ans six mois⁷.

Il marqua les commencements de son règne par des proscriptions et des cruautés. Il poursuivit ceux des habitants dont le crédit lui faisait ombrage, exila les uns, dépouilla les autres de leurs possessions, en fit mourir plusieurs⁸. Pour affaiblir en-

¹ Diod. ap. Syncell. p. 179.

² Herodot. lib. 5, cap. 92.

³ Diod. ibid.

⁴ Id. ibid. Pausan. lib. 2, cap. 4, p. 120.

⁵ Strab. lib. 8, p. 378. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 19.

⁶ Diod. ibid. Aristot. de rep. l. 5, cap. 10, t. 2, p. 403.

(a) L'an 658 avant J. C.

⁷ Aristot. ibid. cap. 12, p. 411.

⁸ Herodot. ibid. Polyæn. strateg.

lib. 5, cap. 31.



core le parti des gens riches, il préleva pendant dix ans le dixième de tous les biens, sous prétexte, disait-il, d'un vœu qu'il avait fait avant de parvenir au trône ¹, et dont il crut s'acquitter en plaçant auprès du temple d'Olympie une très-grande statue dorée ². Quand il cessa de craindre, il voulut se faire aimer, et se montra sans gardes et sans appareil ³. Le peuple, touché de cette confiance, lui pardonna facilement des injustices dont il n'avait pas été la victime, et le laissa mourir en paix, après un règne de trente ans ⁴.

Périandre son fils commença comme son père avait fini; il annonça des jours heureux et un calme durable. On admirait sa douceur ⁵, ses lumières, sa prudence, les réglemens qu'il fit contre ceux qui possédaient trop d'esclaves, ou dont la dépense excédait le revenu; contre ceux qui se souillaient par des crimes atroces, ou par des mœurs dépravées : il forma un sénat, n'établit aucun nouvel impôt, se contenta des droits prélevés sur les marchandises ⁶, construisit beaucoup de vaisseaux ⁷, et pour donner plus d'activité au commerce, résolut de perser l'isthme, et de confondre les deux mers ⁸. Il eut des guerres à soutenir, et ses vic-

¹ Aristot. de cur. rei famil. lib. 2, t. 2, p. 501. Suid. in Κύψελ.

² Plat. in Phædr. t. 3, p. 236. Strab. lib. 5, p. 378. Suid. ibid.

³ Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.

⁴ Herodot. lib. 5, cap. 92. Aris-

tot. ibid.

⁵ Herodot. ibid.

⁶ Heracl. Pontic. de pol. in antiq. græc. t. 6, p. 2825.

⁷ Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.

⁸ Diog. Laert. lib. 1, § 99.

CI
 toires don
 ne devait
 dont la b
 gesse ² qui
 « donne des
 « nature : le
 « sont étern
 « dans une
 Dans un
 conseils à T
 qui il avait de
 le député dans
 lui au milieu
 rogeait sur l'ob
 il abattait les
 autres. Le dépu
 venait de mettre
 dans plusieurs
 cains, où l'on t
 culiers d'avoir ti
 Périandre enten
 de modération
 L'éclat de ses
 teurs, développ
 avait toujours rep
 de colère, excité p

¹ Aristot. de rep. lib. 5, p. 411. Nicol. Damasc. Vales. p. 450.

² Diog. Laert. ibid. § 91

³ Seb. serm. 3, p. 26

⁴ Id. serm. 25, p. 192



toires donnèrent une haute idée de sa valeur ¹. Que ne devait-on pas, d'ailleurs, attendre d'un prince dont la bouche semblait être l'organe de la sagesse ²? qui disait quelquefois : « L'amour désordonné des richesses est une calomnie contre la nature : les plaisirs ne font que passer, les vertus sont éternelles ³ : la vraie liberté ne consiste que dans une conscience pure ⁴. »

Dans une occasion critique, il demanda des conseils à Thrasybule qui régnait à Milet, et avec qui il avait des liaisons d'amitié ⁵. Thrasybule mena le député dans un champ, et, se promenant avec lui au milieu d'une moisson abondante, il l'interrogeait sur l'objet de sa mission; chemin faisant, il abattait les épis qui s'élevaient au-dessus des autres. Le député ne comprit pas que Thrasybule venait de mettre sous ses yeux un principe adopté dans plusieurs gouvernements, même républicains, où l'on ne permet pas à de simples particuliers d'avoir trop de mérite ou trop de crédit ⁶. Périandre entendit ce langage, et continua d'user de modération ⁷.

L'éclat de ses succès, et les louanges de ses flatteurs, développèrent enfin son caractère, dont il avait toujours réprimé la violence. Dans un accès de colère, excité peut-être par sa jalousie, il donna

¹ Aristot. de rep. lib. 5, c. 12, p. 411. Nicol. Damasc. in excerpt. Vales. p. 450.

² Diog. Laert. ibid. § 91.

³ Stob. serm. 3, p. 46.

⁴ Id. serm. 25, p. 192.

⁵ Herodot. lib. 1, cap. 20, et lib. 5, cap. 92.

⁶ Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 355; lib. 5, cap. 10, pag. 403.

⁷ Plut. in conviv. t. 2, p. 147.



la mort à Mélisse son épouse qu'il aimait éperdu-
ment¹. Ce fut là le terme de son bonheur et de ses
vertus. Aigri par une longue douleur, il ne le fut pas
moins, quand il apprit que, loin de le plaindre,
on l'accusait d'avoir autrefois souillé le lit de son
père². Comme il crut que l'estime publique se re-
froidissait, il osa la braver; et, sans considérer qu'il
est des injures dont un roi ne doit se venger que
par la clémence, il appesantit son bras sur tous
ses sujets, s'entoura de satellites³, sévit contre
ceux que son père avait épargnés; dépouilla, sous
un léger prétexte, les femmes de Corinthe de leurs
bijoux et de ce qu'elles avaient de plus précieux⁴;
accabla le peuple de travaux, pour le tenir dans la
servitude: agité lui-même, sans interruption, de
soupçons et de terreurs; punissant le citoyen qui
se tenait tranquillement assis dans la place pu-
blique⁵, et condamnant comme coupable tout
homme qui pouvait le devenir.

Des chagrins domestiques augmentèrent l'hor-
reur de sa situation. Le plus jeune de ses fils,
nommé Lycophon, instruit, par son aïeul mater-
nel, de la malheureuse destinée de sa mère, en
conçut une si forte haine contre le meurtrier,
qu'il ne pouvait plus soutenir sa vue, et ne dai-
gnait pas même répondre à ses questions. Les

¹ Herodot. lib. 3, cap. 50. Diog. Laert. lib. 1, § 94.

² Id. ibid. § 96. Parthen. erot. cap. 17.

³ Heracl. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2835. Diog. Laert. lib. 1,

§ 98.

⁴ Herodot. lib. 5, cap. 92. Diog. Laert. ibid. § 97. Plut. t. 2, pag. 1104.

⁵ Nicol. Damasc. in excerpt. Vales, p. 450.

carences et
Périandre
de défendre
le recevoir
amende aff
homme se
sans ressour
souffrir plu
du tyran. I
aperçu par
réveiller: il
de-chir; mais n
avez transgres
prit le parti de
avait réunie a
Les dieux u
longue vie. qu
chagrins et dan
temps de dire.
vant mieux fi
de ses maux
cratie était pu
osa lui représe.
Hélas! répondit-
tyran d'en desce
Comme le poin
en plus, et qu'il n
l'aîné de ses fils.

¹ Herodot. lib. 3, cap. 50.
² Id. ibid.

³ Stob. serm. 3, p. 17.



caresses et les prières furent vainement prodiguées. Périandre fut obligé de le chasser de sa maison, de défendre à tous les citoyens, non-seulement de le recevoir, mais de lui parler, sous peine d'une amende applicable au temple d'Apollon. Le jeune homme se réfugia sous un des portiques publics, sans ressources, sans se plaindre, et résolu de tout souffrir plutôt que d'exposer ses amis à la fureur du tyran. Quelques jours après, son père l'ayant aperçu par hasard, sentit toute sa tendresse se réveiller : il courut à lui, et n'oublia rien pour le fléchir; mais n'ayant obtenu que ces paroles, Vous avez transgressé votre loi et encouru l'amende, il prit le parti de l'exiler dans l'île de Corcyre, qu'il avait réunie à ses domaines ¹.

Les dieux irrités accordèrent à ce prince une longue vie, qui se consumait lentement dans les chagrins et dans les remords. Ce n'était plus le temps de dire, comme il disait auparavant, qu'il vaut mieux faire envie que pitié ²; le sentiment de ses maux le forçait de convenir que la démocratie était préférable à la tyrannie ³. Quelqu'un osa lui représenter qu'il pouvait quitter le trône : Hélas! répondit-il, il est aussi dangereux pour un tyran d'en descendre que d'en tomber ⁴.

Comme le poids des affaires l'accablait de plus en plus, et qu'il ne trouvait aucune ressource dans l'aîné de ses fils, qui était imbécille ⁵, il résolut

¹ Herodot. lib. 3, cap. 52.

⁴ Id. serm. 41, p. 247.

² Id. ibid.

⁵ Herodot. lib. 3, cap. 53.

³ Stob. serm. 3, p. 46.



d'appeler Lycophon, et fit diverses tentatives qui furent toutes rejetées avec indignation. Enfin il proposa d'abdiquer, et de se reléguer lui-même à Corcyre, tandis que son fils quitterait cette île et viendrait régner à Corinthe. Ce projet allait s'exécuter, lorsque les Corcyréens, redoutant la présence de Périandre, abrégèrent les jours de Lycophon ¹. Son père n'eut pas même la consolation d'achever la vengeance que méritait un si lâche attentat. Il avait fait embarquer sur un de ses vaisseaux trois cents enfants enlevés aux premières maisons de Corcyre, pour les envoyer au roi de Lydie. Le vaisseau ayant abordé à Samos, les habitants furent touchés du sort de ces victimes infortunées, et trouvèrent moyen de les sauver et de les renvoyer à leurs parents ². Périandre, dévoré d'une rage impuissante, mourut âgé d'environ quatre-vingts ans ³, après en avoir régné quarante-quatre ⁴ (a).

• Dès qu'il eut les yeux fermés, on fit disparaître les monuments et jusqu'aux moindres traces de la tyrannie ⁵. Il eut pour successeur un prince peu connu, qui ne régna que trois ans ⁶. Après ce court intervalle de temps, les Corinthiens, ayant joint leurs troupes à celles de Sparte ⁷, établirent un gouvernement qui a toujours subsisté, parce qu'il tient plus de l'oligarchie que de la démocra-

¹ Herodot. lib. 3, cap. 53.

² Id. ibid. cap. 48.

³ Diog. Laert. lib. 1, § 95.

⁴ Aristot. de rep. lib. 5, c. 12, p. 411.

(a) L'an 585 avant J. C.

⁵ Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 860.

⁶ Aristot. ibid.

⁷ Plut. ibid. p. 859.

ci
 tie, et que
 soumises à
 Corinthe. |
 produit des
 ner ². Ce so
 lumieres, or
 que la jalou
 jamais parve
 La distinc
 Lycurgue la
 semble avoir
 voir la conserv
 législateurs. Un
 commerce. et
 étrangers dans s
 au même regim
 coin du Pelopon
 l'inégalité des for
 à déterminer le u
 Cette loi était e
 éloignés où les
 peuplades, ne
 celui de subsiste
 se défendre : il a
 assez de bras pou
 force pour résister
 n'ont jamais varié |

¹ Id. in Dion. t. 1, p. 64
² Strab. lib. 8, p. 382. f
 Dion. t. 1, p. 981. et in 7-
 248.



tie, et que les affaires importantes n'y sont point soumises à la décision arbitraire de la multitude ¹. Corinthe, plus qu'aucune ville de la Grèce, a produit des citoyens habiles dans l'art de gouverner ². Ce sont eux qui, par leur sagesse et leurs lumières, ont tellement soutenu la constitution, que la jalousie des pauvres contre les riches n'est jamais parvenue à l'ébranler ³.

La distinction entre ces deux classes de citoyens, Lycurgue la détruisit à Lacédémone : Phidon, qui semble avoir vécu dans le même temps, crut devoir la conserver à Corinthe, dont il fut un des législateurs. Une ville située sur la grande route du commerce, et forcée d'admettre sans cesse des étrangers dans ses murs, ne pouvait être astreinte au même régime qu'une ville reléguée dans un coin du Péloponèse : mais Phidon, en conservant l'inégalité des fortunes, n'en fut pas moins attentif à déterminer le nombre des familles et des citoyens ⁴. Cette loi était conforme à l'esprit de ces siècles éloignés où les hommes, distribués en petites peuplades, ne connaissaient d'autre besoin que celui de subsister, d'autre ambition que celle de se défendre : il suffisait à chaque nation d'avoir assez de bras pour cultiver les terres, assez de force pour résister à une invasion subite. Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs. Leurs philoso-

¹ Id. in Dion. t. 1, p. 981.

² Strab. lib. 8, p. 382. Plut. in Dion. t. 1, p. 981, et in Timol. p. 248.

³ Polyæn. strateg. lib. 1, c. 41, § 2.

⁴ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.



phes et leurs législateurs, persuadés qu'une grande population n'est qu'un moyen d'augmenter les richesses et de perpétuer les guerres, loin de la favoriser, ne se sont occupés que du soin d'en prévenir l'excès¹. Les premiers ne mettent pas assez de prix à la vie, pour croire qu'il soit nécessaire de multiplier l'espèce humaine; les seconds, ne portant leur attention que sur un petit état, ont toujours craint de le surcharger d'habitants qui l'épuiseraient bientôt.

Telle fut la principale cause qui fit autrefois sortir des ports de la Grèce ces nombreux essaims de colons, qui allèrent au loin s'établir sur des côtes désertes². C'est à Corinthe que durent leur origine, Syracuse, qui fait l'ornement de la Sicile, Corcyre, qui fut pendant quelque temps la souveraine des mers³, Ambracie en Épire, dont j'ai déjà parlé (a), et plusieurs autres villes plus ou moins florissantes.

Sicyone n'est qu'à une petite distance de Corinthe. Nous traversâmes plusieurs rivières pour nous y rendre. Ce canton, qui produit en abondance du blé, du vin et de l'huile⁴, est un des plus beaux et des plus riches de la Grèce⁵.

Comme les lois de Sicyone défendent avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville⁶, nous

¹ Plat. de leg. l. 5, t. 2, p. 740.

² Id. ibid.

³ Thucyd. lib. 1, cap. 25; lib. 6, cap. 3.

(a) Voyez le Chapitre XXXVI de cet ouvrage.

⁴ Whel. a journ. book 6, p. 443.

⁵ Athen. lib. 5, c. 19, p. 219. Liv. lib. 27, cap. 31. Schol Aristoph. in av. v. 969.

⁶ Plut. in Arat. t. 1, p. 1051.

en
rines, à di
beaux dont
ces lieux. L
colonnes qu
terrain dans l
le mort: on l
monies accot
l'appellent d
adieu¹.

Nous trou
paradis d'uz
quils celebret
espece de cellu
sieurs statues a
rues, et qu'on c
Celle de ce dieu
suivirent de pres
éclairaient cette
bonnes sur des
leurs².

Les Sicyoniens
à une époque q
les traditions de
qui nous étions
liste de pièces q
mille ans, et dont
temps de la guerre

¹ Paus. lib. 2, cap. 1
² Id. ibid. p. 127.

³ Castor. ap. Euseb. lib. 10, p. 11: ap. Strabell. lib. 10, p. 11.



vîmes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux. Un petit mur d'enceinte, surmonté de colonnes qui soutiennent un toit, circonscrit un terrain dans lequel on creuse la fosse ; on y dépose le mort ; on le couvre de terre ; et, après les cérémonies accoutumées, ceux qui l'ont accompagné l'appellent de son nom, et lui disent le dernier adieu ¹.

Nous trouvâmes les habitants occupés des préparatifs d'une fête qui revient tous les ans, et qu'ils célébrèrent la nuit suivante. On tira d'une espèce de cellule où on les tient en réserve, plusieurs statues anciennes qu'on promena dans les rues, et qu'on déposa dans le temple de Bacchus. Celle de ce dieu ouvrait la marche ; les autres la suivirent de près : un grand nombre de flambeaux éclairaient cette cérémonie, et l'on chantait des hymnes sur des airs qui ne sont pas connus ailleurs ².

Les Sicyoniens placent la fondation de leur ville à une époque qui ne peut guère se concilier avec les traditions des autres peuples. Aristrate, chez qui nous étions logés, nous montrait une longue liste de princes qui occupèrent le trône pendant mille ans, et dont le dernier vivait à-peu-près au temps de la guerre de Troie ³. Nous le priâmes de

¹ Pausan. lib. 2, cap. 7, p. 126.

² Id. ibid. p. 127.

³ Castor, ap. Euseb. chronic. l.

1, p. 11 ; ap. Syncell. p. 97. Pau-

san. ibid. cap. 5, pag. 123. Petav.

de doct. temp. lib. 9, c. 16. Marsh.

chron. can. p. 16 et 336.



ne pas nous élever à cette hauteur de temps, et de ne s'éloigner que de trois ou quatre siècles. Ce fut alors, répondit-il, que parut une suite de souverains connus sous le nom de tyrans, parce qu'ils jouissaient d'une autorité absolue : ils n'eurent d'autre secret, pour la conserver pendant un siècle entier, que de la contenir dans de justes bornes en respectant les lois¹. Orthagoras fut le premier, et Clisthène le dernier. Les dieux, qui appliquent quelquefois des remèdes violents à des maux extrêmes, firent naître ces deux princes pour nous ôter une liberté plus funeste que l'esclavage. Orthagoras, par sa modération et sa prudence, réprima la fureur des factions² : Clisthène se fit adorer par ses vertus, et redouter par son courage³.

Lorsque la diète des amphictyons résolut d'armer les nations de la Grèce contre les habitants de Cirrha (α), coupables d'impiété envers le temple de Delphes, elle choisit pour un des chefs de l'armée Clisthène, qui fut assez grand pour déférer souvent aux avis de Solon, présent à cette expédition⁴. La guerre fut bientôt terminée, et Clisthène employa la portion qui lui revenait du butin, à construire un superbe portique dans la capitale de ses états⁵.

La réputation de sa sagesse s'accrut dans une

¹ Aristot. de rep. lib. 5, c. 12, p. 411.

² Plut. de serâ num. t. 2, pag. 553.

³ Aristot. ibid.

(α) Vers l'an 596 avant J. C.

⁴ Pausan. l. 10, cap. 37, p. 894.

Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 5.

⁵ Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 133.

CE

circonstance
Olympie le
chevaux. L
héraut. s'
spectateurs.
aspirer à l'h
n'avaient qu
de sixante
de ce term
claré¹.

On vit bien
la Grèce et de
croyaient avoir
l'éclat de cette
dyride, le plus
Sybarites. Il ar
tenait, traînant
pêcheurs, oisèle
voyant un par
sentait ses entr
dormir si, par
était jonche. 1
sard². Sa molle
son faste. et sa
soir de son arriv
mettre à table. in
le droit de se pl

¹ Herodot. lib. 6, cap. 46.

² Diod. in excerpt. Valer. Adon. lib. 6, cap. 21, pag.



circonstance particulière. Il venait de remporter à Olympie le prix de la course des chars à quatre chevaux. Dès que son nom eut été proclamé, un héraut, s'avancant vers la multitude immense des spectateurs, annonça que tous ceux qui pouvaient aspirer à l'hymen d'Agariste, fille de Clisthène, n'avaient qu'à se rendre à Sicyone dans l'espace de soixante jours, et qu'un an après l'expiration de ce terme, l'époux de la princesse serait déclaré¹.

On vit bientôt accourir des diverses parties de la Grèce et de l'Italie, des prétendants qui tous croyaient avoir des titres suffisants pour soutenir l'éclat de cette alliance. De ce nombre était Smindyride, le plus riche et le plus voluptueux des Sybarites. Il arriva sur une galère qui lui appartenait, traînant à sa suite mille de ses esclaves, pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers². C'est lui qui, voyant un paysan soulever sa bêche avec effort, sentait ses entrailles se déchirer; et qui ne pouvait dormir si, parmi les feuilles de rose dont son lit était jonché, une seule venait à se plier par hasard³. Sa mollesse ne pouvait être égalée que par son faste, et son faste que par son insolence. Le soir de son arrivée, quand il fut question de se mettre à table, il prétendit que personne n'avait le droit de se placer auprès de lui, excepté là

¹ Herodot. lib. 6, cap. 126, p. 496.

lib. 12, cap. 11, p. 541.

² Diod. in excerpt. Vales. p. 230. Athen. lib. 6, cap. 21, pag. 273;

³ Senec. de irâ, lib. 2, cap. 25. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 24.



princesse, quand elle serait devenue son épouse ¹.

Parmi ses rivaux, on comptait Laocède, de l'ancienne maison d'Argos; Laphanès d'Arcadie, descendant d'Euphorion qui, à ce qu'on prétend, avait donné l'hospitalité aux dioscures Castor et Pollux; Mégacès, de la maison des Alcméonides, la plus puissante d'Athènes; Hippoclède, né dans la même ville, distingué par son esprit, ses richesses et sa beauté ². Les huit autres méritaient, par différentes qualités, de lutter contre de pareils adversaires.

La cour de Sicyone n'était plus occupée que de fêtes et de plaisirs; la lice était sans cesse ouverte aux concurrents: on s'y disputait le prix de la course et des autres exercices. Clithène, qui avait déjà pris des informations sur leurs familles, assistait à leurs combats; il étudiait avec soin leur caractère, tantôt dans des conversations générales, tantôt dans des entretiens particuliers. Un secret penchant l'avait d'abord entraîné vers l'un ou l'autre des deux Athéniens; mais les agréments d'Hippoclède avaient fini par le séduire ³.

Le jour qui devait manifester son choix, commença par un sacrifice de cent bœufs, suivi d'un repas où tous les Sicyoniens furent invités avec les concurrents. On sortit de table; on continua de boire; on disputa sur la musique et sur d'autres objets. Hippoclède, qui conservait partout sa supériorité, prolongeait la conversation: tout-à-

¹ Diod. in excerpt. Vales. pag. 230.

² Herodot. lib. 6, cap. 127.

³ Id. ibid. cap. 128.

CH
coup il or
certain air
avec une s
digné: un
sauté desu
démone, en
de tant d'in
fort: pour s
en bas, et s
gestes avec
« t-il, vous
« mariage. —
« uien. Hippo
mot, qui a pa
imposé silence
pria de vouloi
d'argent. et de
cles, fils d'Alcm
cendait. par sa
Anistrate ajo
réciproque des
die éternelle c
cessé de déchir
un citoyen non
de réunir toute
conserva pendant
et fut assassiné
Thèbes, dont il

¹ Plut. de malign. Her.
p. 167. Lucian. apol. p. 1.
eccl. t. 1, pag. 224; Id
t. 3, pag. 36.



coup¹ il ordonne au joueur de flûte de jouer un certain air, et se met à danser une danse lascive avec une satisfaction dont Clithène paraissait indigné : un moment après il fait apporter une table, saute dessus, exécute d'abord les danses de Lacédémone, ensuite celles d'Athènes. Clithène, blessé de tant d'indécence et de légèreté, faisait des efforts pour se contenir ; mais quand il le vit la tête en bas, et s'appuyant sur ses mains, figurer divers gestes avec ses pieds : « Fils de Tisandre, lui cria-t-il, vous venez de danser la rupture de votre mariage. — Ma foi, seigneur ; répondit l'Athénien, Hippoclède ne s'en soucie guère. » A ce mot, qui a passé en proverbe², Clithène, ayant imposé silence, remercia tous les concurrents, les pria de vouloir bien accepter chacun un talent d'argent, et déclara qu'il donnait sa fille à Mégacles, fils d'Alcméon. C'est de ce mariage que descendait, par sa mère, le célèbre Périclès³.

Aristrate ajouta que depuis Clithène la haine réciproque des riches et des pauvres, cette maladie éternelle des républiques de la Grèce, n'aurait cessé de déchirer sa patrie ; et qu'en dernier lieu un citoyen nommé Euphron, ayant eu l'adresse de réunir toute l'autorité entre ses mains³, la conserva pendant quelque temps, la perdit ensuite, et fut assassiné en présence des magistrats de Thèbes, dont il était allé implorer la protection.

¹ Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 867. Lucian. apol. pro merced. cond. t. 1, pag. 724 ; Id. in Herc. t. 3, pag. 86.

² Herodot. lib. 6, cap. 131.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 623. Diod. lib. 15, p. 582.



Les Thébains n'osèrent punir les meurtriers d'un homme accusé de tyrannie; mais le peuple de Sicyone, qu'il avait toujours favorisé, lui éleva un tombeau au milieu de la place publique, et l'honore encore comme un excellent citoyen, et l'un de ses protecteurs ¹. Je le condamne, dit Aristrate, parce qu'il eut souvent recours à la perfidie, et qu'il ne ménagea pas assez le parti des riches; mais enfin la république a besoin d'un chef. Ces dernières paroles nous dévoilèrent ses intentions; et nous apprîmes, quelques années après, qu'il s'était emparé du pouvoir suprême ².

Nous visitâmes la ville, le port et la citadelle ³. Sicyone figurera, dans l'histoire des nations, par les soins qu'elle a pris de cultiver les arts. Je voudrais pouvoir fixer, d'une manière précise, jusqu'à quel point elle a contribué à la naissance de la peinture, au développement de la sculpture; mais, je l'ai déjà insinué, les arts marchent pendant des siècles entiers dans des routes obscures; une grande découverte n'est que la combinaison d'une foule de petites découvertes qui l'ont précédée; et, comme il est impossible d'en suivre les traces, il suffit d'observer celles qui sont plus sensibles, et de se borner à quelques résultats.

Le dessin dut son origine au hasard, la sculpture à la religion, la peinture aux progrès des autres arts.

¹ Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 832.

² Plut. in Arat. t. 1, p. 1032.

Plin. 1. 35, cap. 10, t. 2, p. 700.

³ Xenoph. ibid. p. 629.

Des les
de suivre
un mur.

corps éca
mière: on
forme des c

Des les
rammer la
yeux le sy
posa d'abo
tronc d'arbr
dir l'extremite

on r creusa
les mains. Tel
Égyptiens, loi
qui se content
leurs modeles.

trouve si fréqu
n'offrent qu'un
mode ³ surmo
sentant des m
pieds qui ne
statues de Mer

un reste de cet
Les Égyptiens
sculpture, il y a
ture en même te

¹ Pausan. lib. 7, cap. 21
id. lib. 9, cap. 27. pag.

² Herodot. lib. 2, cap.

³ Pausan. lib. 2, cap. 9.



Dès les plus anciens temps, quelqu'un s'avisait de suivre et de circonscrire sur le terrain, ou sur un mur, le contour de l'ombre que projetait un corps éclairé par le soleil ou par toute autre lumière; on apprit en conséquence à indiquer la forme des objets par de simples linéaments.

Dès les plus anciens temps encore, on voulut ranimer la ferveur du peuple, en mettant sous ses yeux le symbole ou l'image de son culte. On exposa d'abord à sa vénération une pierre¹, ou un tronc d'arbre; bientôt on prit le parti d'en arrondir l'extrémité supérieure en forme de tête; enfin on y creusa des lignes pour figurer les pieds et les mains. Tel était l'état de la sculpture parmi les Égyptiens, lorsqu'ils la transmirent aux Grecs², qui se contentèrent pendant long-temps d'imiter leurs modèles. De là ces espèces de statues qu'on trouve si fréquemment dans le Péloponèse, et qui n'offrent qu'une gaine, une colonne, une pyramide³ surmontée d'une tête, et quelquefois représentant des mains qui ne sont qu'indiquées, et des pieds qui ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les statues de Mercure, qu'on appelle Hermès, sont un reste de cet ancien usage.

Les Égyptiens se glorifient d'avoir découvert la sculpture, il y a plus de dix mille ans⁴; la peinture en même temps, ou au moins six mille ans

¹ Pausan. lib. 7, cap. 22, p. 579; id. lib. 9, cap. 27, pag. 761.

lib. 3, cap. 19, p. 257; lib. 7, cap. 22, p. 579.

² Herodot. lib. 2, cap. 4.

⁴ Plat. de leg. lib. 2, t. 2, pag.

³ Pausan. lib. 2, cap. 9, p. 132;

656.



avant qu'elle fût connue des Grecs¹. Ceux-ci, très-éloignés de s'attribuer l'origine du premier de ces arts, croient avoir des titres légitimes sur celle du second². Pour concilier ces diverses prétentions, il faut distinguer deux sortes de peinture; celle qui se contentait de rehausser un dessin par des couleurs employées entières et sans ruption; et celle qui, après de longs efforts, est parvenue à rendre fidèlement la nature.

Les Égyptiens ont découvert la première. On voit en effet, dans la Thébaïde, des couleurs très-vives et très-anciennement appliquées sur le pourtour des grottes qui servaient peut-être de tombeaux, sur les plafonds des temples, sur des hiéroglyphes, et sur des figures d'hommes et d'animaux³. Ces couleurs, quelquefois enrichies de feuilles d'or attachées par un mordant, prouvent clairement qu'en Égypte l'art de peindre ne fut, pour ainsi dire, que l'art d'enluminer.

Il paraît qu'à l'époque de la guerre de Troie, les Grecs n'étaient guère plus avancés⁴; mais, vers la première olympiade⁵ (a), les artistes de Sicyone et de Corinthe, qui avaient déjà montré plus d'intelligence⁶, se signalèrent par des essais dont on

¹ Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.

² Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 382.

³ Voyage de Grang. p. 35, 47, 73. Sicard, miss. du lev. t. 2, pag. 221; t. 7, pag. 37 et 163. Lucas, voyage de la haute Égypte, t. 3, p. 39 et 69. Norden, voyage d'Égypte, p. 137, 170, etc. Goguet,

origine des lois, t. 2, p. 164. Caylus, rec. d'antiq. t. 5, p. 25.

⁴ Homer. iliad. lib. 2, v. 637.

⁵ Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. t. 25, p. 267.

(a) Vers l'an 776 avant J. C.

⁶ Plin. lib. 35, cap. 3, t. 2, p. 681.

a conservé
nouveau
détachait
phante de
Il se serv
que les G
couleurs de
la carnatio
Vers le
peinture e
enfance, et
point de gran
aujourd'hui. F
Eupomp
peinture; avat
Athènes et d
les artistes cé
Pamphile qui la
cette ville. Ses t
un grand nom
alent avant q
son côté à leur
fondées sur une
le succès de ses
es lettres et les
lui-même très-ve
Ce fut d'après.

(a) Voyez la note II a
Solzre.

¹ Ibid. lib. 4, p. 276. I
nat. t. 6, p. 316. Suid. in J



a conservé le souvenir, et qui étonnèrent par leur nouveauté. Pendant que Dédale (a) de Sicyone détachait les pieds et les mains des statues¹, Cléophrante de Corinthe coloriait les traits du visage. Il se servit de brique cuite et broyée² : preuve que les Grecs ne connaissaient alors aucune des couleurs dont on se sert aujourd'hui pour exprimer la carnation.

Vers le temps de la bataille de Marathon, la peinture et la sculpture sortirent de leur longue enfance, et des progrès rapides les ont amenées au point de grandeur et de beauté où nous les voyons aujourd'hui. Presque de nos jours, Sicyone a produit Eupompe, chef d'une troisième école de peinture; avant lui, on ne connaissait que celles d'Athènes et d'Ionie. De la sienne sont déjà sortis les artistes célèbres, Pausias, entre autres, et Pamphile qui la dirigeait pendant notre séjour en cette ville. Ses talents et sa réputation lui attiraient un grand nombre d'élèves, qui lui payaient un talent avant que d'être reçus (b); il s'engageait de son côté à leur donner pendant dix ans des leçons fondées sur une excellente théorie, et justifiées par le succès de ses ouvrages. Il les exhortait à cultiver les lettres et les sciences, dans lesquelles il était lui-même très-versé³.

Ce fut d'après son conseil que les magistrats de

(a) Voyez la note II à la fin du volume.

² Plin. *ibid.* p. 682.

(b) Cinq mille quatre cents livres.

¹ Diod. lib. 4, p. 276. Themist. rat. 26, p. 316. Suid. in *Δαιδάριον*.

³ Plin. lib. 35, cap. 18, t. 2, p. 694.



Sicyone ordonnèrent que l'étude du dessin entre-rait désormais dans l'éducation des citoyens, et que les beaux-arts ne seraient plus livrés à des mains serviles : les autres villes de la Grèce, frappées de cet exemple, commencent à s'y conformer¹.

Nous connûmes deux de ses élèves qui se sont fait depuis un grand nom, Mélanthe et Apelle². Il concevait de grandes espérances du premier, de plus grandes encore du second, qui se félicitait d'avoir un tel maître : Pamphile se félicita bientôt d'avoir formé un tel disciple.

Nous fîmes quelques courses aux environs de Sicyone. Au bourg de Titane, situé sur une montagne, nous vîmes, dans un bois de cyprès, un temple d'Esculape, dont la statue, couverte d'une tunique de laine blanche et d'un manteau, ne laisse apercevoir que le visage, les mains et le bout des pieds. Tout auprès est celle d'Hygie, déesse de la santé, également enveloppée d'une robe, et de tresses de cheveux dont les femmes se dépouillent pour les consacrer à cette divinité³. L'usage de revêtir les statues d'habits, quelquefois très-riches, est assez commun dans la Grèce, et fait regretter souvent que ces ornements dérobent aux yeux les beautés de l'art.

Nous nous arrêtâmes à la ville de Phlionte⁴, dont les habitants ont acquis de nos jours une illustration que les richesses et les conquêtes ne

¹ Plin. l. 35, c. 18, t. 2, p. 694.

² Plut. in Arat. t. 1, p. 1032.

³ Pausan. lib. 2, c. 11, p. 136.

⁴ Id. ibid. cap. 12, p. 138.

seraient
pendant
splende
ses escl
contre ell
et. de rel
bains et d
et de la f
à renonc
rage a été
serments,
pauvres de
Après av
nous entrâ
promontoir
phallénie. C
midi par l'Ar
de Crissa. Ses
de rochers qu
térieur du p
qu'avec pér
vignobles et
L'Achaie
qui sont aujo
furent chassés
niers se trou
dants d'Hercule
démone :

¹ Xenoph. Hist. græc.
504.

² Plut. in Arat. t. 1.



sauraient donner. Ils s'étaient unis avec Sparte, pendant qu'elle était au plus haut point de sa splendeur : lorsque, après la bataille de Leuctres, ses esclaves et la plupart de ses alliés se soulevèrent contre elle, les Phlioniens volèrent à son secours ; et, de retour chez eux, ni la puissance des Thébains et des Argiens, ni les horreurs de la guerre et de la famine, ne purent jamais les contraindre à renoncer à son alliance ¹. Cet exemple de courage a été donné dans un siècle où l'on se joue des serments, et par une petite ville, l'une des plus pauvres de la Grèce.

Après avoir passé quelques jours à Sicyone, nous entrâmes dans l'Achaïe, qui s'étend jusqu'au promontoire Araxe, situé en face de l'île de Céphallénie. C'est une lisière de terre resserrée au midi par l'Arcadie et l'Élide, au nord, par la mer de Crissa. Ses rivages sont presque par-tout hérissés de rochers qui les rendent inabordables : dans l'intérieur du pays, le sol est maigre et ne produit qu'avec peine ² ; cependant on y trouve de bons vignobles en quelques endroits ³.

L'Achaïe fut occupée autrefois par ces Ioniens qui sont aujourd'hui sur la côte de l'Asie. Ils en furent chassés par les Achéens, lorsque ces derniers se trouvèrent obligés de céder aux descendants d'Hercule les royaumes d'Argos et de Lacédémone ⁴.

¹ Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 624.

³ Pausan. l. 7, cap. 26, p. 593.

² Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.

⁴ Herodot. lib. 1, cap. 145. Pausan. ibid. cap. 1, p. 522.



Établis dans leurs nouvelles demeures, les Achéens ne se mêlèrent point des affaires de Grèce, pas même lorsque Xerxès la menaçait d'un long esclavage¹. La guerre du Péloponèse les tira d'un repos qui faisait leur bonheur; ils s'unirent tantôt avec les Lacédémoniens², tantôt avec les Athéniens, pour lesquels ils eurent plus de penchant³. Ce fut alors qu'Alcibiade, voulant persuader à ceux de Patræ de prolonger les murs de la ville jusqu'au port, afin que les flottes d'Athènes pussent les secourir, un des assistants s'écria au milieu de l'assemblée: « Si vous suivez ce conseil, les Athéniens finiront par vous avaler. Cela peut-être, répondit Alcibiade, mais avec cette différence que les Athéniens commenceront par les pieds, et les Lacédémoniens par la tête⁴. » Les Achéens ont depuis contracté d'autres alliances: quelques années après notre voyage, ils envoyèrent deux mille hommes aux Phocéens⁵, et leurs troupes se distinguèrent à la bataille de Chéronée⁶.

Pellène, ville aussi petite que toutes celles de l'Achaïe⁷, est bâtie sur les flancs d'une colline dont la forme est si irrégulière, que les deux quartiers de la ville, placés sur les côtés opposés de la colline, n'ont presque point de communication entre eux⁸. Son port est à la distance de

¹ Pausan. lib. 7, cap. 6, p. 536.

² Thucyd. lib. 2, cap. 9.

³ Id. lib. 1, cap. 111. Pausan. ibid. p. 537.

⁴ Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.

⁵ Diod. lib. 16, p. 436.

⁶ Pausan. lib. 7, cap. 6, p. 537.

⁷ Plut. in Arat. t. 1, p. 1031.

⁸ Pausan. ibid. cap. 26, p. 594.

ci
soixante sta
autrefois le
sur des bancs
toutes les ar
disposées.

En sortant
de Bacchus,
la nuit, la fête
grande quar
vin à la mu
Diane conserv
qu'aux maîtres
un temple de M
d'un si beau trav

Nous nous ret
d'environ douze
parcourus les
trefois les habita
ces suffisantes à
les attaquer. s'a
nombre de che
à leurs cornes,
nuit l'ennemi
liées d'Égire, et
Plus loin, nous
d'un oracle qui ei
nifester l'avenir.
s'élève un tas de

(*) Environ deux lieues
quant.

Pausan. lib. 7, cap. 11.



s demeures, le
 les affaires de
 la menaçait d'
 l'oponèse les tir
 ur; ils s'unirent
 tantôt avec le
 it plus de per
 voulant persua
 r les murs de l
 'ottes d'Athènes
 nts s'écria a
 ez ce conseil
 er. Cela pen
 e cette diffé
 eront par le
 t tété⁴. » Le
 es alliances
 ils envoyè
⁵, et leurs
 e de Ché-
 tes celles de
 une colline
 les deux
 tés opposés
 communi-
 tistance de
 36.
 ap. 6, p. 532.
 1, p. 1031.
 26, p. 594.

soixante stades (a). La crainte des pirates obligeait autrefois les habitants d'un canton de se réunir sur des hauteurs plus ou moins éloignées de la mer : toutes les anciennes villes de la Grèce sont ainsi disposées.

En sortant de Pellène, nous vîmes un temple de Bacchus, où l'on célèbre tous les ans, pendant la nuit, la fête des Lampes; on en allume une très-grande quantité, et l'on distribue en abondance du vin à la multitude¹. En face est le bois sacré de Diane conservatrice, où il n'est permis d'entrer qu'aux ministres sacrés. Nous vîmes ensuite, dans un temple de Minerve, sa statue en or et en ivoire, d'un si beau travail, qu'on la disait de Phidias².

Nous nous rendîmes à Égîre, distante de la mer d'environ douze stades (b). Pendant que nous en parcourions les monuments, on nous dit qu'autrefois les habitants, ne pouvant opposer des forces suffisantes à ceux de Sicyone qui étaient venus les attaquer, s'avisèrent de rassembler un grand nombre de chèvres, de lier des torches allumées à leurs cornes, et de les faire avancer pendant la nuit : l'ennemi crut que c'étaient des troupes alliées d'Égîre, et prit le parti de se retirer³.

Plus loin, nous entrâmes dans une grotte, séjour d'un oracle qui emploie la voie du sort pour manifester l'avenir. Auprès d'une statue d'Hercule s'élève un tas de dés, dont chaque face a une

(a) Environ deux lieues et un quart.

¹ Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.

² Id. ibid. p. 594.

(b) Mille cent trente-quatre toises.

³ Pausan. ibid. cap. 26, p. 591.



marque particulière; on en prend quatre au hasard, et on les fait rouler sur une table, où les mêmes marques sont figurées avec leur interprétation ¹. Cet oracle est aussi sûr et aussi fréquent que les autres.

Plus loin encore, nous visitâmes les ruines d'Hélice, autrefois éloignée de la mer de deux stades ² (a), détruite de nos jours par un tremblement de terre. Ces terribles catastrophes se font sentir sur-tout dans les lieux voisins de la mer et sont assez souvent précédées de signes effrayants : on voit pendant plusieurs mois les eaux du ciel inonder la terre, ou se refuser à son attente; le soleil ternir l'éclat de ses rayons, ou rougir comme un brasier ardent; des vents impétueux ravager les campagnes; des sillons de flamme étinceler dans les airs, et d'autres phénomènes avant-coureurs d'un désastre épouvantable ⁴.

Après le malheur d'Hélice, on se rappela divers prodiges qui l'avaient annoncé. L'île de Délos fut ébranlée; une immense colonne de feu s'éleva jusqu'aux cieux ⁵. Quoi qu'il en soit, ce fut très-peu de temps avant la bataille de Leuctres ⁶ (b), en hiver, pendant la nuit ⁷, que le vent du nord soufflant d'un côté, et celui du midi de l'autre ⁸,

¹ Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 590.

² Heraclid. ap. Strab. lib. 8, p. 384.

(a) Mille cent trente-quatre toises.

³ Aristot. meteor. lib. 2, c. 8, t. 1, p. 567.

⁴ Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585.

⁵ Callisth. ap. Senec. quæst. nat.

lib. 6, cap. 26.

⁶ Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. lib. 8, p. 384.

(b) Vers la fin de l'an 373 avant J. C. ou au commencement de 372.

⁷ Heraclid. ap. Strab. ibid. Dionys. lib. 15, p. 363.

⁸ Aristot. ibid. p. 570.

alle.
se m
rent
sou
lim
jus
Ins
ma
net
tipe
van
leurs
Les
dans la
stades d
l'autre c
guere pi
raisons.
fut détr
à leur
Celle
ou no
gues de
un dév.

¹ De mar

t. 1, p. 608

Pausan. lib. 7

² Pausan. li

br. Plin. lib. 2

et.

³ Heraclid. ap.



ville, après des secousses violentes et rapides qui se multiplièrent jusqu'à la naissance du jour, fut renversée de fond en comble, et aussitôt ensevelie sous les flots de la mer qui venait de franchir ses limites¹. L'inondation fut si forte, qu'elle s'éleva jusqu'à la sommité d'un bois consacré à Neptune. Insensiblement les eaux se retirèrent en partie; mais elles couvrent encore les ruines d'Hélice, et n'en laissent entrevoir que quelques faibles vestiges². Tous les habitants périrent, et ce fut en vain que les jours suivants on entreprit de retirer leurs corps pour leur donner la sépulture³.

Les secousses, dit-on, ne se firent pas sentir dans la ville d'Égium⁴, qui n'était qu'à quarante stades d'Hélice⁵ (a); mais elles se propagèrent de l'autre côté; et dans la ville de Bura, qui n'était guère plus éloignée d'Hélice qu'Égium, murailles, maisons, temples, statues, hommes, animaux, tout fut détruit ou écrasé. Les citoyens absents bâtirent à leur retour la ville qui subsiste aujourd'hui⁶. Celle d'Hélice fut remplacée par un petit bourg, où nous prîmes un bateau pour voir de près quelques débris épars sur le rivage. Nos guides firent un détour, dans la crainte de se briser contre un

¹ De mundo, ap. Aristot. cap. 4, t. 1, p. 608. Diod. ibid. p. 364. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 587.

² Pausan. lib. 7, cap. 24, pag. 587. Plin. lib. 2, cap. 92, t. 1, p. 115.

³ Heracl. ap. Strab. l. 8, p. 385.

⁴ Senec. quæst. nat. l. 6, c. 25.

⁵ Pausan. ibid. p. 585.

(a) Une lieue et mille deux cent quatre-vingts toises, ou trois mille sept cent quatre-vingts toises.

⁶ Pausan. ibid. cap. 25, p. 590.



Neptune de bronze qui est à fleur d'eau, et qui se maintient encore sur sa base¹.

Après la destruction d'Hélice, Égium hérita de son territoire, et devint la principale cité de l'Achaïe. C'est dans cette ville que sont convoqués les états de la province²; ils s'assemblent au voisinage, dans un bois consacré à Jupiter, auprès du temple de ce dieu, et sur le rivage de la mer³.

L'Achaïe fut, dès les plus anciens temps, divisée en douze villes, qui renferment chacune sept à huit bourgs dans leur district⁴. Toutes ont le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire, qui se tient au commencement de leur année, vers le milieu du printemps⁵. On y fait les réglemens qu'exigent les circonstances; on y nomme les magistrats qui doivent les faire exécuter, et qui peuvent indiquer une assemblée extraordinaire, lorsqu'il survient une guerre ou qu'il faut délibérer sur une alliance⁶.

Le gouvernement va, pour ainsi dire, de soi-même. C'est une démocratie qui doit son origine et son maintien à des circonstances particulières: comme le pays est pauvre, sans commerce, et presque sans industrie, les citoyens y jouissent en paix de l'égalité et de la liberté que leur procure

¹ Eratosth. ap. Strab. lib. 8, p. 384.

² Polyb. lib. 5, p. 350. Liv. lib. 28, cap. 7; lib. 38, c. 30. Pausan. lib. 7, cap. 24, p. 585.

³ Strab. ibid. p. 385 et 387. Pausan. ibid. p. 584.

⁴ Herodot. lib. 1, cap. 145. Polyb. lib. 2, p. 128. Strab. ibid. p. 337 et 386.

⁵ Polyb. lib. 4, p. 305; lib. 5, p. 350. Strab. ibid. pag. 385.

⁶ Polyb. excerpt. legat. p. 855.

ne sa
parmi
pas l'
de lia
ploie
contr
villes
tures.
il reg
dans
lence
magis
trécis le
dssensio
ner, et qu
feleration
encore les
prant de
Leuctres.
qui vint
exigeait
Nous
enfants
frondes
exercice.
le plomb.
la courroie
point contr
En allant



une sage législation : comme il ne s'est point élevé parmi eux de génies inquiets¹, ils ne connaissent pas l'ambition des conquêtes : comme ils ont peu de liaisons avec les nations corrompues, ils n'emploient jamais le mensonge ni la fraude, même contre leurs ennemis² : enfin, comme toutes les villes ont les mêmes lois et les mêmes magistratures, elles forment un seul corps, un seul état, et il règne entre elles une harmonie qui se distribue dans les différentes classes des citoyens³. L'excellence de leur constitution et la probité de leurs magistrats sont tellement reconnues, qu'on vit autrefois les villes grecques de l'Italie, lassées de leurs dissensions, s'adresser à ce peuple pour les terminer, et quelques-unes d'entre elles former une confédération semblable à la sienne. Dernièrement encore les Lacédémoniens et les Thébains, s'appropriant de part et d'autre le succès de la bataille de Leuctres, le choisirent pour arbitre d'un différend qui intéressait leur honneur⁴, et dont la décision exigeait la plus grande impartialité.

Nous vîmes plus d'une fois, sur le rivage, des enfants lancer au loin des cailloux avec leurs frondes. Les Achéens s'adonnent volontiers à cet exercice, et s'y sont tellement perfectionnés, que le plomb, assujetti d'une manière particulière dans la courroie, part, vole, et frappe à l'instant le point contre lequel on le dirige⁵.

En allant à Patræ, nous traversâmes quantité

¹ Id. lib. 2, p. 125.

² Id. lib. 13, p. 672.

³ Justin. lib. 34, cap. 1.

⁴ Polyb. lib. 2, p. 126. Strab. lib. 8, p. 384.

⁵ Liv. lib. 38, cap. 29.



de villes et de bourgs; car l'Achaïe est fort peuplée¹. A Pharæ, nous vîmes dans la place publique trente pierres carrées, qu'on honore comme autant de divinités dont j'ai oublié les noms². Près de ces pierres est un Mercure terminé en gaine et affublé d'une longue barbe, en face d'une statue de Vesta, entourée d'un cordon de lampes de bronze. On nous avertit que le Mercure rendait des oracles, et qu'il suffisait de lui dire quelques mots à l'oreille pour avoir sa réponse. Dans ce moment, un paysan vint le consulter: il lui fallut offrir de l'encens à la déesse, verser de l'huile dans les lampes et les allumer, déposer sur l'autel une petite pièce de monnaie, s'approcher du Mercure l'interroger tout bas, sortir de la place en se bouchant les oreilles, et recueillir ensuite les premières paroles qu'il entendrait, et qui devaient éclaircir ses doutes³. Le peuple le suivit, et nous rentrâmes chez nous.

Avant que d'arriver à Patræ, nous mîmes pied à terre dans un bois charmant, où plusieurs jeunes gens s'exerçaient à la course⁴. Dans une des allées, nous rencontrâmes un enfant de douze ou treize ans, vêtu d'une jolie robe, et couronné d'épis de blé. Nous l'interrogeâmes; il nous dit: C'est aujourd'hui la fête de Bacchus Ésymnète; c'est son nom (a); tous les enfants de la ville se rendent sur les bords du Milichus. Là nous nous

¹ Strab. lib. 8, p. 386.

² Pausan. lib. 7, cap. 22, pag. 579.

³ Id. *ibid.*

⁴ Id. *ibid.* cap. 21, p. 577.

(a) Le nom d'Ésymnète, dans plus anciens temps, signifiait R... (Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, 2, p. 356.)



ARSIS.
 chaie est fort peu-
 ns la place publi-
 n honore comme
 é les noms: Pres-
 rminé en gaine
 lace d'une statue
 n de lampes de
 Mercure rendai
 lui dire quelque
 éponse. Dans ce
 lter: il lui fallu
 de l'huile dan
 sur l'autel un
 er du Mercure
 place en se bor
 te les prem.ere
 vaient éclairci
 nous rentrame

 us mêmes pie
 plusieurs jeune
 ns une des al
 t de douze
 et couronna
 ; il nous dit
 us Esmnète
 de la ville
 La nous nou

 Esmnète, dans
 ns. signifiait R.
 eb. 3, cap. 12.



Jourdain del.

P. Le Roy sc.

Bacchus Esmnète.



ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
Μητροπολίτη
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΔΑ.

metrons
de Diane
cette co
nous èti
drons u
Bacchus
cette cor
nos têtes
Diane. -
ne savez
de la be
vais vous ?
Ils s'aim
jours, et qu
vraient enc
rents la perr
la leur refus
grandes diset
On consulta
fâchée de c
mariés dar
et que, p
les ans un,
plus grande
promit que
qu'un incon
de Bacchus :
temple, et le
tion et les cér
étranger ?



Prusa, lib. 7, cap

mettrons en procession, pour aller à ce temple de Diane que vous voyez là-bas; nous déposerons cette couronne aux pieds de la déesse; et après nous être lavés dans le ruisseau, nous en prendrons une de lierre, et nous irons au temple de Bacchus qui est par-delà. Je lui dis : Pourquoi cette couronne d'épis? — C'est ainsi qu'on parait nos têtes, quand on nous immolait sur l'autel de Diane. — Comment! on vous immolait? — Vous ne savez donc pas l'histoire du beau Mélanippe et de la belle Cométho, prêtresse de la déesse? Je vais vous la raconter :

Ils s'aimaient tant, qu'ils se cherchaient toujours, et quand ils n'étaient plus ensemble, ils se voyaient encore. Ils demandèrent enfin à leurs parents la permission de se marier, et ces méchants la leur refusèrent. Peu de temps après il arriva de grandes disettes, de grandes maladies dans le pays. On consulta l'oracle; il répondit que Diane était fâchée de ce que Mélanippe et Cométho s'étaient mariés dans son temple même, la nuit de sa fête, et que, pour l'apaiser, il fallait lui sacrifier tous les ans un jeune garçon et une jeune fille de la plus grande beauté. Dans la suite, l'oracle nous promit que cette barbare coutume cesserait, lorsqu'un inconnu apporterait ici une certaine statue de Bacchus : il vint; on plaça la statue dans ce temple, et le sacrifice fut remplacé par la procession et les cérémonies dont je vous ai parlé. Adieu, étranger ¹.

¹ Pausan. lib. 7, cap. 19, p. 571.



Ce récit, qui nous fut confirmé par des personnes éclairées, nous étonna d'autant moins, que pendant long-temps on ne connut pas de meilleure voie pour détourner la colère céleste, que de répandre sur les autels le sang des hommes, et sur-tout celui d'une jeune fille. Les conséquences qui réglaient ce choix étaient justes, mais elles découlaient de ce principe abominable, que les dieux sont plus touchés du prix des offrandes, que de l'intention de ceux qui les présentent. Cette fatale erreur une fois admise, on dut successivement leur offrir les plus belles productions de la terre et les plus superbes victimes; et, comme le sang des hommes est plus précieux que celui des animaux, on fit couler celui d'une fille qui réunissait la jeunesse, la beauté, la naissance, enfin tous les avantages que les hommes estiment le plus.

Après avoir examiné les monuments de Patræ et d'une autre ville nommée Dymé, nous passâmes le Larissus, et nous entrâmes dans l'Élide.



CHAPITRE XXXVIII.

Voyage de l'Élide. — Les Jeux olympiques.

L'ÉLIDE est un petit pays dont les côtes sont baignées par la mer Ionienne, et qui se divise en trois vallées. Dans la plus septentrionale, est la ville d'Élis, située sur le Pénée, fleuve de même nom, mais moins considérable que celui de Thessalie : la vallée du milieu est célèbre par le temple de Jupiter, placé auprès du fleuve Alphée : la dernière s'appelle Triphylie.

Les habitants de cette contrée jouirent pendant long-temps d'une tranquillité profonde. Toutes les nations de la Grèce étaient convenues de les regarder comme consacrés à Jupiter, et les respectaient au point, que les troupes étrangères déposaient leurs armes en entrant dans ce pays, et ne les reprenaient qu'à leur sortie¹. Ils jouissent rarement aujourd'hui de cette prérogative ; cependant, malgré les guerres passagères auxquelles ils se sont trouvés exposés dans ces derniers temps, malgré les divisions qui fermentent encore dans certaines villes, l'Élide est de tous les cantons du Péloponèse le plus abondant et le mieux peuplé². Ses campagnes, presque toutes fertiles³, sont cou-

¹ Strab. lib. 8, p. 358.

² Polyb. lib. 4, p. 336.

³ Strab. ibid. p. 344. Pausan. lib. 5, cap. 4, p. 381.



vertes d'esclaves laborieux; l'agriculture y fleurit parce que le gouvernement a pour les laboureurs les égards que méritent ces citoyens utiles : on a chez eux des tribunaux qui jugent leurs causes en dernier ressort, et ne sont pas obligés d'interrompre leurs travaux pour venir dans les villes mendier un jugement inique, ou trop long-temps différé. Plusieurs familles riches coulent paisiblement leurs jours à la campagne; et j'en ai vu aux environs d'Élis, où personne, depuis deux ou trois générations, n'avait mis le pied dans la capitale ¹.

Après que le gouvernement monarchique eût été détruit, les villes s'associèrent par une ligue fédérative; mais celle d'Élis, plus puissante que les autres, les a insensiblement assujetties ², et leur laisse plus aujourd'hui que les apparences de la liberté. Elles forment ensemble huit tribus dirigées par un corps de quatre-vingt-dix sénateurs dont les places sont à vie, et qui, dans les cas de vacance, se donnent par leur crédit les associés qu'ils désirent : il arrive de là que l'autorité ne réside que dans un très-petit nombre de personnes, et que l'oligarchie s'est introduite dans l'oligarchie ce qui est un des vices destructeurs de ce gouvernement ⁴. Aussi a-t-on fait dans ces derniers temps des efforts pour établir la démocratie ⁵.

¹ Polyb. lib. 4, p. 336.

² Herodot. lib. 4, cap. 148. Thucyd. lib. 5, cap. 31.

³ Pausan. lib. 5, cap. 4, p. 397.

⁴ Aristot. de rep. lib. 5, cap. 2, p. 394.

⁵ Xenoph. histor. græc. lib. 1, p. 635.

La
mée,
et sur-
sieurs
on ha
des te
villes t
En a
qui se
partie
lide s'èl
quens e
la tête ce
que l'on a
surt la victi
oltrandes?
J'ai vu se
bats, tant l
et les filles
éloignées. l
bles; ass
Grecs déc
bares à la
La ville e
édifices sera
quelques-un
ces derniers

Strab. lib. 3, p.
10.

Aten. lib. 13, c.
1.

Herod. ap. eumel. lib.
4.



La ville d'Élis est assez récente : elle s'est formée, à l'exemple de plusieurs villes de la Grèce, et sur-tout du Péloponèse, par la réunion de plusieurs hameaux¹; car dans les siècles d'ignorance on habitait des bourgs ouverts et accessibles : dans des temps plus éclairés, on s'enferma dans des villes fortifiées.

En arrivant, nous rencontrâmes une procession qui se rendait au temple de Minerve. Elle faisait partie d'une cérémonie où les jeunes gens de l'Élide s'étaient disputé le prix de la beauté. Les vainqueurs étaient menés en triomphe; le premier, la tête ceinte de bandelettes, portait les armes que l'on consacrait à la déesse; le second conduisait la victime; un troisième était chargé des autres offrandes².

J'ai vu souvent dans la Grèce de pareils combats, tant pour les garçons que pour les femmes et les filles. J'ai vu de même, chez des peuples éloignés, les femmes admises à des concours publics; avec cette différence pourtant, que les Grecs décernent le prix à la plus belle, et les barbares à la plus vertueuse³.

La ville est décorée⁴ par des temples, par des édifices somptueux, par quantité de statues dont quelques-unes sont de la main de Phidias. Parmi ces derniers monuments, nous en vîmes où l'ar-

¹ Strab. lib. 8, p. 336. Diod. lib. 11, p. 40.

² Athen. lib. 13, cap. 2, p. 565. Theophr. ap. eumd. ibid. p. 609.

³ Theophr. ap. Athen. lib. 13, cap. 2, p. 609 et 610.

⁴ Pausan. lib. 6, cap. 23, p. 511.



tiste n'avait pas montré moins d'esprit que d'habilité; tel est le groupe des Grâces dans le temple qui leur est consacré. Elles sont couvertes d'une draperie légère et brillante : la première tient un rameau de myrte en l'honneur de Vénus, la seconde une rose pour désigner le printemps, la troisième un osselet, symbole des jeux de l'enfance; et pour qu'il ne manque rien aux charmes de cette composition, la figure de l'Amour est sur le même piédestal que les Grâces ¹.

Rien ne donne plus d'éclat à cette province que les jeux olympiques, célébrés de quatre ans en quatre ans en l'honneur de Jupiter. Chaque ville de la Grèce a des fêtes qui en réunissent les habitants; quatre grandes solennités réunissent tous les peuples de la Grèce : ce sont les jeux pythiques ou de Delphes, les jeux isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée et ceux d'Olympie. J'ai parlé des premiers dans mon voyage de la Phocide; je vais m'occuper des derniers : je passerai les autres sous silence, parce qu'ils offrent tous à peu près les mêmes spectacles.

Les jeux olympiques, institués par Hercule, furent, après une longue interruption, rétablis par les conseils du célèbre Lycurgue, et par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Élide ². Cent huit ans après, on inscrivit pour la première fois sur le registre public des Éléens, le nom de celui qui avait remporté le prix à la course du stade ³.

¹ Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 514.

³ Fréret, défense de la chronologie.

² Aristot. ap. Plut. in Lycurg. t. 1, p. 162.

il s'ap
cette s
les dif
fixes
jeux
vâmes
Tou
cette s
le dé
troupe
crée.
mines
Les Éle
piques de
spectacle t
tible. tant
de combat
remplissai
a eux qu'il
les intrigu
et d'inter
à la Grec
d'avoir n
l'ordre per
de ces regl
députés du
a) Dans l'éte
avant J. C.
Eschin. de i
Paus. l. 5, c. 26, p
Diod. lib. 14, p
C'est quatre-ri



il s'appelait Corébus. Cet usage continua; et de là cette suite de vainqueurs dont les noms, indiquant les différentes olympiades, forment autant de points fixes pour la chronologie. On allait célébrer les jeux pour la cent sixième fois lorsque nous arrivâmes à Élis (a).

Tous les habitants de l'Élide se préparaient à cette solennité auguste. On avait déjà promulgué le décret qui suspend toutes les hostilités ¹. Des troupes qui entreraient alors dans cette terre sacrée ², seraient condamnées à une amende de deux mines (b) par soldat ³.

Les Éléens ont l'administration des jeux olympiques depuis quatre siècles; ils ont donné à ce spectacle toute la perfection dont il était susceptible, tantôt en introduisant de nouvelles espèces de combats, tantôt en supprimant ceux qui ne remplissaient point l'attente de l'assemblée ⁴. C'est à eux qu'il appartient d'écarter les manœuvres et les intrigues, d'établir l'équité dans les jugements, et d'interdire le concours aux nations étrangères à la Grèce ⁵, et même aux villes grecques accusées ⁶ d'avoir violé les réglemens faits pour maintenir l'ordre pendant les fêtes. Ils ont une si haute idée de ces réglemens, qu'ils envoyèrent autrefois des députés chez les Égyptiens, pour savoir des sages

(a) Dans l'été de l'année 356 avant J. C.

¹ Æschin. de fals. leg. p. 397.

Paus. l. 5, c. 20, p. 427.

² Diod. lib. 14, p. 248.

(b) Cent quatre-vingts livres.

³ Thucyd. lib. 5, cap. 49.

⁴ Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.

⁵ Herodot. lib. 5, cap. 22.

⁶ Thucyd. ibid. Pausan. ibid. cap. 21, p. 431.



de cette nation si en les rédigeant on n'avait rien oublié. Un article essentiel, répondirent ces derniers : Dès que les juges sont des Éléens, les Éléens devraient être exclus du concours ¹. Malgré cette réponse, ils y sont encore admis aujourd'hui, et plusieurs d'entre eux ont remporté des prix, sans que l'intégrité des juges ait été soupçonnée ². Il est vrai que, pour la mettre plus à couvert, on a permis aux athlètes d'appeler au sénat d'Olympie du décret qui les prive de la couronne ³.

A chaque olympiade, on tire au sort les juges ou présidents des jeux ⁴ : ils sont au nombre de huit, parce qu'on en prend un de chaque tribu ⁵. Ils s'assemblent à Élis avant la célébration des jeux, et pendant l'espace de dix mois ils s'instruisent en détail des fonctions qu'ils doivent remplir ; ils s'instruisent sous des magistrats qui sont les dépositaires et les interprètes des réglemens dont je viens de parler ⁶ : afin de joindre l'expérience aux préceptes, ils exercent, pendant le même intervalle de temps, les athlètes qui sont venus se faire inscrire ⁷ pour disputer le prix de la course et de la plupart des combats à pied ⁸. Plusieurs de ces athlètes étaient accompagnés de leurs parents, de leurs amis, et sur-tout des maîtres qui

¹ Herodot. lib. 2, cap. 160. Diod. lib. 1, p. 85.

² Dion. Chrysost. in Rhod. p. 344.

³ Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 458.

⁴ Philostr. vit. Apoll. lib. 3, cap.

30, p. 121.

⁵ Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 397.

⁶ Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 514.

⁷ Æschin. epist. 11, p. 212.

⁸ Pausan. ibid. p. 513.

les av
dans l
livrés
l'imp
leurs
Grecs
les Él
Apr
resser
Cyllè
gnée q
pour Ol
par la plai
l'autre par
siéum. ou
dérable
versâmes d
par diverse
les villes d
rivâmes à
Cette v
Pise ⁵. e
au pied d
turne (c. l

¹ Id. ibid. 22.
(a) Environ 2
c.

² Strab. lib. 8.

³ Id. c. p. 22, p.

(b) Quar lieues e

çate toises.

⁴ Strab. ibid. p. 3.

⁵ Antoph. hist. 61



les avaient élevés : le désir de la gloire brillait dans leurs yeux, et les habitants d'Élis paraissaient livrés à la joie la plus vive. J'aurais été surpris de l'importance qu'ils mettaient à la célébration de leurs jeux, si je n'avais connu l'ardeur que les Grecs ont pour les spectacles, et l'utilité réelle que les Éléens retirent de cette solennité.

Après avoir vu tout ce qui pouvait nous intéresser, soit dans la ville d'Élis, soit dans celle de Cyllène qui lui sert de port, et qui n'en est éloignée que de cent vingt stades ¹ (a), nous partîmes pour Olympie. Deux chemins y conduisent, l'un par la plaine, long d'environ trois cents stades ² (b); l'autre par les montagnes, et par le bourg d'Alésiém, où se tient tous les mois une foire considérable ³. Nous choisîmes le premier : nous traversâmes des pays fertiles, bien cultivés, arrosés par diverses rivières; et après avoir vu en passant les villes de Dyspontium et de Létrines ⁴, nous arrivâmes à Olympie.

Cette ville, également connue sous le nom de Pise ⁵, est située sur la rive droite de l'Alphée, au pied d'une colline qu'on appelle mont de Saturne (c). L'Alphée prend sa source en Arcadie ⁶ :

¹ Id. *ibid.*, cap. 26, p. 518.

(a) Environ quatre lieues et demie.

² Strab. lib. 8, p. 367. Pausan. lib. 6, cap. 22, p. 510.

(b) Onze lieues et huit cent cinquante toises.

³ Strab. *ibid.* p. 341.

⁴ Xenoph. *hist. græc.* lib. 3, p.

491. Strab. *ibid.* p. 357. Pausan. *ibid.* p. 510.

⁵ Herodot. lib. 2, cap. 7. Pind. *olymp.* 2, 3, 8, etc. Steph. in *Ὀλυμπ.* Ptolem. p. 101.

(c) Voyez l'Essai sur la Topographie d'Olympie.

⁶ Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.



il disparaît et reparait par intervalles ¹ : après avoir reçu les eaux de plusieurs rivières ², il va se jeter dans la mer voisine ³.

L'Altis renferme dans son enceinte les objets les plus intéressants : c'est un bois sacré ⁴ fort étendu, entouré de murs ⁵, et dans lequel se trouvent le temple de Jupiter et celui de Junon, le sénat, le théâtre ⁶, et quantité de beaux édifices, au milieu d'une foule innombrable de statues.

Le temple de Jupiter fut construit, dans le siècle dernier, des dépouilles enlevées par les Éléens à quelques peuples qui s'étaient révoltés contre eux ⁷; il est d'ordre dorique, entouré de colonnes, et construit d'une pierre tirée des carrières voisines, mais aussi éclatante et aussi dure, quoique plus légère, que le marbre de Paros ⁸. Il a de hauteur soixante-huit pieds; de longueur, deux cent trente; de largeur, quatre-vingt-quinze (a).

Un architecte habile, nommé Libon, fut chargé de la construction de cet édifice. Deux sculpteurs non moins habiles enrichirent, par de savantes compositions, les frontons des deux façades. Dans l'un de ces frontons on voit, au milieu d'un grand

¹ Pausan. lib. 8, cap. 54, p. 709.

² Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 344.

³ Strab. ibid. p. 343.

⁴ Pind. olymp. 8, v. 12. Schol. ibid. Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.

⁵ Pausan. ibid. p. 441 et 443.

⁶ Xenoph. hist. græc. l. 7, p. 639.

⁷ Pausan. ibid. p. 397.

⁸ Id. ibid. cap. 10, p. 398. Plin. lib. 36, cap. 17, t. 2, p. 747.

(a) Hauteur, environ soixante quatre de nos pieds; longueur, deux cent dix-sept; largeur, quatre-vingt dix.

nombre
se disp
course
des L.
ainsi
l'une
cule?
tuiles.
fronton
chaque
lement
Le tem
nets? On
bule, qui
connaissan
de se fixer
rapidement
ter. Ce chef
fait au pre
men ne se
La figu
quoique
temple
également
tre travail
ces de métr
sure est en

¹ Pausan. lib. 5,
² Id. ibid. p. 40.
³ Id. ibid.
⁴ Id. ibid. p. 405.



nombre de figures, OEnomaüs et Pélops prêts à se disputer, en présence de Jupiter, le prix de la course; dans l'autre, le combat des Centaures et des Lapithes ¹. La porte d'entrée est de bronze, ainsi que la porte du côté opposé. On a gravé sur l'une et sur l'autre une partie des travaux d'Hercule ². Des pièces de marbre, taillées en forme de tuiles, couvrent le toit: au sommet de chaque fronton s'élève une Victoire en bronze doré; à chaque angle, un grand vase de même métal, également doré.

Le temple est divisé par des colonnes en trois nefs ³. On y trouve, de même que dans le vestibule, quantité d'offrandes que la piété et la reconnaissance ont consacrées au dieu ⁴; mais, loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter. Ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait au premier aspect une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde.

La figure de Jupiter est en or et en ivoire; et, quoique assise, elle s'élève jusqu'au plafond du temple ⁵. De la main droite, elle tient une victoire également d'or et d'ivoire; de la gauche, un sceptre travaillé avec goût, enrichi de diverses espèces de métaux, et surmonté d'un aigle ⁶. La chaussure est en or, ainsi que le manteau, sur lequel

¹ Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 399. p. 353.

² Id. ibid. p. 400.

⁵ Strab. ibid.

³ Id. ibid.

⁶ Pausan. ibid. cap. 11, p. 400.

⁴ Id. ibid. p. 405. Strab. lib. 8, Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 648.



on a gravé des animaux, des fleurs et sur-tout des
lis ¹.

Le trône porte sur quatre pieds, ainsi que sur
des colonnes intermédiaires de même hauteur que
les pieds. Les matières les plus riches, les arts les
plus nobles, concoururent à l'embellir. Il est tout
brillant d'or, d'ivoire, d'ébène et de pierres pré-
cieuses, par-tout décoré de peintures et de bas-
reliefs.

Quatre de ces bas-reliefs sont appliqués sur la
face antérieure de chacun des pieds de devant. Le
plus haut représente quatre Victoires dans l'atti-
tude de danseuses; le second, des Sphinx qui
enlèvent les enfants des Thébains; le troisième,
Apollon et Diane perçant de leurs traits les
enfants de Niobé; le dernier enfin, deux autres
Victoires.

Phidias profita des moindres espaces pour mul-
tiplier les ornements. Sur les quatre traverses
qui lient les pieds du trône, je comptai trente-
sept figures, les unes représentant des lutteurs,
les autres le combat d'Hercule contre les Ama-
zones (a). Au dessus de la tête de Jupiter, dans la
partie supérieure du trône, on voit d'un côté les
trois Grâces, qu'il eut d'Eurynome, et les trois
Saisons, qu'il eut de Thémis ². On distingue quantité
d'autres bas-reliefs, tant sur le marche-pied, que sur
la base ou l'estrade qui soutient cette masse énorme.

¹ Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 401.

(a) Voyez la note III à la fin du
volume.

² Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402.

Hesiod. deor. gener. v. 900.



la plupart exécutés en or, et représentant les divinités de l'Olympe. Aux pieds de Jupiter on lit cette inscription ¹ : JE SUIS L'OUVRAGE DE PHIDIAS, ATHÉNIEN, FILS DE CHARMIDÈS. Outre son nom, l'artiste, pour éterniser la mémoire et la beauté d'un jeune homme de ses amis, appelé Pantarcès ², grava son nom sur un des doigts de Jupiter (a).

On ne peut approcher du trône autant qu'on le désirerait : à une certaine distance on est arrêté par une balustrade qui règne tout autour ³, et qui est ornée de peintures excellentes de la main de Panéus, élève et frère de Phidias. C'est le même qui, conjointement avec Colotès, autre disciple de ce grand homme, fut chargé des principaux détails de cet ouvrage surprenant ⁴. On dit qu'après l'avoir achevé, Phidias ôta le voile dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se reforma lui-même d'après les avis de la multitude ⁵.

On est frappé de la grandeur de l'entreprise, de la richesse de la matière, de l'excellence du travail, de l'heureux accord de toutes les parties ; mais on l'est bien plus encore de l'expression sublime que l'artiste a su donner à la tête de Ju-

¹ Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 397.

² Clem. Alex. cohort. p. 47.

(a) Telle était cette inscription, **PANTARCÈS EST BEAU**. Si l'on en eût fait un crime à Phidias, il eût pu se justifier, en disant que l'éloge adressait à Jupiter; le mot **Pantarcès** pouvant signifier celui qui

suffit à tout.

³ Pausan. *ibid.* cap. 11, p. 401.

⁴ *Id.* *ibid.* p. 402. Strab. lib. 8, p. 354. Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 657; lib. 35, cap. 8, p. 689.

⁵ Lucian. *pro imag.* cap. 14, t. 2, p. 492.



piter. La divinité même y paraît empreinte avec tout l'éclat de la puissance, toute la profondeur de la sagesse, toute la douceur de la bonté. Au paravant, les artistes ne représentaient le maître des dieux qu'avec des traits communs, sans noble et sans caractère distinctif; Phidias fut le premier qui atteignit, pour ainsi dire, la majesté divine, et sut ajouter un nouveau motif au respect des peuples, en leur rendant sensible ce qu'ils avaient adoré¹. Dans quelle source avait-il donc puisé ces hautes idées? Des poètes diraient qu'il était monté dans le ciel, ou que le dieu était descendu sur la terre²; mais il répondit d'une manière plus simple et plus noble à ceux qui lui faisaient la même question³: il cita les vers d'Homère, où ce poète dit qu'un regard de Jupiter suffit pour ébranler l'Olympe⁴. Ces vers, réveillant dans l'âme de Phidias l'image du vainqueur, de ce vainqueur qui n'est aperçu que par l'homme de génie, produisirent le Jupiter d'Olympe⁵; et, quel que soit le sort de la religion qui domine dans la Grèce, le Jupiter d'Olympe servira toujours de modèle aux artistes qui voudront représenter dignement l'être suprême.

Les Éléens connaissent le prix du monument qu'ils possèdent; ils montrent encore aux étrangers l'atelier de Phidias⁶. Ils ont répandu leur

¹ Quintil. instit. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744. Liv. lib. 45, cap. 28.

² Anthol. lib. 4, cap. 6, p. 301.

³ Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Æmil. t. 1, p. 270. Valer. Max. lib.

3, cap. 7.

⁴ Homer. iliad. lib. 1, v. 530.

⁵ Cicer. de orat. cap. 2, t. 1, p. 421.

⁶ Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 4



ont empreinte avec
 ite la profondeur
 de la bonté. Au
 étaient le maître
 muus, sans no
 f; Phidias fut le
 dire, la majesté
 au motif au res
 sensible ce qu'il
 rce avait-il don
 tes diraient qu'il
 dieu était des
 dit d'une man
 ux qui lui fa
 les vers d'Ho
 gard de Jupite
 Ces vers. e
 l'image du m
 reçu que pa
 Jupiter d'Olym
 de la religio
 piter d'Olymp
 listes qui sou
 suprême.
 du monume
 ore aux étra
 répandu leu

bienfaits sur les descendants de ce grand artiste,
 et les ont chargés d'entretenir la statue dans tout
 son éclat¹. Comme le temple et l'enceinte sacrée
 sont dans un endroit marécageux, un des moyens
 qu'on emploie pour défendre l'ivoire contre
 l'humidité, c'est de verser fréquemment de l'huile
 au pied du trône, sur une partie du pavé destinée
 à la recevoir².

Du temple de Jupiter nous passâmes à celui de
 Junon³ : il est également d'ordre dorique, entouré
 de colonnes, mais beaucoup plus ancien que le
 premier. La plupart des statues qu'on y voit, soit
 en or, soit en ivoire, décèlent un art encore gros-
 sier, quoiqu'elles n'aient pas trois cents ans d'anti-
 quité. On nous montra le coffre de Cypsélus⁴, où
 le prince, qui depuis se rendit maître de Corinthe,
 fut dans sa plus tendre enfance renfermé par sa
 mère, empressée de le dérober aux poursuites des
 ennemis de sa maison. Il est de bois de cèdre;
 le dessus et les quatre faces sont ornés de bas-re-
 liefs, les uns exécutés dans le cèdre même, les
 autres en ivoire et en or; ils représentent des ba-
 tailles, des jeux et d'autres sujets relatifs aux
 siècles héroïques, et sont accompagnés d'inscrip-
 tions en caractères anciens. Nous parcourûmes
 avec plaisir les détails de cet ouvrage, parce qu'ils
 montrent l'état informe où se trouvaient les arts
 en Grèce il y a trois siècles.

1 Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 412.

2 Id. ibid. cap. 11, p. 403.

3 Id. ibid. cap. 17, p. 418.

4 Id. ibid. cap. 11, p. 403.



On célèbre auprès de ce temple des jeux¹ auxquels président seize femmes choisies parmi les huit tribus des Éléens, et respectables par leur vertu ainsi que par leur naissance. Ce sont elles qui entretiennent deux chœurs de musique pour chanter des hymnes en l'honneur de Junon, et brodent le voile superbe qu'on déploie le jour de la fête, et qui décernent le prix de la course aux filles de l'Élide. Dès que le signal est donné, ces jeunes émules s'élancent dans la carrière, presque à demi nues, et les cheveux flottants sur leurs épaules : celle qui remporte la victoire reçoit une couronne d'olivier, et la permission, plus flatteuse encore, de placer son portrait dans le temple de Junon.

En sortant de là, nous parcourûmes les routes de l'enceinte sacrée. A travers les platanes et les oliviers qui ombragent ces lieux², s'offraient à nous, de tous côtés, des colonnes, des trophées, des chars de triomphe, des statues sans nombre en bronze, en marbre, les unes pour les dieux, les autres pour les vainqueurs³ : car ce temple de gloire n'est ouvert que pour ceux qui ont mérité des droits à l'immortalité.

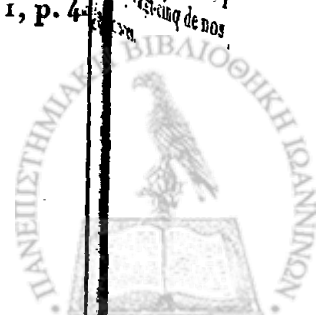
Plusieurs de ces statues sont adossées à des colonnes, ou placées sur des piédestaux ; toutes sont accompagnées d'inscriptions contenant les motifs de leur consécration. Nous y distinguâmes plus

¹ Pausan. lib. 5, cap. 16, p. 417.

² Id. ibid. cap. 27, p. 450. Phleg. de olymp. in Thes. antiq. græc. t. 9,

p. 1295.

³ Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 417.



quarante figures de Jupiter de différentes mains, offertes par des peuples ou par des particuliers, quelques-unes ayant jusqu'à vingt-sept pieds de hauteur¹ (a). Celles des athlètes forment une collection immense; elles ont été placées dans ces lieux, ou par eux-mêmes², ou par les villes qui leur ont donné le jour³, ou par les peuples de qui ils avaient bien mérité⁴.

Ces monuments, multipliés depuis quatre siècles, tendent présents à la postérité ceux qui les ont obtenus. Ils sont exposés tous les quatre ans aux regards d'une foule innombrable de spectateurs de tous pays, qui viennent dans ce séjour s'occuper de la gloire des vainqueurs, entendre le récit de leurs combats, et se montrer avec transport, les uns aux autres, ceux dont leur patrie s'enorgueillit. Quel bonheur pour l'humanité, si un pareil sanctuaire n'était ouvert qu'aux hommes vertueux! Non, je me trompe, il serait bientôt violé par l'ingratitude et l'hypocrisie, auxquelles les hommages du peuple sont bien plus nécessaires qu'à la vertu.

Pendant que nous admirions ces ouvrages de sculpture, et que nous y suivions le développement et les derniers efforts de cet art, nos intérêts nous faisaient de longs récits, et nous racontaient des anecdotes relatives à ceux dont ils nous montraient les portraits. Après avoir arrêté nos regards sur deux chars de bronze, dans l'un

Id. ibid. cap. 24, p. 440.

2) Vingt-cinq de nos pieds et six

ces.

² Pausan. lib. 6, p. 497.

³ Id. ibid. p. 493.

⁴ Id. ibid. p. 480 et 492.



desquels était Gélon, roi de Syracuse, et de l'autre Hiéron, son frère et son successeur¹ : Pausanias de Gélon, ajoutaient-ils, vous voyez la statue de Cléomède. Cet athlète ayant eu le malheur de tuer son adversaire au combat de la lutte, les juges, pour le punir, le privèrent de la couronne : il fut affligé au point de perdre la raison. Quelque temps après il entra dans une maison destinée à l'éducation de la jeunesse, saisit une colonne qui soutenait le toit, et la renversa. Près de soixante enfants périrent sous les ruines de l'édifice².

Voici la statue d'un autre athlète nommé Timothe. Dans sa vieillesse il s'exerçait tous les jours à tirer de l'arc : un voyage qu'il fit l'obligea de suspendre cet exercice : il voulut le reprendre à son retour ; mais, voyant que sa force était diminuée, il dressa lui-même son bûcher, et se jeta dans les flammes³.

Cette jument que vous voyez, fut surnommée le Vent, à cause de son extrême légèreté. Un jour qu'elle courait dans la carrière, Philotas qui la menait se laissa tomber : elle continua sa course, et doubla la borne, et vint s'arrêter devant les juges, qui décernèrent la couronne à son maître, et lui permirent de se faire représenter ici avec l'insigne de sa victoire⁴.

Ce lutteur s'appelait Glaucus⁵ ; il était jeune et labourait la terre. Son père s'aperçut avec surprise

¹ Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 473 ; cap. 12, p. 479.

² Id. ibid. p. 474.

³ Id. ibid. cap. 8, p. 471.

⁴ Id. ibid. cap. 13, p. 484.

⁵ Id. ibid. p. 475.



que pour enfoncer le soc qui s'était détaché de la charrue, il se servait de sa main comme d'un marteau. Il le conduisit dans ces lieux, et le proposa pour le combat du ceste. Glaucus, pressé par un adversaire qui employait tour à tour l'adresse et la force, était sur le point de succomber, lorsque son père lui cria : Frappe, mon fils, comme sur la charrue. Aussitôt le jeune homme redoubla ses coups, et fut proclamé vainqueur.

Voici Théagène qui, dans les différents jeux de la Grèce, remporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices¹. Après sa mort, la statue qu'on lui avait élevée dans la ville de Thasos sa patrie, excitait encore la jalousie d'un rival de Théagène : il venait toutes les nuits assouvir ses fureurs contre ce bronze, et l'ébranla tellement à force de coups, qu'il le fit tomber et en fut écrasé : la statue fut traduite en jugement, et jetée dans la mer. La famine ayant ensuite affligé la ville de Thasos, l'oracle, consulté par les habitants, répondit qu'ils avaient négligé la mémoire de Théagène². On lui décerna des honneurs divins, après avoir retiré les eaux et replacé le monument qui le représentait (a).

Cet autre athlète porta sa statue sur ses épaules, et la posa lui-même dans ces lieux. C'est le célèbre

¹ Plut. præc. reip. ger. t. 2, p. 117. Pausan. ibid. cap. 11, p. 477.

² Id. ibid. p. 479.

(a) Le culte de Théagène s'étendit

dans la suite; on l'implorait surtout dans les maladies (Pausan. lib. 6, cap. 11, p. 479).



bre Milon; c'est lui qui, dans la guerre des habitants de Crotone sa patrie contre ceux de Sybaris fut mis à la tête des troupes, et remporta une victoire signalée : il parut dans la bataille avec une massue et les autres attributs d'Hercule, dont il rappelait le souvenir¹. Il triompha souvent dans nos jeux et dans ceux de Delphes; il y faisait souvent des essais de sa force prodigieuse. Quelquefois il se plaçait sur un palet qu'on avait huilé pour le rendre plus glissant, et les plus fortes secousses ne pouvaient l'ébranler²: d'autres fois il empoignait une grenade, et, sans l'écraser, la tenait serrée que les plus vigoureux athlètes ne pouvaient écarter ses doigts pour la lui arracher; mais sa maîtresse l'obligeait à lâcher prise³. On raconte encore de lui, qu'il parcourut le Stade portant un bœuf sur ses épaules⁴; que se trouvant un jour dans une maison avec les disciples de Pythagore, il leur sauva la vie en soutenant la colonne sur laquelle portait le plafond qui était près de tomber⁵, enfin que dans sa vieillesse il devint la proie des boys féroces, parce que ses mains se trouvèrent prises dans un tronc d'arbre que des coins avaient fendu en partie, et qu'il voulait achever de diviser⁶.

Nous vîmes ensuite des colonnes où l'on avait gravé des traités d'alliance entre divers peuples de la Grèce⁷: on les avait déposés dans ces lieux pour

¹ Diod. lib. 12, p. 77.

² Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 486.

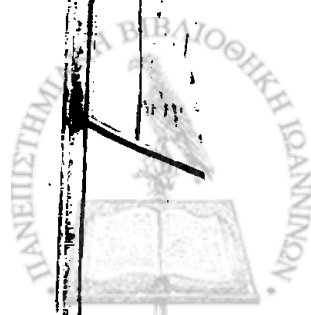
³ Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 24.

⁴ Athen. lib. 10, p. 412.

⁵ Strab. lib. 6, p. 263.

⁶ Pausan. lib. 6, cap. 14, p. 486.

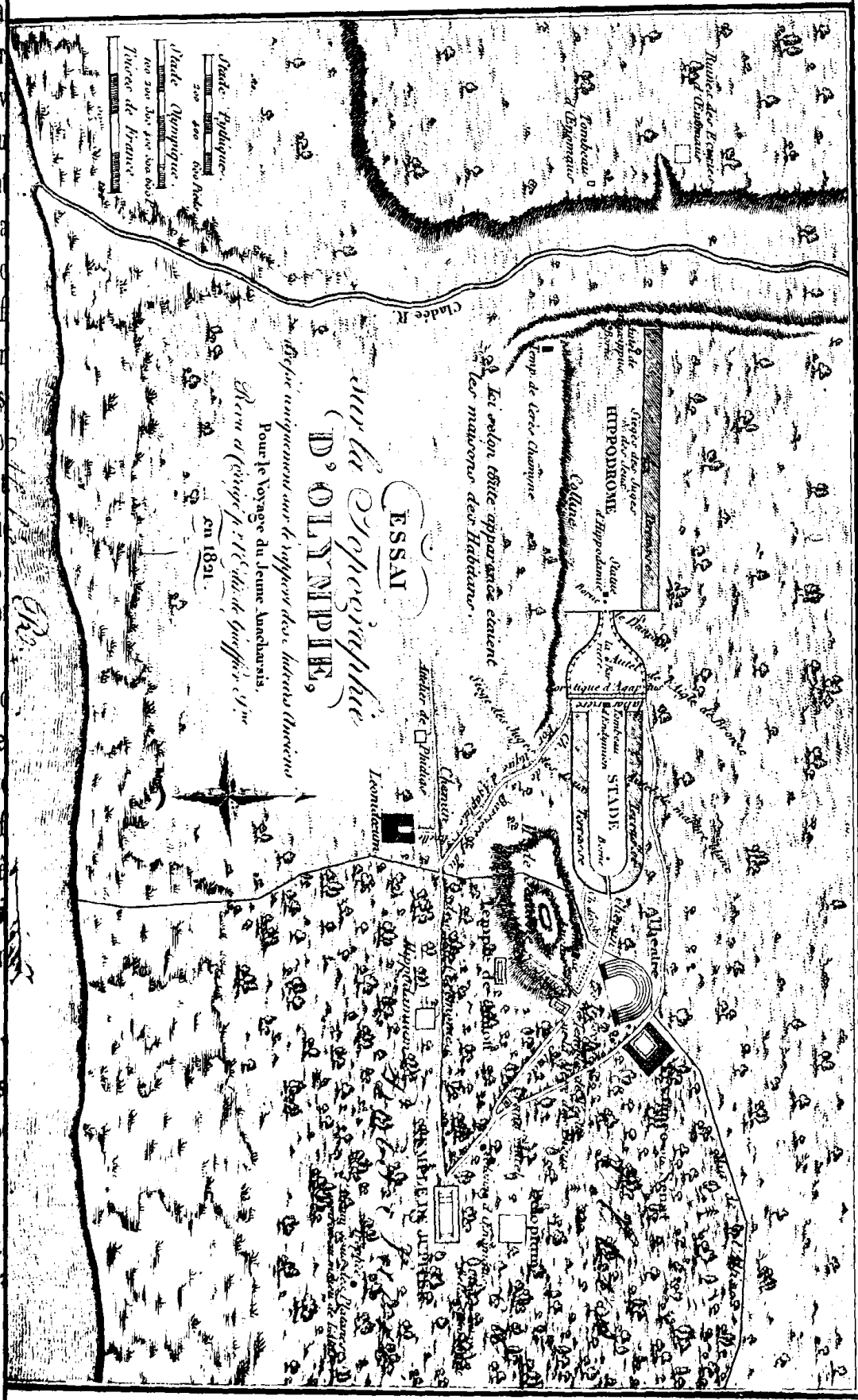
⁷ Id. lib. 5, cap. 12, p. 407 et 408, p. 437.



ARSIS.

la guerre des ha
 re ceux de Sybar
 remporta une v
 bataille avec
 d'Heracle, dont
 pha souvent da
 es; il y faisait so
 gieuse. Quelquef
 avait bulé pour
 us fortes secour
 tres fois il emp
 raser, la tenait
 etes ne pouvait
 arracher; mais
 ise³. On raco
 Stade portant
 trouvant un jo
 es de Pythagore
 lonne sur laqu
 e tomber⁵, en
 la proie des ba
 trouverent pa
 ins avaient fer
 de diviser⁶.
 nes ou l'on a
 divers peuples
 ans ces lieux p

lib. 6, p. 263.
 lib. 6, cap. 14, p.
 5, cap. 12, p. 207



Tome 4.

Page 87.



ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
Μητροπολίτη
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΛΑ



les rendre plus sacrés. Mais tous ces traités ont été violés avec les serments qui en garantissaient la durée; et les colonnes, qui subsistent encore, attestent une vérité effrayante : c'est que les peuples policés ne sont jamais plus de mauvaise foi, que lorsqu'ils s'engagent à vivre en paix les uns avec les autres.

Au nord du temple de Junon, au pied du mont de Saturne¹, est une chaussée qui s'étend jusqu'à la carrière, et sur laquelle plusieurs nations grecques et étrangères ont construit des édifices connus sous le nom de trésors. On en voit de semblables à Delphes; mais ces derniers sont remplis d'offrandes précieuses, tandis que ceux d'Olympie ne contiennent presque que des statues, et des monuments de mauvais goût ou de peu de valeur. Nous demandâmes la raison de cette différence. Un des interprètes nous dit : Nous avons un oracle, mais il n'est pas assez accrédité, et peut-être cessera-t-il bientôt². Deux ou trois prédictions justifiées par l'événement, ont attiré à celui de Delphes la confiance de quelques souverains; et leurs libéralités, celles de toutes les nations.

Cependant les peuples abordaient en foule à Olympie³. Par mer, par terre, de toutes les parties de la Grèce, des pays les plus éloignés, on se pressait de se rendre à ces fêtes dont la célébrité surpasse infiniment celle des autres solenni-

¹ Pausan. lib. 6, cap. 19, p. 497.

² Xenoph. hist. græc. lib. 4, p.

³ Strab. lib. 8, p. 353.

³ Philostr. vit. Apoll. lib. 8, cap. 18, p. 361.



tés, et qui néanmoins sont privées d'un agrément qui les rendrait plus brillantes. Les femmes n'y sont pas admises, sans doute à cause de la nudité des athlètes. La loi qui les en exclut est si sévère, qu'on précipite du haut d'un rocher celles qui osent la violer¹. Cependant les prêtresses d'un temple ont une place marquée², et peuvent assister à certains exercices.

Le premier jour des fêtes tombe au onzième jour du mois hécatombéon, qui commence à la nouvelle lune après le solstice d'été : elles durent cinq jours : à la fin du dernier, qui est celui de la pleine lune, se fait la proclamation solennelle des vainqueurs³. Elles s'ouvrirent le soir (a) par plusieurs sacrifices que l'on offrit sur des autels élevés en l'honneur de différentes divinités, soit dans le temple de Jupiter, soit dans les environs⁴. Tous étaient ornés de festons et de guirlandes⁵; tous furent successivement arrosés du sang des victimes⁶. On avait commencé par le grand autel de Jupiter placé entre le temple de Junon et l'enceinte de Pélopos⁷. C'est le principal objet de la dévotion des peuples; c'est là que les Éléens offrent tous les

¹ Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 389.

² Id. lib. 6, cap. 20. Sueton. in Ner. cap. 12.

³ Pind. olymp. 3, v. 33, et 5, v. 14. Schol. ibid. Dodwel. de cycl. diss. 4, § 2 et 3. Corsin. dissert. agon. p. 13; id. fast. attic. dissert. 13, p. 295.

(a) Dans la première année de l'olympiade 106, le premier jour

d'hécatombéon tombait au soir du 17 juillet de l'année julienne proleptique, 356 avant J. C.; et le premier jour d'hécatombéon commençait au soir du 27 juillet.

⁴ Pausan. lib. 5, cap. 14, p. 418.

⁵ Schol. Pind. olymp. 5, v. 13.

⁶ Pausan. ibid.

⁷ Id. ibid. p. 409.

(a) Vingt de nos pieds, quatre lignes.

¹ Mém. de l'acad. des Sci. 13, p. 481.

² Pausan. lib. 6, cap. 20, f.



Jours des sacrifices, et les étrangers dans tous les temps de l'année. Il porte sur un grand soubassement carré, au-dessus duquel on monte par des marches de pierre. Là se trouve une espèce de terrasse où l'on sacrifie les victimes; au milieu s'élevé l'autel, dont la hauteur est de vingt-deux pieds.(a) : on parvient à sa partie supérieure par des marches qui sont construites de la cendre des victimes, qu'on a pétrie avec l'eau de l'Alphée.

Les cérémonies se prolongèrent fort avant dans la nuit, et se firent au son des instruments, à la clarté de la lune, qui approchait de son plein, avec un ordre et une magnificence qui inspiraient à la fois de la surprise et du respect. A minuit, dès qu'elles furent achevées, la plupart des assistants, par un empressement qui dure pendant toutes les fêtes¹, allèrent se placer dans la carrière, pour mieux jouir du spectacle des jeux qui devaient commencer avec l'aurore.

La carrière olympique se divise en deux parties, qui sont le Stade et l'Hippodrome². Le Stade est une chaussée de six cents pieds (b) de long³, et d'une largeur proportionnée : c'est là que se font les courses à pied, et que se donnent la plupart des combats. L'Hippodrome est destiné aux courses des chars et des chevaux. Un de ses côtés s'étend sur une colline; l'autre côté, un peu plus long,

(a) Vingt de nos pieds, neuf pouces, quatre lignes.

¹ Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. 13, p. 481.

² Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 502.

(b) Quatre-vingt-quatorze toises trois pieds.

³ Herodot. lib. 2, p. 149. Censor. de die nat. cap. 13. Aul. Gell, lib. 1, cap. 1.



est formé par une chaussée.¹ : sa largeur est de six cents pieds, sa longueur du double² (a) : il est comparé du Stade par un édifice qu'on appelle Bâtière. C'est un portique devant lequel est une cour spacieuse, faite en forme de proue de navire, dont les murs vont en se rapprochant l'un de l'autre, et laissent à leur extrémité une ouverture assez grande pour que plusieurs chars y passent à la fois. Dans l'intérieur de cette cour, on a construit sur différentes lignes parallèles, des remises pour les chars et pour les chevaux³ ; on les tire au soleil parce que les unes sont plus avantageusement situées que les autres. Le Stade et l'Hippodrome sont ornés de statues, d'autels, et d'autres monuments sur lesquels on avait affiché la liste et l'ordre des combats qui devaient se donner pendant les fêtes⁵.

L'ordre des combats a varié plus d'une fois⁶ (c) : la règle générale qu'on suit à présent, est de consacrer les matinées aux exercices qu'on appelle légers, tels que les différentes courses ; et les après-midi, à ceux qu'on nomme graves ou violents, tels que la lutte, le pugilat, etc.⁸.

A la petite pointe du jour nous nous rendîmes au Stade. Il était déjà rempli d'athlètes qui pré-

¹ Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 504 et 505.

² Id. ibid. cap. 16, p. 491 ; lib. 5, cap. 2, p. 406. Plut. in Solon. t. 1, p. 91.

(a) Cent quatre-vingt-neuf toises.

³ Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 503.

⁴ Id. ibid.

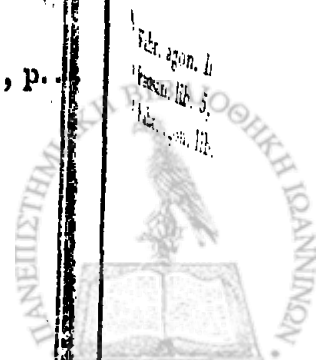
⁵ Dion. lib. 79, p. 1359.

⁶ Pausan. lib. 5, cap. 9, p. 371.

(b) Voyez la note IV à la fin du volume.

⁷ Diod. lib. 4, p. 222.

⁸ Pausan. lib. 6, cap. 24, p. 507.



daient aux combats¹, et entouré de quantité de spectateurs : d'autres, en plus grand nombre, se plaçaient confusément sur la colline qui se présente en amphithéâtre au dessus de la carrière. Des chars volaient dans la plaine ; le bruit des trompettes, le hennissement des chevaux, se mêlaient aux cris de la multitude ; et lorsque nos yeux pouvaient se distraire de ce spectacle, et qu'aux mouvements tumultueux de la joie publique nous comparions le repos et le silence de la nature, alors quelle impression ne faisaient pas sur nos âmes la sérénité du ciel, la fraîcheur délicieuse de l'air, l'Alphée qui forme en cet endroit un superbe canal², et ces campagnes fertiles qui s'embellissaient des premiers rayons du soleil !

Un moment après nous vîmes les athlètes interrompre leurs exercices, et prendre le chemin de l'enceinte sacrée. Nous les y suivîmes, et nous trouvâmes dans la chambre du sénat les huit présidents des jeux, avec des habits magnifiques et toutes les marques de leur dignité³. Ce fut là qu'au pied d'une statue de Jupiter, et sur les membres sanglants des victimes⁴, les athlètes prirent les dieux à témoin qu'ils s'étaient exercés pendant dix mois aux combats qu'ils allaient livrer. Ils promirent aussi de ne point user de supercherie et de se conduire avec honneur : leurs parents et leurs instituteurs firent le même serment⁵.

¹ Fabr. agon. lib. 2, cap. 34.

⁴ Pausan. lib. 5, cap. 24, p. 441.

² Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 389.

⁵ Id. ibid.

³ Fabr. agon. lib. 1, cap. 19.



Après cette cérémonie, nous revînmes au Stade. Les athlètes entrèrent dans la barrière qui le précède, s'y dépouillèrent entièrement de leurs habits, mirent à leurs pieds des brodequins, et firent frotter d'huile par tout le corps¹. Des ministres subalternes se montraient de tous côtés, soit dans la carrière, soit à travers les rangs multipliés des spectateurs, pour y maintenir l'ordre².

Quand les présidents eurent pris leurs places, un héraut s'écria : « Que les coureurs du Stade présentent³. » Il en parut aussitôt un grand nombre, qui se placèrent sur une ligne, suivant le rang que le sort leur avait assigné⁴. Le héraut récitait leurs noms et ceux de leur patrie⁵. Si ces noms avaient été illustrés par des victoires précédentes, ils étaient accueillis avec des applaudissements redoublés. Après que le héraut eut ajouté, « Que qu'un peut-il reprocher à ces athlètes d'avoir été dans les fers, ou d'avoir mené une vie irrégulière⁶? » il se fit un silence profond, et je me sentis entraîné par cet intérêt qui remuait tous les cœurs, et qu'on n'éprouve pas dans les spectacles des autres nations. Au lieu de voir, au commencement de la lice, des hommes du peuple prêts à se disputer quelques feuilles d'olivier, je ne vis plus que des hommes libres, qui, par le consentement

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 6. Poll. lib. 3, § 155.

² Etymol. magn. in Ἀλυταρχ.

³ Plât. de leg. lib. 8, t. 2, p. 833. Heliod. Æthiop. lib. 4, p. 159.

⁴ Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 481.

⁵ Heliod. ibid. p. 162.

⁶ Mém. de l'acad. des Bell. Lett. t. 13, p. 481.

maim
ou de
ternat
de pl
chez
L'espe
gards
plus
qui de
pette
dans
naient
le nom
répéterent
L'bonne
brillant de
ques, paro
plus ancien
es fêtes
whée de
cessivem
a peine
hommes
et des esp
Les jou

¹ Pind. olv
ibid.

² Lucian. de g
p. 560.

³ Sophocl. in l

⁴ Luc. lib. 16,

⁵ Euseb. 1



unanime de toute la Grèce, chargés de la gloire¹ ou de la honte de leur patrie, s'exposaient à l'alternative du mépris ou de l'honneur, en présence de plusieurs milliers de témoins² qui rapportaient chez eux les noms des vainqueurs et des vaincus. L'espérance et la crainte se peignaient dans les regards inquiets des spectateurs; elles devenaient plus vives à mesure qu'on approchait de l'instant qui devait les dissiper. Cet instant arriva. La trompette donna le signal³; les coureurs partirent, et dans un clin-d'œil parvinrent à la borne où se tenaient les présidents des jeux. Le héraut proclama le nom de Porus de Cyrène⁴, et mille bouches le répétèrent.

L'honneur qu'il obtenait est le premier et le plus brillant de ceux qu'on décerne aux jeux olympiques, parce que la course du Stade simple est la plus ancienne de celles qui ont été admises dans ces fêtes⁵. Elle s'est dans la suite des temps diversifiée de plusieurs manières. Nous la vîmes successivement exécuter par des enfants qui avaient à peine atteint leur douzième année⁶, et par des hommes qui couraient avec un casque, un bouclier et des espèces de bottines⁷.

Les jours suivants, d'autres champions furent

¹ Pind. *olymp.* 5, v. 8. Schol. p. 41. *ibid.*

² Lucian. *de gymn.* cap. 10, t. 2, p. 890.

³ Sophocl. in *Electr.* v. 713.

⁴ Diod. lib. 16, cap. 2, p. 406. *Astic. ap. Euseb. in chron. græc.*

⁵ Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 394.

⁶ Id. lib. 6, cap. 2, p. 456; lib. 7, cap. 17, p. 567.

⁷ Id. lib. 6, cap. 10, p. 475, et cap. 17, p. 493.



appelés pour parcourir le double Stade, c'est-à-dire qu'après avoir atteint le but et doublé la borne, devaient retourner au point du départ¹. Ces derniers furent remplacés par des athlètes qui fournirent douze fois la longueur du Stade². Quelques-uns concoururent dans plusieurs de ces exercices et remportèrent plus d'un prix³. Parmi les incidents qui réveillèrent à diverses reprises l'attention de l'assemblée, nous vîmes des coureurs s'éclipser et se dérober aux insultes des spectateurs; d'autres sur le point de parvenir au terme de leurs désirs, tomber tout-à-coup sur un terrain glissant. On ne peut en fit remarquer dont les pas s'imprimaient à peine sur la poussière⁴. Deux Crotoniates tinrent longtemps l'esprit en suspens : ils devançaient leurs adversaires de bien loin ; mais l'un d'eux ayant fait tomber l'autre en le poussant, un cri général se leva contre lui, et il fut privé de l'honneur de la victoire : car il est expressément défendu d'user de pareilles voies pour se la procurer⁵; on permit seulement aux assistants d'animer par leurs cris les coureurs auxquels ils s'intéressent⁶.

Les vainqueurs ne devaient être couronnés que dans le dernier jour des fêtes⁷; mais à la fin de leur course ils reçurent, ou plutôt enlevèrent un

¹ Pausan. lib. 5, cap. 17, p. 420.

² Bernard. de pond. et mens. lib. 3, n. 32. Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 309 et 311; t. 9, p. 390.

³ Pausan. lib. 6, cap. 13, p. 482, etc.

⁴ Solin. cap. 1, p. 9.

⁵ Lucian. de calumn. cap. 11. t. 3, p. 141. Pausan. lib. 5, p. 44.

⁶ Plat. in Phædon. t. 1, p. 60. Isocr. in Evag. t. 2, p. 111.

⁷ Schol. Pind. olymp. 3, v. 32. olymp. 5, v. 14.

palme
eux le
Tout l
citer
tes, l
soule
assista
toute
à pleu
Le
l'hippe
chevaux
seuls livre
grande de
particuliers
multiplier l
de les dress
les jeux pr
prix ne son
savent le
au nomb
à des éc
vainqueur
Hiéron, re
cèdeoine.
roi de Sic

¹ Pict. sympos
lib. 3, § 14
Pausan. lib. 6,
Gen. Alex. pedotr.
p. 31



palme qui leur était destinée¹. Ce moment fut pour eux le commencement d'une suite de triomphes. Tout le monde s'empressait de les voir, de les féliciter : leurs parents, leurs amis, leurs compatriotes, versant des larmes de tendresse et de joie, les soulevaient sur leurs épaules pour les montrer aux assistants, et les livraient aux applaudissements de toute l'assemblée, qui répandait sur eux des fleurs à pleines mains².

Le lendemain nous allâmes de bonne heure à l'Hippodrome, où devaient se faire la course des chevaux et celle des chars. Les gens riches peuvent seuls livrer ces combats, qui exigent en effet la plus grande dépense³. On voit dans toute la Grèce des particuliers se faire une occupation et un mérite de multiplier l'espèce des chevaux propres à la course, de les dresser, et de les présenter au concours dans les jeux publics⁴. Comme ceux qui aspirent aux prix ne sont pas obligés de les disputer eux-mêmes, souvent les souverains et les républiques se mettent au nombre des concurrents, et confient leur gloire à des écuyers habiles. On trouve sur la liste des vainqueurs, Théron, roi d'Agrigente; Gélon et Hiéron, rois de Syracuse⁵; Archélaus, roi de Macédoine; Pausanias, roi de Lacédémone; Clithène, roi de Sicyone; et quantité d'autres, ainsi que plu-

¹ Plut. sympos. lib. 8, quæst. 4.

² Collux. lib. 3, § 145. Etymol. magn.

³ Βραζ.

⁴ Pausan. lib. 6, cap. 7, p. 469.

⁵ Clem. Alex. pædotr. lib. 2, cap. 8,

p. 213.

³ Isocr. de legis, t. 2, p. 437.

⁴ Pind. isthm. 2, v. 55. Pausan.

ibid. cap. 1, p. 453; cap. 2, 12, etc.

⁵ Pind. olymp. 1, 2. Pausan. p.

473 et 479. Plut. apophth. lacon.

t. 2, p. 230. Solin. cap. 9, p. 26.



sieurs villes de la Grèce. Il est aisé de juger que de pareils rivaux doivent exciter la plus vive émulation. Ils étalent une magnificence que les particuliers cherchent à égaler, et qu'ils surpassent quelquefois. On se rappelle encore que dans les jeux où Alcibiade fut couronné, sept chars se présentèrent dans la carrière au nom de ce célèbre Athénien, et que trois de ces chars obtinrent le premier, le second et le quatrième prix ¹.

Pendant que nous attendions le signal, on nous dit de regarder attentivement un dauphin de bronze placé au commencement de la lice, et un aigle de même métal posé sur un autel au milieu de la barrière. Bientôt nous vîmes le dauphin s'abaisser et se cacher dans la terre, l'aigle s'élever les ailes déployées, et se montrer aux spectateurs ²; un grand nombre de cavaliers s'élançer dans l'Hippodrome, passer devant nous avec la rapidité d'un éclair, tourner autour de la borne qui est à l'extrémité, les uns ralentir leur course, les autres la précéder, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, redoublant ses efforts, eut laissé derrière lui ses concurrents affligés.

Le vainqueur avait disputé le prix au nom de Philippe, roi de Macédoine, qui aspirait à toutes les espèces de gloire, et qui en fut tout-à-coup rassasié, qu'il demandait à la Fortune de temporer ses bienfaits par une disgrâce ³. En effet, dans le

¹ Thucyd. lib. 6, cap. 16. Isocr. de bigis, p. 437. Plut. in Alcib. t. 1, p. 196.

² Pausan. lib. 6, cap. 20, p. 10.

³ Plut. apophth. t. 2, p. 17.



space de quelques jours, il remporta cette victoire aux jeux olympiques; Parménion, un de ses généraux, battit les Illyriens; Olympias, son épouse, accoucha d'un fils : c'est le célèbre Alexandre ¹.

Après que des athlètes à peine sortis de l'enfance eurent fourni la même carrière ², elle fut remplie par quantité de chars qui se succédèrent les uns aux autres. Ils étaient attelés de deux chevaux dans une course ³, de deux poulains dans une autre, enfin de quatre chevaux dans la dernière, qui est la plus brillante et la plus glorieuse de toutes.

Pour en voir les préparatifs, nous entrâmes dans la barrière; nous y trouvâmes plusieurs chars magnifiques, retenus par des cables qui s'étendaient de long de chaque file, et qui devaient tomber l'un après l'autre ⁴. Ceux qui les conduisaient n'étaient vêtus que d'une étoffe légère. Leurs coursiers, dont ils pouvaient à peine modérer l'ardeur, attiraient tous les regards par leur beauté, quelques-uns par les victoires qu'ils avaient déjà remportées ⁵. Dès que le signal fut donné, ils s'avancèrent jusqu'à la seconde ligne ⁶, et, s'étant ainsi réunis avec les autres lignes, ils se présentèrent tous de front au commencement de la carrière. Dans l'instant on les vit, couverts de poussière ⁷, se croiser, se heurter, entraîner les chars avec une rapidité que l'œil avait

¹ Id. in Alex. t. 1, p. 666. Just.

⁵ Herodot. lib. 6, cap. 103.

² Id. lib. 12, cap. 16.

⁶ Pausan. ibid. cap. 20, p. 503.

³ Pausan. lib. 6, cap. 2, p. 455.

⁷ Sophocl. in Electr. vers. 716.

⁴ Id. lib. 5, cap. 8, p. 395.

Horat. od. 1.

⁵ Id. lib. 6, cap. 20, p. 503.



peine à suivre. Leur impétuosité redoublait, lorsqu'ils se trouvaient en présence de la statue du génie qui, dit-on, les pénètre d'une terreur créée¹; elle redoublait, lorsqu'ils entendaient le bruit bruyant des trompettes² placées auprès d'une borne fameuse par les naufrages qu'elle occasionne. Pendant la largeur de la carrière, elle ne laisse pas le passage des chars qu'un défilé assez étroit, l'habileté des guides vient très-souvent échouer; le péril est d'autant plus redoutable, qu'il faut doubler la borne jusqu'à douze fois; car on est obligé de parcourir douze fois la longueur de l'Hippodrome, soit en allant, soit en revenant³.

A chaque évolution, il survenait quelque accident qui excitait des sentiments de pitié ou des ris insultants de la part de l'assemblée. Des chars avaient été emportés hors de la lice; d'autres étaient brisés en se choquant avec violence: la carrière était parsemée de débris qui rendaient la course plus périlleuse encore. Il ne restait plus que cinq concurrents, un Thessalien, un Libyen, un Syracusain, un Corinthien et un Thébain. Les trois premiers étaient sur le point de doubler la borne pour la dernière fois. Le Thessalien se brise contre cet écueil⁴: il tombe embarrassé dans les rênes; et tandis que ses chevaux se renversent sur ceux du Libyen, qui le serrait de près, que ceux du

¹ Pausan. lib. 6. cap. 20, p. 504.

² Id. ibid. cap. 13, p. 484.

³ Pind. olymp. 3, v. 59. Schol. ibid. olymp. 6, v. 126. Schol. ibid.

Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. p. 314; t. 9, p. 391.

⁴ Sophocl. in Electr. v. 747.

Mém. de l'acad.

p. 384.

¹ Pausan. in Den

ysan lib. 5, cap. 15



l'Acusain se précipitent dans une ravine qui borde
 en cet endroit la carrière¹, que tout retentit de
 cris perçants et multipliés, le Corinthien et le Thé-
 bain arrivent, saisissent le moment favorable, dé-
 passent la borne, pressent de l'aiguillon leurs
 coursiers fougueux, et se présentent aux juges,
 qui décernent le premier prix au Corinthien et le
 second au Thébain.

Pendant que durèrent les fêtes, et dans certains
 intervalles de la journée, nous quittions le spec-
 tacle, et nous parcourions les environs d'Olympie.
 Tantôt nous nous amusions à voir arriver des théo-
 des ou députations, chargées d'offrir à Jupiter les
 hommages de presque tous les peuples de la Grèce²;
 tantôt nous étions frappés de l'intelligence et de
 l'activité des commerçants étrangers qui venaient
 dans ces lieux étaler leurs marchandises³. D'autres
 fois nous étions témoins des marques de distinction
 que certaines villes s'accordaient les unes aux au-
 tres⁴. C'étaient des décrets par lesquels elles se
 décernaient mutuellement des statues et des cou-
 ronnnes, et qu'elles faisaient lire dans les jeux olym-
 piques, afin de rendre la reconnaissance aussi pu-
 blique que le bienfait.

Nous promenant un jour le long de l'Alphée,
 dont les bords ombragés d'arbres de toute espèce
 étaient couverts de tentes de différentes couleurs⁵,

¹ Mém. de l'acad. des Bell. Lettr.

9, p. 384.

² Dinarch. in Demosth. p. 100.

usan. lib. 5, cap. 15, p. 414.

³ Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 3, t. 2,

p. 362.

⁴ Demosth. de cor. p. 487.

⁵ Andocid. in Alcib. p. 33.



nous vîmes un jeune homme, d'une jolie figure, jeter dans le fleuve des fragments d'une palme qu'il tenait dans sa main, et accompagner cette offrande de vœux secrets : il venait de remporter le prix de la course, et il avait à peine atteint son troisième lustre. Nous l'interrogeâmes. Cet Alphée, nous dit-il, dont les eaux abondantes et pures fertilissent cette contrée, était un chasseur d'Arcadie¹ ; il soupirait pour Aréthuse, qui le fuyait, et qui, pour dérober à ses poursuites, se sauva en Sicile : ce fleuve fut métamorphosée en fontaine ; il fut changé en fleuve ; mais comme son amour n'était point éteint, les dieux, pour couronner sa constance, lui ménagèrent une route dans le sein des mers, et lui permirent enfin de se réunir avec Aréthuse. Le jeune homme soupira en finissant ces mots.

Nous revenions souvent dans l'enceinte sacrée. Ici, des athlètes qui n'étaient pas encore entrés en lice, cherchaient dans les entrailles des victimes destinées qui les attendait². Là, des trompettes posées sur un grand autel, se disputaient le prix unique objet de leur ambition. Plus loin, une foule d'étrangers, rangés autour d'un portique, écoutaient un écho qui répétait jusqu'à sept fois les paroles qu'on lui adressait³. Par-tout s'offraient à nous des exemples frappants de faste et de vanité ; car ces jeux attirent tous ceux qui ont acquis la célébrité, ou qui veulent en acquérir par les

¹ Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 390.

² Pind. olymp. 8, v. 3. Schol. ibid.

³ Plut. de garrul. t. 2, p. 11.

Pausan. lib. 5, cap. 21, p. 434.



talents, leur savoir ou leurs richesses¹. Ils viennent s'exposer aux regards de la multitude, toujours empressée auprès de ceux qui ont ou qui affectent de la supériorité.

Après la bataille de Salamine, Thémistocle parut au milieu du Stade, qui retentit aussitôt d'applaudissements en son honneur. Loin de s'occuper des jeux, les regards furent arrêtés sur lui pendant toute la journée; on montrait aux étrangers, avec des cris de joie et d'admiration, cet homme qui avait sauvé la Grèce; et Thémistocle fut forcé d'avouer que ce jour avait été le plus beau de sa vie².

Nous apprîmes qu'à la dernière olympiade, Platon obtint un triomphe à-peu-près semblable. S'étant montré à ces jeux, toute l'assemblée fixa les yeux sur lui, et témoigna par les expressions les plus flatteuses la joie qu'inspirait sa présence³.

Nous fûmes témoins d'une scène plus touchante encore. Un vieillard cherchait à se placer : après avoir parcouru plusieurs gradins, toujours repoussé par des plaisanteries offensantes, il parvint à celui des Lacédémoniens. Tous les jeunes gens, et la plupart des hommes, se levèrent avec respect et lui offrirent leurs places. Des battements de mains sans nombre éclatèrent à l'instant; et le vieillard attendri ne put s'empêcher de dire : « Les Grecs connaissent les règles de la bienséance; les Lacédémoniens les pratiquent⁴. »

¹ Isocr. de bigis, t. 2, p. 436. § 25.

² Plut. in Themist. t. 1, p. 120.

⁴ Plut. apophth. lacon. t. 2, p.

³ Neantb. ap. Diog. Laert. lib. 3, 235.



Je vis dans l'enceinte un peintre, élève de Zeuxis, qui, à l'exemple de son maître¹, se promenait revêtu d'une superbe robe de pourpre, sur laquelle son nom était tracé en lettres d'or. On disait de tous côtés : Tu imites la vanité de Zeuxis, mais tu n'es pas Zeuxis.

J'y vis un Cyrénéen et un Corinthien, dont l'un faisait l'énumération de ses richesses, et l'autre de ses aïeux. Le Cyrénéen s'indignait du faste de son voisin; celui-ci riait de l'orgueil du Cyrénéen.

J'y vis un Ionien qui, avec des talents médicaux, avait réussi dans une petite négociation de sa patrie l'avait chargé. Il avait pour lui la considération que les sots ont pour les parvenus. Un de ses amis le quitta pour me dire à l'oreille qu'il n'aurait jamais cru qu'il fût si aisé d'être un grand homme.

Non loin de là, un sophiste tenait un vase à parfums et une étrille, comme s'il allait aux bains. Après s'être moqué des prétentions des autres, il monta sur un des côtés du temple de Jupiter; il se plaça au milieu de la colonnade², et de cet endroit élevé il criait au peuple : Vous voyez cet anneau, c'est moi qui l'ai gravé; ce vase et cette étrille, c'est moi qui les ai faits : ma chaussure, mon manteau, ma tunique, et la ceinture qui l'ajustait; tout cela est mon ouvrage; je suis prêt à vous lire des poèmes héroïques, des tragédies, des thyrambes, toutes sortes d'ouvrages en prose, m

¹ Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 691.

² Philostr. vit. Apoll. lib. 4, p. 31, p. 170.



vers, que j'ai composés sur toutes sortes de sujets : je suis prêt à discourir sur la musique, sur la grammaire; prêt à répondre à toutes sortes de questions¹.

Pendant que ce sophiste étalait avec complaisance sa vanité, des peintres exposaient à tous les yeux des tableaux qu'ils venaient d'achever²; des rhapsodes chantaient des fragments d'Homère et d'Hésiode : l'un d'entre eux nous fit entendre un poëme entier d'Empédocle³. Des poètes, des orateurs, des philosophes, des historiens, placés aux pérystiles des temples et dans les endroits éminents, récitaient leurs ouvrages⁴ : les uns traitaient des sujets de morale; d'autres faisaient l'éloge des jeux olympiques, ou de leur patrie, ou des princes dont ils mendiaient la protection⁵.

Environ trente ans auparavant, Denys, tyran de Syracuse, avait voulu s'attirer l'admiration de l'assemblée. On y vit arriver de sa part, et sous la direction de son frère Théaridès, une députation solennelle, chargée de présenter des offrandes à Jupiter; plusieurs chars attelés de quatre chevaux, pour disputer le prix de la course; quantité de tentes somptueuses qu'on dressa dans la campagne, et une foule d'excellents déclamateurs qui avaient réciter publiquement les poésies de ce prince. Leur talent et la beauté de leurs voix fixé-

¹ Plat. in Hipp. t. 1, p. 363 et 38.

² Lucian. in Herodot. cap. 4, t. 1, p. 834.

³ Athen. lib. 14, cap. 3, p. 620.

⁴ Lucian. ibid. cap. 3. Plut. xorat. vit. 1. 2, p. 836. Pausan. lib. 6, cap. 17, p. 495, etc. Philostr. vit. soph. lib. 1, cap. 9, p. 493, etc.

⁵ Plut. ibid. p. 845.

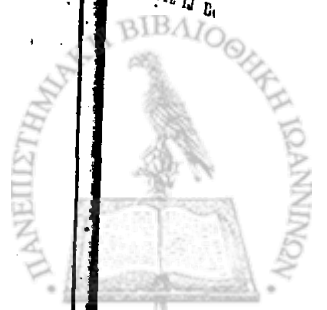


rent d'abord l'attention des Grecs ; déjà prévenus par la magnificence de tant d'apprêts ; mais bientôt fatigués de cette lecture insipide, ils lancèrent contre Denys les traits les plus sanglants ; et leur mépris alla si loin, que plusieurs d'entre eux renversèrent ses tentes et les pillèrent. Pour comble de disgrâce les chars sortirent de la lice, ou se brisèrent uns contre les autres ; et le vaisseau qui ramenait ce cortège fut jeté par la tempête sur les côtes de Sicile. Tandis qu'à Syracuse le peuple disait que les revers de Denys avaient porté malheur aux déclarateurs, aux chevaux et au navire, on soutenait à court que l'envie s'attache toujours au talent¹. Quatre ans après, Denys envoya de nouveaux ouvrages et des acteurs plus habiles, mais qui tombèrent encore plus honteusement que les premiers. Sur cette nouvelle, il se livra aux excès de la frénésie, et n'ayant, pour soulager sa douleur, que la ressource des tyrans, il exila, et fit couper des têtes.

Nous suivions avec assiduité les lectures qui se faisaient à Olympie. Les présidents des jeux y assistaient quelquefois, et le peuple s'y portait avec empressement. Un jour qu'il paraissait écouter avec une attention plus marquée, on entendit retentir de tous côtés le nom de Polydamas. Aussitôt la plupart des assistants coururent après Polydamas. C'était un athlète de Thessalie, d'une grandeur et d'une force prodigieuses. On racontait de lui, qu'autant sans armes sur le mont Olympe, il avait

¹ Diod. lib. 14, p. 318.

² Id. ibid. p. 332.



abattu un lion énorme sous ses coups; qu'ayant saisi un taureau furieux, l'animal ne put s'échapper qu'en laissant la corne de son pied entre les mains de l'athlète; que les chevaux les plus vigoureux ne pouvaient faire avancer un char qu'il retenait par derrière d'une seule main. Il avait remporté plusieurs victoires dans les jeux publics; mais comme il était venu trop tard à Olympie, il ne put être admis au concours. Nous apprîmes dans la suite la fin tragique de cet homme extraordinaire : il était entré, avec quelques-uns de ses amis, dans une caverne pour se garantir de la chaleur; la voûte de la caverne s'entr'ouvrit; ses amis s'enfuirent; Polydamas voulut soutenir la montagne, et en fut écrasé¹ (a).

Plus il est difficile de se distinguer parmi les nations policées, plus la vanité y devient inquiète, et capable des plus grands excès. Dans un autre voyage que je fis à Olympie, j'y vis un médecin de Syracuse appelé Ménécrate, traînant à sa suite plusieurs de ceux qu'il avait guéris, et qui s'étaient obligés, avant le traitement, de le suivre partout². L'un paraissait avec les attributs d'Hercule, un autre avec ceux d'Apollon, d'autres avec ceux de Mercure ou d'Esculape. Pour lui, revêtu d'une robe de pourpre, ayant une couronne d'or sur la tête et un sceptre à la main, il se donnait en spectacle sous le nom de Jupiter, et courait le monde

¹ Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 463. volume.

(a) Voyez la note V à la fin du

² Athen. lib. 7, cap. 10, p. 289.



escorté de ces nouvelles divinités. Il écrivit un jour au roi de Macédoine la lettre suivante :

« Ménécrate-Jupiter à Philippe, salut. Tu règnes
 « dans la Macédoine, et moi dans la médecine ; ta
 « donnes la mort à ceux qui se portent bien, j
 « rends la vie aux malades ; ta garde est formée d
 « Macédoniens, les dieux composent la mienne.
 Philippe lui répondit en deux mots qu'il lui sou
 haitait un retour de raison (a). Quelque temps après
 ayant appris qu'il était en Macédoine, il le fit venir
 et le pria à souper. Ménécrate et ses compagnons
 furent placés sur des lits superbes et exhaussés.
 devant eux était un autel chargé des prémices de
 moissons ; et pendant qu'on présentait un excel
 lent repas aux autres convives, on n'offrit que de
 parfums et des libations à ces nouveaux dieux, qui
 ne pouvant supporter cet affront, sortirent brus
 quement de la salle, et ne reparurent plus depuis.

Un autre trait ne sert pas moins à peindre les
 mœurs des Grecs, et la légèreté de leur caractère.
 Il se donna un combat dans l'enceinte sacrée, pen
 dant qu'on célébrait les jeux, il y a huit ans. Ceux
 de Pise en avaient usurpé l'intendance^r sur les
 Éléens, qui voulaient reprendre leurs droits. Les
 uns et les autres, soutenus de leurs alliés, péné
 trèrent dans l'encéinte : l'action fut vive et meur
 trière. On vit les spectateurs sans nombre que le

(a) Plutarque (apophth. lacon. t. 2, p. 213) attribue cette réponse à Agésilas, à qui, suivant lui, la

lettre était adressée.

^r Pausan. lib. 6, cap. 4, p. 460



és. Il écrivit un jour vivante :
 ve, salut. Tu regnes
 is la médecine : tu
 portent bien, je
 rde est formée de
 sent la mienne.
 mots qu'il lui sou
 quel temps aprè
 ine, il le fit venir
 t ses compagnon
 es et exhaussés
 des prémices de
 ntait un excel
 n'offrit que de
 eaux dieux, qui
 , sortirent brus
 rent plus depuis
 ns à peindre le
 leur caractère
 inte sacrée, pen
 a huit ans. Ceux
 dance sur le
 urs droits. Le
 s alliés, pené
 vive et meur
 nombre que le

fêtes avaient attirés, et qui étaient presque tous couronnés de fleurs, se ranger tranquillement autour du champ de bataille, témoigner dans cette occasion la même espèce d'intérêt que pour les combats des athlètes, et applaudir tour à tour, avec les mêmes transports, aux succès de l'une et de l'autre armée¹ (a).

Il me reste à parler des exercices qui demandent plus de force que les précédents, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace et le pentathlon. Je ne suivrai point l'ordre dans lequel ces combats furent donnés, et je commencerai par la lutte.

On se propose dans cet exercice de jeter son adversaire par terre, et de le forcer à se déclarer vaincu. Les athlètes qui devaient concourir, se tenaient dans un portique voisin : ils furent appelés à midi². Ils étaient au nombre de sept : on jeta autant de bulletins dans une boîte placée devant les présidents des jeux³. Deux de ces bulletins étaient marqués de la lettre A, deux autres de la

¹ Kenoph. hist. græc. l. 7, p. 639.
 Diod. l. 15, p. 387.

(a) Une pareille scène, mais beaucoup plus horrible, fut renouvelée à Rome au commencement de l'empire. Les soldats de Vespasien et ceux de Vitellius se livrèrent un sanglant combat dans le champ de Mars. Le peuple, rangé autour des deux armées, applaudissait alternativement aux succès de l'une et de l'autre. (Tacit. hist. lib. 3, cap. 83.)

Cependant on voit dans ces deux exemples parallèles une différence frappante. A Olympie, les specta-

teurs ne montrèrent qu'un intérêt de curiosité ; au champ de Mars, ils se livrèrent aux excès de la joie et de la barbarie. Sans recourir à la différence des caractères et des mœurs, on peut dire que, dans ces deux occasions, la bataille était étrangère aux premiers, et qu'elle était pour les seconds une suite de leurs guerres civiles.

² Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 6, p. 235.

³ Lucian. in Hermot. cap. 40, t. 1, p. 783. Fabr. agon. lib. 1, cap. 24.



lettre B, deux autres d'un C, et le septième d'un D. On les agita dans la boîte; chaque athlète prisien, et l'un des présidents appareilla ceux qui avaient tiré la même lettre. Ainsi il y eut trois couples de lutteurs, et le septième fut réservé pour combattre contre les vainqueurs des autres¹. Ils se dépouillèrent de tout vêtement, et, après s'être frottés d'huile², ils se roulèrent dans le sable, afin que leurs adversaires eussent moins de prise en voulant les saisir³.

Aussitôt un Thébain et un Argien s'avancèrent dans le Stade : ils s'approchent, se mesurent les yeux, et s'empoignent par les bras. Tantôt, appuyant leur front l'un contre l'autre⁴, ils se posent avec une action égale, paraissent immobiles, et s'épuisent en efforts superflus; tantôt ils branlent par des secousses violentes, s'entrelacent comme des serpents, s'allongent, se raccourcissent, se plient en avant, en arrière, sur les côtés; une sueur abondante coule de leurs membres épuisés; ils respirent un moment, se prennent par le milieu du corps, et, après avoir employé un nouveau la ruse et la force, le Thébain enlève son adversaire; mais il plie sous le poids : ils tombent, se roulent dans la poussière, et reprennent tour à tour le dessus. A la fin le Thébain, par l'entrelacement de ses jambes et de ses bras, suspend tous les mouvements de son adversaire.

¹ Julian. Cæsar. p. 317.

² Fabr. agon. lib. 2, cap. 5.

³ Lucian. in Anach. t. 2, p. 910.

⁴ Id. ibid. p. 884.

⁵ Mém. de l'acad. des bell. lett.

t. 3, p. 237.

qu'il
i lex
niest
pour
deu
vien
vant
prie
sps
euret
tirer
nich
et le Th
Abdien q
age d'ent
et temp
tat : il tri
l'epheien,
remier ol
sore det e
cours de s
vaque
tagresie
trou
Il n'est
coups à
permis qu

¹ Fabr. agon

² Mém. de l'

³ p. 250.

⁴ Fabr. in

⁵ Id. Pl.



qu'il tient sous lui, le serre à la gorge, et le force à lever la main pour marque de sa défaite¹. Ce n'est pas assez néanmoins pour obtenir la couronne; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival², et communément ils en viennent trois fois aux mains³. L'Argien eut l'avantage dans la seconde action, et le Thébain reprit le sien dans la troisième.

Après que les deux autres couples de lutteurs eurent achevé leurs combats, les vaincus se retirèrent accablés de honte et de douleur⁴. Il restait trois vainqueurs, un Agrigentain, un Éphésien, et le Thébain dont j'ai parlé. Il restait aussi un Rhodien que le sort avait réservé. Il avait l'avantage d'entrer tout frais dans la lice; mais il ne pouvait remporter le prix sans livrer plus d'un combat⁵. Il triompha de l'Agrigentain, fut terrassé par l'Éphésien, qui succomba sous le Thébain: ce dernier obtint la palme. Ainsi une première victoire doit en amener d'autres; et, dans un concours de sept athlètes, il peut arriver que le vainqueur soit obligé de lutter contre quatre antagonistes⁶, et d'engager avec chacun d'eux jusqu'à trois actions différentes.

Il n'est pas permis dans la lutte de porter des coups à son adversaire; dans le pugilat, il n'est permis que de le frapper. Huit athlètes se présen-

¹ Fabr. agon. lib. 1, cap. 8.

² Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 3, p. 250.

³ Æschyl. in Eumen. v. 592.

Schol. ibid. Plat. in Euthyd. t. 1,

p. 277, etc.

⁴ Pind. olymp. 8, v. 90.

⁵ Æschyl. in choeph. v. 866.

⁶ Pind. ibid.



tèrent pour ce dernier exercice, et furent, ainsi que les lutteurs, appareillés par le sort. Ils avaient la tête couverte d'une calotte d'airain¹, et leurs poings étaient assujettis par des espèces de gantelets, formés de lanières de cuir qui se croisaient en tous sens².

Les attaques furent aussi variées que les accidents qui les suivirent. Quelquefois on voyait des athlètes faire divers mouvements pour n'avoir point le soleil devant les yeux, passer des heures entières à s'observer, à épier chacun l'instant où son adversaire laisserait une partie de son corps sans défense³, à tenir leurs bras élevés et tendus de manière à mettre leur tête à couvert, à se agiter rapidement pour empêcher l'ennemi d'approcher⁴. Quelquefois il s'attaquaient avec fureur et faisaient pleuvoir l'un sur l'autre une grêle de coups. Nous en vîmes qui, se précipitant les bras levés sur leur ennemi prompt à les éviter, tombaient pesamment sur la terre, et se brisaient tout le corps; d'autres qui, épuisés et couverts de blessures mortelles, se soulevaient tout à coup, prenaient de nouvelles forces dans leur désespoir; d'autres enfin, qu'on retirait du champ de bataille⁵ n'ayant sur le visage aucun trait qui pût reconnaître, et ne donnant d'autre signe de vie que le sang qu'ils vomissaient à gros bouillons

¹ Eustath. in iliad. 23, p. 1324, lin. 38.

² Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 267.

³ Lucian. de calumn. t. 3, p. 111.

⁴ Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. t. 3, p. 273.

⁵ Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr. 11.



Je frémissais à la vue de ce spectacle; et mon cœur se s'ouvrait tout entière à la pitié, quand je voyais de jeunes enfants faire l'apprentissage de tant de cruautés¹: car on les appelait aux combats de la lutte et du ceste avant que d'appeler les hommes faits². Cependant les Grecs se repaissaient avec plaisir de ces horreurs, ils animaient par leurs cris ces malheureux acharnés les uns contre les autres³; et les Grecs sont doux et humains! Certes, les dieux nous ont accordé un pouvoir bien funeste et bien humiliant, celui de nous accoutumer à tout, et d'en venir au point de nous faire un jeu de la barbarie ainsi que du vice.

Les exercices cruels auxquels on élève ces enfants les épuisent de si bonne heure, que, dans la liste des vainqueurs aux jeux olympiques, on trouve à peine deux ou trois qui aient remporté le prix dans leur enfance et dans un âge très avancé⁴.

Dans les autres exercices, il est aisé de juger du succès: dans le pugilat, il faut que l'un des combattants avoue sa défaite. Tant qu'il lui reste un degré de force, il ne désespère pas de la victoire, parce qu'elle peut dépendre de ses efforts et de sa fermeté. On nous raconta qu'un athlète, ayant eu les dents brisées par un coup terrible,

¹ Pausan. lib. 5, cap. 8, p. 395;

³ Fabr. agon. lib. 2, cap. 30.

² 5, cap. 1, p. 452.

⁴ Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4,

Plut. sympos. lib. 2, cap. 5,

t. 2, p. 453.

p. 639.



prit le parti de les avaler; et que son rival voyant son attaque sans effet, se crut perdu sans ressource, et se déclara vaincu ¹.

Cet espoir fait qu'un athlète cache ses douleurs sous un air menaçant et une contenance fière qu'il risque souvent de périr, qu'il périt quelquefois ², malgré l'attention du vainqueur, et la sévérité des lois qui défendent à ce dernier de se faire son adversaire, sous peine d'être privé de sa couronne ³. La plupart, en échappant à ce danger, restent estropiés toute leur vie, ou conservent des cicatrices qui les défigurent ⁴. De là vient à être que cet exercice est le moins estimé d'entre ceux de la Grèce, et qu'il est presque entièrement abandonné par les gens du peuple ⁵.

Au reste, ces hommes durs et féroces supportent plus facilement les coups et les blessures que la chaleur qui les accable ⁶: car ces combats se font dans le canton de la Grèce, dans la saison de l'année, dans l'heure du jour où les rayons du soleil sont si ardents, que les spectateurs ont de la peine à les soutenir ⁷.

Ce fut dans le moment qu'ils semblaient se débattre de violence, que se donna le combat de la crance, exercice composé de la lutte et du pugilat.

¹ Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 19.

² Schol. Pind. olymp. 5, v. 34.

³ Pausan. lib. 6, cap. 9, p. 474.

⁴ Anthol. lib. 2, cap. 1, epigr.

1 et 2.

⁵ Isoer. de bigis, t. 2, p. 437.

⁶ Cicer. de clar. orat. cap. 69,

t. 1, p. 394.

⁷ Aristot. probl. 38, t. 2.

Ælian. var. hist. lib. 14, c.

⁸ Aristot. de rhet. t. 2.

Plut. sympos. lib. 2, cap.

p. 628.



ette différence près, que les athlètes ne doivent se saisir au corps, n'ont point les mains armées de gantelets, et portent des coups moins dangereux. L'action fut bientôt terminée : il était au la veille un Sicyonien nommé Sostrate, célèbre par quantité de couronnes qu'il avait remportées, et par les qualités qui les lui avaient procurées¹. La plupart de ses rivaux furent écartés par sa présence²; les autres, par ses premiers coups : car, dans ces préliminaires où les athlètes se disputent en se prenant par les mains; il serrait et mordait avec tant de violence les doigts de ses adversaires, qu'il décidait sur-le-champ la victoire en sa faveur.

Les athlètes dont j'ai fait mention ne s'étaient exercés que dans ce genre; ceux dont je vais parler s'exercent dans toutes les espèces de combats. En effet, le pentathle comprend non-seulement la course à pied, la lutte, le pugilat et le pancrace, mais encore le saut, le jet du disque et le jet du javelot³.

Dans ce dernier exercice, il suffit de lancer le javelot, et de frapper au but proposé. Les disques et les palets sont des masses de métal ou de pierre, de forme lenticulaire, c'est-à-dire rondes, et plus épaisses dans le milieu que vers les bords, très-polies, d'une surface très-polie, et par là même difficiles à saisir⁴. On en conserve trois à

¹ Aristot. *probl.* 38, l. 2.
² Aristot. *de reb.* l. 2, cap. 3.
³ Aristot. *de reb.* l. 2, cap. 3.

³ Mém. de l'acad. des bell. lettres, t. 3, p. 320.

⁴ Id. *ibid.* p. 334.



Olympie, qu'on présente à chaque renouvellement des jeux¹, et dont l'un est percé d'un trou par lequel on y passer une courroie². L'athlète, placé sur une petite élévation³ pratiquée dans le Stade, tient le palet avec sa main, ou par le moyen d'une courroie, l'agite circulairement⁴, et le lance avec toutes ses forces : le palet vole dans les airs, et tombe, et roule dans la lice. On marque l'endroit où il s'arrête; et c'est à le dépasser que tendent les efforts successifs des autres athlètes.

Il faut obtenir le même avantage dans le second exercice dont tous les mouvements s'exécutent au son de la flûte⁵. Les athlètes tiennent dans leurs mains des contre-poids qui, dit-on, leur facilitent les moyens de franchir un plus grand espace. Quelques-uns s'élancent au delà de cinquante pieds⁷ (a).

Les athlètes qui disputent le prix du pentathlon doivent, pour l'obtenir, triompher au moins dans les trois premiers combats auxquels ils s'engagent⁸. Quoiqu'ils ne puissent pas se mesurer particulièrement avec les athlètes de chaque profession, ils sont néanmoins très-estimés⁹, parce qu'ils

¹ Pausan. lib. 6, cap. 19, p. 498.

² Eustath. in iliad. 8, p. 1591.

³ Philostr. icon. lib. 1, cap. 24, p. 798.

⁴ Homer. iliad. lib. 23, v. 840; odyss. lib. 8, v. 189.

⁵ Pausan. lib. 5, cap. 7, p. 392; cap. 17, p. 421.

⁶ Aristot. probl. 5, t. 2, p. 709; id. de animal. incess. cap. 3, t. 1, p. 734. Pausan. ibid. cap. 26, p.

446. Lucian. de gymnas. t. 1, p. 909.

⁷ Eustath. in odyss. lib. 8, p. 1591. Schol. Aristoph. in ad. v. 213.

(a) Quarante-sept de nos plus deux pouces huit lignes.

⁸ Plut. sympos. lib. 9, t. 738. Pausan. lib. 3, cap. 11, p.

⁹ Mém. de l'acad. des bell. t. 3, p. 322.



pliquant à donner au corps la force, la souplesse et la légèreté dont il est susceptible, ils appliquèrent tous les objets qu'on s'est proposés dans l'institution des jeux et de la gymnastique. Le dernier jour des fêtes fut destiné à couronner les vainqueurs¹. Cette cérémonie glorieuse par eux se fit dans le bois sacré², et fut précédée par des sacrifices pompeux. Quand ils furent réunis, les vainqueurs, à la suite des présidents des jeux, se rendirent au théâtre, parés de riches habits³, et tenant une palme à la main⁴. Ils marchèrent dans l'ivresse de la joie⁵, au son des tambours⁶, entourés d'un peuple immense dont les applaudissements faisaient retentir les airs. On vit ensuite paraître d'autres athlètes montés sur des chevaux et sur des chars. Leurs coursiers rapides se montraient avec toute la fierté de la victoire; ils étaient ornés de fleurs⁷, et semblaient participer au triomphe. Arrivés au théâtre, les présidents des jeux commencèrent l'hymne composé autrefois par le poète Archiloque, et destiné à relever la gloire des vainqueurs et l'éclat de cette cérémonie. Après que les spectateurs eurent joint, à leur voix, leurs voix à celles des musiciens, un écho se leva, et annonça que Porus de Cy-

¹ Pind. in olymp. 3, v. 33; p. 173.

² Id. ibid. 4, p. 56.

³ Pausan. vit. Apoll. lib. 8, c. 18.

⁴ Pausan. in Demon. t. 2, p. 382.

⁵ Id. sympos. lib. 8, cap. 4,

p. 723. Vitruv. præfat. lib. 9,

⁵ Pind. olymp. 9, v. 6.

⁶ Pausan. lib. 5, p. 392.

⁷ Pind. olymp. 3, v. 10.

⁸ Id. olymp. 9, v. 1. Schol. ibid.



rène avait remporté le prix du Stade. Cet athlète se présenta devant le chef des présidents qui lui mit sur la tête une couronne d'olivier cueillie, comme toutes celles qu'on distille à Olympie, sur un arbre qui est derrière le temple de Jupiter², et qui est devenu par sa vénération l'objet de la vénération publique. Aux applaudissements de toutes ces expressions de joie et d'admiration qu'on l'avait honoré dans le moment de sa victoire se renouvelèrent avec tant de force et de précision, que Porus me parut au comble de la gloire. C'est en effet à cette hauteur que tous les spectateurs le voyaient placé; et je n'étais plus sûr de ces épreuves laborieuses auxquelles se soumettent les athlètes, ni des effets extraordinaires qu'un concert de louanges a produits plus d'une fois. On nous disait, à cette occasion, que le fils de Chilon expira de joie en embrassant son frère qui venait de remporter la victoire⁴, et que l'assemblée des jeux olympiques se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Dans le siècle dernier on ajoutait-on, nos pères furent témoins d'une scène encore plus intéressante.

Diagoras de Rhodes, qui avait rehaussé l'éclat de sa naissance par une victoire remportée dans nos jeux⁵, amena dans ces lieux deux de ses enfants qui concoururent et méritèrent la

¹ Pind. olymp. 3, v. 21.

² Pausan. lib. 5, cap. 15, p. 414.

³ Pind. olymp. 3, v. 77. Schol.

ibid.

⁴ Diog. Laert. lib. 1, c.

Plin. lib. 7, cap. 32, t. 1, l.

⁵ Pind. olymp. 7.



ne¹. A peine l'eurent-ils reçue, qu'ils la portèrent sur la tête de leur père, et, le prenant sur ses épaules, le menèrent en triomphe au milieu des spectateurs, qui le félicitaient en jetant des fleurs sur lui, et dont quelques-uns lui disaient :
 « Prenez, Diagoras, car vous n'avez plus rien à déplorer². Le vieillard, ne pouvant suffire à son bonheur, expira aux yeux de l'assemblée attendrie de ce spectacle, baigné des pleurs de ses enfants, qui se pressaient entre leurs bras³.
 Les éloges donnés aux vainqueurs sont quelquefois troublés ou plutôt honorés par les fureurs de la vie. Aux acclamations publiques, j'entendis quelquefois se mêler des sifflements, de la part de plusieurs particuliers nés dans les villes ennemies de celles qui avaient donné le jour aux vainqueurs⁴.
 Ces traits de jalousie je vis succéder des traits moins frappants d'adulation ou de générosité. Quelques-uns de ceux qui avaient remporté le prix de la course des chevaux et des chars, faisaient promettre à leur place des personnes dont ils voulaient ménager la faveur ou conserver l'amitié⁵. Les vainqueurs qui triomphent dans les autres combats, ne pouvant se substituer personne, ont aussi des ressources pour satisfaire leur avarice; ils se disent, au moment de la proclamation, originaires d'une

¹ Aul. Gell. lib. 6, cap. 7, p. 469.

³ Aul. Gell. lib. 3, cap. 15.

² Cicér. tuscul. lib. 1, cap. 46, p. 272. Plut. in Pelop. t. 1, p. 230.

⁴ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230.

⁵ Herodot. lib. 6, cap. 103.



ville de laquelle ils ont reçu des présents¹, et qu'ils craignent ainsi d'être exilés de leur patrie, dont ils ont sacrifié la gloire². Le roi Denys, qui trouvait plus facile d'illustrer sa capitale que de la rendre plus riche, envoya plus d'une fois des agents à Olympie, pour engager les vainqueurs des jeux à déclarer Syracusains³; mais, comme l'honneur ne s'acquiert pas à prix d'argent, ce fut une égale honte pour lui d'avoir corrompu les uns, et de n'avoir pu corrompre les autres.

La voie de séduction est souvent employée pour écartier un concurrent redoutable, pour l'engager à céder la victoire en ménageant ses forces⁴, pour tenter l'intégrité des juges; mais les athlètes vaincus de ces manœuvres sont fouettés avec des verges⁵, ou condamnés à de fortes amendes. On voit ici plusieurs statues de Jupiter, en bronze, construites des sommes provenues de ces amendes. Les inscriptions dont elles sont accompagnées éternisent la nature du délit et le nom des coupables⁶.

Le jour même du couronnement, les vainqueurs offrirent des sacrifices en actions de grâces⁷, et furent inscrits dans les registres publics des Élées, et magnifiquement traités dans une des salles du Prytanée⁹. Les jours suivants, ils donnèrent

¹ Pausan. lib. 6, p. 459 et 481.

² Id. ibid. p. 497.

³ Id. ibid. p. 455.

⁴ Id. lib. 5, cap. 21, p. 430 et 434.

⁵ Thucyd. lib. 5, cap. 50. Pausan.

lib. 6, cap. 2, p. 454. Philost.

Apoll. lib. 5, cap. 7, p. 192.

⁶ Pausan. lib. 5, cap. 21, p.

⁷ Schol. Pind. in olymp. 5, p.

⁸ Pausan. ibid. p. 432 et 441.

⁹ Id. ibid. cap. 15, p. 416.



des présents¹, et mêmes des repas, dont la musique et la danse augmentèrent les agréments¹. La poésie fut ensuite chargée d'immortaliser leurs noms; et la sculpture, pour les représenter sur le marbre ou sur l'airain, les représenta quelques-uns dans la même attitude où ils avaient emporté la victoire².

Suivant l'ancien usage, ces hommes, déjà comblés d'honneur sur le champ de bataille, rentrent dans leur patrie avec tout l'appareil du triomphe³, précédés et suivis d'un cortège nombreux, vêtus d'une robe teinte en pourpre⁴, quelquefois sur un char à deux ou à quatre chevaux⁵, et par une marche pratiquée dans le mur de la ville⁶. On cite encore l'exemple d'un citoyen d'Agrigente en Sicile, nommé Exénète⁷, qui parut dans cette ville sur un char magnifique, et accompagné de quantité d'autres chars, parmi lesquels on en distinguait trois cents attelés de chevaux blancs.

En certains endroits, le trésor public leur fournit une subsistance honnête⁸; en d'autres, ils sont exempts de toute charge: à Lacédémone, ils ont l'honneur, dans un jour de bataille, de combattre

¹ Pind. olymp. 9, v. 6; 10, 2. Schol. p. 116. Athen. lib. 1, 3, p. 3. Plut. in Alcib. t. 1, 196.
² Pausan. lib. 5, cap. 27, p. 450; 6, cap. 13. Nep. in Chabr. 12. Fabr. agon. lib. 2, cap. 20. Mém. de l'acad. des Bell. Lettr. p. 274.
³ Aristoph. in nub. v. 70. Schol.

Theocr. in idyll. 2, v. 74.
⁵ Vitruv. præfat. lib. 9, p. 173. Diod. lib. 13, p. 204.
⁶ Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.
⁷ Diod. ibid.
⁸ Timocl. ap. Athen. lib. 6, cap. 8, p. 237. Diog. Laert. in Solon. lib. 1, § 55. Plut. in Aristid. t. 1, p. 335.



auprès du roi¹ : presque par-tout ils ont la représentation à la représentation des jeux² ; et le titre de vainqueur olympique, ajouté à leur nom, leur concilie une estime et des égards qui font le bonheur de leur vie³.

Quelques-uns font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent, sur les chevaux qui les leur ont procurées ; ils leur ménagent une vieillesse heureuse ; ils leur accordent une sépulture honorable⁴ ; et quelquefois même ils élèvent des pyramides sur leurs tombeaux⁵.

CHAPITRE XXXIX.

Xénophon à Scillonte.

XÉNOPHON avait une habitation à Scillonte petite ville située à vingt stades d'Olympie^(a). Quelques années auparavant, les troubles de l'Éloponèse l'avaient obligé de s'en éloigner⁷, et d'aller

¹ Plut. in Lycurg. t. 1, p. 53 ; id. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

² Xenophon. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 414.

³ Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 465 et 466.

⁴ Herodot. lib. 6, cap. 103. Plut.

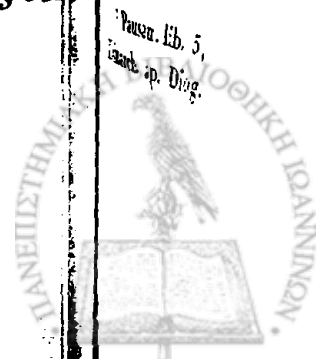
in Caton. t. 1, p. 239. *Ælii* de animal. lib. 12, cap. 10.

⁵ Plin. lib. 8, cap. 42.

⁶ Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.

(a) Environ trois quarts de lieue.

⁷ Diog. Laert. lib. 2, § 533.



s'établir à Corinthe, où je le trouvai lorsque j'arrivai en Grèce (a). Dès qu'ils furent apaisés, il revint à Scillonte (b); et le lendemain des fêtes nous nous rendîmes chez lui avec Diodore son fils, qui ne nous avait pas quittés pendant tout le temps qu'elles durèrent.

Le domaine de Xénophon était considérable. Il en devait une partie à la générosité des Lacédémoniens¹; il avait acheté l'autre pour la consacrer à Diane, et s'acquitter ainsi d'un vœu qu'il fit en revenant de Perse. Il réservait le dixième du produit pour l'entretien d'un temple qu'il avait construit en l'honneur de la déesse, et pour un pompeux sacrifice qu'il renouvelait tous les ans².

Auprès du temple, s'élève un verger qui donne diverses espèces de fruits. Le Sélinus, petite rivière abondante en poissons, promène avec lenteur ses eaux limpides au pied d'une riche colline, à travers les prairies où paissent tranquillement les animaux destinés aux sacrifices. Au dedans, au dehors de la terre sacrée, des bois distribués dans la plaine ou sur les montagnes, servent de retraite aux chevreuils, aux cerfs et aux sangliers³.

C'est dans cet heureux séjour que Xénophon avait composé la plupart de ses ouvrages⁴, et que depuis une longue suite d'années, il coulait des

(a) Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.

§ 52.

(b) Voyez la note VI à la fin du volume.

² Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.

³ Id. ibid. Pausan. ibid.

¹ Pausan. lib. 5, cap. 6, p. 388.

⁴ Plut. de exil. t. 2, pag. 605.

Diogen. Laert. lib. 2, § 52.

Diog. Laert. lib. 2, § 52.



jours consacrés à la philosophie, à la bienfaisance, à l'agriculture, à la chasse, à tous les exercices qui entretiennent la liberté de l'esprit et la santé du corps. Ses premiers soins furent de nous procurer les amusements assortis à notre âge, et ceux que la campagne offre à un âge plus avancé. Il nous montrait ses chevaux, ses plantations, les détails de son ménage; et nous vîmes presque partout, réduits en pratique, les préceptes qu'il avait enseignés dans ses différents ouvrages¹. D'autres fois il nous exhortait d'aller à la chasse, qu'il ne cessait de recommander aux jeunes gens, comme l'exercice le plus propre à les accoutumer aux travaux de la guerre².

Diodore nous menait souvent à celle des cailloux, des perdrix, et de plusieurs sortes d'oiseaux³. Nous en tirions de leurs cages pour les attacher au milieu de nos filets. Les oiseaux de même espèce, attirés par leurs cris, tombaient dans le piège, et perdaient la vie ou la liberté⁴.

Ces jeux en amenaient d'autres plus vifs et plus variés. Diodore avait plusieurs meutes de chiens, l'une pour le lièvre, une autre pour le cerf, une troisième, tirée de la Laconie ou de la Locride, pour le sanglier⁵. Il les connaissait tous par leurs noms (*a*), leurs défauts et leurs bonnes qualités.

¹ Xenoph. memor. lib. 5, p. 818; id. de re equestr. p. 932.

² Id. de venat. p. 974 et 995:

³ Id. memor. lib. 2, p. 734.

⁴ Aristoph. in av. v. 1083. Schol. ibid.

⁵ Xenoph. de venat. p. 991.

(*a*) On avait soin de donner aux chiens des noms très-courts et composés de deux syllabes, tels que Thymos, Lochos, Phylax, Phoci, Brémou, Psyché, Hébé, etc. (Xenoph. de venat. p. 987.)

⁶ Id. ibid. p. 987 et 996.



chie, à la bienfaisance, à tous les exercices d'esprit et la santé de nous procurer un âge, et ceux d'un plus avancé. Il ne se lassait point de ses tentatives, les détachait presque par tout où il avait senti que D'autres fois il ne se lassait de qu'il ne cessait de comme l'exercice aux travaux de la chasse à celle des cailloux d'oiseaux. Ne se lassait pas d'attacher au milieu d'une espèce, attirer le piège, et perdait les plus vifs et pures meutes de chiens pour le cerf, et de la Locride avait tous par les bonnes qualités avait soin de donner des noms très-courts et de deux syllabes. Les Locrotes, Phylax, Phylax, Psyche, Hebe, etc. venant. p. 98. id. p. 98; et 99.

Il savait mieux que personne la tactique de cette espèce de guerre, et il en parlait aussi bien que son père en avait écrit¹. Voici comment se faisait la chasse du lièvre.

On avait tendu des filets de différentes grandeurs, dans les sentiers et dans les issues secrètes par où l'animal pouvait s'échapper². Nous sortîmes habillés à la légère, un bâton à la main³. Le premier détacha un des chiens; et dès qu'il le vit sur la voie, il découpla les autres, et bientôt le lièvre fut lancé. Dans ce moment tout sert à redoubler l'intérêt, les cris de la meute, ceux des chasseurs qui l'animent⁴, les courses et les ruses du lièvre, qu'on voit dans un clin-d'œil parcourir la plaine et les collines, franchir les fossés, s'enfoncer dans des taillis, paraître et disparaître plusieurs fois, et finir par s'engager dans l'un des pièges qui l'attendent au passage. Un garde placé tout auprès s'empare de la proie, et la présente aux chasseurs qu'il appelle de la voix et du geste⁵. Dans la joie du triomphe, on commence une nouvelle battue. Nous en faisons plusieurs dans la journée⁶. Quelquefois le lièvre nous échappait, en passant le Sélinus à la nage⁷.

A l'occasion du sacrifice que Xénophon offrait tous les ans à Diane⁸, ses voisins, hommes et femmes, se rendaient à Scillonte. Il traitait lui-

¹ Xenoph. de venat. p. 972.

² Id. ibid. p. 983.

³ Id. ibid. p. 984.

⁴ Id. ibid. p. 985.

⁵ Id. ibid. p. 984.

⁶ Id. ibid. p. 986.

⁷ Id. ibid. p. 980.

⁸ Id. exped. Cyr. lib. 3, p. 350.



même ses amis ¹. Le trésor du temple était chargé de l'entretien des autres spectateurs ². On leur fournissait du vin, du pain, de la farine, des fruits et une partie des victimes immolées; on leur distribuait aussi les sangliers, les cerfs et les chevreuils qu'avait fait tomber sous ses coups la jeunesse des environs, qui, pour se trouver aux différentes chasses, s'était rendue à Scillonte quelques jours avant la fête ³.

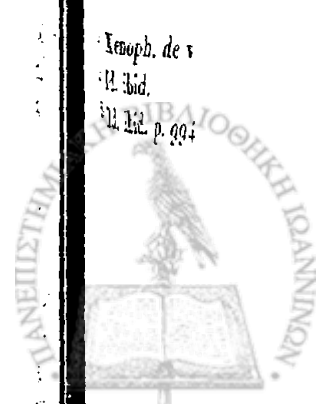
Pour la chasse du sanglier, nous avions usé d'épieux, des javelots et de gros filets. Les empreintes de l'animal récemment gravés sur le terrain, l'impression de ses dents restée sur l'écorce des arbres, et d'autres indices, nous menèrent auprès d'un trou fort épais ⁴. On détacha un chien de Laconie; il suivit la trace, et, parvenu au fort où se tenait l'animal, il nous avertit, par un cri, de sa découverte. On le retira aussitôt; on dressa les filets dans les refuites; nous prîmes nos postes. Le sanglier arriva de mon côté. Loin de s'engager dans le filet, il s'arrêta, et soutint pendant quelques moments l'attaque de la meute entière dont les aboiements faisaient retentir la forêt, et celle des chasseurs qui s'approchaient pour lui lancer des traits et des pierres. Bientôt après, il fondit sur Moschion, qui l'attendit de pied ferme dans le sein de l'enferrer; mais l'épieu glissa sur l'épaule et tomba des mains du chasseur, qui sur-le-champ

¹ Diog. Laert. lib. 2, § 52.

² Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 350.

³ Id. ibid.

⁴ Id. de venat. p. 992.



rit le parti de se coucher la face contre terre ¹.
 Je crus sa perte assurée. Déjà le sanglier, ne
 trouvant point de prise pour le soulever, le fou-
 dait aux pieds, lorsqu'il vit Diodore qui accourait
 au secours de son compagnon : il s'élança aussitôt
 sur ce nouvel ennemi, qui, plus adroit ou plus
 heureux, lui plongea son épieu à la jointure de
 l'épaule. Nous eûmes alors un exemple effrayant de
 la férocité de cet animal. Quoique atteint d'un
 coup mortel, il continua de s'avancer avec fureur
 contre Diodore, et s'enfonça lui-même le fer jus-
 qu'à la garde ². Plusieurs de nos chiens furent tués
 ou blessés dans cette action, moins pourtant que
 dans une seconde où le sanglier se fit battre pen-
 dant toute une journée. D'autres sangliers, pour-
 suivis par les chiens, tombèrent dans des pièges
 qu'on avait couverts de branches ³.

Les jours suivants, des cerfs périrent de la même
 manière ⁴. Nous en lançâmes plusieurs autres, et
 notre meute les fatigua tellement, qu'ils s'arrêtaient
 à la portée de nos traits, ou se jetaient tantôt dans
 les étangs, et tantôt dans la mer ⁵.

Pendant tout le temps que durèrent les chasses,
 la conversation n'avait pas d'autre objet. On racon-
 tait les moyens imaginés par différents peuples pour
 prendre les lions, les panthères, les ours, et les
 diverses espèces d'animaux féroces. En certains
 endroits, on mêle du poison aux eaux stagnantes

¹ Xenoph. de venat. p. 993.

⁴ Id. ibid. p. 990.

² Id. ibid.

⁵ Id. ibid. p. 991.

³ Id. ibid. p. 994.



et aux aliments dont ils apaisent leur faim ou leur soif : en d'autres, des cavaliers forment une ceinte pendant la nuit autour de l'animal, et l'attaquent au point du jour, souvent au risque de leur vie. Ailleurs, on creuse une fosse large et profonde; on y laisse en réserve une colonne de terre sur laquelle on attache une chèvre; tout autour est construite une palissade impénétrable et sans issue : l'animal sauvage, attiré par les cris de la chèvre, saute par dessus la barrière, tombe dans la fosse et ne peut plus en sortir¹.

On disait encore qu'il s'est établi, entre les épeirotes et les habitants d'un canton de la Thrace, une espèce de société; que les premiers poursuivent les petits oiseaux, et les forcent de se rabattre sur la terre; que les seconds les tuent à coups de bâton, les prennent aux filets, et partagent la proie avec leurs associés². Je doute du fait : mais après tout, ce ne serait pas la première fois que des ennemis irréconciliables se seraient réunis pour ne laisser aucune ressource à la faiblesse.

Comme rien n'est si intéressant que d'étudier un grand homme dans sa retraite, nous passions une partie de la journée à nous entretenir avec Xénophon, à l'écouter, à l'interroger, à le suivre dans les détails de sa vie privée. Nous retrouvions dans ses conversations la douceur et l'élégance qui brillent dans ses écrits. Il avait tout à la fois le courage des grandes choses, et celui des petites, beau-

¹ Xenoph. de venat. p. 995.

cap. 36, t. 1, p. 94. Ælian. de nat.

² Aristot. hist. animal. lib. 9,

anim. lib. 2, cap. 42.



plus rare et plus nécessaire que le premier : il fallait à l'un une fermeté inébranlable, à l'autre une patience invincible.

Quelques années auparavant, sa fermeté fut mise à la plus rude épreuve pour un cœur sensible.

Gryllus, l'aîné de ses fils, qui servait dans la carrière athénienne, ayant été tué à la bataille de Mantinée, cette nouvelle fut annoncée à Xénophon

à ce moment qu'entouré de ses amis et de ses domestiques, il offrait un sacrifice. Au milieu des cérémonies, un murmure confus et plaintif se fait

entendre; le courrier s'approche : Les Thébains vaincus, lui dit-il, et Gryllus... Des larmes abon-

dantes l'empêchent d'achever. Comment est-il mort? répond ce malheureux père, en ôtant la couronne qui lui ceignait le front. Après les plus beaux

exploits, avec les regrets de toute l'armée, reprit le courrier. A ces mots, Xénophon remit la couronne sur sa tête, et acheva le sacrifice¹. Je voulus

un jour lui parler de cette perte, et il se contenta de me répondre : Hélas! je savais qu'il était mort;

et il détourna la conversation.

Une autre fois, nous lui demandâmes comment il avait connu Socrate. J'étais bien jeune, dit-il;

je le rencontrai dans une rue d'Athènes fort étroite : il me barra le chemin avec son bâton, et me demanda où l'on trouvait les choses nécessaires à la

vie. Au marché, lui répondis-je. Mais, répliqua-t-il, au marché, lui répondis-je. Mais, répliqua-t-

il. Au marché, lui répondis-je. Mais, répliqua-t-

Diog. Laert. lib. 2, § 54. Ælian. 2 Val. Max. lib. 5, cap. 10, ext. hist. lib. 3, cap. 3. Stob. serm. n° 2. 90.



il, où trouve-t-on à devenir honnête homme ?
 Comme j'hésitais, il me dit : Suivez-moi, et vous l'apprendrez¹. Je le suivis, et ne le quittai point pour me rendre à l'armée de Cyrus. A mon retour j'appris que les Athéniens avaient fait mourir plus juste des hommes. Je n'eus d'autre consolation que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence aux nations de la Grèce, et par là même à la postérité. Je n'en ai pas de grande maintenant, que de rappeler sa mémoire et de m'entretenir de ses vertus.

Comme nous partageons un intérêt si vif et si tendre, il nous instruisit en détail du système de vie que Socrate avait embrassé, et nous exposa sa doctrine, telle qu'elle était en effet, bornée uniquement à la morale², sans mélange de dogmes étrangers, sans toutes ces discussions de physique et de métaphysique que Platon a prêtées à son maître³. Comment pourrais-je blâmer Platon, quand je conserve une vénération profonde ? cependant, il faut l'avouer, c'est moins dans ses dialogues que dans ceux de Xénophon, qu'on doit chercher les opinions de Socrate. Je tâcherai de développer dans la suite de cet ouvrage, en abrégé presque par-tout des lumières que je dois aux conversations de Scillonte.

L'esprit orné de connaissances utiles, et de

¹ Diog. Laert. lib. 2, § 48.

² Aristot. metaphys. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.

³ Id. ibid. p. 847. Theopomp.

ap. Athen. l. 11, p. 508. Diog. L.

lib. 3, § 35. Bruck. histor. phil.

t. 1, pag. 11 et 697. Mosher.

Cudw. t. 1, p. 241 et 600.



g-temps exercé à la réflexion, Xénophon écri-
 pour rendre les hommes meilleurs en les éclai-
 et tel était son amour pour la vérité, qu'il ne
 Cyrus. A mon retour, j'ai travaillé sur la politique qu'après avoir approfondi
 nature des gouvernements; sur l'histoire, que
 ra conter des faits qui, pour la plupart, s'é-
 nt passés sous ses yeux; sur l'art de la guerre,
 après avoir servi et commandé avec la plus
 nde distinction; sur la morale, qu'après avoir
 tiqué les leçons qu'il en donnait aux autres.

J'ai connu peu de philosophes aussi vertueux,
 d'hommes aussi aimables. Avec quelle com-
 sance et quelles grâces il répondait à nos ques-
 s! Nous promenant un jour sur les bords du
 nus, Diodore, Philotas et moi, nous eûmes une
 uite assez vive sur la tyrannie des passions. Ils
 endaient que l'amour même ne pouvait nous
 rvir malgré nous. Je soutenais le contraire,
 ophon survint; nous le prîmes pour juge; il

raconta l'histoire suivante :
 après la bataille que le grand Cyrus gagna con-
 les Assyriens, on partagea le butin, et l'on ré-
 va pour ce prince une tente superbe et une
 tive qui surpassait toutes les autres en beauté :
 ait Panthée, reine de la Susiane¹. Abradate, son
 ux, était allé dans la Bactriane chercher des
 ours pour l'armée des Assyriens.

Cyrus refusa de la voir, et en confia la garde
 n jeune seigneur mède, nommé Araspe, qui

¹ 11. p. 308. Diod. Sic. lib. 2.
 3. Buck. histor. p. 111 et 697. M. de Mevius.
 p. 241 et 699.

Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 114.



avait été élevé avec lui. Araspe décrivit la situation humiliante où elle se trouvait lorsqu'elle s'ouvrit ses yeux. Elle était, dit-il, dans sa tente, par terre, entourée de ses femmes, vêtue comme une esclave, la tête baissée, et couverte d'un voile. Nous lui ordonnâmes de se lever : toutes ses femmes se levèrent à la fois. Un de nous chercha à la consoler : Nous savons, lui dit-il, que votre époux a mérité votre amour par ses qualités brillantes; mais Cyrus, à qui vous êtes destinée, est un prince le plus accompli de l'Orient¹. A ces mots elle déchira son voile; et ses sanglots, mêlés avec les cris de ses suivantes, nous peignirent l'horreur de son état. Nous eûmes alors plusieurs instans de temps pour la considérer, et nous pouvons vous assurer que jamais l'Asie n'a produit une plus belle beauté; mais vous en jugerez bientôt vous-même.

Non, dit Cyrus, votre récit est un nouveau motif pour moi d'éviter sa présence : si je la voyais une fois, je voudrais la voir encore, et je risquerais d'oublier auprès d'elle le soin de ma gloire et de mes conquêtes. Et pensez-vous, reprit le jeune Mède, que la beauté exerce son empire avec une telle force qu'elle puisse nous écarter de notre devoir malgré nous-mêmes? Pourquoi donc ne se met-elle pas également tous les cœurs? D'où vient que nous n'oserions porter des regards incestueux sur celles de qui nous tenons le jour, ou qui

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. 115.



NACHARSIS.

de nous? C'est que la loi nous le défend; elle
 donc plus forte que l'amour. Mais si elle nous
 donnait d'être insensibles à la faim et à la soif, au
 froid et à la chaleur, tous ses ordres seraient sui-
 vants de la révolte de nos sens. C'est que la nature
 est plus forte que la loi. Ainsi rien ne pourrait résis-
 ter à l'amour, s'il était invincible par lui-même;
 si on n'aime que quand on veut aimer¹.
 Si l'on était le maître de s'imposer ce joug, dit
 Cyrus, on ne le serait pas moins de le secouer.
 Cependant j'ai vu des amants verser des larmes de
 douleur sur la perte de leur liberté, et s'agiter
 sous des chaînes qu'ils ne pouvaient ni rompre ni
 quitter.

« Ils étaient, répondit le jeune homme, de ces cœurs
 faibles, qui font un crime à l'amour de leur propre
 faiblesse. Les âmes généreuses soumettent leurs
 passions à leur devoir.

« Araspe! Araspe! dit Cyrus en le quittant, ne
 venez pas si souvent la princesse².

« Panthée joignait aux avantages de la figure, des
 qualités que le malheur rendait encore plus tou-
 chantes. Araspe crut devoir lui accorder des soins,
 qu'il multipliait sans s'en apercevoir; et, comme
 elle y répondait par des attentions qu'elle ne pou-
 vait lui refuser, il confondit ces expressions de re-
 connaissance avec le désir de plaire³, et conçut
 insensiblement pour elle un amour si effréné, qu'il

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 5, p. ² Id. ibid. lib. 5, p. 117.
³ Id. ibid.



ne put le contenir dans le silence. Panthée em-
 jeta l'aveu sans hésiter; mais elle n'en avertit
 rus, que lorsque Araspe l'eut menacée d'en ve-
 aux dernières extrémités¹.

Cyrus fit dire aussitôt à son favori qu'il de-
 employer auprès de la princesse les voies de
 persuasion et non celles de la violence. Cet avis
 un coup de foudre pour Araspe. Il rougit de
 conduite; et la crainte d'avoir déplu à son ma-
 le remplit tellement de honte et de douleur,
 Cyrus, touché de son état, le fit venir en sa
 sence. « Pourquoi, lui dit-il, craignez-vous de
 « border? Je sais trop bien que l'amour se jou-
 « la sagesse des hommes et de la puissance
 « dieux. Moi-même ce n'est qu'en l'évitant qu'
 « me soustrais à ses coups. Je ne vous impute p
 « une faute dont je suis le premier auteur;
 « moi qui, en vous confiant la princesse, vou
 « exposé à des dangers au-dessus de vos forces
 « quoi! s'écria le jeune Mède, tandis que mess
 « nemis triomphent, que mes amis consternés
 « conseillent de me dérober à votre colère,
 « tout le monde se réunit pour m'accabler,
 « mon roi qui daigne me consoler! O Cyrus!
 « êtes toujours semblable à vous-même, touj
 « indulgent pour des faiblesses que vous ne pa
 « gez pas, et que vous excusez parce que vous
 « naissez les hommes.

« Profitons, reprit Cyrus, de la disposition

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 153.



lence. Panthée
elle n'en avertit
it menacée d'en
on favori qu'il de
esse les voies d
violence. Cet avis
sper. Il rougit d
r dépli à son ma
et de douleur,
fit venir en sa
aignez-vous de
l'amour se jou
la puissance
en l'évitant qu
e vous impute p
emier auteur ;
princesse, vou
is de vos forces
audis que mes
mis consternés
votre colere,
m'accabler,
er ! O Cyrus !
s-même, touj
ue vous ne pa
orce que vous
la disposition

sprits. Je veux être instruit des forces et des
projets de mes ennemis : passez dans leur camp ;
votre fuite simulée aura l'air d'une disgrâce, et
vous attirera leur confiance. J'y vole, répondit
Araspe, trop heureux d'expié ma faute par un
faible service. Mais pourrez-vous, dit Cyrus,
vous séparer de la belle Panthée ? Je l'avoue-
rai, répliqua le jeune Mède, mon cœur est dé-
siré, et je ne sens que trop aujourd'hui que
nous avons eu nous-mêmes deux âmes, dont
une nous porte sans cesse vers le mal, et l'au-
tre vers le bien. Je m'étais livré jusqu'à présent
à la première ; mais fortifié de votre secours, la
seconde va triompher de sa rivale² ». Araspe
fut ensuite des ordres secrets, et partit pour
l'armée des Assyriens.

Quant achevé ces mots, Xénophon garda le si-
ence. Nous en parûmes surpris. La question n'est
pas résolue, nous dit-il ? Oui, répondit Phi-
s ; mais l'histoire n'est pas finie, et elle nous
presse plus que la question. Xénophon sourit, et
continua de cette manière.

Panthée, instruite de la retraite d'Araspe, fit
à Cyrus qu'elle pouvait lui ménager un ami
fidèle et peut-être plus utile que ce jeune
Mède. C'était Abradate, qu'elle voulait détacher
du service du roi d'Assyrie, dont il avait lieu d'être
mécontent. Cyrus ayant donné son agrément
à cette négociation, Abradate, à la tête de deux

Xénoph. instit. Cyr. lib. 6, p.

² Id. *ibid.*

mille cavaliers, s'approcha de l'armée des Perses et Cyrus le fit aussitôt conduire à l'appartement de Panthée¹. Dans ce désordre d'idées et de sentiments que produit un bonheur attendu de long-temps et presque sans espoir, elle lui récit de sa captivité, de ses souffrances, des vœux d'Araspe, de la générosité de Cyrus; et son époux, impatient d'exprimer sa reconnaissance, courut auprès de ce prince, et, lui serrant la main : « Ah Cyrus ! lui dit-il, pour tout ce que vous dois, je ne puis vous offrir que mon armée, mes services et mes soldats. Mais soyez bien assuré que, quels que soient vos projets, Araspe en sera toujours le plus ferme soutien. » Cyrus reçut ses offres avec transport, et ils concertèrent ensemble les dispositions de la bataille.

Les troupes des Assyriens, des Lydiens, d'une grande partie de l'Asie, étaient en présence de l'armée de Cyrus. Abradate devait attaquer la redoutable phalange des Égyptiens : c'était le poste qui l'avait placé dans ce poste dangereux, et que les autres généraux avaient d'abord refusé de lui céder³.

Il allait monter sur son char, lorsque Panthée vint lui présenter des armes qu'elle avait fait fabriquer en secret, et sur lesquelles on remarquait des dépouilles des ornements dont elle se parait quelquefois. « Vous m'avez donc sacrifié jusqu'à votre parure ! lui dit le prince attendri. Hélas !

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 155.

² Id. ibid.

³ Id. ibid. p. 168.



« dit-elle, je n'en veux pas d'autre, si ce n'est que vous paraissiez aujourd'hui à tout le monde tel que vous me paraissez sans cesse à moi-même. » En disant ces mots, elle le couvrait de ses armes brillantes, et ses yeux versaient des larmes qu'elle s'empressait de cacher¹.

Quand elle le vit saisir les rênes, elle fit écarteler les assistants, et lui tint ce discours : « Si jamais femme a mille fois plus aimé son époux qu'elle-même, c'est la vôtre sans doute, et sa conduite doit vous le prouver mieux que ses paroles. Eh bien ! malgré la violence de ce sentiment, j'aimerais mieux, et j'en jure par les liens qui nous unissent, j'aimerais mieux expirer avec vous dans le sein de l'honneur, que de vivre avec un époux dont j'aurais à partager la honte. Souvenez-vous des obligations que nous avons à Cyrus : souvenez-vous que j'étais dans les fers, et qu'il m'en a tirée ; que j'étais exposée à l'insulte, et qu'il a pris ma défense : souvenez-vous enfin que je l'ai privé de son ami, et qu'il a cru, sur mes promesses, en trouver un plus vaillant, et sans doute plus fidèle, dans mon cher Abrarimate² ».

Le prince, ravi d'entendre ces paroles, étendit sa main sur la tête de son épouse ; et, levant les yeux au ciel : « Grands dieux ! s'écria-t-il, faites que je me montre aujourd'hui digne ami de Cyrus, et surtout digne époux de Panthée. » Aussitôt il s'é-

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p.

² Id. ibid.



lança dans le char, sur lequel cette princesse édue n'eut que le temps d'appliquer sa boue tremblante. Dans l'égarement de ses esprits, elle le suivit à pas précipités dans la plaine ; mais Abradate s'en étant aperçu, la conjura de se retirer de s'armer de courage. Ses eunuques et ses femmes s'approchèrent alors, et la dérochèrent aux regards de la multitude, qui, toujours fixés sur elle, ne pouvaient pu contempler ni la beauté d'Abradate, ni la magnificence de ses vêtemens ¹.

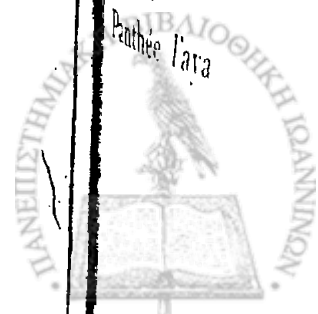
La bataille se donna près du Pactole. L'armée de Croesus fut entièrement défaite ; le vaste empire des Lydiens s'éroula dans un instant, et les Perses s'éleva sur ses ruines.

Le jour qui suivit la victoire, Cyrus, étonné de n'avoir pas revu Abradate, en demanda des nouvelles avec inquiétude ² ; et l'un de ses officiers lui apprit que ce prince, abandonné presque au commencement de l'action par une partie de ses troupes, n'en avait pas moins attaqué avec la même grande valeur la phalange égyptienne ; qu'il avait été tué, après avoir vu périr tous ses amis autour de lui ; que Panthée avait fait transporter ses corps sur les bords du Pactole, et qu'elle était occupée à lui élever un tombeau.

Cyrus, pénétré de douleur, ordonne aussitôt de porter en ce lieu les préparatifs des funérailles qu'il destine au héros : il les devance lui-même ; il arrive ; il voit la malheureuse Panthée assise

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 6, p. 170.

² Id. lib. 7, p. 184.



el cette princesse
 l'appliquer sa bou
 nt de ses esprits,
 s la plaine; mais
 njura de se retire
 nuques et ses fem
 robèrent aux reg
 rs fixés sur elle,
 beauté d'Abradate
 ens.
 du Pactole. L'ap
 léfaite; le vast
 s un instant, et
 .
 , Cyrus, étonn
 . demanda des n
 l'un de ses offic
 ndonné presque
 r une partie de
 attaqué avec la
 ptienne; qu'il a
 ous ses amis au
 t transporter
 et qu'elle était
 rdonne aussit
 ifs des funéra
 vance lui-mêm
 Panthée assise

erre auprès du corps sanglant de son mari. Ses
 eux se remplissent de larmes : il veut serrer cette
 main qui vient de combattre pour lui; mais elle
 est entre les siennes; le fer tranchant l'avait
 battue au plus fort de la mêlée. L'émotion de
 Cyrus redouble, et Panthée fait entendre des cris
 déchirants. Elle reprend la main, et, après l'avoir
 ouverte de larmes abondantes et de baisers en-
 fermés, elle tâche de la rejoindre au reste du
 bras, et prononce enfin ces mots qui expirent sur
 ses lèvres : « Eh bien ! Cyrus, vous voyez le mal-
 heur qui me poursuit; et pourquoi voulez-vous
 en être le témoin ? C'est pour moi, c'est pour
 vous qu'il a perdu le jour. Insensée que j'étais,
 je voulais qu'il méritât votre estime; et, trop fi-
 dèle à mes conseils, il a moins songé à ses inté-
 rêts qu'aux vôtres. Il est mort dans le sein de la
 gloire, je le sais; mais enfin il est mort, et je
 ne puis encore ! »

Cyrus, après avoir pleuré quelque temps en si-
 lence, lui répondit : « La victoire a couronné sa vie,
 et sa fin ne pouvait être plus glorieuse. Acceptez
 ces ornements qui doivent l'accompagner au
 tombeau, et ces victimes qu'on doit immoler en
 son honneur. J'aurai soin de consacrer à sa mé-
 moire un monument qui l'éternisera. Quant à
 vous, je ne vous abandonnerai point; je respecte
 trop vos vertus et vos malheurs. Indiquez-moi
 seulement les lieux où vous voulez être con-
 suivie. »



instruit, et ce prince s'étant retiré, elle fit éloigner ses eunuques, et approcher une femme qui avait élevé son enfance : « Ayez soin, lui dit-elle, de couvrir mes yeux, de couvrir d'une voile le corps de mon époux et le mien. » L'esclave voulut la fléchir par des prières; mais, comme elles ne faisaient qu'irriter une douleur véritablement légitime, elle s'assit, fondant en larmes, auprès de sa maîtresse. Alors Panthée saisit un poignard, s'en perça le sein, et eut encore la force, en expirent, de poser sa tête sur le cœur de son époux.

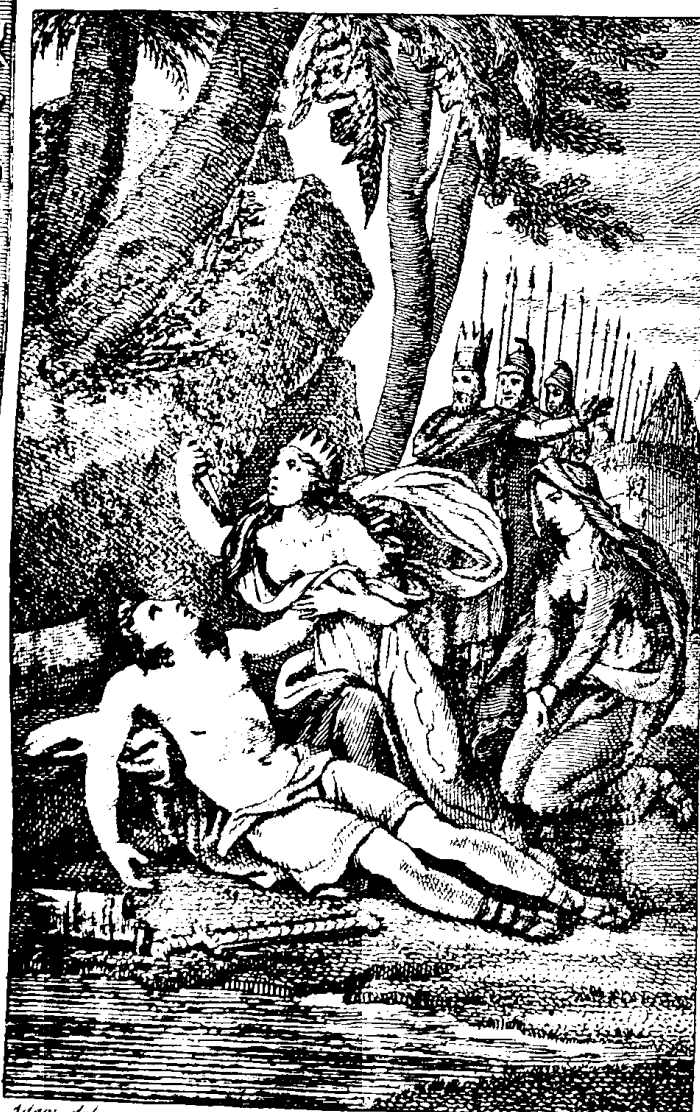
Ses femmes et toute sa suite poussèrent alors des cris de douleur et de désespoir. Trois de ses eunuques s'immolèrent eux-mêmes aux mânes de leur souveraine; et Cyrus, qui était accouru à la première annonce de ce malheur, pleura de voir le sort de ces deux époux, et leur inhumain ver un tombeau où leurs cendres furent déposées.

¹ Xenoph. instit. Cyr. lib. 7, p. 185. ² Id. ibid. p. 186.



ANACHARSIS.

'étant retiré, elle fit
approcher une femme
Ayez soin, lui dit-elle
nés, de couvrir d'un
poux et le mien.
les prières; mais, c
er une douleur tr
nt en larmes. aup
hée saisit un poig
encore la force, en
r le cœur de son ép
suite poussèrent a
désespoir. Trois
mêmes aux mât
qui était accou
malheur, pleura de
époux, et leur f
cendres firent co



Adam del.

Le Roy sc.

Wredale et Panthea.

Id. Ibid. p. 186.



CHAPITRE XL.

Voyage de Messénie.

Nous partîmes de Scillonte ; et, après avoir traversé la Triphylie, nous arrivâmes sur les bords de la Néda, qui sépare l'Élide de la Messénie ¹.

Dans le dessein où nous étions de parcourir les côtes de cette dernière province, nous allâmes nous embarquer au port de Cyparissia ; et le lendemain nous abordâmes à Pylos, situé sur le mont Ægale ². Les vaisseaux trouvent une retraite paisible dans sa rade, presque entièrement fermée par l'île de Sphactérie ³. Les environs n'offrent de tous côtés que des bois, des roches escarpées, un terrain stérile, une solitude profonde ⁴. Les Lacédémoniens, maîtres de la Messénie pendant la guerre du Péloponèse, les avaient absolument négligés ; mais les Athéniens s'en étant rendus maîtres, se hâtèrent de les fortifier, et repoussèrent par mer et par terre les troupes de Lacédémone et celles de leurs alliés. Depuis cette époque, Pylos, ainsi que tous les lieux où les hommes se sont égorgés, est devenue la curiosité des voyageurs ⁵.

¹ Pausan. lib. 4, cap. 20, p. 113.

² Strab. lib. 8, p. 348.

³ Strab. ibid. p. 359.

⁴ Thucyd. lib. 4, cap. 8. Diod.

⁵ Thucyd. ibid. Pausan. lib. 4,

cap. 36, p. 372.

⁶ Id. ibid.



On nous fit voir une statue de la Victoire, qui lais-
 sèrent les Athéniens ¹; et de là, remontant au
 siècles lointains, on nous disait que le sage Nestor
 avait gouverné cette contrée. Nous eûmes
 beau représenter que, suivant Homère, il régna
 dans la Triphylie ²: pour toute réponse, on nous
 montra la maison de ce prince, son portrait, et
 la grotte où il renfermait ses bœufs ³. Nous vou-
 lûmes insister; mais nous nous convainquîmes
 bientôt que les peuples et les particuliers, fiers
 de leur origine, n'aiment pas toujours qu'on discute
 leurs titres.

En continuant de raser la côte jusqu'au fond
 du golfe de Messénie, nous vîmes à Mothone
 un puits dont l'eau, naturellement imprégnée
 de particules de poix, a l'odeur et la couleur
 du baume de Cyzique ⁴; à Colonides, des habitants
 qui, sans avoir ni les mœurs ni la langue
 des Athéniens, prétendent descendre de ce peuple
 parce qu'auprès d'Athènes est un bourg nommé
 Colone ⁵; plus loin, un temple d'Apollon, aussi
 célèbre qu'ancien, où les malades viennent che-
 cher et croient trouver leur guérison ⁶; plus loin
 encore, la ville de Coronée (*b*), récemment con-
 struite par ordre d'Épaminondas ⁷; enfin l'embo-
 uchure du Pamisus, où nous entrâmes à plein

¹ Pausan. lib. 4, cap. 36, p. 372.

² Strab. lib. 8, p. 350.

³ Pausan. ibid. p. 371.

(a) Aujourd'hui Modon.

⁴ Pausan. ibid. cap. 35, p. 369.

⁵ Id. ibid. cap. 34, p. 365.

⁶ Id. ibid.

(b) Aujourd'hui Coron.

⁷ Pausan. ibid.

Id. ibid. p. 363.

(c) Plus d'un quan-

tit. lib. 8, p. 6



les : car les vaisseaux peuvent le remonter jusqu'à dix stades ¹ (a).

Ce fleuve est le plus grand de ceux du Péloponnèse, quoique depuis sa source jusqu'à la mer on ne compte que cent stades environ ² (b). Sa carrière est bornée, mais il la fournit avec distinction : il donne l'idée d'une vie courte et remplie de beaux jours. Ses eaux pures ne semblent couler que pour le bonheur de tout ce qui l'environne. Les meilleurs poissons de la mer s'y plaisent dans toutes les saisons ; et, au retour du printemps, ils se hâtent de remonter ce fleuve pour y déposer leur frai ³.

Pendant que nous abordions, nous vîmes des vaisseaux qui nous parurent de construction étrangère, et qui venaient à rames et à voiles. Ils approchent ; des passagers de tout âge et de toute langue se précipitent sur le rivage, se prosternent, s'écrient : Heureux, mille et mille fois heureux le jour qui vous rend à nos désirs ! Nous vous remercions de nos pleurs, terre chérie que nos pères ont possédée, terre sacrée qui renfermez les cendres de nos pères ! Je m'approchai d'un vieillard qui se nommait Xénoclès, et qui paraissait être le chef de cette multitude ; je lui demandai qui ils étaient, d'où ils venaient. Vous voyez, répondit-il, les descendants de ces Messéniens que la barrière de Lacédémone força autrefois de quitter

Id. *ibid.* p. 363.

¹ Plus d'un quart de lieue.

Strab. lib. 8, p. 361.

(b) Environ trois lieues trois quarts.

³ Pausan. *ibid.*



leur patrie, et qui, sous la conduite de Comos, un de mes aïeux, se réfugièrent aux extrémités de la Libye, dans un pays qui n'a point de commerce avec les nations de la Grèce. Nous avons long-temps ignoré qu'Épaminondas avait, il y a environ quinze ans, rendu la liberté à la Messénie et rappelé ses anciens habitants¹. Quand nous fûmes instruits, des obstacles invincibles nous en arrêtèrent. La mort d'Épaminondas suspendit encore notre retour. Nous venons enfin jouir de nos bienfaits.

Nous nous joignîmes à ces étrangers; et, après avoir traversé des plaines fertiles, nous arrivâmes à Messène, située comme Corinthe au pied d'une montagne, et devenue comme cette ville un boulevard du Péloponèse².

Les murs de Messène, construits de pierres de taille, couronnés de créneaux, et flanqués de tours (a), sont plus forts et plus élevés que ceux de Byzance, de Rhodes, et des autres villes de Grèce³. Ils embrassent dans leur circuit le territoire d'Ithome. Au dedans, nous vîmes une grande place ornée de temples, de statues, et d'une fontaine abondante. De toutes parts s'élevaient de beaux édifices; et l'on pouvait juger, d'après ces premi-

¹ Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.

² Polyb. lib. 7, p. 505. Strab. lib. 8, p. 361.

(a) Trente-huit de ces tours subsistaient encore il y a cinquante ans;

M. l'abbé Fourmont les avait vus (Mém. de l'acad. des Bell. Lettres, hist. p. 355.)

³ Pausan. lib. 4, cap. 31, p. 347.



conduite de Com...
ent aux extrem...
i n'a point de co...
Grèce. Nous av...
ondas avait, il...
berté à la Mess...
s¹. Quand nous...
s invincibles no...
ondas suspendit...
s enfin jouir de

sais, de la magnificence que Messène étalerait
ns la suite¹.
Les nouveaux habitants furent reçus avec autant
distinction que d'empressement; et le lende-
ain ils allèrent offrir leurs hommages au temple
Jupiter, placé sur le sommet de la montagne²,
milieu d'une citadelle qui réunit les ressources
l'art aux avantages de la position.

Le mont est un des plus élevés³, et le temple
des plus anciens du Péloponèse⁴; c'est là, dit-
, que des nymphes prirent soin de l'enfance
Jupiter. La statue de ce dieu, ouvrage d'Agé-
as, est déposée dans la maison d'un prêtre qui
exerce le sacerdoce que pendant une année, et
l'obtient que par la voie de l'élection⁵. Celui
l'occupait alors s'appelait Célenus : il avait
sé la plus grande partie de sa vie en Sicile.

Ce jour-là même, on célébrait en l'honneur de
piter une fête annuelle, qui attire les peuples
provinces voisines. Les flancs de la montagne
ient couverts d'hommes et de femmes qui s'em-
essaient d'atteindre son sommet. Nous fûmes
moins des cérémonies saintes; nous assistâmes à
s combats de musique, institués depuis une lon-
e suite de siècles⁶. La joie des Messéniens de
oye offrait un spectacle touchant, et dont l'in-
ét fut augmenté par une circonstance imprévue :

Fourcaut les arch...
acad. des B.-L. L.-L.
lib. 4, cap. 31, p. 287.
Mém. de l'acad. des Bell. Lettr.
hist. p. 355.
Pausan. lib. 4, cap. 33, p. 361.
Id. ibid. cap. 9, p. 301.

⁴ Id. ibid. cap. 3, p. 287.

⁵ Id. ibid. cap. 33, p. 361.

⁶ Id. ibid.



Célénus, le prêtre de Jupiter, reconnut un fils dans le chef de ces familles infortunées, et il ne pouvait s'arracher de ses bras. Ils se rappelaient les funestes circonstances qui les séparèrent autrefois l'un de l'autre. Nous passâmes quelques jours avec ces deux respectables vieillards, avec plusieurs de leurs parents et de leurs amis.

De la maison de Célénus, l'œil pouvait embrasser la Messénie entière, et en suivre les limites d'un espace d'environ huit cents stades ¹ (a). La province s'étendait au nord, sur l'Arcadie et sur l'Élide à l'ouest et au sud, sur la mer et sur les îles voisines; à l'est, sur une chaîne de montagnes sous le nom de Taygète, séparent cette province de celle de Laconie. Elle se reposait ensuite sur le plateau renfermé dans cette enceinte. On nous montra, à diverses distances, de riches campagnes entrecoupées de collines et de rivières, couvertes de troupeaux et de poulains qui font la richesse des habitants ². Je dis alors : Au petit nombre de cultivateurs que nous avons aperçus en venant, il me paraît que la population de cette province n'est pas en proportion avec sa fertilité. Ne vous en prenez, répondit Xénoclès, qu'aux barbares dont ces montagnes nous dérobent l'aspect odieux. Pendant quatre siècles entiers, les Lacédémoniens ont ravagé la Messénie, et laissé pour tout pays

¹ Strab. lib. 8, p. 362.

(a) Trente lieues et un quart.

² Euripid. et Tyrt. ap. Strab.

lib. 8, p. 366. Plat. in Alcibiades.

t. 2, p. 122. Pausan. lib. 4, p.

et 316. Plut. in Ages. t. 1, p.

Voiez la note V

de cette

Cette guerre con-

tra J. C. et fin

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre

de la guerre



er, reconnut un fr
s infortunées, et il
ras. Ils se rappeler
les séparèrent aut
sâmes quelques jo
llards, avec plusie
nis.
l'œil pouvait emb
suivre les limites d
s stades (a). La
die et sur l'Élide
r et sur les îles
de montagnes
t cette province
c ensuite sur
inte. On nous m
riches campag
rivières, couve
qui font la rich
un petit nomb
reçus en venant
de cette prov
fertilité. Ne v
qu'aux barb
nt l'aspect odie
es Lacédémon
pour tout par

es habitants la guerre ou l'exil, la mort ou l'es-
vage.

Nous n'avions qu'une légère idée de ces funestes
olutions; Xénoclès s'en aperçut, il en gémit,
adressant la parole à son fils : Prenez votre
e, dit-il, et chantez ces trois élégies conservées
as ma famille; les deux premières composées par
mon, et la troisième par Euclète mon père,
ur soulager leur douleur, et perpétuer le sou-
ir des maux que votre patrie avait essayés (a).
jeune homme obéit, et commença de cette
nière.

PREMIÈRE ÉLÉGIE.

SUR LA PREMIÈRE GUERRE DE MESSÉNIE (b).

ANNIS de la Grèce, étrangers aux autres peu-
; nous ne tenions aux hommes que par la
le pitié qu'ils daignaient quelquefois accorder
os malheurs. Qui l'eût dit, qu'après avoir si
g-temps erré sur les flots, nous parviendrions
port des Évespérides¹, dans une contrée que la
ure et la paix enrichissent de leurs dons pré-
ux? ici la terre, comblant les vœux du labou-
r, rend le centuple des grains qu'on lui confie²;
rivières paisibles serpentent dans la plaine,
d'un vallon ombragé de lauriers, de myrtes,
grenadiers et d'arbres de toute espèce³. Au-delà

Voyez la note VII à la fin du
e.
Cette guerre commença l'an
vant J. C., et finit l'an 723
la même ère.

¹ Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342.
² Herodot. lib. 4, cap. 198.
³ Scylac. peripl. ap. geogr. min.
t. 1, p. 46. Plin. l. 5, cap. 5, p. 249.



sont des sables brûlants, des peuples barbares, animaux féroces : mais nous n'avons rien à douter ; il n'y a point de Lacédémoniens parmi eux.

Les habitants de ces belles retraites, attentifs sur nos maux, nous ont généreusement offert un asyle. Cependant la douleur consume nos jours et nos faibles plaisirs rendent nos regrets amers. Hélas ! combien de fois, errant dans les vergers délicieux, j'ai senti mes larmes couler au souvenir de la Messénie ! O bords fortunés du pays misus, temples augustes, bois sacrés, campagnes si souvent abreuvées du sang de nos aïeux ! je ne saurais vous oublier. Et vous, féroces Spartiates, je vous jure, au nom de cinquante Messéniens que vous avez dispersés sur la terre, une haine aussi implacable que votre cruauté ; et vous la jure au nom de leurs descendants, au nom des cœurs sensibles de tous les temps et de tous les lieux.

Restes malheureux de tant de héros plus malheureux encore, puissent mes chants, modelés sur ceux de Tyrtée et d'Archiloque, gronder sans cesse à vos oreilles, comme la trompette qui donne le signal au guerrier, comme le tonnerre qui trouble le sommeil du lâche ! Puissent-ils, offrant nuit et jour à vos yeux les ombres menaçantes de vos pères, laisser dans vos âmes une blessure qui saigne nuit et jour !

Les Messéniens jouissaient depuis plusieurs siècles d'une tranquillité profonde, sur une terre



ffisait à leurs besoins, sous les douces influences
 un ciel toujours serein. Ils étaient libres ; ils
 avaient des lois sages, des mœurs simples, des rois
 qui les aimaient¹, et des fêtes riantes qui les désaisaient de leurs travaux.

Tout-à-coup l'alliance qui les avait unis avec les
 Lacédémoniens reçoit des atteintes mortelles ; on
 accuse, on s'aigrit de part et d'autre ; aux plaintes
 succèdent les menaces. L'ambition, jusqu'alors en-
 chaînée par les lois de Lycurgue, saisit ce moment
 pour briser ses fers, appelle à grands cris l'injus-
 tice et la violence, se glisse avec ce cortège infernal
 dans le cœur des Spartiates, et leur fait jurer sur
 les autels, de ne pas déposer les armes jusqu'à ce
 qu'ils aient asservi la Messénie². Fière de ce pre-
 mier triomphe, elle les mène à l'un des sommets
 du mont Taygète, et de là, leur montrant les riches
 campagnes exposées à leurs yeux, elle les intro-
 duit dans une place forte qui appartenait à leurs
 anciens alliés, et qui servait de barrière aux deux
 empires³.

A cette nouvelle, vos aïeux, incapables de sup-
 porter un outrage, accourent en foule au palais de
 vos rois. Euphaès occupait alors le trône : il écoute
 les avis des principaux de la nation ; sa bouche est
 l'organe de la sagesse. Il excite l'ardeur des Mes-
 seniens, il la suspend jusqu'à ce qu'elle puisse
 triompher avec succès⁴. Des années entières suffisent
 seules pour accoutumer à la discipline un peuple

¹ Pausan. lib 4, cap. 3, p. 286.

³ Pausan. lib. 4. cap. 5, p. 292.

² Justin. lib. 3, cap. 4.

⁴ Id. ibid. cap. 7, p. 295.



trop familiarisé sans doute avec les douceurs de la longue paix. Il apprit dans l'intervalle à voir murmurer ses moissons enlevées par les Lacédémoniens, à faire lui-même des incursions dans la Laconie.

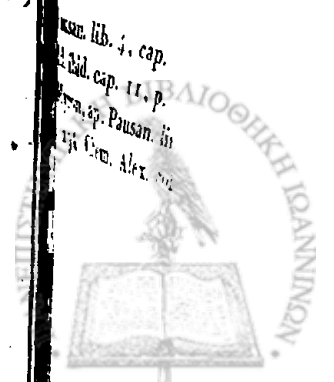
Deux fois le moment de la vengeance parut se rapprocher ; deux fois les forces des deux états se balancèrent entre elles : mais la victoire n'osa terminer cette grande querelle, et son indécision accéléra la ruine des Messéniens. Leur armée s'affaiblit de jour en jour par la perte d'un grand nombre de guerriers, par les garnisons qu'il fallait entretenir dans les différentes places, par la désertion des esclaves, par une épidémie qui commença à ravager une contrée autrefois si florissante.

Dans cette extrémité, on résolut de se retrancher sur le mont Ithome¹, et de consulter l'oracle de Delphes. Les prêtres, et non les dieux, dictèrent cette réponse barbare : Le salut de la Messénie dépend du sacrifice d'une jeune fille tirée au sort et choisie dans la maison régnante².

D'anciens préjugés ferment les yeux sur l'incertitude de l'obéissance. On apporte l'urne fatale, et le sort condamne la fille de Lyciscus, qui la désignant soudain à tous les regards, et s'enfuit avec elle vers la Lacédémone. Le guerrier Aristodème s'avance à l'instant ; et, malgré le tendre intérêt qui gémit au fond de son cœur, il présente la sienne aux autres. Elle était fiancée à l'un des favoris du roi,

¹ Pausan. lib. 4, cap. 9, p. 301.

² Id. ibid. Euseb. præp. evang. lib. 5, cap. 27, p. 223.



ec les douceurs d
l'intervalle à voir
levées par les Lac
les incursions dan
vengeance parut
des deux états
ctoire n'osa term
indécision acc
r armée s'affaibl
d'un grand nor
us qu'il fallait en
es, par la deses
qui commetu
florissante.
lut de se retran
onsulter l'orac
les dieux, dicté
de la Messénie
lle tirée au sor
e.
les yeux sur l'a
e l'urne fatale
us, qui la de
s'enfuit avec e
odème s'avan
térèt qui gém
sienne aux au
voris du roi,

ourt à sa défense. Il soutient qu'on ne peut sans
aveu disposer de son épouse. Il va plus loin,
étrit l'innocence pour la sauver, et déclare que
men est consommé. L'horreur de l'imposture,
rainte du déshonneur, l'amour paternel, le salut
la patrie, la sainteté de sa parole, une foule de
uvements contraires agitent avec tant de vio-
ce l'âme d'Aristodème, qu'elle a besoin de se
lager par un coup de désespoir. Il saisit un poi-
rd; sa fille tombe morte à ses pieds; tous les
ctateurs frémissent. Le prêtre, insatiable de
autés, s'écrie : « Ce n'est pas la piété, c'est la
reur qui a guidé le bras du meurtrier; les dieux
emandent une autre victime. » Il en faut une,
ond le peuple en fureur; et il se jette sur le
heureux amant, qui aurait péri si le roi n'eût
né les esprits, en leur persuadant que les con-
ons de l'oracle étaient remplies.
parte s'endurcissait de plus en plus dans ses
ets de conquête; elle les annonçait par des
tilités fréquentes, par des combats sanglants.
s l'une de ces batailles, le roi Euphaès fut tué,
emplacé par Aristodème¹: dans une autre, où
ieurs peuples du Péloponèse s'étaient joints aux
sénéniens², nos ennemis furent battus, et trois
s d'entre eux, pris les armes à la main, arrosè-
nos autels de leur sang³.

Le siège d'Ithome continuait avec la même vi-

Pausan. lib. 4, cap. 10, p. 304.
ibid. cap. 11, p. 305.
Pausan. lib. 4, cap.
194. Clem. Alex. cohort. ad

gent. t. 1, p. 36. Euseb. præp.
evang. lib. 4, cap. 16, p. 157. Plut
in Rom. t. 1, p. 33. Mém. de l'acad.
des Belles-Lettres, t. 2, p. 105.



gueur. Aristodème en prolongeait la durée, par sa vigilance, son courage, la confiance de ses trou-
 et le cruel souvenir de sa fille. Dans la suite, les oracles imposteurs, des prodiges effrayants ébranlèrent sa constance. Il désespéra du salut de Messénie; et, s'étant percé de son épée, il rendit ses derniers soupirs sur le tombeau de sa fille¹.

Les assiégés se défendirent encore pendant plusieurs mois; mais, après avoir perdu leurs généraux et leurs braves soldats, se voyant sans provisions et sans ressources, ils abandonnèrent la place. Les uns se retirèrent chez les nations voisines; les autres dans leurs anciennes demeures, où les Lacédémoniens les forcèrent de jurer l'exécution des articles suivants : « Vous n'entreprendrez rien contre notre autorité; vous cultiverez vos terres, mais vous nous apporterez tous les ans la moitié de votre produit. A la mort des rois et des principaux magistrats de Sparte, vous paraîtrez, hommes et femmes, en habit de deuil². » Telles furent les conditions humiliantes qu'après une guerre de sept ans, Lacédémone prescrivit à vos ancêtres.

SECONDE ÉLÉGIE.

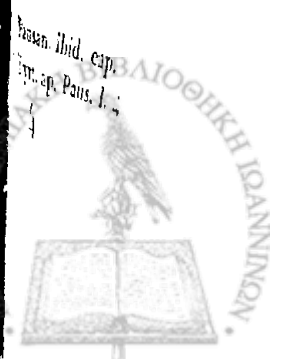
SUR LA SECONDE GUERRE DE MESSÉNIE (a).

Je rentre dans la carrière; je vais chanter la gloire d'un héros qui combattit long-temps sur les murs de sa patrie. Ah! s'il était permis aux mortels de...

¹ Pausan. lib. 4, cap. 13, p. 311.

² Tyr. ap. Pausan. lib. 4, cap. 14, p. 313. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(a) Cette guerre commença en 684 avant J. C., et finit en 672 avant la même ère.



changeait l'ordre des destinées, ses mains triomphantes auraient sans doute réparé les outrages d'une guerre et d'une paix également odieuses.

Quelle paix, juste ciel! Elle ne cessa, pendant un espace de trente-neuf ans, d'appesantir un joug de fer sur la tête des vaincus¹, et de fatiguer leur existence par toutes les formes de la servitude.

Ils furent assujettis à des travaux pénibles, courbés sous le poids des tributs qu'ils transportaient à Lacédémone, forcés de pleurer aux funérailles de leurs parents², et ne pouvant même exhaler une haine puissante, ils ne laissaient à leurs enfants que des malheurs à souffrir, et des insultes à venger. Ces maux parvinrent au point que les vieillards n'avaient plus rien à craindre de la mort, et les jeunes gens plus rien à espérer de la vie.

Leurs regards, toujours attachés à la terre, se levèrent enfin vers Aristomène, qui descendait de ces anciens rois, et qui, dès son aurore, avait montré sur son front, dans ses paroles et dans ses actions, les traits et le caractère d'une grande âme.

Ce prince, entouré d'une jeunesse impatiente dont le tour à tour il enflammait ou tempérerait le courage, interrogea les peuples voisins; et, ayant appris que ceux d'Argos et d'Arcadie étaient disposés à lui prêter des secours, il souleva sa nation³; et dès ce moment elle fit entendre les cris de l'oppression et de la liberté.

Le premier combat se donna dans un bourg de

¹ Pausan. *ibid.* cap. 15, p. 315.

² 313. Polyb. l. 6, p. 300.

³ *Pyrt. ap. Paus.* l. 4, c. 14, p.

³ Pausan. *ibid.* p. 314.



la Messénie. Le succès en fut douteux. Aristomène y fit tellement briller sa valeur, que d'une commune voix on le proclama roi sur le champ de bataille; mais il refusa un honneur auquel il avait des droits par sa naissance, et encore plus par ses vertus.

Placé à la tête des troupes, il voulut effrayer les Spartiates par un coup d'éclat, et déposer dans le sein de leur capitale le gage de la haine qu'il avait vouée depuis son enfance. Il se rend à la déesse; il pénètre furtivement dans le temple de Minerve, et suspend au mur un bouclier sur lequel étaient écrits ces mots : « C'est des dépouilles de des Lacédémoniens qu'Aristomène a consacré ce monument à la déesse¹. »

Sparte, conformément à la réponse de l'oracle de Delphes, demandait alors aux Athéniens un général pour la diriger dans cette guerre. Athènes craignit de concourir à l'agrandissement de Sparte, et vale, lui proposa Tyrtée², poète obscur, qui méprisait les désagréments de sa figure, et les avantages grâce de la fortune, par un talent sublimé. Les Athéniens regardaient comme une espèce de frénésie³.

Tyrtée, appelé au secours d'une nation guerrière qui le mit bientôt au nombre de ses citoyens, sentit ses esprits s'élever, et s'abandonna tout entier à sa haute destinée. Ses chants enflammés

¹ Pausan. lib. 4, cap. 15, p. 316.

t. 13, p. 284.

² Lycurg. in Leocr. p. 162. Justin. lib. 3, cap. 5. Plut. in Cleom. t. 1, p. 805. Pausan. ibid. Mém. de l'acad. des Bell. Lett. t. 8, p. 144;

³ Diog. Laert. lib. 2, § 100.

⁴ Plat. de leg. lib. 1, § 777.

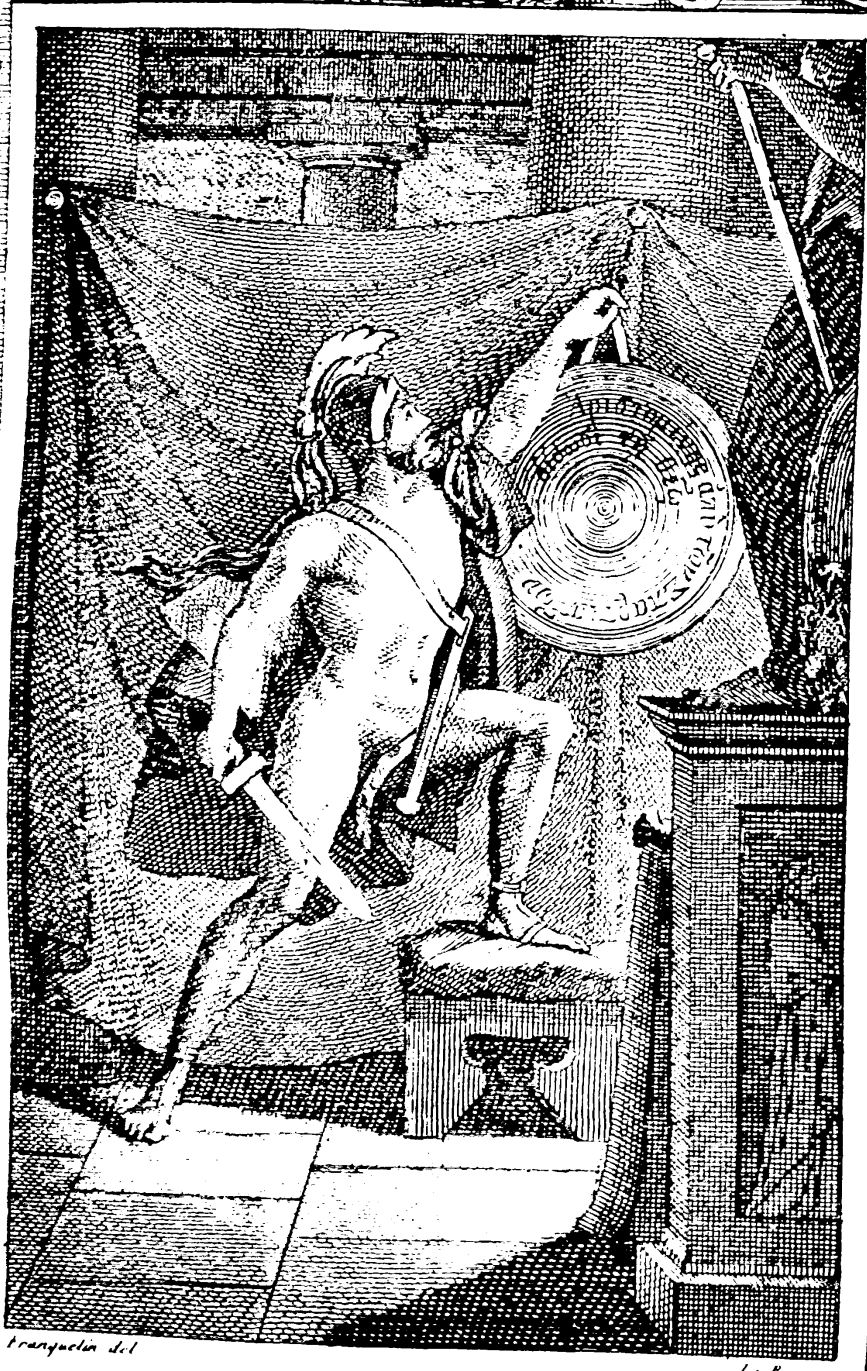
629.



fut douteux. Aristote
 eur, que d'une cour
 ar le champ de ba
 auquel il avait des
 e plus par ses ver
 es, il voulut effray
 lat, et déposer d
 e de la haine qui
 nce. Il se rend à
 ment dans le tem
 our un bouclier s
 c. C'est des dépo
 istomène a consa

 réponse de l
 ux Athéniens u
 guerre. Athènes
 andissement de
 oète obscur, q
 sa figure, et le
 n talent subli
 omme une espe

 une nation que
 e de ses cito
 abandonna to
 hants enflam



Tranquelin del.

Le Roy sc.

Aristomène.



p. 23.
 No. Lect. Et. 2.
 Stat. de leg. 11. 1.



raient le mépris des dangers et de la mort; il les entendre, et les Lacédémoniens volèrent au combat¹.

Ce n'est pas avec des couleurs communes qu'on fit exprimer la rage sanguinaire qui anima les deux nations; il faut en créer de nouvelles. Tels sont les feux du tonnerre, lorsqu'ils tombent dans les gouffres de l'Etna, et les embrasent : le volcan branle et mugit; il soulève ses flots bouillonnants; il vomit de ses flancs qu'il entr'ouvre; il les lance contre les cieus qu'il ose braver : indignée de son audace, la foudre, chargée de nouveaux feux qu'elle a puisés dans la nue, redescend plus vite que l'éclair, frappe à coups redoublés le sommet de la montagne; et, après avoir fait voler en éclats ses roches fumantes, elle impose silence à l'ouragan, et le laisse couvert de cendres et de ruines mortelles : tel Aristomène, à la tête des jeunes Lacédiéniens, fond avec impétuosité sur l'élite des Spartiates commandés par le roi Anaxandre. Les guerriers, à son exemple, s'élancent comme des lions ardents; mais leurs efforts se brisent contre cette masse immobile et hérissée de fers, et les passions les plus violentes se sont enflammées, et d'où les traits de la mort s'échappent sans interruption. Couverts de sang et de blessures, ils désespéraient de vaincre, lorsqu'Aristomène, multipliant dans lui-même et dans ses soldats, fit plier le brave Anaxandre et sa redoutable co-

¹Plut. in Agid. t. 1, p. 805. Horat. art. poet. v. 402.



horte¹ ; parcourt rapidement les bataillons en-
 mis ; écarte les uns par sa valeur et les autres par sa
 présence ; les disperse, les poursuit, et les jette
 dans leur camp, ensevelis dans une consternation
 profonde.

Les femmes de Messénie célébrèrent cette vic-
 toire par des chants que nous répétons encore.
 Leurs époux levèrent une tête altière, et sur leur
 front menaçant le dieu de la guerre imprimait
 vengeance et l'audace.

Ce serait à toi maintenant, déesse de mémoire,
 de nous dire comment de si beaux jours se couvri-
 rent tout à coup d'un voile épais et sombre ; com-
 ment tes tableaux n'offrent presque toujours que des
 traits informes et des couleurs éteintes : les années
 ne ramènent dans le présent que les débris des
 faits mémorables ; semblables aux flots qui ne
 laissent sur le rivage que les restes d'un vaisseau
 autrefois souverain des mers. Écoutez, je vous
 Messéniens, un témoin plus fidèle et plus respec-
 table : je le vis, j'entendis sa voix au milieu de
 cette nuit orageuse qui dispersa la flotte que
 conduisais en Libye.

Jeté sur les côtes inconnues de l'île de Rhodé,
 je m'écriai : O terre ! tu nous serviras du moins
 tombeau, et nos os ne seront point foulés par
 Lacédémoniens. A ce nom fatal, je vis des
 billons de flamme et de fumée s'échapper d'un
 monument funèbre placé à mes côtés, et du fond

¹ Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 318.

² Id. ibid. p. 319.



et les bataillons en tombe s'élever une ombre qui proféra ces paro-
 eur et les autres pa : Quel est donc ce mortel qui vient troubler le
 poursuit, et les la pos d'Aristomène, et rallumer dans ses cendres
 ans une consterna haine qu'il conserve encore contre une nation
 rbare? C'est un Messénien, répondis-je avec
 célébrèrent cette nsport; c'est Comon, c'est l'héritier d'une fa-
 is répétons enco lle autrefois unie avec la vôtre. O Aristomène!
 te altière, et sur le plus grand des mortels! il m'est donc permis
 a guerre imprim vous voir et de vous entendre! O dieux! je vous
 déesse de mér nduit à Rhodes Comon et son infortune. Mon
 aux jours se ce , répondit le héros, tu les béniras toute ta vie.
 vis et sombre; m'avaient annoncé ton arrivée, et ils me per-
 toujours que ttent de te révéler les secrets de leur haute sa-
 tévrites : les an se. Le temps approche où, telle que l'astre du
 que les débris r, lorsque du sein d'une nuée épaisse il sort
 ux flots qui ne scelant de lumière, la Messénie reparaitra sur
 restes d'un vais cène du monde avec un nouvel éclat : le ciel
 . Écoutez, jeu des avis secrets guidera le héros qui doit opé-
 déle et plus res ce prodige; mais le destin nous dérobe le mo-
 voix au milieut de l'exécution^r. Adieu, tu peux partir. Tes
 rsa la flotte qu mpagnons t'attendent en Libye; porte-leur ces
 indes nouvelles.

le file de Rho Arrêtez, ombre généreuse, repris-je aussitôt,
 rviras du moingnez ajouter à de si douces espérances, des con-
 oint foulés par ations plus douces encore. Nos pères furent
 , je vis des te heureux; il est si facile de les croire coupables!
 échapper d'un temps a dévoré les titres de leur innocence, et
 és, et du sou tous côtés les nations laissent éclater des soup-

Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 342 et 343; cap. 31, p. 359.



çons qui nous humilient. Aristomène trahi, seul de ville en ville, mourant seul dans l'île de Rhodes est un spectacle offensant pour l'honneur des Messéniens.

Va, pars, vole, mon fils, répondit le héros, en levant la voix; dis à toute la terre que la vue de vos pères fut plus ardente que les feux de la canicule, leurs vertus plus pures que la clarté du jour; et si les hommes sont encore sensibles à la pitié, arrache-leur des larmes par le récit de nos infortunes. Écoute-moi.

Sparte ne pouvait supporter la honte de sa défaite; elle dit à ses guerriers, Vengez-moi; à ses esclaves, Protégez-moi¹; à un esclave plus vaillant que les siens, et dont la tête était ornée du diadème, Trahis tes alliés². C'était Aristocrate qui régalait sur la puissante nation des Arcadiens; il avait engagé ses troupes aux nôtres.

Les deux armées s'approchèrent comme deux orages qui vont se disputer l'empire des airs. À l'aspect de leurs vainqueurs, les ennemis cherchaient vainement au fond de leur cœur un reste de courage; et dans leurs regards inquiets, se peignait un intérêt sordide de la vie. Tyrtée se présente aux soldats, avec la confiance et l'autorité d'un homme qui tient dans ses mains le salut de la patrie. Des peintures vives et animées brillent successivement à leurs yeux³. L'image d'un héros qui

¹ Pausan. lib. 4, cap. 16, p. 319.

² Id. ibid. cap. 17, p. 321.

³ Tyrt. ap. Stob. serm. 354.



repousser l'ennemi, ce mélange confus de cris
 de joie et d'attendrissement qui honorent son triom-
 phe, ce respect qu'inspire à jamais sa présence, ce
 repos honorable dont il jouit dans sa vieillesse,
 l'image plus touchante d'un jeune guerrier expi-
 rant dans le champ de la gloire, les cérémonies
 augustes qui accompagnent ses funérailles, les re-
 grets et les gémissements d'un peuple entier à
 l'aspect de son cercueil, les vieillards, les femmes,
 les enfants qui pleurent et se roulent autour de son
 tombeau, les honneurs immortels attachés à sa
 mémoire; tant d'objets et de sentiments divers,
 tracés avec une éloquence impétueuse et dans un
 mouvement rapide, embrasent les soldats d'une ar-
 deur jusqu'alors inconnue. Ils attachent à leurs bras
 leurs noms et ceux de leurs familles; trop heureux
 ils obtiennent une sépulture distinguée, si la pos-
 sibilité peut dire un jour en les nommant : Les voilà
 morts pour la patrie¹ !
 Tandis qu'un poète excitait cette révolution dans
 l'armée lacédémonienne, un roi consommait sa
 perfidie dans la nôtre². Des rumeurs sinistres, se-
 crètement répandues par son ordre, avaient préparé à l'avilisse-
 ment ses troupes effrayées : le signal de la bataille
 devient le signal de leur fuite. Aristocrate les con-
 duit lui-même dans la route de l'infamie; et cette
 fuite, il la trace à travers nos bataillons, au mo-
 ment fatal où ils avaient à soutenir tout l'effort de

¹ Justin. lib. 3, cap. 5.

² Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 322.



la phalange ennemie. Dans un clin-d'œil, l'une de nos guerriers fut égorgée, et la Messénie devint un asyle sur le mont Ira¹. Là s'étaient rendus les soldats échappés au carnage, et les citoyens jaloux d'échapper à la servitude. Les vainqueurs formèrent une enceinte au pied de la montagne. Ils nous voyaient avec effroi au-dessus de nos têtes, comme les pâles matelots, lorsqu'ils aperçoivent à l'horizon ces sombres nuées qui pointent les tempêtes dans leur sein.

Alors commença ce siège moins célèbre, mais digne d'être célébré que celui d'Ilion; alors se produisirent ou se réalisèrent tous les exploits des anciens héros : les rigueurs des saisons, onze fois renouvelées, ne purent jamais lasser la féroce nation des assiégeants, ni la fermeté inébranlable des assiégés².

Trois cents Messéniens d'une valeur distinguée m'accompagnaient dans mes courses³ : nous franchissions aisément la barrière placée au pied de la montagne, et nous portions la terreur jusque dans les environs de Sparte. Un jour, chargés de butin, nous fûmes entourés de l'armée ennemie. Nous nous battîmes sur elle sans espoir de la vaincre. Bientôt éteint d'un coup mortel, je perdis l'usage de mes sens; et plût aux dieux qu'il ne m'eût jamais été rendu! Quel réveil, juste ciel! s'il eût tout à coup

¹ Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 323.

² Rhian. ap. Pausan. lib. 4, cap.

17, p. 323.

³ Id. ibid. cap. 18, p. 323.



is un clin-d'œil, l'ort à mes yeux le noir Tartare, il m'eût inspiré
e, et la Messénie ans d'horreur.

la liberté s'était rés e me trouvai sur un tas de morts et de mou-
Là s'étaient rend ts, dans un séjour ténébreux, où l'on n'enten-
rnage, et les cito que des cris déchirants, des sanglots étouffés :
itude. Les vainq aient mes compagnons, mes amis. Ils avaient
pied de la monta jetés avant moi dans une fosse profonde. Je les
si au-dessus de l elais; nous pleurions ensemble; ma présence
elots, lorsqu'ils a blait adoucir leurs peines. Celui que j'aimais le
ves nuées qui pou ux, ô souvenir cruel! ô trop funeste image! ô
n fils! tu ne saurais m'écouter sans frémir :
moins célèbre, ait un de tes proches parents. Je reconnus, à
i d'Ilion; alors sa lques mots échappés de sa bouche, que ma
ous les exploits te avait hâté le moment de sa mort. Je le pres-
s saisons, onze entre mes bras; je le couvrais de larmes brû-
rasser la féroce o es; et n'ayant pu arrêter le dernier souffle de
ermeté inébranle errant sur ses lèvres, mon âme, durcie par l'ex-
de la douleur, cessa de se soulager par des
e valeur disting ntes et des pleurs. Mes amis expiraient succes-
urses³ : nous fu ment autour de moi. Aux divers accents de
placée au pied d s voix affaiblies, je présageais le nombre des
a terreur jusqu ants qui leur restaient à vivre; je voyais froi-
gés de butin, ment arriver celui qui terminait leurs maux.
mie. Nous fou tendis enfin le dernier soupir du dernier d'en-
amère. Bien tôt eux; et le silence du tombeau régna dans l'a-
lis l'usage de ne.

le soleil avait trois fois recommencé sa carrière
uis que je n'étais plus compté parmi les vi-
s¹. Immobile, étendu sur le lit de douleur,

³.
id. cap. 18, p. 324. *Iliad. lib. 4, cap. 18, p. 324.*



enveloppé de mon manteau, j'attendais avec patience cette mort qui mettait ses faveurs à son prix, lorsqu'un bruit léger vint frapper mon oreille : c'était un animal sauvage (a), qui fut introduit dans le souterrain par une issue secrète. Je le saisis : il voulut s'échapper; je me tins après lui. J'ignore quel dessein m'animait, car la vie me paraissait le plus cruel des supplices. Un dieu sans doute dirigeait mes mouvements, et me donnait des forces. Je rampai long-temps par des détours obliques; j'entrevis la lumière; j'aperçus la liberté à mon guide, et, continuant à suivre un passage, je sortis de la région des ombres. Je trouvai les Messéniens occupés à pleurer ma perte. A mon aspect, la montagne trembla de cris de joie; au récit de mes souffrances, elle se mit à crier d'indignation.

La vengeance les suivit de près : elle fut comme celle des dieux. La Messénie, la Laconie étaient, le jour, la nuit, infestées par des ennemis affamés les uns des autres. Les Spartiates se repandaient dans la plaine, comme la flamme dévore les moissons; nous, comme un tonnerre qui détruit et les moissons et la flamme. Un secret nous apprit que les Corinthiens venaient chercher secours de Lacédémone; nous nous glissâmes dans leur camp à la faveur des ténèbres, et ils jetèrent des bras du sommeil dans ceux de la mort.

(a) Un renard.

* Pausan. lib. 4, cap. 199.



is exploits! trompeuses espérances! Du trésor
 ense des années et des siècles, le temps fait
 ir, au moment précis, ces grandes révolutions
 gues dans le sein de l'éternité, et quelquefois
 oncées par des oracles. Celui de Delphes avait
 ché notre perte à des présages qui se vérifiè-
 ; et le devin Théoclus m'avertit que nous
 chions au dénoûment de tant de scènes san-
 tes¹.

n berger, autrefois esclave d'Empéramus, gé-
 l des Lacédémoniens, conduisait tous les jours
 troupeau sur les bords de la Néda, qui coule
 pied du mont Ira². Il aimait une Messénienne
 la maison était située sur le penchant de la
 tagne, et qui le recevait chez elle toutes les
 que son mari était en faction dans notre
 p. Une nuit, pendant un orage affreux, le
 énién paraît tout - à - coup, et raconte à sa
 ne, étonnée de son retour, que la tempête et
 curité mettent la place à l'abri d'un coup de
 h, que les postes sont abandonnés, et qu'une
 sure me retient au lit. Le berger, qui s'était
 bé aux regards du Messénien, entend ce ré-
 et le rapporte sur-le-champ au général lacédé-
 énién.

puisé de douleur et de fatigue, j'avais aban-
 né mes sens aux douceurs du sommeil, lorsque
 énie de la Messénie m'apparut en long habit
 euil, et la tête couverte d'un voile : Tu dors,

¹ *Lucian. lib. 4, cap. 20, p. 327.*

² *Id. ibid. cap. 20, p. 329.*



Aristomène, me dit-il, tu dors, et déjà les machines menaçantes se hérissent autour de la place; les jeunes Spartiates s'élèvent dans les airs; puis de ces frêles machines : le génie de Iphicrate m'empêche l'emporte sur moi; je l'ai vu du haut des murs appeler ses farouches guerriers, leur tendre la main et leur assigner des postes.

Je m'éveillai en sursaut, l'âme oppressée; le bruit égaré, et dans le même saisissement la foudre était tombée à mes côtés. Je me jette sur mes armes; mon fils arrive. Où sont les Iphicratéens? — Dans la place, au pied de ces tours; étonnés de leur audace, ils n'osent avancer. C'est assez, repris-je, suivez-moi. Nous trouvons sur nos pas Théoclus l'interprète des dieux, le vaillant Mantichus son fils, d'autres chefs qui se joignent à nous¹. Courez, leur dis-je, répondez à l'alarme; annoncez aux Messéniens qu'à la fin du jour ils verront leurs généraux au milieu de leurs ennemis.

Ce moment fatal arrive²: les rues, les maisons, les temples, inondés de sang, retentissent de cris épouvantables. Les Messéniens ne pouvant entendre ma voix, n'écoutent que leur fureur. Les femmes les aiment au combat, s'arment de même de mille instruments de mort, se précipitent sur l'ennemi, et tombent en expirant sur les corps de leurs époux et de leurs enfants.

Pendant trois jours ces scènes cruelles se

¹ Pausan., lib. 4, cap. 21, p. 330.

² Id. ibid. p. 331.



se précipitèrent à chaque pas, à chaque moment, à leur tour, autour de la place, et se précipitèrent dans les airs : le génie de la mort, je l'ai vu du haut des montagnes guerrières, leur assésiens combattant sans interruption, luttant à la fois contre la faim, la soif, le sommeil et le mépris de l'ennemi¹.

Sur la fin du troisième jour, le devin Théoclus adressant la parole : « Eh! de quoi, me dit-il, nous serviront tant de courage et de travaux? Rien est fait de la Messénie, les dieux ont résolu la perte. Sauvez-vous, Aristomène; sauvez nos malheureux amis: c'est à moi de m'ensevelir sous les ruines de ma patrie ». Il dit, et se jetant dans la mêlée, il meurt libre et couvert de gloire.

« Si m'eût été facile de l'imiter; mais, soumis à la volonté des dieux, je crus que ma vie pouvait être nécessaire à tant d'innocentes victimes que le dieu allait égorger. Je rassemblai les femmes et les enfants, je les entourai de soldats. Les ennemis, persuadés que nous méditions une retraite, ouvrirent leurs rangs, et nous laissèrent paisiblement passer sur les terres des Arcadiens (a). Je ne parlai ni du dessein que je formai de marcher à Lacédémone, et de la surprendre pendant que ses soldats enrichissaient de nos dépouilles sur le mont Ira;

¹ Pausan. lib. 4, cap. 21, p. 332.

La prise d'Ira est de la première année de la vingt-huitième olympiade, l'an 668 avant J. C.

(Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 336.

Corsin. fast. attic. t. 3, p. 46. Fréret, défens. de la chron. p. 174.)

Id. ibid. p. 331.



ni de la perfidie du roi Aristocrate qui révéla
secret aux Lacédémoniens. Le traître! il fut
vaincu devant l'assemblée de sa nation : ses
devinrent ses bourreaux; il expira sous une
de traits; son corps fut porté dans une terre é
gère, et l'on dressa une colonne qui attestait
infamie et son supplice¹.

Par ce coup imprévu la fortune s'expli
assez hautement : il ne s'agissait plus de la flé
mais de me mesurer seul avec elle, en n'expo
que ma tête à ses coups. Je donnai des larmes
Messéniens qui n'avaient pas pu me joindre
me refusai à celles des Messéniens qui m'ava
suivi. Ils voulaient m'accompagner aux cli
les plus éloignés²; les Arcadiens voulaient pa
ger leurs terres avec eux³ : je rejetai toutes
offres : mes fidèles compagnons, confondus
une nation nombreuse, auraient perdu leur
et le souvenir de leurs maux. Je leur donnai
fils, un autre moi-même; ils allèrent sous sa
duite en Sicile, où ils seront en dépôt jusq
jour des vengeances⁴ (a).

Après cette cruelle séparation, n'ayant plus
à craindre, et cherchant partout des ennemis
Lacédémoniens, je parcourus les nations vois
J'avais enfin résolu de me rendre en Asie, et
téresser à nos malheurs les puissantes nations

¹ Polyb. lib. 4, p. 301. Pausan.
lib. 4, cap. 22, p. 335.

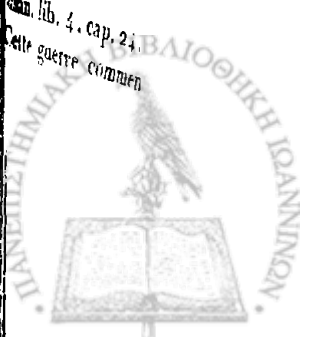
² Pausan. lib. 4, cap. 23, p. 335.

³ Id. ibid. cap. 22, p. 333.

⁴ Id. ibid. cap. 23, p.
336.

(a) Voyez la note VIII^e
du volume.

Pausan. lib. 4, cap. 24.
Celle guerre commen



ens et des Mèdes¹. La mort qui me surprit à
des, arrêta des projets qui, en attirant ces
bles dans le Péloponèse, auraient peut-être
ngé la face de cette partie de la Grèce.
ces mots, le héros se tut, et descendit dans
uit du tombeau. Je partis le lendemain pour
ibye.

TROISIÈME ÉLÉGIE.

SUR LA TROISIÈME GUERRE DE MESSÉNIE (a).

JE le souvenir de ma patrie est pénible et
oureux! il a l'amertume de l'absinthe et le
anchant de l'épée; il me rend insensible au
r et au danger. J'ai prévenu ce matin le lever
oleil : mes pas incertains m'ont égaré dans la
agne; la fraîcheur de l'aurore ne charmait
mes sens. Deux lions énormes se sont élancés
forêt voisine; leur vue ne m'inspirait aucun
. Je ne les insultai point : ils se sont écartés.
s Spartiates! que vous avaient fait nos pères?
s la prise d'Ira, vous leur distribuâtes des
lices, et, dans l'ivresse du succès, vous vou-
qu'ils fussent tous malheureux de votre
istomène nous a promis un avenir plus favo-
; mais qui pourra jamais étouffer dans nos
s le sentiment des maux dont nous avons

san. lib. 4, cap. 24, p. 338.
ette guerre commença l'an

464 avant J. C., finit l'an 454 avant
la même ère.



entendu le récit, dont nous avons été les victimes. Vous fûtes heureux, Aristomène, de n'en pas être le témoin. Vous ne vîtes pas les habitants de la Messénie traînés à la mort comme des bœufs, vendus comme de vils troupeaux¹. Vous ne vîtes pas leurs descendants ne transmettant pendant deux siècles à leurs fils, que l'opprobre de la naissance². Reposez tranquillement sur votre tombeau, ombre du plus grand des humains. Ne souffrez que je consigne à la postérité les détails des forfaits des Lacédémoniens.

Leurs magistrats, ennemis du ciel ainsi que de la terre, font mourir des suppliants qu'ils précipitent du temple de Neptune³. Ce dieu frappe de son trident les côtes de Laconie, la terre ébranlée, des abîmes entr'ouverts, les sommets du mont Taygète roulant dans les vallées, Sparte renversée de fond en comble, cinq maisons seules épargnées, plus de vingt mille hommes écrasés sous ses ruines⁴: voilà les fruits de notre délivrance, s'écrie à la fois une multitude d'esclaves. Insensés! ils courent à l'insolence sans ordre et sans chef: à l'aspect des corps de Spartiates qu'a rassemblé le roi Agamemnon, ils s'arrêtent comme les vents déchaînés par Éole, lorsque le dieu des mers leur apparaît à la vue des Athéniens et des différentes nations de Sparte.

¹ Ælian. var. hist. lib. 6, c. 1.

² Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 338.

³ Aristoph. in Acharn. v. 509. Schol. ibid. Suid. in Ταίναρ.

⁴ Diod. lib. 11, p. 48. Plin. lib. 2, cap. 79, t. 1. Pausan. lib. 4, p. 338. Ælian. var. hist. lib. 6, c. 1.



ous avons été les vic
istomène, de n'en
ne vites pas les ha
la mort comme d
vils troupeaux¹. Vo
nts ne transmettr
fils, que l'oppo
tranquillement d
grand des huma
la postérité les d
ts.
nis du ciel ainsi

vennent au secours des Lacédémoniens¹, la plu-
rt se dissipent comme les vapeurs grossières
un marais aux premiers rayons du soleil. Mais
n'est pas en vain que les Messéniens ont pris
armes; un long esclavage n'a point altéré le
ng généreux qui coule dans leurs veines; et,
s que l'aigle captif qui, après avoir rompu ses
ns, prend son essor vers les cieux, ils se reti-
nt sur le mont Ithome², et repoussent avec vi-
leur les attaques réitérées des Lacédémoniens,
entôt réduits à rappeler les troupes de leurs
és.

suppliants qu'il
tune³. Ce dieu
côtes de Laco
entr'ouverts, l
ète roulant da
le fond en com
ées, plus de ving
uines⁴; voilà le
à la fois une
ils courent à l
chef: à l'aspec
emblé le roi A
vents déchain
rs leur apparai
différentes natio

Là paraissent ces Athéniens si exercés dans la
duite des sièges. C'est Cimon qui les com-
nde, Cimon que la victoire a souvent couronné
a laurier immortel : l'éclat de sa gloire et la
eur de ses troupes inspirent de la crainte aux
égés, de la terreur aux Lacédémoniens. On
soupçonner ce grand homme de tramer une
fidie; on l'invite, sous les plus frivoles pré-
tes, à ramener son armée dans l'Attique. Il
t : la Discorde, qui planait sur l'enceinte du
pp, s'arrête, prévoit les calamités prêtes à fon-
sur la Grèce³, et, secouant sa tête hérissée de
bents, elle pousse des hurlements de joie, d'où
happent ces terribles paroles :
Sparte, Sparte, qui ne sais payer les services

Diod. ibid. Thucyd. lib. 1, c. 41.

101 et 128. Pausan. lib. 3,

; lib. 4. p. 339. Plut. in Cim.

p. 489. Ælian. var. hist. lib.

p. 7. Polyæn. strateg. lib. 1,

² Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

³ Thucyd. lib. 1, cap. 101 et 128.

Diod. l. 11, p. 49. Justin, lib. 3,

c. 6. Plut. in Cim. t. 1, p. 489.



qu'avec des outrages! contemple ces guerriers qui reprennent le chemin de leur patrie, la honte sur le front et la douleur dans l'âme. Ce sont les mêmes qui, mêlés dernièrement avec les tiens, défirent les Perses à Platée. Ils accouraient à ta défense, et tu les as couverts d'infamie : tu ne verras plus que parmi tes ennemis. Athènes, blessée dans son orgueil, armera contre toi les nations¹. Tu les soulèveras contre elle. Ta puissance et sa puissance se heurteront sans cesse, comme ces vents impétueux qui se brisent dans la nue. Les guerres enfanteront des guerres. Les trêves ne seront que des suspensions de fureur. Je marcherai avec les Euménides à la tête des armées : de nos torches ardentes nous ferons pleuvoir sur vous la peste, la famine, la violence, la perfidie, tous les fléaux du courroux céleste et des passions humaines. Je me vengerai de tes antiques vertus, et je me joindrai de tes défaites ainsi que de tes victoires. Je lèverai, j'abaisserai ta rivale. Je te verrai à ses coups frapper la terre de ton front humilié. Tu lui demanderas la paix, et la paix te sera refusée. Tu détruiras ses murs, tu la fouleras aux pieds, vous tomberez toutes deux à la fois, comme deux tigres qui, après s'être déchiré les entrailles, se pressent à côté l'un de l'autre. Alors je t'enfoncerai si avant dans la poussière, que le voyageur, ne pouvant distinguer tes traits, sera forcé de se baisser pour te reconnaître.

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 102.

(a) Guerre du Péloponèse.

² Thucyd. lib. 4, cap. 41. Aris-

toph. in pace, v. 637 et 664. Ibid.

Pausan. lib. 4, cap. 2.
Thucyd. lib. 1, cap.



Maintenant voici le signe frappant qui te garantit l'effet de mes paroles. Tu prendras Ithome dans la dixième année du siège. Tu voudras exterminer les Messéniens; mais les dieux, qui les servent pour accélérer ta ruine, arrêteront ce projet sanguinaire¹. Tu leur laisseras la vie, à condition qu'ils en jouiront dans un autre climat, et s'ils seront mis aux fers, s'ils osent reparaître dans leur patrie². « Quand cette prédiction sera accomplie, souviens-toi des autres, et tremble. »

Ainsi parla le génie malfaisant qui étend son pouvoir depuis les cieux jusqu'aux enfers. Bientôt après nous sortîmes d'Ithome. J'étais encore dans plus tendre enfance. L'image de cette fuite précipitée est empreinte dans mon esprit en traits ineffaçables; je les vois toujours ces scènes d'horreur et d'attendrissement qui s'offraient à mes regards : une nation entière chassée de ses foyers³, errante au hasard chez des peuples épouvantés de malheurs qu'ils n'osent soulager; des guerriers couverts de blessures, portant sur leurs épaules les auteurs de leurs jours; des femmes assises par terre, expirant de faiblesse avec les enfants qu'elles portent entre leurs bras; ici, des larmes, des gémissements, les plus fortes expressions du désespoir; là, une douleur muette, un silence effrayant. Si l'on donnait ces tableaux à peindre au plus cruel des Spartiates, un reste de pitié ferait tomber le pinceau de ses mains.

¹ Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.
Thucyd. lib. 1, cap. 103.

³ Polyb. hist. lib. 4. p. 300.



Après des courses longues et pénibles, nous nous traînâmes jusqu'à Naupacte, ville située sur la mer de Crissa. Elle appartenait aux Athéniens ; ils nous la cédèrent¹. Nous signalâmes plus d'une fois notre valeur contre les ennemis de ce peuple généreux. Moi-même, pendant la guerre du Péloponèse, je parus avec un détachement sur les côtes de Messénie. Je ravageai ce pays, et coûtai des larmes de rage à nos barbares persécuteurs² : les dieux mêlent toujours un poison secret à leurs faveurs, et souvent l'espérance n'est qu'un piège qu'ils tendent aux malheureux. Nous commençâmes à jouir d'un sort tranquille, lorsque la flotte de Lacédémone triompha de celle d'Athènes, et nous insulta à Naupacte. Nous montâmes à l'instant sur nos vaisseaux ; on n'invoqua des côtés d'autre divinité que la Haine. Jamais la mer ne s'abreuva de plus de sang impur, de sang innocent. Mais que peut la valeur la plus intrépide contre l'excessive supériorité du nombre ! Nous fûmes vaincus et chassés de la Grèce, comme nous l'avions été du Péloponèse : la plupart furent sauvés en Italie et en Sicile. Trois mille hommes me confièrent leur destinée³ ; je les menai, à l'aveugle, vers les tempêtes et les écueils, sur ces rivages où nos chants funèbres ne cesseront de faire retentir.

C'EST ainsi que finit la troisième élogie. Le jeune homme quitta sa lyre ; et son père Xénoclès ajouta :

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 103. Pausan. lib. 4, cap. 25, p. 339.

lib. 4, c. 26, p. 342.

³ Pausan. *ibid.* Diod. lib. 11, cap. 10, p. 487.

² Thucyd. lib. 4, c. 41. Pausan. lib. 4, c. 26, p. 342.

pag. 263.



ue peu de temps après l'arrivée des Messéniens
 Libye, une sédition s'étant élevée à Cyrène,
 capitale de ce canton, ils se joignirent aux exilés,
 périrent pour la plupart dans une bataille¹. Il
 demanda ensuite comment s'était opérée la révo-
 lution qui l'amenait en Messénie.

Célénus répondit : Les Thébains, sous la con-
 duite d'Épaminondas, avaient battu les Lacédé-
 moniens à Leuctres en Béotie (a). Pour affaiblir à
 jamais leur puissance, et les mettre hors d'état de
 tenter des expéditions lointaines, ce grand homme
 conçut le projet de placer auprès d'eux un enne-
 mi qui aurait de grandes injures à venger. Il en-
 voya de tous côtés inviter les Messéniens à revoir
 leur patrie de leurs pères². Nous volâmes à sa voix :
 je le trouvai à la tête d'une armée formidable, en-
 touré d'architectes qui traçaient le plan d'une ville
 au pied de cette montagne. Un moment après, le
 général des Argiens s'étant approché, lui présenta
 une urne d'airain, que sur la foi d'un songe il avait
 creusée de la terre, sous un lierre et un myrte qui
 s'entrelaçaient leurs faibles rameaux. Épaminondas
 ayant ouverte, y trouva des feuilles de plomb,
 gravées en forme de volume, où l'on avait ancien-
 nement tracé les rites du culte de Cérès et de Pro-
 serpine. Il reconnut le monument auquel était at-
 tribué le destin de la Messénie, et qu'Aristomène
 avait enseveli dans le lieu le moins fréquenté du

c. 26, p. 342.

1 Pausan. lib. 4, cap. 26, pag.

3.

2 Pausan. lib. 4, cap. 26, pag.
342. Plut in Ages. t. 1, p. 615.

mont Ithome¹. Cette découverte, et la réponse favorable des augurés, imprimèrent un caractère religieux à son entreprise, d'ailleurs puissamment secondée par les nations voisines, de tout temps jalouses de Lacédémone.

Le jour de la consécration de la ville, les trou- pes s'étant réunies, les Arcadiens présentèrent des victimes : ceux de Thèbes, d'Argos et de la Péloponnésie, offrirent séparément leurs hommages à leurs divinités tutélaires : tous ensemble appelèrent les héros de la contrée, et les supplièrent de lui prendre possession de leur nouvelle demeure. Parmi ces noms précieux à la nation, celui de Messène excita des applaudissements universels. Les sacrifices et les prières remplirent les moments de la première journée : dans les suivantes, on chanta au son de la flûte, les fondements des murs, des temples et des maisons. La ville fut achevée en peu de temps, et reçut le nom de Messène.

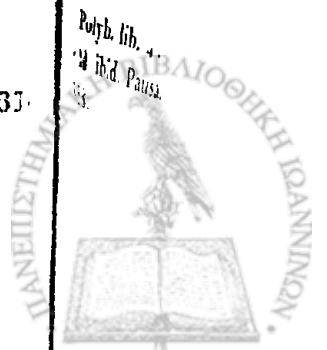
D'autres peuples, ajouta Célénus, ont erré pendant des temps éloignés de leur patrie; aucun n'a souffert un si long exil : et cependant nous avons conservé sans altération la langue et les coutumes de nos ancêtres³. Je dirai même que nos revers nous ont rendus plus sensibles. Les Lacédémoniens ont même livré quelques-unes de nos villes⁴ à des étrangers qui, à notre retour, ont imploré notre pitié : mais ils n'avaient-ils des titres pour l'obtenir;

¹ Pausan. lib. 4, cap. 26, p. 343.

² Id. ibid. cap. 27, p. 345.

³ Pausan. ibid. p. 346.

⁴ Id. ibid. cap. 24, p. 337.



ouverte, et la réprimèrent un caractère aux malheureux ?

d'ailleurs puissamment si humain qui nous perdit autrefois. Voisins des Lacédémoniens et des Arcadiens, nos aïeux ne succombèrent sous la haine des premiers, que pour avoir négligé l'amitié des seconds¹. Ils ignoraient, sans doute, que l'ambition du repos exige autant d'activité que celle des conquêtes.

Je fis aux Messéniens plusieurs questions sur l'état des sciences et des arts; ils n'ont jamais eu le temps de s'y livrer : sur leur gouvernement actuel; n'avait pas encore pris une forme constante : sur celui qui subsistait pendant leurs guerres avec les Lacédémoniens; c'était un mélange de royauté d'oligarchie², mais les affaires se traitaient dans l'assemblée générale de la nation³ : sur l'origine de la dernière maison régnante; on la rapporte à Cresphonte qui vint au Péloponèse avec les autres Héraclides, quatre-vingts ans après la guerre de Troie. La Messénie lui échut en partage. Il épousa Léropé, fille du roi d'Arcadie, et fut assassiné avec presque tous ses enfants par les principaux de sa cour, pour avoir trop aimé le peuple⁴. L'histoire est fait un devoir de consacrer sa mémoire, et de condamner à l'exécration celle de ses assassins.

Nous sortîmes de Messène; et, après avoir traversé le Pamisus, nous visitâmes la côte orientale

¹ Polyb. lib. 4, p. 300.

³ Pausan. ibid. cap. 6, p. 294.

² Id. ibid. Pausan. lib. 4, c. 24,

⁴ Id. ibid. cap. 3, p. 286.



de la province. Ici, comme dans le reste de Grèce, le voyageur est obligé d'essuyer à chaque pas les généalogies des dieux, confondues avec celles des hommes. Point de ville, de fleuve, de fontaine, de bois, de montagne, qui ne porte le nom d'une nymphe, d'un héros, d'un personnage plus célèbre aujourd'hui qu'il ne le fut de son temps.

Parmi les familles nombreuses qui possédaient autrefois de petits états en Messénie, celle d'Esculape obtient dans l'opinion publique un rang distingué. Dans la ville d'Abia, on nous montrait son temple¹; à Géréria, le tombeau de Machaon son fils²; à Phéræ, le temple de Nicomaque et de Gorgasus ses petits-fils³, à tous moments honorés par des sacrifices, par des offrandes, par l'affluence des malades de toute espèce.

Pendant qu'on nous racontait quantité de guérisons miraculeuses, un de ces infortunés, près de rendre le dernier soupir, disait : J'avais à peine reçu le jour, que mes parents allèrent s'établir aux sources du Pamisus, où l'on prétend que les eaux de ce fleuve sont très-salutaires pour les malades et les enfants⁴; j'ai passé ma vie auprès des divinités bienfaisantes qui distribuent la santé aux mortels tantôt dans le temple d'Apollon près de la ville de Coronée⁵, tantôt dans les lieux où je me trouvais aujourd'hui, me soumettant aux cérémonies pres-

¹ Pausan. lib. 4, cap. 30, p. 353.

² Id. ibid. cap. 3, p. 284.

³ Id. ibid. p. 287; cap. 30, p. 353.

⁴ Id. ibid. cap. 31, p. 356.

⁵ Id. ibid. cap. 34, p. 365.



s, et n'épargnant ni victimes ni présents : on
 toujours assuré que j'étais guéri, et je me
 rs. Il expira le lendemain.

CHAPITRE XLI,

Voyage de Laconie.

nous embarquâmes à Phéræ, sur un vais-
 qui faisait voile pour le port de Scandée, dans
 l'île de Cythère située à l'extrémité de la
 péninsule. C'est à ce port qu'abordent fréquemment
 les vaisseaux marchands qui viennent d'Égypte et
 de la Grèce : de là on monte à la ville, où les Lacé-
 démoniens entretiennent une garnison : ils envoient
 tous les ans dans l'île un magistrat pour la
 gouverner¹.

nous étions jeunes, et déjà familiarisés avec
 les usages des passagers de notre âge. Le nom de Cy-
 thère éveillait dans nos esprits des idées riantes ;
 la déesse, de temps immémorial, subsiste avec
 le plus ancien et le plus respecté des temples
 dédiés à Vénus² ; c'est là qu'elle se montra pour
 la première fois aux mortels³, et que les Amours

¹ Pausan. lib. 4, cap. 53. Scyl.
 cap. geogr. min. t. 1, p. 17.

² Pausan. lib. 3, cap. 23, p. 269.
³ Hesiod. theog. v. 198.



prirent avec elle possession de cette terre, em-
 lie encore aujourd'hui des fleurs qui se hâtent
 d'éclorre en sa présence. Dès-lors on y connaît
 charme des doux entretiens et du tendre sour-
 Ah! sans doute que dans cette région fortunée
 cœurs ne cherchent qu'à s'unir, et que ses
 tants passent leurs jours dans l'abondance et
 les plaisirs.

Le capitaine, qui nous écoutait avec la
 grande surprise, nous dit froidement : Ils mangent
 des figues et des fromages cuits : ils ont au-
 vin et du miel², mais ils n'obtiennent rien
 terre qu'à la sueur de leur front; car c'est un
 aride et hérissé de rochers³. D'ailleurs ils aiment
 si fort l'argent⁴, qu'ils ne connaissent guère
 dre sourire. J'ai vu leur vieux temple, bâti
 fois par les Phéniciens en l'honneur de Vénus
 nie⁵ : sa statue ne saurait inspirer des désirs
 est couverte d'armes depuis la tête jusqu'aux
 On m'a dit comme à vous, qu'en sortant de
 la déesse descendit dans cette île; mais on
 de plus qu'elle s'enfuit aussitôt en Chypre⁷

De ces dernières paroles, nous conclûmes
 des Phéniciens ayant traversé les mers, abordèrent
 au port de Scandée; qu'ils y apportèrent le
 de Vénus; que ce culte s'étendit aux pays voi-
 et que de là naquirent ces fables absurdes,

¹ Hésiod. theog. v. 198 et 205.

² Heracl. Pont. de polit. in thes.
 antiq. græc. t. 6, p. 2830.

³ Spon, voyag. t. 1, p. 97. Whel.
 book 1, p. 47.

⁴ Heracl. ibid.

⁵ Herodot. lib. 1, cap. 20.

⁶ Pausan. lib. 3, cap. 20.

⁷ Hésiod. theog. v. 198.



de Vénus, sa sortie du sein des flots, son
 à Cythère.

lieu de suivre notre capitaine dans cette île,
 le priâmes de nous laisser à Ténare, ville de
 ie, dont le port est assez grand pour conte-
 beaucoup de vaisseaux¹ : elle est située auprès
 cap de même nom², surmonté d'un temple,
 e le sont les principaux promontoires de la

Ces objets de vénération attirent les vœux
 offrandes des matelots. Celui de Ténare,
 à Neptune, est entouré d'un bois sacré qui
 asyle aux coupables³ : la statue du dieu est
 rée⁴; au fond s'ouvre une caverne immense,
 renommée parmi les Grecs.

présume qu'elle fut d'abord le repaire d'un
 énorme qu'Hercule fit tomber sous ses
 et que l'on avait confondu avec le chien
 ton, parce que ses blessures étaient mor-

Cette idée se joignit à celle où l'on était
 que l'ancre conduisait aux royaumes sombres,
 s souterrains dont il nous fut impossible,
 visitant, d'apercevoir les avenues⁶.

s voyez, disait le prêtre, une des bouches
 fer⁷. Il en existe de semblables en différents
 s, comme dans la ville d'Hermione en Ar-

¹ d. lib. 7, cap. 19.

⁵ Hecat. Miles. ap. Pausan. ibid.

² in Tziv. Schol. Apollon.

⁶ Pausan. lib. 3, cap. 25, p. 275.

³ v. 102.

⁷ Pind. pyth. 4, v. 79. Schol.

⁴ d. lib. 1, cap. 128 et

ibid. Eustath. in iliad. t. 1, pag.

286 et 287. Mela, lib. 2, cap. 3.

⁵ d. lib. 3, cap. 25, p. 275.



golide¹, d'Héraclée au Pont², d'Aorne Épi-
de Cumes auprès de Naples⁴; mais, malgré
prétentions de ces peuples, nous soutons
c'est par cet antre sombre qu'Hercule men-
Cerbère⁵, et Orphée, son épouse⁶.

Ces traditions doivent moins vous étonner
qu'un usage dont je vais parler. A cette cave
est attaché un privilège dont jouissent plus
autres villes⁷ : nos devins y viennent évoquer
ombres tranquilles des morts, ou repêcher
fond des enfers celles qui troublent le repos
vivants. Des cérémonies saintes opèrent des
merveilleux. On emploie d'abord les sacrifices
libations, les prières, les formules mystérieuses
il faut ensuite passer la nuit dans le temple
l'ombre, à ce qu'on dit, ne manque jamais
paraître en songe⁸.

On s'empresse surtout de fléchir les déesses
le fer ou le poison a séparées de leurs cors.
ainsi que Callondas vint autrefois, par ordre
pythie, apaiser les mânes irrités du poète Ar-
loque, à qui il avait arraché la vie⁹.

¹ Strab. lib. 8, p. 373.

² Xenoph. de exped. Cyr. lib. 6,
p. 375. Diod. lib. 14, p. 261. Plin.
lib. 27, cap. 2, p. 419.

³ Herodot. lib. 5, cap. 92. Pausan.
lib. 9, cap. 30, p. 769. Hesych. in
Θεοὶ Μολοτ.

⁴ Scymn. Chii orb. descr. v. 248,
ap. geogr. min. t. 1.

⁵ Eurip. in Herc. fur. v. 23.
Strab. lib. 8, p. 363. Pausan. lib.

3, p. 275. Apollod. lib. 3, p.
Schol. Homer. in iliad. lib.
368.

⁶ Orph. argon. v. 411. Arg.
lib. 4, v. 467.

⁷ Pausan. lib. 3, cap. 31.

⁸ Plut. de consol. t. 1, p. 104.

⁹ Plut. de sera num. lib. 1,
p. 560. OEnom. ap. Euseb.

evang. lib. 5, p. 223. Strab.
lib. 8, p. 363. Pausan. lib.
Αρχιλ.



C'est un fait plus récent. Pausanias, qui com-
 mait l'armée des Grecs à Platée, avait, par
 une fatale méprise, plongé le poignard dans le
 sein de Cléonice dont il était amoureux : ce sou-
 verain le déchirait sans cesse; il la voyait dans ses
 songes, lui adressant toutes les nuits ces terribles
 paroles : *Le supplice t'attend*¹. Il se rendit à l'Hé-
 ros du Pont : les devins le conduisirent à l'an-
 tre où ils appellent les ombres : celle de Cléonice
 se présenta à ses regards, et lui prédit qu'il trouverait
 dans la nécédémone la fin de ses tourments : il y alla
 aussitôt; et, ayant été jugé coupable, il se réfugia
 dans une petite maison, où tous les moyens de
 se dérober lui furent refusés. Le bruit ayant ensuite
 couru qu'on entendait son ombre gémir dans les
 temples saints, on appela les devins de Thessalie,
 qui apaisèrent par les cérémonies usitées en pa-
 reilles occasions². Je raconte ces prodiges, ajouta
 l'auteur; je ne les garantis pas. Peut-être que, ne
 voulant inspirer trop d'horreur contre l'homicide,
 il sagement fait de regarder le trouble que
 l'âme traîne à sa suite, comme le mugissement
 des ombres qui poursuivent les coupables.

Je ne sais pas, dit alors Philotas, jusqu'à quel
 point on doit éclairer le peuple; mais il faut du
 moins le prémunir contre l'excès de l'erreur. Les
 Grecs firent, dans le siècle dernier, une triste
 expérience de cette vérité. Leur armée était en
 danger de serà num. vind. t. 2, ap. schol. Eurip. in Alcest. v. 1128.
 et in Cim. t. 1, p. 482. Bayle, rép. aux quest. t. 1, p. 345.
 . ibid. t. 2, p. 560; id.



d'ANACHARSIS.
 au Pont², d'Aorne
 Naples³; mais, ngr
 euples, nous sou
 ombre qu'Hercule
 son épouse⁶.
 ent moins vous
 ais parler. A cett
 e dont jouissent
 ins y viennent é
 s morts, ou rep
 qui troublent le
 : saintes opér
 d'abord les sacr
 formules myst
 nuit dans le t
 ne manque jam
 t de fléchir les
 rées de leurs
 utrefois, par or
 : irrités du po
 raché la vie⁹.
 3, p. 275. Apollod. lib.
 ichol. Homer. in Iliad
 68.
 6 Orph. argon. v. 41.
 ib. 4, v. 56.
 : Pausan. lib. 3, cap.
 8 Plot. de consol. t.
 9 Plot. de serà num.
 560. OENON. 27. Eu
 ang. lib. 5, f. 228.
 72.

présence de celle des Phocéens qui, pendant la nuit assez claire, détachèrent contre le camp ennemi six cents hommes enduits de plâtre : que grossière que fut la ruse, les Thessaliens coutumés dès l'enfance au récit des apparitions de fantômes, prirent ces soldats pour des génies malins accourus au secours des Phocéens ; firent qu'une faible résistance, et se laissèrent tuer comme des victimes¹.

Une semblable illusion, répondit le prêtre, produisit autrefois le même effet dans notre pays. Elle était en Messénie, et crut voir Castor et Pollux embellir de leur présence la fête qu'elle célébrait en leur honneur. Deux Messéniens, beaux et de jeunesse et de beauté, parurent à la tête du camp, montés sur deux superbes chevaux, l'un en arrêt, avec une tunique blanche, un manteau de pourpre, un bonnet pointu et surmonté d'une étoile, tels enfin qu'on représente les deux objets de notre culte. Ils entrent, et, tombant devant les soldats prosternés à leurs pieds, ils en firent un carnage horrible, et se retirent tranquillement. Les dieux, irrités de cette perfidie, firent bruyamment éclater leur colère sur les Messéniens.

Que parlez-vous de perfidie, lui dis-je, vous hommes injustes et noircis de tous les forfaits par l'ambition ? On m'avait donné une haute idée de vos lois, mais vos guerres en Messénie ont imprimé une tache ineffaçable sur votre nation. Voyez

¹ Herodot. lib. 8, cap. 27. Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 301. Polyæn.

strateg. lib. 6, cap. 18.

² Pausan. lib. 4, cap. 27.

CHA
 a fait un
 nière foi
 aux vai
 uand le
 pons à
 les
 r
 ils c
 que c
 l'orac
 long-ter
 le regne
 l'usage
 de ce pin
 de Diane
 Messénie et
 rées par de j
 la mort pour
 ni-même pei
 éniens, pou
 recours à de
 dévora ce
 nouvelle
 elle rappe
 stilités.
 n que venge
 ment à eng
 venir des en

ibid. cap. 3 et
 in Archid. t. 1, p
 lib. 8, p. 362.



Il fait un récit fidèle? répondit-il. Ce serait la première fois que les vaincus auraient rendu justice aux vainqueurs. Écoutez-moi un instant : quand les descendants d'Hercule revinrent au Péloponèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie¹ : il fut assassiné quelque temps après, et ses enfants réfugiés à Lacédémone nous cédèrent les droits qu'ils avaient à l'héritage de leur père. Quoique cette cession fût légitimée par la sanction de l'oracle de Delphes², nous négligeâmes pendant long-temps de la faire valoir. Vers la fin du règne de Téléclus, nous envoyâmes, à l'usage, un chœur de filles, sous la conduite de ce prince, présenter des offrandes au temple de Diane Limnatide, situé sur les confins de Messénie et de la Laconie. Elles furent déshonorées par de jeunes Messéniens, et se donnèrent la mort pour ne pas survivre à leur honte : le prince même périt en prenant leur défense³. Les Messéniens, pour justifier un si lâche forfait, eurent recours à des suppositions absurdes; et Lacédémone dévora cet affront, plutôt que de rompre la paix. De nouvelles insultes ayant épuisé sa patience⁴, elle rappela ses anciens droits, et commença les hostilités. Ce fut moins une guerre d'amour-propre que de vengeance. Jugez-en vous-même par le traité qui engagea les jeunes Spartiates à ne venir chez eux avant que d'avoir soumis la

¹ Ibid. cap. 3 et 4.

lib. 4, cap. 4, p. 288.

² Pausan. in Archid. t. 2, p. 20.

⁴ Pausan. ibid. cap. 4 et 5.

³ Ibid. lib. 8, p. 362. Pausan.



Messénie, et par le zèle avec lequel les vici
poussèrent cette entreprise¹.

Après la première guerre, les lois de la
nous autorisaient à mettre les vaincus au no
de nos esclaves; on se contenta de leur im
un tribut. Les révoltes fréquentes qu'ils exci
dans la province, nous forcèrent, après la sec
guerre, à leur donner des fers; après la troisi
à les éloigner de notre voisinage. Notre con
parut si conforme au droit public des nations
dans les traités antérieurs à la bataille de l
tres, jamais les Grecs ni les Perses ne nous
posèrent de rendre la liberté à la Messénie
reste, je ne suis qu'un ministre de paix : s
patrie est forcée de prendre les armes, je la pl
si elle fait des injustices, je la condamne. Q
la guerre commence, je frémis des cruautés
vont exercer mes semblables, et je demande
quoi ils sont cruels. Mais c'est le secret des di
il faut les adorer et se taire.

Nous quittâmes Ténare, après avoir parcou
aux environs, des carrières d'où l'on tire
pierre noire, aussi précieuse que le marbre³.
nous rendîmes à Gythium, ville entourée de
et très-forte, port excellent, où se tiennent les f
de Lacédémone, où se trouve réuni tout ce
est nécessaire à leur entretien⁴. Il est éloigné
la ville de trente stades⁵.

¹ Paus. l. 4, c. 4 et 5. Just. l. 3, c. 4.

8, p. 367.

² Isocr. in Archid. t. 2, p. 24.

⁴ Xenoph. hist. græc. lib.

³ Plin. lib. 36, cap. 18, t. 2, p.
748; cap. 22, p. 752. Strab. lib.

609. Liv. lib. 34, cap. 29.

⁵ Polyb. lib. 5, p. 367.



histoire des Lacédémoniens a répandu un si grand éclat sur le petit canton qu'ils habitent, que les visites des moindres bourgs et les plus peuplées, soit aux environs du golfe de Laconie, soit dans l'intérieur des terres. On nous montrait partout des temples, des statues, des colonnes, d'autres monuments, la plupart d'un travail soigné, quelques-uns d'une antiquité respectable¹. Au gymnase d'Asopus, des ossements humains de grandeur prodigieuse fixèrent notre atten-

venus sur les bords de l'Eurotas, nous le revîmes, d'abord à travers une vallée qu'il arrose, ensuite au milieu de la plaine qui s'étend jusqu'à Lacédémone : il coulait à notre droite ; à gauche s'élevait le mont Taygète ; au pied duquel la nature a creusé, dans le roc, quantité de grandes cavernes⁴.

À Brysées, nous trouvâmes un temple de Bacchus dont l'entrée est interdite aux hommes, où les femmes seules ont le droit de sacrifier, et de faire quelques cérémonies qu'il ne leur est pas permis de révéler⁵. Nous avions vu auparavant une ville de Laconie où les femmes sont exclues des sacrifices que l'on offre au dieu Mars⁶. De Brysées nous montrait, sur le sommet de la montagne

¹ Pausan. lib. 3, cap. 22, p. 265.

² Ibid. p. 267.

³ Ibid. lib. 8, p. 343. Liv. ibid.

⁴ Guill. Lacéd. anc. t. 1, p. 75.

⁵ Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

⁶ Id. ibid. cap. 22, p. 267.



voisine, un lieu nommé le Talet, où, entre autres Grâces. animaux, on immole des chevaux au soleil¹. base, et loin, les habitants d'un petit bourg se glorifient qui re d'avoir inventé les meules à moudre les grains si grand

Bientôt s'offrit à nos yeux la ville d'Amyclæe, détruite : tuée sur la rive droite de l'Eurotas, éloignée de Le temple Lacédémone d'environ vingt stades³. Nous vîmes principal- en arrivant, sur une colonne, la statue d'un athlète, ort, on in qui expira un moment après avoir reçu aux blessures de son olympiques la couronne destinée aux vainqueurs. Le temple tout autour sont plusieurs trépieds, consacrés à chronol les Lacédémoniens à différentes divinités, par une fille c leurs victoires sur les Athéniens et sur les Mégalopolitains⁴. a plus de posées en ces

Nous étions impatients de nous rendre au temple, renfermé dans un temple d'Apollon, un des plus fameux de la Grèce. Plusieurs décrets statue du dieu, haute d'environ trente coudées⁵. Les cérémonies est d'un travail grossier, et se ressent du goût barbares : des v Égyptiens : on la prendrait pour une colonne de souverains et bronze à laquelle on aurait attaché une tête de lion loin du verte d'un casque, deux mains armées d'un arc et d'une lance, deux pieds dont il ne paraît que le bout qui, da trémité. Ce monument remonte à une haute antiquité, et autres brutes c quité; il fut dans la suite placé, par un artiste nommé q pieds, formé Bathyclès, sur une base en forme d'autel, au lieu, au-dessus lieu d'un trône qui est soutenu par les Heures, et posées en t

¹ Pausan. l. 3, c. 20, p. 261.

² Id. ibid. p. 260.

³ Polyb. lib. 5, p. 367.

⁴ Pausan. lib. 3, cap. 18, p. 254.

⁵ Id. ibid. cap. 19, p. 257.

(a) Environ quarante - demi de nos pieds.

Mém. de l'Acad. de t. 23, p. 466.

Pausan. lib. 3, cap. 18.

Mém. de l'Acad. des t. 15, p. 393; t. 16,



Grâces. Le même artiste a décoré les faces de base, et toutes les parties du trône, de bas-reliefs qui représentent tant de sujets différents et si grand nombre de figures, qu'on ne pourrait décrire sans causer un mortel ennui.

Le temple est desservi par des prêtresses, dont la principale prend le titre de Mère. Après sa mort, on inscrit sur le marbre son nom et les années de son sacerdoce. On nous montra les tables qui contiennent la suite de ces époques précieuses de la chronologie, et nous y lûmes le nom de Laodice, fille d'Amyclas, qui régnait dans ce pays à plus de mille ans¹. D'autres inscriptions, déposées en ces lieux pour les rendre plus vénérables, renferment des traités entre les nations²; d'autres décrètent des Lacédémoniens, relatifs soit à des cérémonies religieuses, soit à des expéditions militaires; des vœux adressés au dieu de la part des souverains ou des particuliers³.

Non loin du temple d'Apollon, il en existe un autre qui, dans œuvre, n'a qu'environ dix-sept pieds de long sur dix et demi de large⁴. Cinq pierres brutes et de couleur noire, épaisses de six pieds, forment les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite. L'édifice porte sur trois

¹ Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, t. 23, p. 406.

² Encycyd. lib. 5, cap. 18 et 23.

³ Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, t. 15, p. 395; t. 16, hist. p.

⁴ 101. Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

⁴ Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, t. 15, p. 402.



marches, chacune d'une seule pierre. Sur la pierre sont gravés en caractères très-anciens, ces mots : EUROTAS, ROI DES ICTEUCRATES, A ONGA. Ce prince vivait environ trois siècles avant la guerre de Troie. Le nom d'Icteuclates désigne les anciens habitants de la Laconie¹; et celui d'Onga, une divinité Phénicie ou d'Égypte, la même, à ce qu'on peut conjecturer, que la Minerve des Grecs².

Cet édifice que nous nous sommes rappelé d'une fois dans notre voyage d'Égypte, est antérieur de plusieurs siècles aux plus anciens de la Grèce. Après avoir admiré sa simplicité, sa solidité, nous tombâmes dans un espèce de recueillement dont nous cherchions ensuite à pénétrer la cause. Ce n'est ici qu'un intérêt de surprise, dit Philotas : nous envisageons la somme des siècles écoulés depuis la fondation de ce temple avec le même étonnement que, parvenus au sommet d'une montagne, nous avons souvent mesuré de nos yeux sa hauteur imposante : l'étendue de la durée produit le même effet que celle de l'espace. Pendant, répondis-je, l'une laisse dans nos âmes une impression de tristesse que nous n'avons jamais éprouvée à l'aspect de l'autre : c'est qu'en effet nous sommes plus attachés à la durée qu'à la grandeur. Or, toutes ces ruines antiques sont

¹ Hesych. in Ἰκτευκρ.

² Steph. in Ὀγγ. Hesych. in Ὀγγα. Æschyl. in sept. contra Theb. v. 170. Schol. ibid. et in v. 493. Seld.

de diis Syr. synt. 2, cap. 4.

geogr. sacr. part. 2, lib. 2, cap. p. 745.

at. theb. lib. 9. v. cap. 28.

ib. lib. 5, p. 36.



phées du temps destructeur, et ramènent mal- nous notre attention sur l'instabilité des choses haines. Ici, par exemple, l'inscription nous a senté le nom d'un peuple dont vous et moi n'a- ns aucune notion : il a disparu, et ce petit ple est le seul témoin de son existence, l'uni- débris de son naufrage.

es prairies riantes¹, des arbres superbes embel- ent les environs d'Amyclæ; les fruits y sont ex- ents². C'est un séjour agréable, assez peuplé, toujours plein d'étrangers³ attirés par la beauté simplicité, sa fêtes, ou par des motifs de religion. Nous le têmes pour nous rendre à Lacédémone.

ous logeâmes chez Damonax, à qui Xénophon avait recommandés. Philotas trouva chez lui lettres qui le forcèrent de partir le lendemain Athènes. Je ne parlerai de Lacédémone, après avoir donné une idée générale de la pro- e.

le est bornée à l'est et au sud par la mer; à est et au nord, par de hautes montagnes, ou les collines qui en descendent, et qui forment e elles des vallées agréables. On nomme Taygète montagnes de l'ouest. De quelques-uns de leurs mets élevés au-dessus des nues⁴, l'œil peut ndre sur tout le Péloponèse⁵. Leurs flancs, que entièrement couverts de bois, servent d'a-

¹ Strab. 2, cap. 10.
² Stat. theb. lib. 9, v. 769. Liv.
³ Stat. theb. lib. 2, v. 35.
⁴ Stat. theb. lib. 2, v. 35.
⁵ Schol. Pind. in nem. 10, v. 114.

³ Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

⁴ Stat. theb. lib. 2, v. 35.

⁵ Schol. Pind. in nem. 10, v. 114.



syles à quantité de chèvres, d'ours, de sangliers
de cerfs¹.

La nature, qui s'est fait un plaisir d'y multiplier
espèces, semble y avoir ménagé, pour les détruire
des races de chiens recherchés de tous les peuples
préférables surtout pour la chasse du sanglier
ils sont agiles, vifs, impétueux⁴, doués d'un senti-
ment exquis⁵. Les lices possèdent ces avantages
au plus haut degré⁶; elles en ont un autre : leur
vie pour l'ordinaire se prolonge jusqu'à la dixième
zième année à peu près; celle des mâles passe
rement la dixième⁷. Pour en tirer une race
ardente et plus courageuse, on les accouple
des chiens molosses⁸. On prétend que, d'elles
mêmes, elles s'unissent quelquefois avec les
nards⁹, et que de ce commerce provient une
pèce de chiens faibles, difformes, au poil ras,
nez pointu, inférieurs en qualité aux autres¹⁰.

Parmi les chiens de Laconie, les noirs tachés
de blanc se distinguent par leur beauté¹¹; les
ves¹², par leur intelligence; les castorides et

¹ Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

² Theoph. charact. c. 5. Eustath. in odyss. p. 1822. Meurs. miscell. lacon. lib. 3, cap. 1.

³ Xenoph. de venat. p. 991.

⁴ Callim. hymn. in Dian. v. 94. Senec. trag. in Hippol. v. 35. Virg. georg. lib. 3, v. 405.

⁵ Plat. in Parmen. t. 3, p. 128. Aristot. de gener. animal. lib. 5, cap. 2, t. 1, p. 1139. Sophocl. in Ajac. v. 8.

⁶ Aristot. hist. animal. lib. 9,

cap. 1, t. 1, p. 922.

⁷ Id. ibid. lib. 6, cap. 29, p. 878. Plin. lib. 10, c. 63, t. 1, p. 578.

⁸ Aristot. ibid. lib. 9, cap. 1, p. 922.

⁹ Id. ibid. lib. 8, cap. 28, p. 878. Hesych. in Κουαλώπ. Poll. lib. 5, § 39.

¹⁰ Xenoph. de venat. p. 976. Aristot. mist. orat. 21, p. 248.

¹¹ Guill. Laced. anc. t. 1, p. 113.

¹² Horat. epod. od. 6, v. 5.

enélaid
qui prop
auseme
essé d'e
bord se d
bientôt on
Quand en
que de la
eaux eur
attre; on
il fut re
terre.
Du cote de
rés²; l'on n
nées. et des
ne, la plain
li, on trouve
sans endro
ture exige
at éparses
un d'hom
ans les pron
naissance
x principau
parences, de
Poll. lib. 5, cap. 1
Eurip. ap. Strab. li
ph. hist. grec. lib
Xenoph. ibid. Po
o. Liv. lib. 34, c
ap. 2.
le Roi, ruines de l
li.



CHARSIS.

jours, de sanglier
laisir d'y multiplier
gé, pour les détruire
de tous les peuples
chasse du sanglier
x⁴, doués d'un
sèdent ces avant
ont un autre :
nge jusqu'à la
des mâles passe
tirer une race
n les accouple
tend que, d'e
efois avec les
e provient une
es, au poil res
té aux autres
les noirs tach
beauté¹¹ : les
castorides et

nélaïdes, par les noms de Castor et de Ménélas
propagèrent leur espèce¹ : car la chasse fit l'a-
issement des anciens héros, après qu'elle eut
sé d'être pour eux une nécessité. Il fallut d'a-
rd se défendre contre des animaux redoutables :
ntôt on les cantonna dans les régions sauvages.
and on les eut mis hors d'état de nuire, plutôt
e de languir dans l'oisiveté, on se fit de nou-
ux ennemis pour avoir le plaisir de les com-
tre; on versa le sang de l'innocente colombe,
l fut reconnu que la chasse était l'image de la
erre.

Du côté de la terre, la Laconie est d'un difficile
es²; l'on n'y pénètre que par des collines es-
ées, et des défilés faciles à garder³. A Lacédé-
ne, la plaine s'élargit⁴; et en avançant vers le
i, on trouve des cantons fertiles⁵, quoique en
ains endroits, par l'inégalité du terrain, la
ure exige de grands travaux⁶. Dans la plaine⁷
t éparses des collines assez élevées, faites de
n d'hommes, plus fréquentes en ce pays que
s les provinces voisines, et construites, avant
naissance des arts, pour servir de tombeaux
principaux chefs de la nation (a). Suivant les
arences, de pareilles masses de terre, destinées

1. 1, p. 922.
ibid. lib. 6, cap. 2.
1. lib. 10, c. 63, t.
et. ibid. lib. 9, c. 2.
id. lib. 8, cap. 28.
n Kveziou. Pa-
39.
ph. de venet p.
21, p. 253.
Laced. anc. t. 1.
t. epud. od. 6.

oll. lib. 5, cap. 5, § 38.
urip. ap. Strab. lib. 8, p. 366.
ph. hist. græc. lib. 6, p. 607.
enoph. ibid. Polyb. lib. 2,
p. Liv. lib. 34, cap. 28; lib.
ap. 27.
e Roi, ruines de la Grèce, t.
31.

⁵ Herodot. lib. 1, cap. 66. Plat.
in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Polyb.
lib. 5, p. 367.
⁶ Eurip. ap. Strab. lib. 8, p. 366.
⁷ Athen. lib. 14, cap. 5, p. 625.
(a) On trouve de pareils tertres
dans plusieurs des pays habités par
les anciens Germains.



au même objet, furent ensuite remplacées en partie par les pyramides; et c'est ainsi que partout et tout temps, l'orgueil de l'homme s'est de lui-même associé au néant.

Quant aux productions de la Laconie, nous ne parlerons qu'on y trouve quantité de plantes de la médecine fait usage¹; qu'on y recueille un fruit léger et peu nourrissant²; qu'on y doit fréquemment arroser les figuiers, sans craindre de nuire à la bonté du fruit³; que les figues y mûrissent plus tôt qu'ailleurs⁴; enfin, que sur toutes les côtes de la Laconie, ainsi que sur celles de Cythère, on fait une pêche abondante de ces coquillages dont on tire une teinture de pourpre fort estimée, et qui approche du couleur de rose⁶.

La Laconie est sujette aux tremblements de terre. On prétend qu'elle contenait autrefois cent villes, mais c'était dans un temps où le plus petit tremblement se parait de ce titre : tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle est fort peuplée⁹. L'Europe parcourt dans toute son étendue, et reçoit ses ruisseaux ou plutôt les torrents qui descendent des montagnes voisines. Pendant une grande partie de l'année, on ne saurait le passer à gué :

¹ Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.

² Id. ibid. lib. 8, cap. 4, p. 932.

³ Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 92.

⁴ Id. de caus. plant. ap. Athen. lib. 3, p. 77. Plin. lib. 16, cap. 26, t. 2, p. 20.

⁵ Aristot. ap. Steph. in Κόθηρ. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 264.

Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 125.

⁶ Plin. lib. 21, cap. 8.

⁷ Strab. lib. 8, p. 367. Et in iliad. lib. 2, p. 294.

⁸ Strab. ibid. p. 362. Et in Dionys. v. 419.

⁹ Herodot. lib. 1, cap. 67. Polyb. lib. 2, p. 125.

¹⁰ Polyb. lib. 5, p. 369.

en
le touj
on mè
leur q
n cert
cheur
aux lies
ll. et vari
ges aux
de déman
ment dan
vicas à c
nt un jou
pit : Il n'a
mettre, les
expliquer
re qu'on afe
s instrument
la droite de
rage⁵, est l
mée Sparte
a pour dé
quelques ém
cas d'attaque
t lieu de cita



suite remplacées en
 it ainsi que partout
 homme s'est de lui
 de la Laconie, no
 quantité de plante
 n'on y recueille n
 qu'on y doit fré
 ans craindre de n
 figures y mirissen
 sur toutes les cô
 elles de Cythere
 e ces coquillages
 mpre fort estimée
 ose⁶.
 xoblements de ta
 autrefois cent vi
 u le plus petit h
 e que nous poi
 uplée⁹. L'Eurot
 ndue, et recoit
 ents qui descen
 ant une grande
 e passer a gué

toujours dans un lit étroit; et, dans son élé-
 n même, son mérite est d'avoir plus de pro-
 eur que de superficie.
 n certains temps, il est couvert de cygnes d'une
 cheur éblouissante¹, presque partout de ro-
 x très-recherchés, parce qu'ils sont droits, éle-
 et variés dans leurs couleurs². Outre les autres
 es auxquels on applique cet arbrisseau, les
 démoniens en font des nattes, et s'en cou-
 ent dans quelques-unes de leurs fêtes³. Je me
 ens à cette occasion, qu'un Athénien, déclara
 un jour contre la vanité des hommes, me
 : Il n'a fallu que de faibles roseaux pour les
 ettre, les éclairer et les adoucir. Je le priai
 expliquer; il ajouta : C'est avec cette frêle
 re qu'on a fait des flèches, des plumes à écrire,
 s instruments de musique⁴ (a);
 a droite de l'Eurotas, à une petite distance
 age⁵, est la ville de Lacédémone, autrement
 née Sparte. Elle n'est point entourée de murs⁶,
 pour défense que la valeur de ses habitants⁷,
 elques éminences que l'on garnit de troupes
 s d'attaque⁸. La plus haute de ces éminences
 lieu de citadelle; elle se termine par un grand

b. 4, cap. 12, t. 1, p. 57
 n. lib. 21, cap. 3.
 ab. lib. 9, p. 367. E.
 lib. 2, p. 294.
 ib. Ibid. p. 362. E.
 rs. v. 119.
 odot. lib. 1, cap. 66.
 2, p. 123.
 eb. lib. 5, p. 377.

. sylv. lib. 1, v. 143. Guill.
 nc. t. 1, p. 97.
 p. in Hel. v. 355 et 500.
 sent. v. 783. Theophr.
 nt. lib. 4, cap. 12, p. 470.
 b. ap. Athen. lib. 15, p.
 lib. 16, cap. 36, t. 2, p.

(a) Les flûtes étaient communé-
 ment de roseaux.
⁵ Polyb. lib. 5, p. 369.
⁶ Xenoph. hist. græc. lib. 6, p.
 608. Id. in Ages. p. 662. Nep. in
 Ages. cap. 6. Liv. lib. 39, cap. 37.
⁷ Justin. lib. 14, cap. 5.
⁸ Plut. in Ages. t. 1, p. 613. Liv.
 lib. 34, cap. 38.



plateau sur lequel s'élèvent plusieurs édifices créés¹.

Autour de cette colline sont rangées cinq Lagades, séparées les unes des autres par des intervalles plus ou moins grands, et occupées chacune par une des cinq tribus des Spartiates (a). La plus grande est la ville de Lacédémone, dont les quartiers ne sont pas joints comme ceux d'Athènes². Autrefois toutes les villes du Péloponèse n'étaient de même composées que de hameaux, qu'on a depuis rapprochés en les renfermant dans une enceinte commune³ (b).

La grande place, à laquelle aboutissent plusieurs rues, est ornée de temples et de statues. On y distingue de plus les maisons où s'assemblent séparément le sénat, les éphores, d'autres de magistrats⁴; et un portique que les Lacédémoniens élevèrent après la bataille de Platée, aux dépens des vaincus dont ils avaient partagé les dépouilles : le toit est soutenu non par des colonnes mais par de grandes statues qui représentent des Perses revêtus de robes traînantes⁵. Le reste de la ville offre aussi quantité de monuments en l'honneur des dieux et des anciens héros.

Sur la plus haute des collines, on voit un temple de Minerve, qui jouit du droit d'asyle, ainsi que le bois qui l'entoure, et une petite maison

¹ Pausan. lib. 3, cap. 17, p. 250.

(a) Voyez la note IX à la fin du volume.

² Thucyd. lib. 1, cap. 10.

³ Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 337.

Diod. lib. 11, p. 40.

(b) Voyez la note X à la fin du volume.

⁴ Pausan. lib. 3, cap. 11.

⁵ Vitruv. lib. 1, cap. 1.

CHA
partie
le roi
la déesse
Lacédé
qu'on
ple est c
nis celu
és cu ba
ts des Ty
roite de
ter. la pl
existait e
urt avec l
et ce n'es
nt, qu'on a
s tombeaux
Lacé
émone sont
ut on trouve
m qu'on do
ois dédiés
avec des
vndare, de
quantité d'au
oire, plus o
naissance de
traces, leur v

Thucyd. lib. 1, cap. 10
Pausan. lib. 3, cap. 11
Thucyd. ibid. lib. 11, p. 40
in X27
Pausan. lib. 10, cap. 3, 1



partient, dans laquelle on laissa mourir de
 le roi Pausanias¹. Ce fut un crime aux yeux
 déesse; et, pour l'apaiser, l'oracle ordonna
 Lacédémoniens d'ériger à ce prince deux sta-
 qu'on remarque encore auprès de l'autel². Le
 est construit en airain³, comme l'était au-
 s celui de Delphes⁴. Dans son intérieur sont
 en bas-relief les travaux d'Hercule, les ex-
 des Tyndarides, et divers groupes de figures⁵.
 pite de cet édifice, on trouve une statue de
 er, la plus ancienne peut-être de toutes celles
 existent en bronze; elle est d'un temps qui
 urt avec le rétablissement des jeux olympi-
 et ce n'est qu'un assemblage de pièces de
 t, qu'on a jointes avec des clous⁶.
 tombeaux des deux familles qui règnent à
 émone sont dans deux quartiers différents⁷.
 t on trouve des monuments héroïques : c'est
 n qu'on donne à des édifices et des bouquets
 is dédiés aux anciens héros⁸. Là se renou-
 avec des rites saints, la mémoire d'Hercule,
 ndare, de Castor, de Pollux, de Ménélas,
 antité d'autres plus ou moins connus dans
 ire, plus ou moins dignes de l'être. La ré-
 issance des peuples, plus souvent les réponses
 acles, leur valurent autrefois ces distinctions;

cyd. lib. 1, cap. 134;
 on. lib. 3, cap. 17, p. 253.
 cyd. ibid. Liv. lib. 35, cap.
 in X. 7.
 an. lib. 10, cap. 5, p. 810.

5 Id. lib. 3, cap. 17, p. 250.
 6 Id. ibid. p. 251.
 7 Id. ibid. cap. 12, p. 237; cap.
 14, p. 240.
 8 Id. lib. 3, p. 230, etc.



les plus nobles motifs se réunirent pour construire un temple à Lycurgue¹.

De pareils honneurs furent plus rarement accordés dans la suite. J'ai vu des colonnes et des statues élevées pour des Spartiates couronnés aux jeux olympiques², jamais pour les vainqueurs de leurs ennemis de la patrie. Il faut des statues à des généraux, l'estime publique à des soldats. Dans le siècle dernier, ceux qui, dans le siècle dernier, se signalèrent contre les Perses ou contre les Athéniens, ou cinq reçurent en particulier, dans la ville, des honneurs funébres; il est même probable qu'on ne les accorda qu'avec peine. En effet, ce fut que quarante ans après la mort de Léonidas que ses ossements, ayant été transportés à Lacédémone, furent déposés dans un tombeau placé auprès du théâtre. Ce fut alors aussi qu'on inscrivit pour la première fois sur une colonne les noms de cent Spartiates qui avaient péri avec ce héros³.

La plupart des monuments que je viens de voir ne semblent inspirer d'autant plus de vénération, et n'étaient point de faste, et sont presque tous le fruit d'un travail grossier. Ailleurs, je surpris mon admiration uniquement arrêtée sur l'architecture à Lacédémone, elle se portait tout entière sur des colonnes et des fustes de marbre : une pierre brute suffisait pour le rappeler à mon souvenir; mais ce souvenir était accom-

¹ Herodot. lib. 1, c. 66. Pausan. lib. 3, c. 16, p. 248. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59.

² Pausan. ibid. cap. 13, p. 241; cap. 18, p. 257.

³ Id. ibid. cap. 14, p. 257.



réunirent pour com
rent plus raremen
vu des colonnes
Spartiates couronne
pour les vainqueu
ut des statues à d
des soldats. De
dernier, se signa
e les Athéniens, e
ulier, dans la vill
même probable
ie. En effet, ce
mort de Léonida
portés à Lacédé
beau placé aupr
qu'on inscrivit p
ne les noms des
: péri avec ce
s que je viens
de vénération,
ont presque tous
surprenais so
arrêtée sur l'ai
tout entière sur
t pour le rapp
air était accom

mage brillante de ses vertus ou de ses victoires.
s maisons sont petites et sans ornements. On
struit des salles et des portiques, où les La-
moniens viennent traiter de leurs affaires, ou
erser ensemble ¹. A la partie méridionale de la
est l'Hippodrome pour les courses à pied et
val ². De là on entre dans le Plataniste, lieu
rcices pour la jeunesse, ombragé par de beaux
nes, situé sur les bords de l'Eurotas et d'une
rivière qui l'enferment par un canal de com-
cation. Deux ponts y conduisent; à l'entrée
n est la statue d'Hercule, ou de la force qui
e tout; à l'entrée de l'autre, l'image de Ly-
e, ou de la loi qui règle tout ³.
près cette légère esquisse, on doit juger de l'ex-
surprise qu'éprouverait un amateur des arts,
ttiré à Lacédémone par la haute réputation de
bitants, n'y trouverait, au lieu d'une ville
fique, que quelques pauvres hameaux; au lieu
les maisons, que des chaumières obscures;
u de guerriers impétueux et turbulents, que
ommes tranquilles et couverts, pour l'ordi-
d'une cape grossière. Mais combien augmen-
sa surprise, lorsque Sparte, mieux connue,
it à son admiration un des plus grands hommes
nde, un des plus beaux ouvrages de l'homme,
gue et son institution!

¹ Ibid. cap. 14 et 15. ² Pausan. cap. 14, p. 242. Lu-
aph. hist. græc. lib. 6, p. 319. ³ Pausan. de gymnas. t. 2, p. 919.
l. 34, c. 27.

Pausan. ibid. cap. 13
4. p. 241; cap. 14
t. ibid. cap. 12. p. 239



CHAPITRE XLII.

Des Habitants de la Laconie.

LES descendants d'Hercule, soutenus d'un grand nombre de Doriens, s'étant emparés de la Laconie, se confondirent sans distinction avec les anciens habitants de la contrée. Peu de temps après ils leur imposèrent un tribut, et les dépouillèrent d'une partie de leurs droits. Les villes qui consentirent à cet arrangement, conservèrent leur liberté : celle d'Hélène résista; et bientôt, forcée de céder, elle vit ses habitants presque réduits à la condition de serfs¹.

Ceux de Sparte se divisèrent à leur tour; les plus puissants reléguèrent les plus faibles dans la campagne, ou dans les villes voisines². On ne voit plus encore aujourd'hui les Lacédémoniens de la capitale, d'avec ceux de la province; les uns sont dispersés dans le pays.

Les premiers, que nous nommons souvent les Spartiates, forment ce corps de guerriers d'où dépend la destinée de la Laconie. Leur nombre, à ce

¹ Strab. lib. 8, p. 365. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40.

² Isocr. panath. t. 2, p. 10.

CHAP

montait

expédi

ernière:

ve main

te³. J'ai

mes dan

me quar

deux rois

plupart

des Hil

te le titi

tates: ma

ils ont obt

us designe

is grands h

der, nés de

es enfants

eux des Hil

ce ne fut qu

ent tous les

tre s'accor

pas nés d'

ispensabl

et. lib. 2, p. 2.

329.

odor. lib. 2, cap. 2.

tot. ibid. Plut. in 1

ph. hist. grec. lib.

d. lib. 5, cap. 14

psych. in Nestor



contait anciennement à dix mille¹; du temps de l'expédition de Xerxès, il était de huit mille²: les dernières guerres l'ont tellement réduit, qu'on ne compte maintenant très-peu d'anciennes familles à Sparte³. J'ai vu quelquefois jusqu'à quatre mille Spartiates dans la place publique, et j'y distinguais à peine quarante Spartiates, en comptant même les rois, les éphores et les sénateurs⁴.

La plupart des familles nouvelles ont pour auteurs des Hilotes qui méritèrent d'abord la liberté, et le titre de citoyen. On ne les appelle point Spartiates; mais, suivant la différence des privilèges qu'ils ont obtenus, on leur donne divers noms, qui désignent leur premier état⁵.

Les grands hommes, Callicratidas, Gylippe et Alcibiade, nés dans cette classe⁶, furent élevés comme les enfants des Spartiates, comme le sont ceux des Hilotes dont on a brisé les fers⁷; mais ce ne fut que par des exploits signalés qu'ils obtinrent tous les droits des citoyens.

Le mariage s'accordait rarement autrefois à ceux qui n'étaient pas nés d'un père et d'une mère Spartiates⁸. C'était indispensable pour exercer des magistratures

LE XLII.
de la Laconie.
e, soutenus d'un
s de la Laconie,
s anciens habitans
mes ils leur impos
t d'une partie de
tèrent à cet ar
té: celle d'Hél
e céder, elle v
la condition d
nt à leur tour;
les plus faibles
voisines². On
Lacédémoniens
vance: les uns
e quantité d'e
mons souvent
erriers d'ou d
nombre, à ce
ser. par. th. 1. 2.

1. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 29.
2. lib. 7, cap. 234.
3. ibid. Plut. in Agid. t.
4. h. hist. græc. lib. 3, p. 117.
5. d. lib. 5, cap. 34; lib. 7, cap. 1.
6. esych. in Νεοδαμ. Poll.

lib. 3, cap. 8, § 83.
6. Ælian. var. hist. lib. 12, c. 43.
7. Athen. l. 6, cap. 20, p. 271.
Meurs. miscell. lacon. l. 2, cap. 6.
Crag. de rep. Laced. l. 1, c. 5.
8. Herodot. l. 9, cap. 33. Dionys. Halic. antiq. roman. l. 2, c. 17, t. 1, p. 270.



et commander les armées¹; mais il perd une partie de ses privilèges, s'il est terni par une action malhonnête. Le gouvernement veille en général à la conservation de ceux qui en sont revêtus, et prend un soin particulier aux jours des Spartiates de leur naissance. On l'a vu, pour en retirer quelque avantage, assiéger un d'une île où la flotte d'Athènes les tenait assiégés, demander à cette ville une paix humiliante et lui sacrifier sa marine². On le voit encore aux jours n'en exposer qu'un petit nombre de coups de l'ennemi. En ces derniers temps, les Lacédémoniens Agésilas et Agésipolis n'en menaient quelquefois que trente dans leurs expéditions³.

Malgré la perte de leurs anciens privilèges, les villes de la Laconie sont censées former une confédération dont l'objet est de réunir leurs forces en temps de guerre, de maintenir leurs droits en temps de paix. Quand il s'agit de l'intérêt de la nation, elles envoient leurs députés à l'assemblée générale, qui se tient toujours à Sparte⁴. Elle règle les contributions qu'elles doivent payer et le nombre des troupes qu'elles doivent fournir.

Leurs habitants ne reçoivent pas la même éducation que ceux de la capitale : avec des mœurs plus agrestes⁵, ils ont une valeur moins brillante. De là vient que la ville de Sparte a pris sur les autres de la Laconie un ascendant que la ville d'Élis sur

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 230.

² Thucyd. lib. 4, cap. 15 et 19.

³ Xenoph. hist. græc. l. 3, p. 496;

l. 5, p. 562.

⁴ Id. ibid. lib. 6, p. 579.

⁵ Liv. lib. 34, cap. 27.

CHA!
Elide¹
Cette
ne²: da
siens d
ax des Th
On trou
none que
servent l
écès habill
ment la p
bloie un
delemoie
filer la lain
ce³
es Hilotes ou
: on ne doi
quelques au
dits⁴: ils t
res et les hu
ne casaque.
reux, des
contre en
tant a tout
est adouci par
erodot. l. 2, cap. 11
p. 5, cap. 31.
noph. hist. græc. l.
ibid. lib. 6, p. 60
cyd. lib. 8, cap. 1
ap. Athen. lib. 11
de leg. l. 1, t. 2, p.



Élide¹, la ville de Thèbes sur celles de la Béo-
Cette supériorité excite leur jalousie et leur
e² : dans une des expéditions d'Épaminondas,
leurs d'entre elles joignirent leurs soldats à
des Thébains³.

On trouve plus d'esclaves domestiques à Lacé-
démone que dans aucune autre ville de la Grèce⁴.
Ils servent leurs maîtres à table⁵, les habillent et
déshabillent⁶, exécutent leurs ordres, et entre-
tiennent la propreté dans la maison : à l'armée on en
avoit un grand nombre au bagage⁷. Comme les
Lacédémoniennes ne doivent pas travailler, elles
filent la laine par des femmes attachées à leur
maison⁸.

Les Hilotes ont reçu leur nom de la ville d'Hé-
lène ; on ne doit pas les confondre, comme ont
fait quelques auteurs⁹, avec les esclaves propre-
ment dits¹⁰ ; ils tiennent plutôt le milieu entre les
esclaves et les hommes libres¹¹.

Ils ont une casaque, un bonnet de peau, un traitement
assez doux, des décrets de mort quelquefois pro-
noncés contre eux sur de légers soupçons, leur
état change à tout moment leur état¹² : mais leur
état est adouci par des avantages réels. Semblables

¹ Thucyd. l. 4, cap. 148. Thu-

² Id. l. 5, cap. 31.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 3, p.

⁴ Ibid. lib. 6, p. 607 et 609.

⁵ Thucyd. lib. 8, cap. 40.

⁶ Xenoph. ap. Athen. lib. 11, cap. 3,

⁷ De leg. l. 1, t. 2, p. 633.

⁷ Xenoph. ibid. lib. 6, p. 586.

⁸ Id. de rep. Laced. p. 675.

⁹ Hellan. ap. Harpocr. in Εἰλωτ.

¹⁰ Pausan. lib. 3, cap. 20, p. 261.

¹¹ Isocr. in Archid. t. 2, p. 23.

¹² Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122.

¹³ Poll. lib. 3, cap. 8, §. 83.

¹⁴ Myron. ap. Athen. lib. 14, p.

657.



aux serfs de Thessalie¹, ils afferment les terres aux Spartiates; et, dans la vue de les attacher à l'appât du gain, on n'exige de leur part qu'une redevance fixée depuis long-temps, et nulle proportionnée au produit : il serait honteux pour les propriétaires d'en demander une plus considérable.

Quelques-uns exercent les arts mécaniques avec tant de succès, qu'on recherche partout les ouvrages des lits, les tables et les chaises qui se font à Sparte et se vendent à bas prix. Ils servent dans la marine en qualité de matelots⁵ : dans les armées, un soldat ou pesamment armé est accompagné d'un chariot et de plusieurs hilotes⁶. A la bataille de Platée, un Spartiate en avait sept auprès de lui⁷.

Dans les dangers pressants, on réveille leur courage par l'espérance de la liberté⁸; des détachemens nombreux l'ont quelquefois obtenue pour prix de leurs belles actions⁹. C'est de l'état seul qu'ils peuvent recevoir ce bienfait, parce qu'ils appartiennent encore plus à l'état qu'aux citoyens dont ils cultivent les terres, et c'est ce qui fait que ces derniers ne peuvent ni les affranchir, ni les vendre en pays étrangers¹⁰. Leur affranchissement est annu-

¹ Suid. et Harpocr. in Πηβέζ.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 54; id. apophth. t. 2, p. 216; id. instit. lacon. p. 239. Myron. ibid.

³ Aristoph. in Thesmoph. v. 430. Bisset. ibid.

⁴ Plut. in Lyc. t. 1, p. 45.

⁵ Xenoph. hist. græc. lib. 7, p. 615.

⁶ Thucyd. lib. 4, cap. 8.

⁷ Herodot. lib. 9, cap. 10.

Plut. in Arist. t. 1, p. 325.

⁸ Thucyd. lib. 2, p. 87.

⁹ Thucyd. lib. 2, p. 87.

¹⁰ Thucyd. lib. 2, p. 87.

¹¹ Thucyd. lib. 5, cap. 34.

lib. 12, p. 124.

¹² Strab. lib. 8, p. 365.

lib. 3, cap. 20.



NACHARSIS.

une cérémonie publique : on les conduit d'un temple à l'autre, couronnés de fleurs, exposés à tous les regards¹; il leur est ensuite permis d'habiter où ils veulent². De nouveaux services les font monter au rang des citoyens.

Dès les commencements, les serfs, impatients du joug, avaient souvent essayé de le briser; mais lorsque les Messéniens, vaincus par les Spartiates, furent réduits à cet état humiliant³, les révoltes vinrent plus fréquentes⁴: à l'exception d'un petit nombre qui restaient fidèles⁵, les autres, réunis comme en embuscade au milieu de l'état, profitaient de ses malheurs pour s'emparer d'un poste important⁶, ou se ranger du côté de l'ennemi. Le gouvernement cherchait à les retenir dans le devoir par des récompenses, plus souvent obtenues par des rigueurs outrées: on dit même que, dans une occasion, il en fit disparaître deux mille qui s'étaient montrés trop de courage, et qu'on n'a jamais su de quelle manière ils avaient péri⁷. On a vu d'autres traits de barbarie⁸ non moins exécutés par les Spartiates (a), et qui ont donné lieu à ce proverbe :

¹ Thucyd. lib. 4, cap. 80. Plut. in Cim. t. 1, p. 57.

² Thucyd. lib. 5, cap. 34.

³ Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 297; lib. 3, p. 335. Ælian. var. hist. lib. 1, cap. 1.

⁴ Aristot. de rep. l. 2, cap. 10, p. 333. Xenoph. hist. græc. lib. 1, cap. 35.

⁵ Plut. in Apollon. lib. 1, cap. 101, Aris-

tot. ibid. cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Cim. t. 1, p. 489. Pausan. ibid. lib. 4, cap. 14, pag. 339.

⁷ Thucyd. lib. 4, cap. 80. Diod. Sic. lib. 12, p. 117. Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

⁸ Myron. ap. Athen. lib. 14, p. 657.

(a) Voyez la note XI à la fin du volume.

Herodot. lib. 9, cap. 10.
in Arist. t. 1, p. 333.
a. Herodot. t. 2, p. 57.
Thucyd. lib. c. 26. X.
p. 608.
Thucyd. lib. 5, cap. 34.
p. 114.
Arab. lib. 8, p. 363.
cap. 20.



« A Sparte, la liberté est sans bornes, ainsi que le clavage ¹ ».

Je n'en ai pas été le témoin; j'ai seulement vu les Spartiates et les Hilotes, pleins d'une défiance mutuelle, s'observer avec crainte; et les premiers employer, pour se faire obéir, des rigueurs que les circonstances semblaient rendre nécessaires; car les Hilotes sont très-difficiles à gouverner; leur nombre, leur valeur, et surtout leurs richesses, les remplissent de présomption et d'audace ²; et voilà vient que les auteurs éclairés se sont partagés sur cette espèce de servitude, que les uns condamnent, et que les autres approuvent ³.

CHAPITRE XLIII.

Idées générales sur la Législation de Lycurgue

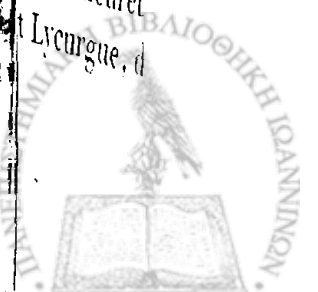
J'ÉTAIS depuis quelques jours à Sparte. Personne ne s'étonnait de m'y voir; la loi qui en rendait autrefois l'accès difficile aux étrangers, n'était plus observée avec la même rigueur. Je fus introduit auprès des deux princes qui occupaient le trône; c'étaient Cléomène, petit-fils de ce roi Cléonobrote qui périt à la bataille de Leuctres, et Agis.

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

t. 2, p. 318.

² Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5,

³ Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p.



ous, fils d'Agésilas. L'un et l'autre avaient de
 prit : le premier aimait la paix ; le second ne
 pirait que la guerre, et jouissait d'un grand
 dit. Je connus cet Antalcidas qui, environ trente
 auparavant, avait ménagé un traité entre la
 ce et la Perse : mais de tous les Spartiates, Da-
 max, chez qui j'étais logé, me parut le plus
 communicatif et le plus éclairé. Il avait fréquenté
 nations étrangères, et n'en connaissait pas
 ns la sienne.

Un jour que je l'accablais de questions, il me
 Juger de nos lois par nos mœurs actuelles,
 t juger de la beauté d'un édifice par un amas
 ruines. Eh bien ! répondis-je, plaçons-nous au
 ps où ces lois étaient en vigueur ; croyez-vous
 on en puisse saisir l'enchaînement et l'esprit ?
 vez-vous qu'il soit facile de justifier les règle-
 ts extraordinaires et bizarres qu'elles contien-
 t ? Respectez, me dit-il, l'ouvrage d'un génie
 t les vues, toujours neuves et profondes, ne
 nissent exagérées que parce que celles des au-
 législateurs sont timides ou bornées : ils se sont
 tentés d'assortir leurs lois aux caractères des
 ples ; Lycurgue, par les siennes, donna un
 veau caractère à sa nation : ils se sont éloignés
 a nature en croyant s'en approcher ; plus il a
 s'en écarter, plus il s'est rencontré avec elle.
 n corps sain, une âme libre, voilà tout ce
 la nature destine à l'homme solitaire pour
 endre heureux : voilà les avantages qui, sui-
 Lycurgue, doivent servir de fondement à no-



tre bonheur. Vous concevez déjà pourquoi il n'est défendu de marier nos filles dans un âge mûr; pourquoi elles ne sont point élevées sous l'ombre de leurs toits rustiques, mais sous les regards brûlants du soleil, dans la poussière du gymnase, dans les exercices de la lutte, de la course du javelot et du disque¹ : comme elles doivent donner des citoyens robustes à l'état, il faut qu'elles se forment une constitution assez forte pour communiquer à leurs enfants.

Vous concevez encore pourquoi les enfants subissent un jugement solennel dès leur naissance et sont condamnés à périr lorsqu'ils paraissent mal conformés². Que feraient-ils pour l'état, que feraient-ils de la vie, s'ils n'avaient qu'une existence douloureuse?

Depuis notre plus tendre enfance, une suite ininterrompue de travaux et de combats donne à nos corps l'agilité, la souplesse et la force. Ce régime sévère prévient ou dissipe les maladies dont ils sont susceptibles. Ici les besoins factices sont ignorés, et les lois ont eu soin de pourvoir aux besoins réels. La faim, la soif, les souffrances, la mort, nous regardons tous ces objets avec une terreur avec une indifférence que la philosophie cherche vainement à imiter. Les sectes les plus austères n'ont pas traité la douleur avec plus de mépris que les enfants de Sparte.

Mais ces hommes auxquels Lycurgue veut

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 675 et 676. Plut. in Lyc. t. 1, p. 47; id.

in Num. p. 77.

² Plut. ibid. p. 49.

Plat. in Lyc. t. 1, p. 47.
Xenoph. de rep. Lic.



z déjà pourquoi il er les biens de la nature, n'en jouiront peut-
 filles dans un âge pas long-temps : ils vont se rapprocher; ils
 sont point élevés ont des passions, et l'édifice de leur bonheur
 ptes, mais sous les roulera dans un instant. C'est ici le triomphe
 is la poussière du génie : Lycurgue sait qu'une passion violente
 la lutte, de la cour et les autres à ses ordres; il nous donnera l'a-
 comme elles doi ur de la patrie ¹ avec son énergie, sa pléni-
 à l'état, il faut qu'e, ses transports, son délire même. Cet amour
 assez forte pou si ardent et si impérieux, qu'en lui seul il
 s. nira tous les intérêts et tous les mouvements
 rquoi les enfant notre cœur. Alors il ne restera plus dans l'état
 l des leur naissa une volonté, et par conséquent qu'un esprit :
 lorsqu'ils paraiss effet, quand on n'a qu'un sentiment, on n'a
 ils pour l'état, une idée.

at qu'une exist ans le reste de la Grèce ², les enfants d'un
 me libre sont confiés aux soins d'un homme
 ne l'est pas, ou qui ne mérite pas de l'être :
 des esclaves et des mercenaires ne sont pas
 pour élever des Spartiates ; c'est la patrie
 même qui remplit cette fonction importante.
 nous laisse, pendant les premières années,
 e les mains de nos parents : dès que nous
 mes capables d'intelligence, elle fait valoir
 tement les droits qu'elle a sur nous. Jusqu'à
 moment, son nom sacré n'avait été prononcé
 notre présence, qu'avec les plus fortes démon-
 strations d'amour et de respect; maintenant ses
 rds nous cherchent et nous suivent partout.
 t de sa main que nous recevons la nourriture

ut. in Lyc. t. 1, p. 55.

enoph. de rep. Laced. p. 676. Plut. ibid. p. 50.

ibid. p. 49



et les vêtements; c'est de sa part que les magistrats, les vieillards, tous les citoyens assistent à nos jeux, s'inquiètent de nos fautes, tâchent à détruire quelque germe de vertu dans nos paroles, dans nos actions, nous apprennent enfin, par leur tendre sollicitude, que l'état n'a rien de plus précieux que nous, et qu'aujourd'hui ses enfants nous devons être dans la suite sa consolation et sa gloire.

Comment des attentions qui tombent de si haut ne feraient-elles pas sur nos âmes des impressions fortes et durables? Comment ne pas adorer une constitution qui, attachant à nos intérêts la sainte de la vraie bonté jointe à la suprême puissance, nous donne de si bonne heure une si grande idée de nous-mêmes?

De ce vif intérêt que la patrie prend à nous, ce tendre amour que nous commençons à prendre pour elle, résulte naturellement, de son côté, de sa sévérité extrême, du nôtre une soumission aveugle. Lycurgue néanmoins, peu content de rapporter à l'ordre naturel des choses, nous impose une obligation de nos sentimens. Nulle part les lois ne sont si impérieuses et si bien observées que chez les magistrats moins indulgents et plus respectés. Cette heureuse harmonie, absolument nécessaire pour retenir dans la dépendance des hommes élevés dans le mépris de la mort, est le fruit de cette éducation qui n'est autre chose que le apprentissage de l'obéissance, et, si je l'ose dire, que la tactique de toutes les vertus. C'est là que



end que hors de l'ordre il n'y a ni courage, ni honneur, ni liberté; et qu'on ne peut se tenir dans l'ordre, si l'on ne s'est pas rendu maître de sa volonté. C'est là que les leçons, les exemples, les sacrifices pénibles, les pratiques minutieuses, l'état n'a rien de plus qui concourt à nous procurer cet empire, aussi utile à conserver qu'à obtenir.

Un des principaux magistrats nous tient continuellement assemblés sous ses yeux : s'il est forcé d'absenter pour un moment, tout citoyen peut prendre sa place, et se mettre à notre tête¹; tant est essentiel de frapper notre imagination par la sainte de l'autorité!

Les devoirs croissent avec les années; la nature et les passions naissantes sont ou comprimées ou dirigées par une multitude d'instructions se mesure aux progrès de la raison. Les passions naissantes sont ou comprimées par une multiplicité des exercices, ou habilement dirigées vers des objets utiles à l'état. Dans le même temps où elles commencent à déployer leur force, nous ne paraissions en public qu'en silence, la pudeur sur le front, les yeux baissés, les mains cachées sous le manteau², dans l'attitude et avec la gravité des prêtres égyptiens, et celle des initiés qu'on destine au ministère de la religion.

Le amour de la patrie doit introduire l'esprit d'union parmi les citoyens; le désir de lui plaire, est le fruit d'émulation. Ici l'union ne sera point troublée par les orages qui la détruisent ailleurs : Ly-

¹ ph. de rep. Laced. p. 678.

² Id. ibid. p. 679.



curgue nous a garantis de presque toutes les vices de la jalousie, parce qu'il a rendu presque égal et commun entre les Spartiates.

Nous sommes tous les jours appelés à des assemblées publiques, où règnent la décence et la frugalité; là sont bannis des maisons des particuliers le luxe, le soin, l'excès, et les vices qui naissent de l'absence de l'autre ¹.

Il m'est permis, quand les circonstances le exigent, d'user des esclaves, des voitures, des chevaux, et de tout ce qui appartient à un autre citoyen ²; et cette espèce de communauté d'intérêts est si générale, qu'elle s'étend, en quelque sorte, sur nos femmes et sur nos enfants ³. De là il résulte que les noeuds infructueux unissent un vieillard à sa jeune femme, l'obligation, prescrite au père de choisir un jeune homme distingué par ses talents et par les qualités de l'esprit, de l'introduire dans son lit, et d'adopter les fruits de ce nouveau mariage: de là ⁴, si un célibataire veut se surprendre en d'autres lui-même, la permission qu'on lui accorde d'emprunter la femme de son ami, et de faire avoir des enfants que le mari confond avec les siens, quoiqu'ils ne partagent pas sa succession. D'un autre côté, si mon fils osait se plaindre de moi d'avoir été châtié par un particulier, je le jugerais coupable, parce qu'il aurait été puni; et je le punis

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

² Xenoph. ibid. p. 681. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 317.

³ Plut. ibid. p. 50; id. instit. la-

con. t. 2, p. 237.

⁴ Xenoph. ibid. p. 676. Lyc. t. 1, p. 49.

⁵ Xenoph. ibid. p. 676.

CHAPITRE

de nos

l'autre

gens ¹.

nous d

tant de c

a été q

elle éta

dégouts d

le vide q

ait dans l

erre, pe

âge.

gout de pu

de si bonn

comme le

rs, nommés

ents jeunes

ment un or

le motif de

qui sont es

en qui sem

dans l'état

occupés à

les fautes c

nement des

se surpasse

au rang de

ir. C'est par

mis de s'att

insit. lacon. t. 2, p.

id. p. 239.



de nouveau, parce qu'il se serait révolté
de l'autorité paternelle partagée entre tous les
sons¹.

nous dépouillant des propriétés qui produi-
sant de divisions parmi les hommes, Lycurgue
a été que plus attentif à favoriser l'émula-
elle était devenue nécessaire, pour prévenir
goûts d'une union trop parfaite, pour rem-
vide que l'exemption² des soins domestiques
dans nos âmes, pour nous animer pendant
la guerre, pendant la paix, à tout moment et à
tous égards.

goût de préférence et de supériorité qui s'an-
de si bonne heure dans la jeunesse, est re-
comme le germe d'une utile rivalité. Trois
gens, nommés par les magistrats, choisissent
deux jeunes gens distingués par leur mérite,
et leur assignent un ordre séparé, et annoncent au pu-
blic le motif de leur choix³. A l'instant même,
ceux qui sont exclus se liguent contre une pro-
mission qu'on leur a faite, et se font un point
de son ami, et dans l'état deux corps, dont tous les mem-
bres occupés à se surveiller, dénoncent au magi-
strat les fautes de leurs adversaires, se livrent
à des combats d'honnêtetés et de ver-
tus, se surpassent eux-mêmes, les uns pour s'é-
lever au rang de l'honneur, les autres pour s'y
maintenir. C'est par un motif semblable qu'il leur
est permis de s'attaquer et d'essayer leurs forces.

¹ 2, p. 237.

² Xenoph. *ibid.* p. 676.

³ 1, p. 46.

⁴ Xenoph. *ibid.* p. 676.

constit. lacon. t. 2, p. 237.
ibid. p. 239.

³ Xenoph. de rep. Laced. p. 679.



presque à chaque rencontre. Mais ces délits de la tyrannie n'ont rien de funeste : dès qu'on y distingue une trace de fureur, le moindre citoyen peut nous regarder comme une loi pas écoutée, il traîne les combattants devant un tribunal qui, dans cette occasion, punit la loi comme une désobéissance aux lois ¹.

Les règlements de Lycurgue nous préparent à une sorte d'indifférence pour des biens dont l'acquisition coûte plus de chagrins, que la possession ne procure de plaisirs. Nos monnaies ne sont que de cuivre ; leur volume et leur pesanteur nous feraient l'avare qui voudrait les cacher aux yeux de ses esclaves ². Nous regardons l'or et l'argent comme les poisons les plus à craindre pour un état. Si un particulier en recelait dans sa maison, il n'aurait perait ni aux perquisitions continuelles des officiers publics, ni à la sévérité des lois. Nous ne connaissons ni les arts, ni le commerce, ni ces autres moyens de multiplier les besoins et les malheurs d'un peuple. Que ferions-nous, si nous valions tout, des richesses ? D'autres législateurs ont voulu d'en augmenter la circulation, et les philosophes d'en modérer l'usage : Lycurgue nous les a rendus inutiles. Nous avons des cabanes, des vêtements et du pain ; nous avons du fer et des bras pour le service de la patrie et de nos amis ; nous avons des âmes libres, vigoureuses, incapables de

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

² Id. ibid. p. 682. Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.



la tyrannie des hommes et celle de nos pas-
s qu'on y distingue : voilà nos trésors.

us regardons l'amour excessif de la gloire
e une faiblesse, et celui de la célébrité comme
ime. Nous n'avons aucun historien, aucun
ar, aucun panégyriste, aucun de ces monu-
aux lois¹.

peuples que nous avons vaincus, apprendront
ctaires à la postérité ; nous apprendrons à nos
s à être aussi braves, aussi vertueux que leurs

L'exemple de Léonidas, sans cesse présent
mémoire, les tourmentera jour et nuit. Vous
qu'à les interroger ; la plupart vous récité-
ar cœur les noms des trois cents Spartiates
rurent avec lui aux Thermopyles².

is ne saurions appeler grandeur cette indé-
ance des lois qu'affectent ailleurs les princi-
citoyens. La licence assurée de l'impunité est

assez qui rend méprisables et le particulier
est coupable, et l'état qui la tolère. Nous

ns valoir autant que les autres hommes, dans
ne pays et dans quelque rang qu'ils soient,
le grand roi de Perse lui-même ; cependant,

ne nos lois parlent, toute notre fierté s'abaisse,
plus puissant de nos citoyens court à la voix
gistrat, avec la même soumission que le plus

Nous ne craignons que nos lois, parce que
que les ayant fait approuver par l'oracle de
s, nous les avons reçues comme les volontés

¹ Bot. lib. 7, cap. 224.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 683.



des dieux mêmes ¹; parce que Lycurgue les a proportionnées à nos vrais besoins, elles sont le fondement de notre bonheur.

D'après cette première esquisse, vous concevrez aisément que Lycurgue ne doit pas être regardé comme un simple législateur, mais comme un philosophe profond et un réformateur éclairé; que la législation est tout à la fois un système de morale et de politique; que ses lois influent sans cesse sur nos mœurs et sur nos sentiments; et que, tandis que les autres législateurs se sont bornés à empêcher le mal, il nous a contraints d'opérer le bien et d'être vertueux ².

Il a le premier connu la force et la faiblesse de l'homme; il les a tellement conciliées avec les besoins et les intérêts du citoyen, que les intérêts particuliers sont toujours confondus parmi ceux de la république. Ne soyons donc pas surpris qu'un des plus petits états de la Grèce soit devenu le plus puissant ³: tout est ici dirigé vers le bien général, pas un acte de violence qui soit perdu pour la patrie.

Le système de Lycurgue doit produire des citoyens justes et paisibles; mais, il est affreux de dire, s'ils ne sont exilés dans quelque île éloignée et inabordable, ils seront asservis par les armes par les armes des nations voisines. Le législateur

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 683.

² Id. ibid. p. 685.

³ Thucyd. lib. 1, c. 18. Xenoph.

de rep. Laced. p. 675.

Archid. t. 2, p. 53.

de prévenir ce double danger : il ne permit
 étrangers d'entrer dans la Laconie qu'en cer-
 jours¹ ; aux habitants, d'en sortir² que pour
 causes importantes. La nature des lieux favo-
 l'exécution de la loi : entourés de mers et de
 agnes, nous n'avons que quelques défilés à
 r, pour arrêter la corruption sur nos fron-
 L'interdiction du commerce et de la naviga-
 fut une suite de ce règlement³ ; et de cette
 se résulta l'avantage inestimable de n'avoir
 très-peu de lois : car on a remarqué qu'il en
 a moitié moins à une ville qui n'a point de
 force⁴.

Il était encore plus difficile de nous subjugu-
 er et nous corrompre. Depuis le lever du soleil
 jusqu'à son coucher, depuis nos premières années
 jusqu'aux dernières, nous sommes toujours sous les
 yeux, toujours dans l'attente de l'ennemi, obser-
 vant même une discipline plus exacte que si nous
 étions en sa présence. Tournez vos regards de tous
 côtés, vous vous croitez moins dans une ville que
 dans un camp⁵. Vos oreilles ne seront frappées que
 des bruits de victoire, ou du récit des grandes actions ;
 les yeux ne verront que des marches, des évolu-
 tions, des attaques et des batailles. Ces apprêts re-
 lèvent non-seulement nous délassent du repos,

¹ Soph. in av. v. 1014. Schol.

² Tac. v. 622. Thucyd. lib. 1,

lib. 2, cap. 39. Plut. in

p. 56; id. in Agid. p. 799;

Lacon. t. 2, p. 238. Meurs.

Lacon. lib. 2, cap. 9.

² Plat. in Protag. t. 1, p. 342.

³ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.

⁴ Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 842.

⁵ Id. de leg. lib. 2, t. 2, p. 666.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 54. Isocr. in

Archid. t. 2, p. 53.



mais encore font notre sûreté, en répandant loin la terreur et le respect du nom lacédémonien.

C'est à cet esprit militaire que tiennent plus de nos lois. Jeunes encore, nous allons à la guerre tous les matins¹; dans la suite, toutes les fonctions de nos devoirs nous laissent des intervalles de loisir. Lycurgue nous a recommandé cet exercice, qui nous présente l'image du péril et de la victoire.

Pendant que les jeunes gens s'y livrent avec ardeur, il leur est permis de se répandre dans la campagne, et d'enlever tout ce qui est à leur portée². Ils ont la même permission dans la ville, pour les citoyens innocents et dignes d'éloges, s'ils ne sont pas vaincus de larcin; blâmés et punis, s'ils le sont. Cette loi, qui paraît empruntée des Égyptiens, a soulevé les censeurs contre Lycurgue³. Il est en effet qu'elle devrait inspirer aux jeunes gens le goût du désordre et du brigandage; mais elle a produit en eux que plus d'adresse et d'activité dans les autres citoyens, plus de vigilance; plus de prévoyance, plus d'habitude à prévoir les desseins de l'ennemi, à lui tendre des pièges, à se garantir de ses coups⁴.

Rappelons-nous, avant que de finir, les principes d'où nous sommes partis. Un corps sain et robuste

¹ Isocr. panath. t. 2, p. 291.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

³ Isocr. ibid.

⁴ Diod. lib. 1, p. 72. Aul. Gell. lib. 11, cap. 18.

⁵ Isocr. ibid.

⁶ Xenoph. de rep. Laced. t. 1, p. 51; id. instit. lacéd. p. 237.



âme exempte de chagrins et de besoins, tel bonheur que la nature destine à l'homme ; l'union et l'émulation entre les citoyens, où doivent aspirer les hommes qui vivent commun. Si les lois de Lycurgue ont rempli ces de la nature et des sociétés, nous jouissons de la plus belle des constitutions. Mais vous l'examinez en détail, et vous me direz si elle en effet nous inspire de l'orgueil.

Je demandai alors à Damonax, comment une telle constitution pouvait subsister : car, lui-même, dès qu'elle est également fondée sur les lois et les mœurs, il faut que vous infligiez les mêmes peines à la violation des unes et des autres. Les citoyens qui manqueraient à l'honneur, les punissez-vous de mort, comme si c'étaient des étrangers ?

— Nous faisons mieux, me répondit-il ; nous les punissons de mort, et nous les rendons malheureux. Dans les états corrompus, un homme qui se désigne est par-tout blâmé, et par-tout accueilli ; nous, l'opprobre le suit et le tourmente partout. Nous le punissons en détail, dans lui-même, sur ce qu'il a de plus cher. Sa femme, condamnée aux pleurs, ne peut se montrer en public. Si elle se y paraît lui-même, il faut que la négligence de son extérieur rappelle sa honte, qu'il se tienne avec respect du citoyen qu'il trouve sur son chemin, et que pendant nos jeux il se relègue dans



de la bonté de vos lois, il faudrait savoir si, toutes vos vertus, vous êtes aussi heureux que les autres Grecs. Nous croyons l'être beaucoup plus,

répondit-il, et cette persuasion nous suffit pour en effet. L'abbé Monax, en finissant, me pria de ne pas oublier, suivant nos conventions, notre entretien se roula sur l'esprit des lois de Lycurgue, et sur les mœurs des anciens Spartiates.

CHAPITRE XLIV.

Viè de Lycurgue.

dit dans l'Introduction de cet ouvrage (a), les descendants d'Hercule, bannis autrefois du Péloponèse, y rentrèrent quatre-vingts ans après le siège de Troie. Témène, Cresphonte et Aristomène, tous trois fils d'Aristomaque, amenèrent une multitude de Doriens, qui les rendit maîtres de cette partie de la Grèce. L'Argolide échut en partage à Témène, et la Messénie à Cresphonte¹. Le troisième des frères étant mort dans ces circonstances, Athènes et Proclès ses fils possédèrent la Laconie. De ces deux princes viennent les deux mai-

me I, p. 201 et 202.

¹ Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 683.



sons qui depuis environ neuf siècles régnaient conjointement à Lacédémone.

Cet empire naissant fut souvent ébranlé par des factions intestines, ou par des entreprises étrangères. Il était menacé d'une ruine prochaine, lorsque le roi des rois, nommé Polydecte, mourut sans laisser de fils. Lycurgue son frère lui succéda. On ignore à ce moment la grossesse de la reine. Dès qu'il fut instruit, il déclara que, si elle donnait un héritier au trône, il serait le premier à le reconnaître, et pour garant de sa parole, il n'administrerait le royaume qu'en qualité de tuteur du jeune prince.

Cependant la reine lui fit dire que s'il consentait à l'épouser, elle n'hésiterait pas à faire son enfant. Pour détourner l'exécution de ce terrible projet, il la flatta par de vaines espérances. Elle accoucha d'un fils; il le prit entre ses bras et le montrant aux magistrats de Sparte : Voici, dit-il, le roi qui vous est né.

La joie qu'il témoigna d'un événement qui le privait de la couronne, jointe à la sagesse de son administration, lui attira le respect et l'amour de la plupart des citoyens; mais ses vertus alarmèrent les principaux de l'état : ils étaient secondés par la reine, qui, cherchant à venger son injure, avait contre lui ses parents et ses amis. On crut qu'il était dangereux de confier les jours du prince à la vigilance d'un homme qui n'avait d'autre intérêt que d'en abréger le cours. Ces bruits,

¹ Plut in Lyc. t. 1, p. 40.



ANACHARSIS.
neuf siècles regne
ne.
ut souvent ébranlé
des entreprises écl
ne prochaine, lors
cte, mourut sans
succéda. On igno
de la reine. Des
e, si elle donnat
premier à le recot
role, il n'admini
tuteur du jeune
t dire que s'il c
rait pas à faire
exécution de c
de vaines espéra
le prit entre se
de Sparte : Voi
g.
un événement
te à la sagesse
respect et l'am
ses vertus alar
étaient secondés
er son injure,
ses amis. On
er les jours du
me qui n'avait
s. Ces bruis,



L'Anacharsis.



leur naissance, éclatèrent enfin avec tant de force, qu'il fut obligé, pour les détruire, de s'éloigner de sa patrie.

En Crète, les lois du sage Minos fixèrent longtemps son attention. Il admira l'harmonie qu'elles entretenaient dans l'état et chez les particuliers. Parmi les personnes éclairées qui l'aiderent de leurs conseils, il s'unit étroitement avec un poète nommé Thalès, qu'il jugea digne de seconder les grands desseins qu'il roulait dans sa tête¹. Thalès, docile à ses conseils, alla s'établir à Lacédémone, et fit entendre des chants qui invitaient et préparaient les esprits à l'obéissance et à la concorde.

Pour mieux juger des effets que produit la différence des gouvernements et des mœurs, Lycurgue visita les côtes de l'Asie. Il n'y vit que des lois faibles et des âmes sans vigueur. Les Crétois, avec une simplicité simple et sévère, étaient heureux : les Perses, qui prétendaient l'être, gémissaient en vain sous le joug des plaisirs et de la licence.

La découverte précieuse le dédommagea du spectacle dégoûtant qui s'offrait à ses yeux. Les fables d'Homère tombèrent entre ses mains : il les parcourut, avec surprise, les plus belles maximes de morale et de la politique embellies par les images de la fiction, et il résolut d'en enrichir sa patrie².

Pendant qu'il continuait à parcourir les régions lointaines, étudiant par-tout le génie et l'ouvrage

¹ Tab. lib. 10, p. 482.

² Plut in Lyc. t. 1, p. 41.



des législateurs, recueillant les semences du bonheur qu'ils avaient répandues en différentes contrées, Lacédémone, fatiguée de ses divisions, voya plus d'une fois à sa suite des députés qui le pressaient de venir au secours de l'état. Lui-même pouvait en diriger les rênes, tour à tour flottant entre les mains des rois et dans celles de la multitude¹. Il résista long-temps, et céda enfin à des vœux pressés de tous les Lacédémoniens.

De retour à Sparte, il s'aperçut bientôt qu'il s'agissait pas de réparer l'édifice des lois, mais de le détruire, et d'en élever un autre sur de nouvelles proportions : il prévint tous les obstacles et n'en fut pas effrayé. Il avait pour lui le respect qu'on accordait à sa naissance et à ses vertus ; il avait son génie, ses lumières, ce courage invincible qui force les volontés, et cet esprit de conciliation qui les attire² ; il avait enfin l'aveu du ciel, qu'à l'exemple des autres législateurs il ne se donnait toujours l'attention de se ménager. L'oracle de Delphes lui répondit : « Les dieux agrément ton hommage, et sous leurs auspices tu formeras la plus excellente des constitutions politiques. » Lycurgue ne cessa depuis d'entretenir des intelligences avec la pythie, qui imprima successivement à ses lois le sceau de l'autorité divine³.

Avant que de commencer ses opérations, il se soumit à l'examen de ses amis et des citoyens les plus distingués. Il en choisit trente qui devaient

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.

² Id. ibid.

³ Polyæn. strateg. lib. 1, cap.



compagner tout armés aux assemblées générales. Ce cortège ne suffisait pas toujours pour empêcher le tumulte : dans une émeute excitée à l'occasion d'une loi nouvelle, les riches se soulèvent avec tant de fureur, qu'il résolut de se retirer dans un temple voisin ; mais, atteint dans sa retraite d'un coup violent qui, dit-on, le priva d'un œil, il se contenta de montrer à ceux qui le poursuivaient son visage couvert de sang. A cette vue, la plupart saisis de honte l'accompagnèrent à la fois, avec toutes les marques du respect et de la douleur, détestant le crime, et remettant le pouvoir entre ses mains pour en disposer à son gré. C'était un jeune homme impétueux et bouillant, sans Lycurgue, sans l'accabler de reproches, sans lui adresser la moindre plainte, le retint dans sa maison, et, ayant fait retirer ses amis et ses domestiques, lui ordonna de le servir et de panser ses blessures. Le jeune homme obéit en silence ; et, par un soin à chaque instant de la bonté, de la patience et des grandes qualités de Lycurgue, il changea sa haine en amour, et, d'après un si beau exemple, réprima la violence de son caractère¹. La nouvelle constitution fut enfin approuvée par tous les ordres de l'état ; les parties en étaient si bien combinées, qu'aux premiers essais on jugea qu'elle n'avait pas besoin de nouveaux ressorts². Pendant, malgré son excellence, il n'était pas encore rassuré sur sa durée. « Il me reste, dit-il

¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 45.

² Id. ibid. p. 57.



« au peuple assemblé, à vous exposer l'arrêté
 « plus important de notre législation; mais j'y
 « auparavant consulter l'oracle de Delphes.
 « mettez que jusqu'à mon retour vous ne touchiez
 « rez point aux lois établies. » Ils le promirent.
 « Faites-en le serment. » Les rois, les sénateurs et
 tous les citoyens, prirent les dieux à témoin de
 leur parole¹. Cet engagement solennel devint
 irrévocable; car son dessein était de ne plus
 voir sa patrie.

Il se rendit aussitôt à Delphes, et demanda
 les nouvelles lois suffisaient pour assurer les
 heur des Spartiates. La pythie ayant répondu
 Sparte serait la plus florissante des villes tant qu'elle
 se ferait un devoir de les observer, Lycurgue
 voya cet oracle à Lacédémone, et se condamnait
 lui-même à l'exil². Il mourut loin de la patrie
 dont il avait fait le bonheur.

On a dit qu'elle n'avait pas rendu assez d'honneur
 à sa mémoire³, sans doute parce qu'elle ne
 avait lui en rendre trop. Elle lui consacra un temple
 ple, où tous les ans il reçoit l'hommage d'un sacrifice⁴.
 Ses parents et ses amis formèrent une
 société⁵ qui s'est perpétuée jusqu'à nous, et
 se réunit de temps en temps pour rappeler le
 venir de ses vertus. Un jour que l'assemblée se
 nait dans le temple, Euclidas adressa le discours
 vant au génie tutélaire de ce lieu :

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 57. Nicol. Damasc. in excerpt. Vales p. 446.

² Plut. ibid.

³ Aristot. ap. Plut. ibid. p. 59.

⁴ Herodot. lib. 1, cap. 66. Plut. lib. 3, cap. 16, p. 248.

⁵ Plut. ibid.

Herodot. ibid. cap. 66.



Nous vous célébrons, sans savoir quel nom vous
 mer : la pythie doutait si vous n'étiez pas un
 plutôt qu'un mortel¹; dans cette incertitude,
 nous nomma l'ami des dieux, parce que vous
 l'ami des hommes.

Notre grande âme serait indignée, si nous
 vous faire un mérite de n'avoir pas acheté
 votre gloire par un crime; elle serait peu flattée,
 si nous ajoutions que vous avez exposé votre vie
 et molé votre repos pour faire le bien : on ne
 loue que les sacrifices qui coûtent des ef-

plupart des législateurs s'étaient égarés en
 suivant les routes frayées; vous comprîtes que
 pour faire le bonheur d'une nation, il fallait la
 gouverner par des voies extraordinaires². Nous vous
 remercions d'avoir, dans un temps d'ignorance, mieux
 connu le cœur humain que les philosophes ne le
 connaissent dans ce siècle éclairé.

Nous vous remercions d'avoir mis un frein à
 l'arbitraire des rois, à l'insolence du peuple, aux
 prétentions des riches, à nos passions et à nos
 vices.

Nous vous remercions d'avoir placé au-dessus
 de nos têtes un souverain qui voit tout, qui peut
 tout et que rien ne peut corrompre. Vous mîtes
 sur le trône, et nos magistrats à ses genoux;
 et qu'ailleurs on met un homme sur le trône,
 on le met sous ses pieds. La loi est comme un pal-

¹ Plut. ibid. cap. 65.

² Xenoph. de rep. Laeod. p. 675.



mier qui nourrit également de son fruit tous ceux
qui se reposent sous son ombre; le despote est
un arbre planté sur une montagne, et au pied
duquel on ne voit que des vautours et des serpens.

Nous vous remercions de ne nous avoir fait
connaître qu'un petit nombre d'idées justes et saines et
de ne pas avoir empêché que nous eussions plus de
besoins que de biens.

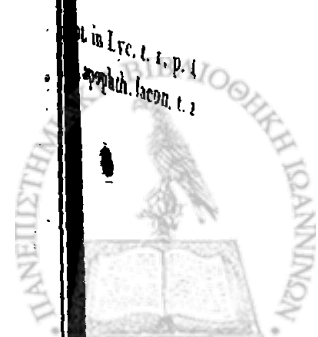
Nous vous remercions d'avoir assez bien
appris à nous, pour penser que nous n'avons
rien d'autre courage à demander aux dieux, que
celui de supporter l'injustice lorsqu'il le faut.

Quand vous vîtes vos lois, éclatantes de grandeur
et de beautés, marcher, pour ainsi dire, toutes
seules, sans se heurter ni se disjoindre, on
vous éprouvâtes une joie pure, semblable
à celle de l'Être suprême, lorsqu'il vit l'univers,
sorti de ses mains, exécuter ses mouvements
avec tant d'harmonie et de régularité².

Votre passage sur la terre ne fut marqué
que par des bienfaits. Heureux, si, en nous laissant
appelant sans cesse, nous pouvions laisser à jamais
ce dépôt tel que nos pères l'ont reçu.

¹ Plut, instit. lacon. t. 2, p. 239.

² Id. in Lyc. t. 1, p. 5.



CHAPITRE XLV.

Du Gouvernement de Lacédémone.

Dans l'établissement des sociétés, les souverains aient partout d'augmenter leur prérogative; peuples, de l'affaiblir. Les troubles qui résultent de ces prétentions diverses, se faisaient plus à Sparte que partout ailleurs : d'un côté, les rois souvent divisés d'intérêt, et toujours soutenus d'un grand nombre de partisans; de l'autre, un peuple de guerriers indociles, qui, ne sachant ni commander ni obéir, précipitaient tour à tour le gouvernement dans les excès de la tyrannie et de la démocratie¹.

Le peuple avait trop de lumières pour abandonner l'administration des affaires générales aux caprices de la multitude², ou pour la laisser entre les mains des deux maisons régnantes. Il cherchait un moyen de tempérer la force par la sagesse; et le trouva en Crète. Là, un conseil suprême modérait la puissance du souverain³. Il établit un à peu près semblable à Sparte : vingt-cinq vieillards, d'une expérience consommée, furent choisis pour partager avec les rois la plé-

¹ in Lyc. t. 1, p. 42.

² Pophth. Iacon. t. 2, p. 228.

³ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10.

t. 2, p. 332.



nitude du pouvoir ¹. Il fut réglé que les intérêts de l'état seraient discutés dans ce conseil auguste, que les deux rois auraient le droit de présider, et que la décision passerait à la majorité des voix ²; qu'elle serait ensuite communiquée à l'assemblée générale de la nation, qui pouvait l'approuver ou la rejeter, sans avoir la permission d'y faire le moindre changement ³.

Soit que cette clause ne fût pas assez clairement exprimée dans la loi, soit que la discussion de ces décrets inspirât naturellement le désir d'y faire quelques changements, le peuple s'arrogea insensiblement le droit de les altérer par des additions ou par des suppressions. Cet abus fut jamais réprimé par les soins de Polydore et de Théopompe, qui régnaient environ cent trente ans après Lycurgue ⁴; ils firent ajouter, par la voix de Delphes, un nouvel article à l'oracle qui réglé la distribution des pouvoirs ⁵.

Le sénat avait jusqu'alors maintenu ⁶ l'équilibre entre les rois et le peuple; mais les places de sénateurs étant à vie ainsi que celles des rois, il n'y avait rien à craindre que, dans la suite, les uns et les autres ne s'unissent étroitement, et ne trouvent plus d'opposition à leurs volontés. On fit donc une partie de leurs fonctions entre les magistrats cinq magistrats nommés éphores ou inspecteurs.

¹ Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 692.
Plut. in Lyc. t. 1, p. 42.

² Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 264.

³ Plut. ibid. p. 43.

⁴ Id. ibid.

⁵ Id. ibid.

⁶ Id. ibid. Polyb. lib. 6.



ut réglé que les
discutés dans ce
is auraient le de
n passerait à la p
ensuite communi
a nation, qui p
sans avoir la pen
ement¹.
fut pas assez clair
que la discussio
nent le désir d'
peuple s'arrogea
; altérer par des
s. Cet abus fut
s de Polydore
viron cent tren
ajouter, par la
le à l'oracle qui
voirs².
mainten³ l'éq
mais les places
elles des rois.
; les uns et
t, et ne trou
ontés. On fit
entre les m
res ou m⁴.

tinés à défendre le peuple en cas d'oppres-
ce fut le roi Théopompe qui, avec l'agré-
de la nation, établit ce nouveau corps in-
diaire¹ (a).
on en croit les philosophes, ce prince, en
ant son autorité, la rendit plus solide et plus
le²; si l'on juge d'après l'évènement, en
nant un danger qui n'existait pas encore,
préparait un qui devait tôt ou tard exis-
n voyait dans la constitution de Lycurgue
eux mélange de la royauté, de l'aristocratie
la démocratie : Théopompe y joignit une
chie³ qui de nos jours est devenue tyran-
⁴. Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur
férentes parties de ce gouvernement, telles
s sont aujourd'hui, et non comme elles étaient
ois; car elles ont presque toutes éprouvé
angements⁵.

deux rois doivent être de la race d'Hercule,
peuvent épouser une femme étrangère⁶. Les
es veillent sur la conduite des reines, de
qu'elles ne donnent à l'état des enfants qui
aient pas de cette maison auguste⁷. Si elles
convaincues ou fortement soupçonnées

ot. lib. 5, cap. 11, t. 2,
lut. ibid.; id. ad princip.
2, p. 779. Val. Max. lib.
, in extern. n° 8. Dion.
orat. 56, p. 565. Cicer.
p. 3, cap. 7, t. 3, p. 164.
yez la note XII à la fin du

² Plat. de leg. lib. 3, p. 692.
Aristot. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.

³ Archyt. ap. Stob. p. 269. Arist.
de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321.

⁴ Plat. de leg. lib. 4, p. 712.

⁵ Xenoph. de rep. Laced. p. 690.

⁶ Plut. in Agid. t. 1, p. 800.

⁷ Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 121.



d'infidélité, leurs fils seraient relégués dans la seconde classe des particuliers ¹.

Dans chacune des deux branches régnantes la couronne doit passer à l'aîné des fils; et à leur défaut, au frère du roi ². Si l'aîné meurt avant le père, elle appartient à son puîné; mais, s'il n'a pas un enfant, cet enfant est préféré à ses oncles. Au défaut de proches héritiers dans une famille, on appelle au trône les parents éloignés, et jamais ceux de l'autre maison ⁴.

Les différends sur la succession sont discutés et terminés dans l'assemblée générale ⁵. Lorsque le roi n'a point d'enfants d'une première femme, il doit la répudier ⁶. Anaxandride avait épousé la fille de sa sœur; il l'aimait tendrement; quelques années après, les éphores le citèrent à leur tribunal, et lui dirent: « Il est de notre devoir de ne pas laisser éteindre les familles royales. Renoncez à votre épouse, et choisissez-en une qui donne un héritier au trône. » Sur le refus du prince, ils en eurent délibéré avec les sénateurs, ils lui firent ce discours: « Suivez notre avis, et ne permettez pas les Spartiates à prendre un parti violent. Sans rompre des liens trop chers à votre couronne, contractez-en de nouveaux qui relèvent nos espérances. » Rien n'était si contraire aux lois de Sparte, néanmoins Anaxandride obéit: il épousa

¹ Herodot. lib. 6, cap. 63. Paus. lib. 3, cap. 4, p. 212; cap. 8, p. 224.

² Herodot. lib. 5, c. 42. Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 493. Plut. in Lyc. t. 1, p. 40; id. in Ages. p. 596.

³ Plut. in Agid. t. 1, p. 111.

⁴ Nep. in Ages. cap. 1.

⁵ Xenoph. ibid.; id. in Ages. 652. Pausan. ibid. cap. 8, p. 111.

⁶ Herodot. lib. 6, cap. 63.



deuxième femme dont il eut un fils; mais il ne quitta jamais la première, qui, quelque temps après, accoucha du célèbre Léonidas¹.

L'héritier présomptif n'est point élevé avec les autres enfants de l'état²; on a craint que trop de tendresse ne les prémunit contre le respect qu'ils méritent un jour. Cependant son éducation n'en est pas moins soignée; on lui donne une juste idée de sa dignité, une plus juste encore de ses devoirs. Spartiate disait autrefois à Cléomène : « Un prince doit être affable. Sans doute, répondit ce prince, pourvu qu'il ne s'expose pas au mépris³. » Le roi de Lacédémone dit à ses parents qui lui reprochaient de lui une injustice : « En m'apprenant que les lois obligent plus le souverain que les autres citoyens, vous m'avez appris à vous en souvenir en cette occasion⁴. »

La loi a lié les mains aux rois; mais il leur est réservé des honneurs et des prérogatives dont ils jouissent comme chefs de la religion, de l'administration et des armées. Outre certains sacerdoces qu'ils exercent par eux-mêmes⁵, ils règlent tout ce qui concerne le culte public, et paraissent à la tête des cérémonies religieuses⁶. Pour les mettre à portée d'adresser des vœux au ciel, soit pour eux,

¹ Herodot. lib. 5, cap. 39. Pausan.

ibid. p. 216.

lib. 3, p. 211.

⁵ Herodot. lib. 6, cap. 56.

in Ages. t. 1, p. 596.

⁶ Id. ibid. cap. 57. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 356.

in Pophth. lacon. t. 2, p.

Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2,

de pac. t. 1, p. 431. Plut.

t. 1, p. 264.



soit pour la république¹, l'état leur donne le premier et le septième jour de chaque mois une victime avec une certaine quantité de farine d'orge². L'un et l'autre a le droit de choisir à sa personne deux magistrats ou augures qui ne le quittent point, et qu'on nomme pythiens. Le souverain les envoie au besoin consulter les pythiens et conserve en dépôt les oracles qu'ils rapportent. Ce privilège est peut-être un des plus importants de la royauté; il met celui qui en est revêtu en un commerce secret avec les prêtres de Delphes, auteurs de ces oracles qui souvent décident du sort d'un empire.

Comme chef de l'état, il peut, en montant sur le trône, annuler les dettes qu'un citoyen a contractées, soit avec son prédécesseur, soit avec la république⁴ (a). Le peuple lui adjuge pour lui-même certaines portions d'héritages⁵, dont il peut user, pendant sa vie, en faveur de ses parents.

Les deux rois, comme présidents du sénat, proposent le sujet de la délibération⁷. L'un et l'autre donne son suffrage, et, en cas d'absence, le suppléent par un sénateur de ses parents⁸. Ce suffrage en vaut deux⁹. L'avis, dans les causes portées

¹ Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 493.

² Herodot. lib. 6, c. 57. Xenoph. de rep. Laced. p. 690.

³ Herodot. ibid. Xenoph. ibid.

⁴ Herodot. ibid. cap. 59.

(a) Cet usage subsistait aussi en Perse. (Herodot. ibid.)

⁵ Xenoph. ibid.

⁶ Id. in Ages. p. 665.

⁷ Herodot. ib. cap. 57. Hal. ant. Rom. lib. 2, t. 1.

⁸ Herodot. lib. 6, cap. 57.

⁹ Thucyd. lib. 1, cap. 12. Ibid. Lucian. in Harmon. t. 1, p. 855. Meurs. de rebus. cap. 23.

ANACHARSIS.

CHAPITRE QUARANTE-CINQUIÈME. 225

l'état leur don
me jour de chaque
ertaine quantité de
et l'autre a le droit
magistrats ou augu
n'on nomme pyth
osoin consulter la
acles qu'ils rappo
un des plus imp
i qui en est revê
les prêtres de D
ui souvent déci

lée générale, passe à la pluralité des voix¹.
que les deux rois proposent de concert un
t manifestement utile à la république, il n'est
is à personne de s'y opposer². La liberté pu-
e n'a rien à craindre d'un pareil accord :
la secrète jalousie qui règne entre les deux
ns³, il est rare que leurs chefs aient le même
de lumières pour connaître les vrais intérêts
tat, le même degré de courage pour les dé-
e. Les causes qui regardent l'entretien des
ns, les formalités de l'adoption, le choix du
t qui doit épouser une héritière orpheline,
cela est soumis à leur décision⁴.

out, en mont
qu'un citoyen
lécesseur, soit
n adjuge pour la
es⁵, dont il peut
eur de ses pré
idents du sénat
ration. L'un et
as d'absence. le
s parents⁶. Ce s
s causes portée

rois ne doivent pas s'absenter pendant la
ni tous les deux à la fois pendant la guerre⁶,
s qu'on ne mette deux armées sur pied. Ils les
andent de droit⁷, et Lycurgue a voulu qu'ils y
ent avec l'éclat et le pouvoir qui attirent le
t et l'obéissance.

our du départ, le roi offre un sacrifice à Ju-
Un jeune homme prend sur l'autel un tison
mé, et le porte, à la tête des troupes, jus-
frontières de l'empire, où l'on fait un nou-
sacrifice⁸.

at fournit à l'entretien du général et de sa
a, composée, outre sa garde ordinaire, des

Id. in Ages. p. 215.
Herodot. lib. 5, cap. 75.
ant. Rom. lib. 1, l. 2.
Herodot. lib. 6, cap. 57.
Thucyd. lib. 1, l. 2.
Lucian. in Hætoph.
p. 855. Marc de
23.

1. Polyb. lib. 2, cap. 104.
2. Polyb. lib. 2, cap. 104.
3. Polyb. lib. 2, cap. 104.
4. Polyb. lib. 2, cap. 104.
5. Polyb. lib. 2, cap. 104.
6. Polyb. lib. 2, cap. 104.
7. Polyb. lib. 2, cap. 104.
8. Polyb. lib. 2, cap. 104.

6 Herod. lib. 5, cap. 75. Xenoph.
hist. græc. p. 562.
7 Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14,
t. 2, p. 356.
8 Xenoph. ibid. p. 688.



deux pythiens ou augures dont j'ai parlé plus
des polémarques ou officiers principaux, qui
à portée de consulter à tous moments, de
ministres subalternes, chargés de subvenir
besoins¹. Ainsi, délivré de tout soin domestique
il ne s'occupe que des opérations de la campagne.
C'est à lui qu'il appartient de les diriger, de
les trêves avec l'ennemi², d'entendre et de con-
dier les ambassadeurs des puissances étrangères.
Les deux éphores qui l'accompagnent n'ont
tre fonction que de maintenir les mœurs, et
mêlent que des affaires qu'il veut bien leur
muniquer⁴.

Dans ces derniers temps, on a soupçonné
quelques fois le général d'avoir conspiré contre la
de sa patrie, ou d'en avoir trahi les intérêts
en se laissant corrompre par des présents
en se livrant à de mauvais conseils⁵. On dés-
contre ces délits, suivant les circonstances,
très-fortes amendes, ou l'exil, ou même la per-
la couronne et de la vie. Parmi les princes qui
rent accusés, l'un fut obligé de s'éloigner et
réfugier dans un temple⁶; un autre demanda
à l'assemblée, qui lui accorda son pardon,
condition qu'il se conduirait à l'avenir par l'avis
dix Spartiates qui le suivraient à l'armée, et qui
nommerait⁷. La confiance entre le souverain

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 688.

² Thucyd. lib. 5, cap. 60.

³ Xenoph. de rep. Laced. p. 689.

⁴ Id. hist. græc. lib. 2, p. 477
et 478; id. de rep. Laced. p. 688.

⁵ Herodot. lib. 6, c. 82. Thucyd.

lib. 1, cap. 132. Pausan.

cap. 7, p. 221.

⁶ Thucyd. lib. 2, cap. 21.

cap. 16. Pausan. ibid.

⁷ Thucyd. lib. 5, cap. 63.

lib. 12, p. 126.



NACHARIS.
dont j'ai parlé plus
ers principaux, qu
tous moments, de
argés de subvenir
tout soin domest
rations de la camp
le les diriger, de s
d'entendre et de c
puissances étrang
ompagnent n'ont
nir les mœurs, et
il veut bien leur

es magistrats se ralentissant de jour en jour,
tôt il ne sera entouré dans ses expéditions que
ions et de délateurs choisis par ses ennemis¹.
endant la paix, les rois ne sont que les pre-
s citoyens d'une ville libre. Comme citoyens,
montrent en public sans suite et sans faste;
me premiers citoyens, on leur cède la première
, et tout le monde se lève en leur présence,
ception des éphores siégeant à leur tribunal².
ad ils ne peuvent pas assister aux repas pu-
on leur envoie une mesure de vin et de fa-
; quand ils s'en dispensent sans nécessité,
leur est refusée⁴.

ns ces repas, ainsi que dans ceux qu'il leur
ermis de prendre chez les particuliers, ils re-
nt une double portion qu'ils partagent avec
amis⁵. Ces détails ne sauraient être indiffé-
: les distinctions ne sont partout que des si-
de convention assortis aux temps et aux lieux;
qu'on accorde aux rois de Lacédémone,
osent pas moins au peuple, que l'armée
oreuse qui compose la garde du roi de Perse.
royauté a toujours subsisté à Lacédémone;
urce qu'étant partagée entre deux maisons,
tion de l'une serait bientôt réprimée par la
ie de l'autre, ainsi que par le zèle des magis-
2° parce que les rois n'ayant jamais essayé

tot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 217.
331. 3 Herodot. lib. 6, cap. 57.
oph. de rep. Laced. p. 690. 4 Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.
Pont. in antiq. græc. t. 6, 5 Herodot. lib. 6, c. 57. Xenoph.
Plut. apophth. lacon. t. 2, in Ages. p. 665.

cap. 132 P.
p. 221.
hucyd. lib. 1, cap.
6, Pausan. ibid.
myrd. lib. 5, cap.
p. 126.



d'augmenter leur prérogative, elle n'a jamais d'ombrage au peuple¹. Cette modération son amour pendant leur vie², ses regrets leur mort. Dès qu'un des rois a rendu les des soupirs, des femmes parcourent les rues, et accablent le malheur public en frappant sur des d'airain³. On couvre le marché de paille, et on défend d'y rien exposer en vente pendant quelques jours⁴. On fait partir des hommes à cheval pour répandre la nouvelle dans la province, et avec eux ceux des hommes libres et des esclaves qui doivent accompagner les funérailles. Ils y assistent en milliers; on les voit se meurtrir le front, et se courber au milieu de leurs longues lamentations : Quel est le plus grand malheur qui ait existé, il n'y en a eu aucun, mais de meilleur⁵. Cependant ces malheureux gardent comme un tyran celui dont ils sont obligés de déplorer la perte. Les Spartiates ne l'ignorent pas; mais, forcés par une loi de Lycurgue⁶ de ne pas touffer en cette occasion leurs larmes et leurs sanglots, ils ont voulu que la douleur simulée de leurs esclaves et de leurs sujets peignît en quelque sorte la douleur véritable qui les pénètre.

Quand le roi meurt dans une expédition militaire, on expose son image sur un lit de paille, et il n'est permis pendant dix jours, ni de cou-

¹ Xenoph. in Ages. p. 651.

² Isocr. orat. ad Philip. t. 1, p. 269; id. de pac. p. 431.

³ Herodot. ibid. cap. 58. Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 36.

⁴ Heracl. Pont. in antiq. græc.

t. 6, p. 2823.

⁵ Herodot. lib. 6, cap. 58. var. hist. lib. 6, cap. 1.

lib. 4, cap. 14, p. 313.

⁶ Plut. instit. lacon. t. 2,

Herodot. lib. 6, c.

Xenoph. hist. græc.

Plut. in Ages. t.

Isocr. lib. 3, cap.

id. cap. 14, p. 2.

Ag. de rep. L2

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11

Isocr. lib. 3, cap. 11



ANACHARSIS.

l'assemblée générale, ni d'ouvrir les tribunaux
 justice¹. Quand le corps, que l'on a pris soin
 conserver dans le miel ou dans la cire², est ar-
 on l'inhume avec les cérémonies accoutumées,
 un quartier de la ville où sont les tombeaux
 rois³.

le sénat, composé des deux rois et de vingt-
 gérontes ou vieillards⁴, est le conseil suprê-
 où se traitent en première instance la guerre,
 aix, les alliances, les hautes et importantes
 res de l'état.

obtenir une place dans cet auguste tribunal,
 monter au trône de l'honneur. On ne l'ac-
 que qu'à celui qui, depuis son enfance, s'est dis-
 tingué par une prudence éclairée et par des vertus
 éminentes⁶ : il n'y parvient qu'à l'âge de soixante
 ans, il la possède jusqu'à sa mort⁸. On ne craint
 l'affaiblissement de sa raison : par le genre
 de vie qu'on mène à Sparte, l'esprit et le corps y
 restent moins qu'ailleurs.

Quand un sénateur a terminé sa carrière, plu-
 sieurs concurrents se présentent pour lui succéder.
 Ils doivent manifester clairement leur désir. Ly-
 curgue a donc voulu favoriser l'ambition⁹? Oui,
 mais qui, pour prix des services rendus à la

Herodot. lib. 6, cap. 58.
 Xenoph. hist. græc. lib. 5, p.
 11. in Ages. t. 1, p. 618.
 Plut. in Ages. lib. 3, cap. 12, p. 237;
 cap. 14, p. 240.
 Polyb. de rep. Laced. lib. 2,
 cap. 11, p. 231.

⁶ Demosth. in Leptin. p. 556.
 Ulpian. ibid. p. 589. Æschin. in
 Timarch. p. 288.
⁷ Plut. in Lyc. t. 1, p. 55.
⁸ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9,
 t. 2, p. 330. Polyb. lib. 6, p. 489.
⁹ Aristot. ibid. p. 331.

p. 232.
 Herodot. lib. 6, cap. 58.
 hist. lib. 6, cap. 58.
 cap. 14, p. 237.
 Plut. in Ages. t. 1, p. 618.



patrie, demande avec ardeur de lui en rendre encore.

L'élection se fait dans la place publique¹, le peuple est assemblé avec les rois, les sénateurs, les différentes classes des magistrats. Chaque candidat paraît dans l'ordre assigné par le sort. Il parcourt l'enceinte, les yeux baissés, en silence et honoré de cris d'approbation plus ou moins nombreux, plus ou moins fréquents. Ces cris sont recueillis par des hommes qui, cachés dans une maison voisine d'où ils ne peuvent rien entendre, se contentent d'observer quelle est la nature des applaudissements qu'ils entendent, et qui, à la fin de la cérémonie, viennent déclarer qu'à telle ou telle prise le vœu du public s'est manifesté d'une manière plus vive et plus soutenue.

Après ce combat où la vertu ne succombe sous la vertu, commence une espèce de marche triomphale : le vainqueur est conduit dans les quartiers de la ville, la tête ceinte d'une couronne, suivi d'un cortège de jeunes garçons et de jeunes femmes qui célèbrent ses vertus et sa victoire : il se rend au temple où il offre son encens aux maisons de ses parents, où des gâteaux et des fruits sont étalés sur une table : « Agrérez, lui dit-on, ces présents dont l'état vous honore par ses mains. » Le soir, toutes les femmes qui lui sont liées par les liens du sang, s'assemblent à la porte de la salle où il vient prendre son repas ; il fait

¹ Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 374.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 555.



cher celle qu'il estime le plus, et, lui présentant l'une des deux portions qu'on lui avait servies : « C'est à vous, lui dit-il, que je remets le prix d'honneur que je viens de recevoir. » Tous les autres applaudissent au choix, et la rareté de ces distinctions les plus précieuses¹.

Dès ce moment, le nouveau sénateur est obligé de consacrer le reste de ses jours aux fonctions de son ministère. Les unes regardent l'état, et nous avons indiquées plus haut; les autres concernent certaines causes particulières dont le jugement est réservé au sénat. C'est de ce tribunal que dépend non-seulement la vie des citoyens, mais leur fortune², je veux dire leur honneur; le vrai Spartiate ne connaît pas d'autre bien.

Plusieurs jours sont employés à l'examen des causes qui entraînent la peine de mort, parce que leur réputation en cette occasion ne peut se réparer. On ne condamne pas l'accusé sur de simples présomptions; mais, quoique absous une première fois, il est poursuivi avec plus de rigueur, si dans la suite on acquiert de nouvelles preuves contre lui³.

Le sénat a le droit d'infliger l'espèce de flétrissure qui prive le citoyen d'une partie de ses privilèges; et de là vient qu'à la présence d'un sénateur, le respect qu'inspire l'homme vertueux, se mêle avec la frayeur salutaire qu'inspire le juge⁴.

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

² Ibid. p. 55.

³ Lucid. lib. 8, cap. 132. Plut.

⁴ Apophth. lacon. t. 2, p. 217.

⁵ Æschin. in Timarch. p. 288.



Quand un roi est accusé d'avoir violé les lois, et qu'il a trahi les intérêts de l'état, le tribunal qui doit le juger, et qui le condamner, est composé des sept sénateurs, des cinq éphores, et du roi de l'autre maison¹. Il peut appeler du jugement l'assemblée générale du peuple².

Les éphores ou inspecteurs, ainsi nommés parce qu'ils étendent leurs soins sur toutes les parties de l'administration³, sont au nombre de cinq⁴. Ils ont la crainte qu'ils n'abusent de leur autorité, on les renouvelle tous les ans⁵. Ils entrent en place au commencement de l'année, fixé à la nouvelle lune qui suit l'équinoxe de l'automne⁶. Le premier d'entre eux donne son nom à cette année⁷ : afin pour rappeler la date d'un événement, il suffit de dire qu'il s'est passé sous tel éphore.

Le peuple a le droit de les élire, et d'élever à cette dignité des citoyens de tous les états⁸. Mais qu'ils en sont revêtus, il les regarde comme les défenseurs, et c'est à ce titre qu'il n'a cessé de leur défendre leurs prérogatives.

J'ai insinué plus haut que Lycurgue n'avait pas fait entrer cette magistrature dans le plan de sa constitution ; il paraît seulement qu'environ un siècle et demi après, les rois de Lacédémone se

¹ Pausan. lib. 3, cap. 5, p. 215.

² Plut. in Agid. t. 2, p. 804. Crag. de rep. Laced. lib. 4, cap. 8.

³ Suid. in Ἐφορ. Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 86.

⁴ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 332. Pausan. ibid. cap. 11, p. 231.

⁵ Thucyd. lib. 5, cap. 36. in Ages. t. 1, p. 597.

⁶ Dodwel. de cycl. disser. §. 5, p. 320 ; id. in annal. Thucyd. p. 168.

⁷ Pausan. ibid. p. 232.

⁸ Aristot. de rep. lib. 2, t. 2, p. 330 ; lib. 4, cap. 9, p.

SACHARSIS.
 d'avoir violé les
 le tribunal qui doit
 est composé des
 éphores, et du
 appeler du juge
 ple.
 rs, ainsi nommés
 ur toutes les par
 ombre de cinq
 e leur autorité.
 ls entrent en pla
 fixé à la nouvel
 omme⁶. Le ju
 cette année :
 nement, il su
 éphore.
 s élire, et d'éle
 tous les états
 regarde comm
 qu'il n'a cessé d
 ycurgue n'av
 dans le plan
 t qu'environ
 Lacédémone
 merd. lib. 5, cap
 . t. 1, p. 24.
 dret. de cycl
 320; id. in
 san. ibid. f. 23
 rot. de 17. lib.
 30; lib. 1, 17

érent en sa faveur de plusieurs droits essen-
 et que son pouvoir s'accrut ensuite par les
 d'un nommé Astéropus, chef de ce tribunal¹.
 ssivement enrichie des dépouilles du sénat et
 royauté, elle réunit aujourd'hui les droits les
 éminents, tels que l'administration de la jus-
 le maintien des mœurs et des lois, l'inspection
 s autres magistrats, l'exécution des décrets de
 mblée générale.

Le tribunal des éphores se tient dans la place
 que²; ils s'y rendent tous les jours pour pro-
 sur certaines accusations, et terminer les
 ends des particuliers³. Cette fonction impor-
 n'était autrefois exercée que par les rois⁴.
 de la première guerre de Messénie, obligés
 osenter souvent, ils la confièrent aux épho-
 mais ils ont toujours conservé le droit
 ter aux jugements et de donner leurs suf-
 6.

Comme les Lacédémoniens n'ont qu'un petit
 re de lois, et que tous les jours il se glisse
 la république des vices inconnus auparavant,
 ges sont souvent obligés de se guider par les
 res naturelles; et, comme dans ces derniers
 on a placé parmi eux des gens peu éclairés,
 souvent lieu de douter de l'équité de leurs
 ons⁷.

in Agid. t. 1, p. 808.
 an. lib. 3, cap. 11, p. 231.
 ibid. p. 807; id. apophth.
 2, p. 221.
 an. lib. 3, cap. 3, p. 209.

5 Plut. in Agid. p. 808.
 6 Herodot. lib. 6, cap. 63.
 7 Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9,
 p. 330.



Les éphores prennent un soin extrême de l'éducation de la jeunesse. Ils s'assurent tous par eux-mêmes si les enfants de l'état ne sont élevés avec trop de délicatesse¹ : ils leur envoient des chefs qui doivent exciter leur émulation et paraissent à leur tête dans une fête militaire et religieuse qu'on célèbre en l'honneur de Minerve³.

D'autres magistrats veillent sur la conduite des femmes⁴; les éphores, sur celle de tous les citoyens. Tout ce qui peut, même de loin, donner atteinte à l'ordre public et aux usages reçus, essuie leur censure. On les a vus souvent poursuivre des hommes qui négligeaient leurs devoirs⁵ : ils reprochaient aux uns d'oublier les égards qu'ils devaient aux lois; aux autres, ceux qu'ils se devaient à eux-mêmes.

Plus d'une fois ils ont réprimé l'abus qu'on faisait de leurs talents des étrangers qu'ils avaient admis à leurs jeux publics. Un orateur osa parler un jour entier sur toutes sortes de sujets; ils le chassèrent de la ville⁷. Archiloque eut trois fois le même sort, pour avoir hasardé, dans ses écrits, une maxime de lâcheté; et, presque un jour, le musicien Timothée ayant ravi les citoyens par la beauté de ses chants, un éphore

¹ Agatarch. ap. Athen. lib. 12, p. 550.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 679.

³ Polyb. lib. 4, p. 303.

⁴ Hesych. in Ἀρμόδιος.

⁵ Schol. Thucyd. lib. 1, cap. 13.

⁶ Plat. inst. lacon. 11, p. 230.

⁷ Id. ibid.



cha de lui, tenant un couteau dans sa main ;
 li dit : « Nous vous avons condamné à retran-
 er quatre cordes de votre lyre ; de quel côté
 ulez-vous que je les coupe ? »
 n peut juger par ces exemples de la sévérité
 laquelle ce tribunal punissait autrefois les
 s qui blessaient directement les lois et les
 rs. Anjourd'hui même que tout commence à
 rompre, il n'est pas moins redoutable, quoi-
 moins respecté ; et ceux des particuliers qui
 perdu leurs anciens principes, n'oublent rien
 se soustraire aux regards de ces censeurs,
 ant plus sévères pour les autres, qu'ils sont
 uefois plus indulgents pour eux-mêmes².
 ntraindre la plupart des magistrats à rendre
 de leur administration³, suspendre de leurs
 ons ceux d'entre eux qui violent les lois, les
 r en prison, les déférer au tribunal supérieur,
 exposer, par des poursuites vives, à perdre
 ; tous ces droits sont réservés aux éphores⁴.
 es exercent en partie contre les rois, qu'ils
 ent dans leur dépendance par un moyen ex-
 ordinaire et bizarre. Tous les neuf ans, ils choi-
 nt une nuit où l'air est calme et serein ; assis
 se campagne, ils examinent avec attention le
 vement des astres : voient-ils une exhalaison
 mmée traverser les airs ? c'est une étoile qui

¹ Ibid. p. 238.

³ Id. *ibid.*

² Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.

⁴ Xenoph. de rep. Laced. p. 683.



change de place ; les rois ont offensé les dieux, les traduit en justice, on les dépose ; et ils ne reurent l'autorité qu'après avoir été absous par l'oracle de Delphes ¹.

Le souverain, fortement soupçonné contre l'état, peut à la vérité refuser de paraître devant les éphores aux deux premières accusations ; mais il doit obéir à la troisième. Le reste, ils peuvent s'assurer de sa personne, et le traduire en justice. Quand la faute est manifeste, ils prennent sur eux d'infliger la peine. Dans ce lieu, ils condamnèrent à l'amende le roi Agésilaüs parce qu'il envoyait un présent à chaque sénat qui entrait en place ⁴.

La puissance exécutive est toute entre leurs mains. Ils convoquent l'assemblée, et ils y recueillent les suffrages ⁶. On peut juger du pouvoir dont ils sont revêtus, en comparant les décrets qui en émanent, avec les sentences prononcées dans leur tribunal particulier. Le jugement est précédé de cette formule : « aux rois et aux éphores ⁷ ; » là, de celle-ci : « paru aux éphores et à l'assemblée ⁸. »

C'est à eux que s'adressent les ambassadeurs des nations ennemies ou alliées ⁹. Chargés de son-

¹ Plut. in Agid. t. 1, p. 800.

² Id. ibid. p. 809.

³ Thucyd. lib. 1, cap. 131. Nep. in Pausan. cap. 3.

⁴ Plut. de frat. amor. t. 2, p. 482.

⁵ Xenoph. hist. græc. l. 2, p. 460.

⁶ Thucyd. ibid. c. 87.

⁷ Boeth. de mus. ar. Bulliald. in Theon. c. 11.

⁸ Xenoph. ibid. lib. 1, c. 1.

⁹ Id. ibid. lib. 2, c. 169.

Plut. in Agid. t. 1, p. 1101.



des troupes et de les faire partir¹, ils expé-
 dient au général les ordres qu'il doit suivre², le
 accompagnent de deux d'entre eux, pour épier
 sa conduite³; l'interrompent quelquefois au mi-
 lieu de ses conquêtes, et le rappellent, suivant
 l'exigence de leur intérêt personnel ou celui de l'é-
 tat. Les prérogatives leur attirent une considé-
 ration qu'ils justifient par les honneurs qu'ils dé-
 voient aux belles actions⁴, par leur attachement
 aux anciennes maximes⁵, par la fermeté avec
 laquelle ils ont, en ces derniers temps, dissipé
 les complots qui menaçaient la tranquillité pu-
 blique⁶.

Ils ont, pendant une longue suite d'années,
 tenu contre l'autorité des sénateurs et des rois,
 cessé d'être leurs ennemis que lorsqu'ils
 sont devenus leurs protecteurs. Ces tentatives, ces
 révolutions auraient ailleurs fait couler des torrents
 de sang : par quel hasard n'ont-elles produit à
 Sparte que des fermentations légères ? C'est que les
 rois promettaient au peuple la liberté, tandis
 que leurs rivaux, aussi pauvres que le peuple, ne
 pouvaient lui promettre des richesses ; c'est que
 l'esprit d'union, introduit par les lois de Lycurgue,

¹ Xenoph. *ibid.* lib. 3, p. 503 ;
² *ibid.* p. 556, 563, 568, 574, etc.

in Ages. p. 657. Plut. *apophth. lacon.*
 p. 211.

³ Plut. *in Ages.* p. 215.

⁴ Plut. *in Ages.* t. 1, p. 615.

⁵ Xenoph. *ibid.* lib. 3, p. 479.

⁶ Xenoph. *hist. græc.* lib. 3, p.
 496.

⁷ *ibid.* lib. 2, p. 478.

⁸ Id. *ibid.* p. 494.

⁹ *ibid.* lib. 1, c. 131. Xenoph.



avait tellement prévalu sur les considérations particulières, que les anciens magistrats, jour après jour cru devoir sacrifier leurs droits aux obligations des éphores¹.

Par une suite de cet esprit, le peuple de respecter ces rois et ces sénateurs qu'on pouillés de leur pouvoir. Une cérémonie imposée qui se renouvelle tous les mois, lui rappelle ses devoirs. Les rois en leur nom, les éphores au nom du peuple, font un serment solennel ; les rois de gouverner suivant les lois ; les sénateurs de ne pas fendre l'autorité royale, tant qu'elle ne viole pas les lois².

Les Spartiates ont des intérêts qui leur sont particuliers ; ils en ont qui leur sont communs avec les habitants des différentes villes de la Laconie. De là, deux espèces d'assemblées, auxquelles assistent toujours les rois, le sénat, et les deux classes de magistrats. Lorsqu'il faut régler la succession au trône, élire ou déposer des magistrats, prononcer sur des délits publics, statuer sur les grands objets de la religion ou de la législation, l'assemblée n'est composée que de Spartiates, et est nommée petite assemblée³.

Elle se tient pour l'ordinaire tous les mois à la pleine lune⁴ ; par extraordinaire, lorsqu'il y a quelque chose de remarquable à délibérer sur.

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 683.

² Id. ibid. p. 690.

³ Id. hist. græc. lib. 3, p. 494.

⁴ Thucyd. lib. 1, c. 57. *ibid.*



ances l'exigent : la délibération doit être prise par un décret du sénat¹, à moins que le vote des voix n'ait empêché cette compagnie de conclure. Dans ce cas, les éphores portent l'affaire à l'assemblée².

Chacun des assistants a droit d'opiner, pourvu qu'il ait passé sa trentième année : avant cet âge, lui est pas permis de parler en public³. On exige encore qu'il soit irréprochable dans ses mœurs, et l'on se souvient de cet homme qui avait étonné le peuple par son éloquence : son avis était rejeté ; mais, comme il sortait d'une bouche illustre, on vit un sénateur s'élever, s'indigner hautement contre la facilité de l'assemblée, et faire valoir son avis. On vit proposer le même avis par un homme vertueux. Qu'il ne soit pas dit, ajouta-t-il, que les Laconiens se laissent mener par les conseils d'un mauvais orateur⁴.

Le sénat convoque l'assemblée générale, lorsqu'il s'agit de la guerre, de la paix et d'alliance ; elle est alors composée des députés des villes de la Laconie⁵ : on y joint souvent ceux des peuples alliés⁶, et des étrangers qui viennent implorer l'assistance de Lacédémone⁷. Là, se discutent leurs prétentions et leurs intérêts mutuels, les infractions faites aux traités, les voies de conciliation.

¹ in Lyc. t. 1, p. 40 ; id. in t. 2, p. 41.

² ibid. p. 799.

³ in declam. 24. Liban. p. 558.

⁴ in Tim. p. 288. Plut.

de audit. t. 2, p. 41.

⁵ Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 579.

⁶ Id. ibid. lib. 5, p. 554, 556, 558, 590.

⁷ Id. ibid. p. 554 ; lib. 6, p. 579.



liation, les projets de campagnes, les contri-
 à fournir. Les rois et les sénateurs portent
 la parole : leur autorité est d'un grand poi-
 des éphores d'un plus grand encore. Qu-
 matière est suffisamment éclaircie, l'un des
 demande l'avis de l'assemblée; aussitôt m-
 s'élèvent, ou pour l'affirmative ou pour la n-
 Lorsque, après plusieurs essais, il est im-
 de distinguer la majorité, le même magist-
 assure en comptant ceux des deux partis, u-
 fait passer, ceux-ci d'un côté, ceux-là de l-

CHAPITRE XLVI.

Des Lois de Lacédémone.

LA nature est presque toujours en oppo-
 avec les lois ², parce qu'elle travaille au b-
 de chaque individu sans relation avec les
 et que les lois ne statuent que sur les rappo-
 les unissent; parce qu'elle diversifie à l'inf-
 caractères et nos penchants, tandis que l'obl-
 lois est de les ramener, autant qu'il est po-
 à l'unité. Il faut donc que le législateur,
 de détruire ou du moins de concilier ces c-

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 87.

² Demosth. in Aristog.



, regarde la morale comme le ressort le plus important et la partie la plus essentielle de sa politique qu'il s'empare de l'ouvrage de la nature, que au moment qu'elle vient de le mettre au jour qu'il ose en retoucher la forme et les proportions; que, sans en effacer les traits originaux, qu'il adoucisse; et qu'enfin l'homme indépendant soit plus, en sortant de ses mains, qu'un citoyen libre.

Quand des hommes éclairés soient parvenus autrefois à réunir les sauvages épars dans les forêts, que les jours de sages instituteurs modèlent en quelque façon à leur gré les caractères des enfants confiés à leurs soins, on le conçoit sans peine; mais quelle puissance de génie n'a-t-il pas fallu employer pour refondre une nation déjà formée! Et quel courage, pour oser lui dire : Je vais restreindre vos besoins à l'étroit nécessaire, et exiger de vous des sacrifices les plus amers : vous ne pouvez plus les attraites de la volupté; vous échangez les douceurs de la vie contre des exercices pénibles et douloureux; je dépouillerai les uns de leurs biens pour les distribuer aux autres, et la fortune du pauvre s'élèvera aussi haut que celle du riche; vous renoncerez à vos idées, à vos goûts, à vos habitudes, à vos prétentions, quelquefois même à vos sentiments si tendres et si précieux que la nature a gravés au fond de vos cœurs!

Il faut à néanmoins ce qu'exécuta Lycurgue, par ses réglemens qui diffèrent si essentiellement de ceux des autres peuples, qu'en arrivant à Lacédémone,

ANACHARSIS.
mpagnes, les
senateurs portent
est d'un grand point
grand encore. Qu
éclaircie, l'un des
semblée; aussitôt mi
native ou pour la n
s essais, il est imp
le même magist
des deux partis,
côté, ceux-là de l'

XLVI.
Lacédémone.

—

oujours en opp
e travaille au bo
lation avec les
ne sur les rappo
diversifie à l'int
tandis que l'ob
ant qu'il est p
le législateur;
concilier. es c
Demandé in Aristot



mone un voyageur se croit transporté sous un beau ciel. Leur singularité l'invite à les méditer; bientôt il est frappé de cette profondeur de sens et de cette élévation de sentiments qui éclatent dans l'ouvrage de Lycurgue.

Il fit choisir les magistrats, non par la voie du sort, mais par celle des suffrages¹. Il dépouilla les richesses de leur considération², et l'amour de la gloire et de la jalousie³. S'il accorda quelques distinctions dans son gouvernement, plein de son esprit, ne les procura jamais, et les gens vertueux n'osèrent les solliciter; l'honneur devint la plus belle des récompenses, et l'opprobre le plus cruel des supplices. La peine de mort fut quelquefois infligée; mais un rigoureux examen devait la précéder, parce que rien n'est plus précieux que la vie d'un citoyen⁴. L'exécutif fut dans la prison, pendant la nuit⁵, de peur que la fermeté du coupable n'attendrît les juges. Il fut décidé qu'un lacet terminerait la vie des criminels⁶, car il parut inutile de multiplier les supplices.

J'indiquerai dans la suite la plupart des institutions de Lycurgue; je vais parler ici du partage des terres. La proposition qu'il en fit souleva les esprits; mais, après les plus vives contestations, le district de Sparte fut divisé en neuf mille arpents des exemptions de terre (a), le reste de la Laconie en t

¹ Is. pan. t. 2, p. 261. Arist. de rep. l. 4, c. 9; t. 2, p. 374.

² Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.

³ Id. in Lyc. t. 1, p. 49.

⁴ Thucyd. lib. 1, cap. 132. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 217.

⁵ Herodot. lib. 4, cap. 142. in Lyc. t. 1, p. 49. Max. lib. 4, cap. 6.

⁶ Plut. in Agid. t. 1, p. 804.

(a) Voyez la note XII du volume.



Chaque portion, assignée à un chef de famille, devait produire, outre une certaine quantité de blé et d'huile, soixante-dix mesures d'orge pour le chef, et douze pour son épouse¹.

Après cette opération, Lycurgue crut devoir intervenir, pour laisser aux esprits le temps de se calmer. A son retour, il trouva les campagnes de Crète couvertes de tas de gerbes, tous de même hauteur, et placés à des distances à-peu-près égales. Il put voir un grand domaine dont les productions venaient d'être partagées entre des frères; ils ne virent point un père qui, dans la distribution de ses biens, ne montre pas plus de tendresse pour l'un de ses enfants que pour les autres².

On se demande comment subsistera cette égalité de fortune. Avant Lycurgue, le législateur de Crète n'avait pas l'établir, puisqu'il permit les acquisitions³.

Après Lycurgue, Phaléas à Chalcédoine⁴, Philolaüs à Syracuse⁵, Platon⁶, d'autres législateurs, d'autres philosophes, ont proposé des voies insuffisantes pour résoudre le problème. Il était donné à Lycurgue de tenter les choses les plus extraordinaires, de concilier les plus opposées. En effet, par une de ses lois, il règle le nombre des hérités sur les citoyens⁷; et par une autre loi, en accordant des exemptions à ceux qui ont trois enfants,

¹ in Lyc. t. 1, p. 44.

² ibid.; et apophth. lacon.

³ 226. Porphyr. de abstin.

⁴ 3, p. 300.

⁵ b. lib. 6, p. 489.

⁴ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 322.

⁵ Id. ibid. cap. 12, p. 337.

⁶ Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 740.

⁷ Polyb. lib. 6, p. 489.



et de plus grandes à ceux qui en ont quatre
risque de détruire la proportion qu'il veut être
et de rétablir la distinction des riches et des
vres, qu'il se propose de détruire.

Pendant que j'étais à Sparte, l'ordre des for
des particuliers avait été dérangé par un décret
l'éphore Épitadès, qui voulait se venger de son
et comme je négligeai de m'instruire de leur a
état, je ne pourrai développer à cet égarr
vues du législateur, qu'en remontant à ses
cipes.

Suivant les lois de Lycurgue, un chef de fa
ne pouvait ni acheter ni vendre une portio
terrain³; il ne pouvait ni la donner pendant sa
ni la léguer par son testament à qui il voulait
ne lui était pas même permis de la partager⁵:
de ses enfants recueillait la succession⁶, co
dans la maison royale l'aîné succède de droit
couronne⁷. Quel était le sort des autres enf
Les lois qui avaient assuré leur subsistance
dant la vie du père, les auraient-elles abandon
après sa mort?

1^o Il paraît qu'ils pouvaient hériter des escl
des épargnes et des meubles de toute espèce
vente de ces effets suffisait sans doute pour
vêtements; car le drap qu'ils employaient ét

¹ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9,
t. 2, p. 330. Ælian. var. hist. lib. 6,
cap. 6.

² Plut. in Agid. t. 1, p. 797.

³ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9,
t. 2, p. 329.

⁴ Plut. in Agid. t. 1, p. 797.

⁵ Heracl. Pont. de polit. i
Græc. t. 6, p. 2823.

⁶ Emm. descr. reip. la
antiq. Græc. t. 4, p. 483.

⁷ Herodot. lib. 5, cap. 4.

CH
as prix
de se
droit de
sant pour
farine d
ze médit
tion d'he
limes.
saisit des
me Lycu
de famit
re que l'ai
ment de se
est à présu
ser les filles
e possession
hérités se
Après l'e
magistrats les
venues vacat
es. 3^o Dai
quentes en
steclcs antei
mies. Les fi
défendu de
d'union et
que façon t
rens, les m
Aristot. ibid. p. 377;
Laced. p. 682.
m. in Lyc. t. 1, p.
atin. lib. 3, cap.



s prix , que les plus pauvres se trouvaient en
 de se le procurer¹. 2° Chaque citoyen était
 roit de participer aux repas publics, et four-
 nit pour son contingent une certaine quantité
 arine d'orge, qu'on peut évaluer à environ
 e médimnes : or, le Spartiate possesseur d'une
 on d'héritage, en retirait par an soixante-dix
 mnes, et sa femme douze. L'excédant du mari
 sait donc pour l'entretien de cinq enfants ; et
 ne Lycurgue n'a pas dû supposer que chaque
 de famille en eût un si grand nombre, on peut
 e que l'aîné devait pourvoir aux besoins, non-
 ment de ses enfants, mais encore de ses frères.
 est à présumer que les puînés pouvaient seuls
 er les filles qui, au défaut de mâles, héritaient
 e possession territoriale. Sans cette précaution,
 érités se seraient accumulées sur une même
 4° Après l'examen qui suivait leur naissance,
 agistrats leur accordaient des portions de terre²
 nues vacantes par l'extinction de quelques fa-
 s. 5° Dans ces derniers temps, des guerres
 entes en détruisaient un grand nombre ; dans
 ècles antérieurs, ils allaient au loin fonder des
 ies. Les filles ne coûtaient rien à établir ; il
 défendu de leur constituer une dot³. 6° L'es-
 d'union et de désintéressement rendant en
 que façon toutes choses communes entre les
 ens⁴, les uns n'avaient souvent au-dessus des

1 Aristot. in Lyc. t. 1, p. 49. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.
 2 Aristot. in Lyc. t. 1, p. 49. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.
 3 Aristot. in Lyc. t. 1, p. 49. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.
 4 Aristot. in Lyc. t. 1, p. 49. Plut. instit. lacon. t. 2, p. 238.



autres que l'avantage de prévenir ou de secourir leurs désirs.

Tant que cet esprit s'est maintenu, la constitution résistait aux secousses qui commençaient à l'agiter : mais qui la soutiendra désormais, depuis que, par le décret des éphores dont j'ai parlé, il est permis à chaque citoyen de doter ses filles, de disposer à son gré de sa portion ? Les hérédités passant tous les jours en différentes mains, l'équilibre des fortunes est rompu, ainsi que celui de l'égalité.

Je reviens aux dispositions de Lycurgue. Les biens-fonds, aussi libres que les hommes, ne devaient point être grevés d'impositions. L'état n'avait point de trésor¹ ; en certaines occasions, les citoyens contribuaient suivant leurs facultés² ; en d'autres ils recouraient à des moyens qui prouvaient une excessive pauvreté. Les députés de Samos vinrent une fois demander à emprunter une somme considérable ; l'assemblée générale n'ayant pas d'autre source, indiqua un jeûne universel, tant pour les hommes libres, que pour les esclaves et pour les animaux domestiques. L'épargne qui en résultait fut remise aux députés³.

Tout pliait devant le génie de Lycurgue ; le principe de la propriété commençait à disparaître ; des révolutions violentes ne troublaient plus l'ordre public.

¹ Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 80. Pericl. ap. eumd. lib. 1, cap. 141. Plut. apophth. lacôn. t. 2, p. 217.

² Aristot. de rep. lib. 2, t. 2, p. 331.

³ Aristot. de curâ rei familiaris, p. 503.



ce calme serait un malheur de plus, si le législateur n'en assurait pas la durée. Les lois toutes nouvelles ne sauraient opérer ce grand effet : si on se habitue à mépriser les moins importantes, on méprisera bientôt celles qui le sont davantage ; si elles sont trop nombreuses, si elles gardent le silence en plusieurs occasions, si d'autres fois elles se présentent avec l'obscurité des oracles ; s'il est permis à chaque juge d'en fixer le sens, à chaque citoyen de s'en plaindre ; si, jusque dans les plus petits villages, elles ajoutent à la contrainte de notre liberté un avilissant de la menace : vainement seraient-elles gravées sur le marbre, elles ne le seront jamais dans les cœurs.

Contre le pouvoir irrésistible des impressions de l'enfance, l'homme reçoit dans son enfance et pendant toute sa vie, Lycurgue s'était dès long-temps affermi sur le choix d'un système que l'expérience avait justifié en Crète. Élevez tous les enfants en commun, dans une même discipline, d'après des principes invariables, sous les yeux des magistrats et de tout le public, ils apprendront leurs devoirs en les pratiquant ; ils les chériront ensuite, parce qu'ils les auront pratiqués, et ne cesseront de les respecter, parce qu'ils les verront toujours pratiqués dans tout le monde. Les usages, en se perpétuant, acquerront une force invincible de leur ancienneté et de leur universalité : une suite non interrompue de temples donnés et reçus, fera que chaque citoyen, devenu législateur de son voisin, sera pour



lui une règle vivante¹; on aura le mérite de sagesse, en cédant à la force de l'habitude; on croira agir librement, parce qu'on agit sans effort.

Il suffira donc à l'instituteur de la nation de dresser pour chaque partie de l'administration un petit nombre de lois² qui dispenseront d'en faire un plus grand nombre, et qui contribueront à maintenir l'empire des rites, beaucoup plus aisément que celui des lois mêmes. Il défendra de mettre par écrit³, de peur qu'elles ne rétrécissent le domaine des vertus, et qu'en croyant faire ce qu'on doit, on ne s'abstienne de faire tout ce qu'on peut. Mais il ne les cachera point; elles seront transmises de bouche en bouche, citées sur toutes les occasions, et connues de tous les citoyens, témoins et juges des actions de chacun en particulier. Il ne sera pas permis aux jeunes gens de les blâmer, même de les soumettre à leur examen⁴, puisqu'ils les ont reçues comme des ordres du ciel, et que l'autorité des lois n'est fondée sur l'extrême vénération qu'elles inspirent. Il faudra pas non plus louer les lois et les usages des nations étrangères⁵, parce que, si l'on n'est persuadé qu'on vit sous la meilleure des législations, on en désirera bientôt une autre.

Ne soyons plus étonnés maintenant que l'on

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 47.

² Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 232.

³ Id. ibid. p. 227; et in Lyc.

t. 1, p. 47.

⁴ Plat. de leg. lib. 1, t. 2,

⁵ Demosth. in Leptin. p.

CHAP

soit pe

et que

le text

magistral

al.

se voyons

regarde l'é

ante du

rit et le c

bonne heu

ote.

CHAI

Education.

lois de La

me à l'educ

qu'elle soit

et aux riches

leur naissance

possesse, ou :

portraits où bi

in Archid. t. 2.

de rep. Laced. p. 6

in Lyc. t. 1, p. 47.



soit pour les Spartiates la première des vertus, et que ces hommes fiers ne viennent jamais le texte des lois à la main, demander compte aux magistrats des sentences émanées de leur tribunal.

Il ne faut pas surprendre non plus que Lycurgue ait regardé l'éducation comme l'affaire la plus importante du législateur², et que pour subjuguier l'esprit et le cœur des Spartiates, il les ait soumis à une heure aux épreuves dont je vais rendre compte.

CHAPITRE XLVII.

Éducation et du Mariage des Spartiates.

Les lois de Lacédémone veillent avec un soin particulier à l'éducation des enfants³. Elles ordonnent qu'elle soit publique et commune aux pauvres et aux riches⁴. Elles préviennent le moment de la naissance : quand une femme a déclaré qu'elle est prête à enfanter, on suspend dans son appartement des portraits où brillent la jeunesse et la beauté,

¹ in Archid. t. 2, p. 53.
² de rep. Laced. p. 682.
³ in Lyc. t. 1, p. 47.

³ Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 450.
⁴ Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 374.



tels que ceux d'Apollon, de Narcisse, d'Hyacinthe, de Castor, de Pollux, etc. , afin que son imagination , sans cesse frappée de ces objets, transmette quelques traces à l'enfant qu'elle nourrit dans son sein ¹.

A peine a-t-il reçu le jour, qu'on le présente à l'assemblée des plus anciens de la tribu à laquelle sa famille appartient. La nourrice est appelée au lieu de le laver avec de l'eau, elle emploie des lotions de vin, qui occasionnent, à ce qu'on entend, des accidents funestes dans les tentatives tentées sur des enfants faibles. D'après cette épreuve, suivie d'un examen rigoureux, la sentence de l'enfant est prononcée. S'il n'est expédient ni pour lui ni pour la république qu'il jouisse plus long-temps de sa vie, on le fait jeter dans un gouffre, au mont Taygète : s'il paraît sain et bien composé, on le choisit, au nom de la patrie, pour être pendant quelque jour un de ses défenseurs ².

Ramené à la maison, il est posé sur un bûcher, et l'on place auprès de cette espèce de lit un vase d'eau et une lance, afin que ses premiers regards se familiarisent avec cette arme ³.

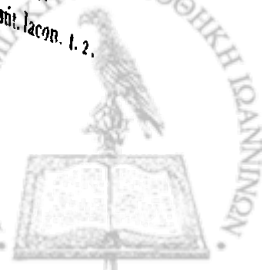
On ne serre point ses membres délicats de ces liens qui en suspendraient les mouvements ; on n'arrête point ses pleurs, s'ils ont besoin de couler ; mais on ne les excite jamais par des reproches ou par des coups. Il s'accoutume par degrés à la solitude, aux ténèbres, à la plus grande

¹ Oppian. de venat. lib. 1, v. 357.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 49.

³ Non. Dionys. lib. 4, p. 50.

Schol. Thucyd. lib. 2, où il est dit que les Spartans ne



sur le choix des aliments ¹. Point d'im-
 ons de terreur, point de contraintes inutiles,
 reproches injustes; livré sans réserve à ses
 innocents, il jouit pleinement des douceurs
 vie, et son bonheur hâte le développement
 forces et de ses qualités.

est parvenu à l'âge de sept ans, sans connaî-
 crainte servile : c'est à cette époque que
 communément l'éducation domestique ². On
 de au père s'il veut que son enfant soit
 suivant les lois : s'il le refuse, il est lui-
 privé des droits du citoyen ³ : s'il y consent,
 et aura désormais pour surveillants, non-
 ent les auteurs de ses jours, mais encore
 plus long-temps, les magistrats, et tous les citoyens auto-
 l'interroger, à lui donner des avis, et à le
 sans crainte de passer pour sévères; car
 ient punis eux-mêmes, si, témoins de ses
 ils avaient la faiblesse de l'épargner ⁴. On
 la tête des enfants un des hommes les plus
 tables de la république ⁵; il les distribue
 érentes classes, à chacune desquelles pré-
 a jeune chef, distingué par sa sagesse et son
 e. Ils doivent se soumettre sans murmurer
 dres qu'ils en reçoivent, aux châtimens
 ur impose, et qui leur sont infligés par des
 gens armés de fouets, et parvenus à l'âge
 erté ⁶.

¹ in Lyc. t. 1, p. 49.

² Id. p. 50.

³ instit. lacon. t. 2, p. 238.

⁴ Id. ibid. p. 237.

⁵ Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

⁶ Id. ibid. p. 677.



La règle devient de jour en jour plus sévère. On les dépouille de leurs cheveux; ils marchent sans bas et sans souliers : pour les accoutumer à la rigueur des saisons, on les fait quelquefois combattre tout nus ¹.

A l'âge de douze ans, ils quittent la tunique et ne se couvrent plus que d'un simple manteau qui doit durer toute une année ². On ne leur permet que rarement l'usage des bains et des parfums. Chaque troupe couche ensemble sur des sommets de roseaux qui croissent dans l'Eurotas, et ils se débarrassent sans le secours du fer ³.

C'est alors qu'ils commencent à contracter des liaisons particulières peu connues des nations étrangères, plus pures à Lacédémone que dans les autres villes de la Grèce. Il est permis à chacun de recevoir les attentions assidues d'un jeune homme, attiré auprès de lui par les charmes de la beauté, par les vertus dont elle paraît être l'emblème ⁴. Cette jeunesse de Sparte est comme divisée en deux classes : l'une, composée de ceux qui aiment à être aimés ⁵. Les premiers sont destinés à servir de modèles aux seconds, par lesquels jusqu'à l'enthousiasme un sentiment qui tient la plus noble émulation, et qui, avec les transports de l'amour, n'est au fond que la

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.

² Xen. de rep. Laced. p. 677.

Plut. ib. Just. lib. 3, cap. 3.

³ Plut. ibid.

⁴ Id. ibid.

⁵ Theocr. idyll. 12, v. 1.

ibid. Maxim. Tyr. dissert.

284.

passionnée d'un père pour son fils, l'amour d'un frère pour son frère¹. Lorsque, pour le même objet, plusieurs éprouvent l'influence divine, c'est le nom que l'on donne au sentiment qui les entraîne², loin de se livrer à la dissipation, ils n'en sont que plus unis entre eux, et plus intéressés aux progrès de celui qu'ils aiment³. On ne leur reproche pas car toute leur ambition est de le rendre respectable aux yeux des autres, qu'il l'est à leurs propres yeux⁴. Un des plus honnêtes fut condamné à une amende pour ne s'être jamais attaché à un jeune homme⁵; un autre, parce que son ami avait dans un combat poussé un cri de victoire⁶.

Les associations, qui ont souvent produit de grandes choses⁷, sont communes aux deux sexes⁸, et durent quelquefois toute la vie. Elles étaient autrefois long-temps établies en Crète⁹; Lycurgue en a fait le prix, et en prévint les dangers. Outre la moindre tache imprimée sur une union qui est si sainte, qui l'est presque toujours¹⁰, ce serait pour jamais d'infamie le coupable¹¹, et serait puni, suivant les circonstances, de mort¹². Les premiers hommes ne peuvent se dérober un seul moment

Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
 Ibid. et in conv. p. 873 et
 Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 9.
 Ibid. in Lyc. t. 1, p. 51.
 Ibid. cap. 10.
 Ibid. Ælian. ibid.
 Ibid. sympos. t. 3, p. 178.
 Ibid. in Lyc. t. 1, p. 51.
 Ibid. in Ælian. Pont. de polit. in antiq.

Græc. t. 6, p. 2824. Strab. lib. 10,
 p. 483. Ælian. de animal. lib. 4,
 cap. 1.
 9 Xenoph. de rep. Laced. p. 678.
 Plat. ibid. Max. Tyr. dissert. 26,
 p. 317.
 10 Plut. instit. lacon. t. 2, p. 237.
 11 Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 12.



aux regards des personnes âgées qui se doivent d'assister à leurs exercices, et d'y maintenir la décence, aux regards du président de l'éducation, à ceux de l'irène ou chef de la division qui commande chaque division.

Cetirène est un jeune homme de vingt ans, qui reçoit pour prix de son courage et de sa pénétration l'honneur d'en donner des leçons à ceux qui sont confiés à ses soins. Il est à leur tête quand ils vont des combats, quand ils passent l'Eurasie à la chasse, quand ils vont à la lutte, à la course, aux différents exercices du gymnase. De retour chez lui, ils prennent une nourriture saine et frugale : ils la préparent eux-mêmes ; les plus forts apportent le bois, les plus faibles, des herbages et d'autres aliments qu'ils ont dérobés en se glissant furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics. S'ils sont découverts ? tantôt on leur donne le fouet, tantôt on joint à ce châtement la défense d'approcher de la table³ ; quelquefois on les traîne auprès d'un autel, dont ils font le tour en chantant contre eux-mêmes⁴.

Le souper fini, le jeune chef ordonne qu'on chante, propose aux autres des questions près lesquelles on peut juger de leur esprit et de leurs sentiments. « Quel est le plus honnête citoyen de la ville ? Que pensez-vous d'une telle chose ? » La réponse doit être précise et motivée. (Ces questions)

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 50.

² Id. instit. lacon. ibid.

³ Id. in Lyc. t. 1, p. 50.

⁴ Id. instit. lacon. t. 1, p. 51.



nt sans avoir pensé, reçoivent de légers châ-
ts en présence des magistrats et des vieil-
s, témoins de ces entretiens, et quelquefois
ntents de la sentence du jeune chef : mais,
la crainte d'affaiblir son crédit, il attendent
soit seul pour le punir lui-même de son in-
nce ou de sa sévérité ¹.

ne donne aux élèves qu'une légère teinture
etres; mais on leur apprend à s'expliquer pu-
nt, à figurer dans les chœurs de danse et de
que, à perpétuer dans leurs vers le souvenir
ux qui sont morts pour la patrie, et la honte
ux qui l'ont trahie. Dans ces poésies, les
es idées sont rendues avec simplicité, les
ments élevés avec chaleur ².

us les jours; les éphores se rendent chez eux;
mps en temps ils vont chez les éphores, qui
inent si leur éducation est bien soignée, s'il
est pas glissé quelque délicatesse dans leurs
ou leurs vêtements, s'ils ne sont pas trop
sés à grossir ³. Ce dernier article est essen-
on a vu quelquefois à Sparte des magistrats
au tribunal de la nation, et menacer de l'exil,
citoyens dont l'excessif embonpoint semblait
une preuve de mollesse ⁴. Un visage efféminé
rougir un Spartiate; il faut que le corps,
ses accroissements, prenne de la souplesse
e la force, en conservant toujours de justes
ortions ⁵.

1 *ibid.* in Lyc. t. 1, p. 51.

2 *ibid.* p. 53.

3 *ibid.* var. hist. lib. 14, cap. 7.

4 Agatharch. ap. Athen. lib. 12,
p. 550. Ælian. *ibid.*

5 Ælian. *ibid.*



C'est l'objet qu'on se propose en soumettant les jeunes Spartiates à des travaux qui remplissent presque tous les moments de leur journée. Ils passent une grande partie dans le gymnase. On n'y trouve point, comme dans les autres écoles de ces maîtres qui apprennent à leurs disciples de supplanter adroitement un adversaire¹ : la ruse souillerait le courage ; et l'honneur doit accompagner la défaite ainsi que la victoire. C'est pour cela que, dans certains exercices, il n'est point permis au Spartiate qui succombe de lever la main, parce que ce serait reconnaître un vainqueur².

J'ai souvent assisté aux combats que se livrent dans le Plataniste les jeunes gens parvenus à la dix-huitième année. Ils en font les apprêts dans leur collège, situé au bout du Thérapné : ils se divisent en deux corps, dont l'un se pare du nom de Plataniste, et l'autre de celui de Lycurgue³, ils combattent ensemble, pendant la nuit, un petit taureau sur l'autel de Mars. On a pensé que le plus courageux des animaux domestiques devait être la victime la plus agréable au plus courageux des dieux. Après le sacrifice, chaque troupe amène un sanglier apprivoisé, l'excite contre l'autre avec ses cris, et, s'il est vainqueur, en tire un augure favorable.

Le lendemain, sur le midi, les jeunes guerriers s'avancent en ordre, et par des chemins diffé-

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 233.

² Id. in Lyc. t. 1, p. 52. Id.

apophth. lacon. t. 2, p. 228. de benef. lib. 5, cap. 3.

³ Lucian. de gymnas. t. 2, p.

CHA

qués par
signal d
poussent
de leur
être à con
ner avec
combat désa
reuses, s
quelques
nt de fou
antagoni
e mords

entre, com

eux de cin

en modérer

moins, qui t

ux vainquen

se termine l

traverser à

es du canal

d'enceinte

ai vu d'autr

est aux pu

une fête co

iane surmon

el de jeunes

, et choisis

s frappe à gi

et. tuseul. lib. 5,

383.

apophth. lacon. t



qués par le sort, vers le champ de bataille. Au signal donné, ils fondent les uns sur les autres, se poussent et se repoussent tour-à-tour. Bientôt l'ardeur augmente par degrés : on les voit se battre à coups de pieds et de poing, s'entre-déchirer avec les dents et les ongles, continuer un combat désavantageux malgré des blessures douloureuses, s'exposer à périr plutôt que de céder¹, quelquefois même augmenter de fierté en diminuant de force. L'un d'entre eux, près de jeter son antagoniste à terre, s'écria tout-à-coup : « Tu mords comme une femme. Non, répondit-il, comme un lion². » L'action se passe sous le regard de cinq magistrats³, qui peuvent d'un mot modérer la fureur; en présence d'une foule de spectateurs, qui tour-à-tour prodigent et des éloges aux vainqueurs, et des sarcasmes aux vaincus. Le combat termine lorsque ceux d'un parti sont forcés de traverser à la nage les eaux de l'Eurotas, ou de franchir le canal qui, conjointement avec ce fleuve, forme l'enceinte au Plataniste⁴.

On a vu d'autres combats où le plus grand courage est aux prises avec les plus vives douleurs. C'est une fête célébrée tous les ans en l'honneur d'une déesse surnommée Orthia, on place auprès de son temple de jeunes Spartiates à peine sortis de l'enfance et choisis dans tous les ordres de l'état; on les frappe à grands coups de fouet, jusqu'à ce

¹ Plin. tusc. lib. 5, cap. 27, p. 234.

² 183.

³ Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 231.

⁴ Pausan. apophth. lacon. t. 2, p. 243.



que le sang commence à couler. La prêtresse présente : elle tient dans ses mains une statue de bois très-petite et très-légère ; c'est celle de Diane. Si les exécuteurs paraissent sensibles à la prière, elle se jette sur eux et les embrasse. Si elle ne voit pas ces signes de pitié, elle se jette sur la statue et la presse avec ses mains. Les coups redoublent alors, et le intérêt général devient plus pressant. On entend des cris forcés des parents qui exhortent ces filles innocentes à ne laisser échapper aucune parole, et elles-mêmes provoquent et défient la douleur en présence de tant de témoins occupés à contempler leurs moindres mouvements, et l'espoir de la victoire décernée à celui qui souffre avec le plus de constance, les endurent de telle manière qu'ils n'opposent à ces horribles tourments qu'un visage serein et une joie révoltante².

Surpris de leur fermeté, je dis à Damocaris, celle qui m'accompagnait : Il faut convenir que vos coutumes sont fidèlement observées. Dites plutôt, répondez avec indignement outragées. La cérémonie que vous venez de voir fut instituée autrefois en l'honneur d'une divinité barbare, dont on prétend qu'un roi de Lacédémone³. L'oracle avait ordonné de sacrifier des hommes : Lycurgue abolit cette coutume ; mais, pour procurer un dédommement à la superstition, il voulut que les jeunes Spartans se jettent sur la statue.

¹ Cicer. tuscul. lib. 2, cap. 14, t. 2, p. 288. Senec. de prov. cap. 4. Stat. theb. lib. 8, v. 437. Luctat. ibid. in not.

² Plut. instit. lacon. 1.

³ Pausan. lib. 8, cap. 1. Hygin. fab. 261. Meursius. in Lyc. t. 1, p. 2.



amnés pour leurs fautes à la peine du fouet laissent à l'autel de la déesse¹.

Il fallait s'en tenir aux termes et à l'esprit de la loi; elle n'ordonnait qu'une punition légère²;

nos éloges insensés excitent, soit ici, soit au Péloponèse, une détestable émulation parmi ces

gens. Leurs tortures sont pour nous un objet de curiosité; pour eux un sujet de triomphe.

Leurs pères ne connaissaient que l'héroïsme utile à la patrie, et leurs vertus n'étaient ni au dessous ni

au dessus de leurs devoirs : depuis que la vanité a emparée des nôtres, elle en grossit tellement

les maux, qu'ils ne sont plus reconnaissables. Ce

mal, opéré depuis la guerre du Péloponèse, est un symptôme frappant de la décadence de nos

lois. L'exagération du mal ne produit que le mal; celle du bien surprend l'estime; on croit

que l'éclat d'une action extraordinaire diste des obligations les plus sacrées. Si cet abus

perdure, nos jeunes gens finiront par n'avoir qu'un langage d'ostentation; ils braveront la mort à l'autel de Diane, et fuiront à l'aspect de l'ennemi³.

Appelez-vous cet enfant qui, ayant l'autre jour dans son sein un petit renard, se laissa dé-

couvrir les entrailles plutôt que d'avouer son larcin⁴ : cette obstination parut si nouvelle, que ses cama-

rades le blâmèrent hautement. Mais, dis-je alors, c'était que la suite de vos institutions; car il

¹ Plur. instit. lac.

² Pausan. lib. 8. p. 104. instit. lacon. t. 2, p. 239.

³ Plur. instit. lac. instit. lacon. t. 2, p. 239.

⁴ Id. in Lyc. ibid.

in Lyc. t. 1, p. 51; id.



répondit qu'il valait mieux périr dans les tourments que de vivre dans l'opprobre¹. Ils ont donc raison, ces philosophes qui soutiennent que les vices impriment dans l'âme des jeunes gens une espèce de férocité².

Ils nous attaquent, reprit Damonax, au moment que nous sommes par terre. Lycurgue a vu le débordement de nos vertus, par les coutumes qui ont subsisté pendant quatre siècles dont il reste encore des traces. N'a-t-on pas dernièrement un Spartiate puni, après des succès signalés, pour avoir combattu sans succès. Mais à mesure que nos mœurs s'altèrent, l'honneur ne connaît plus de frein, et se relâche insensiblement à tous les ordres. Autrefois les femmes de Sparte, plus sages et plus décentes qu'elles ne le sont aujourd'hui, en attendant la mort de leurs fils tués sur le champ de bataille, se contentaient de surmonter la douleur ; maintenant elles se font un mérite de l'impuissance, et, de peur de paraître faibles, elles ne craignent pas de se montrer atroces. Telle fut la réponse de Damonax. Je reviens à l'éducation des Spartiates.

Dans plusieurs villes de la Grèce, les enfants parvenus à leur dix-huitième année, ne sont plus sous l'œil vigilant des instituteurs³. Lycurgue ne connaissait trop le cœur humain, pour l'abandonner à lui-même dans ces moments critiques où

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 234.

² Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4,

t. 2, p. 452.

³ Plut. in Ages. t. 1,

⁴ Xenoph. de rep. Lacon.



Il oppose presque toujours la destinée d'un citoyen, et celle d'un état. Il oppose au développement des passions une nouvelle suite d'exercices et de travaux. Les chefs exigent de leurs disciples de modestie, de soumission, de tempérance et de ferveur.

Il est un spectacle singulier, de voir cette brillante jeunesse, à qui l'orgueil du courage et de la vaillance devrait inspirer tant de prétentions, n'oser, ainsi dire, ni ouvrir la bouche ni lever les yeux, marcher à pas lents, et avec la décence d'une jeune timide qui porte les offrandes sacrées¹.

Pendant, si cette régularité n'est pas animée d'un puissant intérêt, la pudeur régnera sur leurs fronts, et le vice dans leurs cœurs. Lycurgue suscite alors un corps d'espions et de rivaux qui les surveillent sans cesse. Rien de si propre à cette méthode pour épurer les vertus. Placez devant un jeune homme un modèle de même âge que lui : il le hait, s'il ne peut l'atteindre; il le méprise, s'il en triomphe sans peine. Opposez au premier un corps à un autre : comme il est facile de lancer leurs forces et de varier leur composition, l'honneur de la victoire et la honte de la défaite ne peuvent ni trop enorgueillir, ni trop humilier les particuliers; il s'établit entre eux une émulation accompagnée d'estime; leurs parents, leurs amis s'empressent de la partager, et de simples exercices deviennent des spectacles intéressants pour tous les citoyens.

¹ 2, p. 432.

² 3 Phil. in Leg. l. 1, p.

³ Xenoph. de rep. Lac.

ibid. p. 679.



Les jeunes Spartiates quittent souvent leurs parents pour se livrer à des mouvements plus rapides. Leurs parents leur ordonnent de se répandre dans la province avec leurs armes à la main, pieds nus, exposés aux inclemences des saisons, sans esclaves pour les servir, et sans couverture pour les garantir du froid pendant la nuit¹. Tantôt ils étudient le pays, et les manières de le préserver des incursions de l'ennemi². Tantôt ils courent après les sangliers et diffèrent les familles des bêtes fauves³. D'autres fois, pour essayer les manœuvres de l'art militaire, ils se tiennent en embuscade pendant le jour, et la nuit suivante ils attaquent et font succomber sous leurs coups les Hilotes qui, prévenus du danger, ont eu l'indolence de sortir et de se trouver sur leur chemin.

Les filles de Sparte ne sont point élevées comme celles d'Athènes : on ne leur prescrit point de tenir renfermées, de filer la laine, de s'abstenir du vin et d'une nourriture trop forte ; mais on leur apprend à danser, à chanter, à lutter entre elles, à courir légèrement sur le sable, à lancer avec force le palet ou le javelot⁵, à faire tous leurs exercices sans voile et à demi nues⁶, en présence des rois, des magistrats et de tous les citoyens, à l'exception même des jeunes garçons, qui

¹ Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 633.

² Id. ibid. lib. 6, p. 763.

³ Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

⁴ Heracl. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

(a) Cette espèce de ruse de guerre s'appelait Cryptie. Voyez la note

XIV à la fin du volume.

⁵ Plat. de leg. lib. 7, t. 2,

Xenoph. de rep. Laced. p. 680.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 47 ; id. in

p. 77 ; id. apophth. lacon. t. 1,

227.

⁶ Eurip. in Androm. v. 594.

apophth. lacon. t. 2, p. 232.



attent souvent leurs
vements plus rapide
dre dans la provinc
us, exposés aux i
sclaves pour les s
arantir du froid pe
t le pays, et les m
ons de l'ennemi
sangliers et diffé
pour essayer les
taire, ils se tiene
et la nuit suivat
r sous leurs cou
nger, ont eu l'im
sur leur chemin
point élevées co
prescrit point
laine, de s'abs
p forte; mais on
à lutter entre
sable, à lancer
faire tous leurs
s⁶, en présence
s les citoyens,
s garçons, qu
la fin du volume.
st. de leg. lib. 7, t. 4
b. de rep. Laced.
Lyc. t. 1, p. 4
id. apophth.
ip. in Aristot. v. 5
Laced. t. 2, p. 23

ent à la gloire, soit par leurs exemples, soit
des éloges flatteurs, ou par des ironies pi-
tes¹.

est dans ces jeux que deux cœurs destinés à
r un jour commencent à se pénétrer des sen-
nts qui doivent assurer leur bonheur² (a);
les transports d'un amour naissant ne sont
is couronnés par un hymen prématuré (b).
out où l'on permet à des enfants de perpétuer
amilles, l'espèce humaine se rapetisse et dégé-
d'une manière sensible³. Elle s'est soutenue
édémone, parce que l'on ne s'y marie que
ue le corps a pris son accroissement, et que
son peut éclairer le choix⁴.

x qualités de l'âme les deux époux doivent
re une beauté mâle, une taille avantageuse,
santé brillante⁵. Lycurgue, et d'après lui des
sophes éclairés, ont trouvé étrange qu'on se
ât tant de soins pour perfectionner les races
animaux domestiques⁶, tandis qu'on néglige
lument celle des hommes. Ses vues furent rem-
, et d'heureux assortiments semblèrent ajouter
nature de l'homme un nouveau degré de force
e majesté⁷. En effet, rien de si beau, rien de
r que le sang des Spartiates.

1 in Lyc. t. 1, p. 48.

2 ibid.

3 Voyez la note XV à la fin du

4 Voyez la note XVI à la fin

5 Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16,
p. 446.

4 Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

Plut. in Num. t. 1, pag. 77; id.
apophth. lacon. t. 2, p. 228.

5 Plut. de lib. educ. t. 2, p. 1.

6 Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 459.
Theogn. sent. v. 183. Plut. in Lyc.
t. 1, p. 49.

7 Xenoph. ibid.



Je supprime le détail des cérémonies du mariage, mais je dois parler d'un usage remarquable par sa singularité. Lorsque l'instant de la conclusion est arrivé, l'époux, après un léger repas qu'il a fait dans la salle publique, se rend, au commencement de la nuit, à la maison de ses nouveaux parents; il enlève furtivement son épouse, la mène chez lui, et bientôt après vient au gymnase rejoindre ses camarades, avec lesquels il continue d'habiter comme auparavant. Les jours suivants, il ne se présente à l'ordinaire la maison paternelle; mais ne peut accorder à sa passion que des instants volés à la vigilance de ceux qui l'entourent. Ce serait une honte pour lui, si on le voyait sortir de l'appartement de sa femme². Il vit quelquefois plusieurs années entières dans ce commerce où le mystère ajoute tant de charmes aux surprises et aux succès. Lycurgue savait que des désirs trop tôt et trop souvent satisfaits, se terminent par l'indifférence ou par le dégoût; il eut soin de les entretenir, afin que les époux eussent le temps de se accoutumer à leurs défauts, et que l'amour, dépouillé insensiblement de ses illusions, parvint à sa perfection en se changeant en amitié³. De là l'heureuse harmonie qui règne dans ces familles, les chefs déposant leur fierté à la voix l'un de l'autre, semblent tous les jours s'unir par un nouveau choix, et présentent sans cesse le spectacle

¹ Athen. lib. 14, p. 646. Pausan. lib. 3, cap. 13, p. 240.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 676.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. 48; apophth. lacon. t. 2, p. 228.



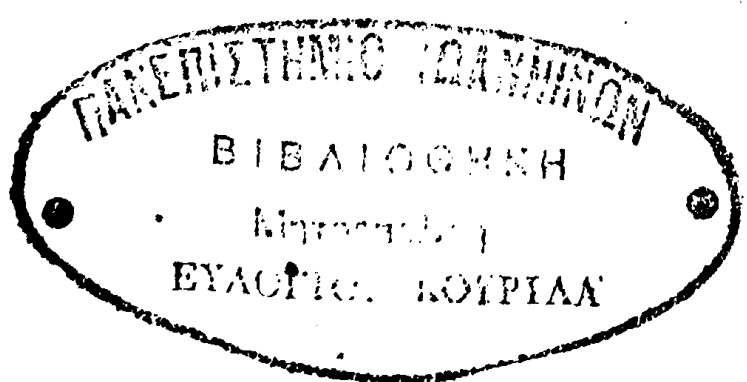
CHARSIS.

émonies du mar...
re remarquable...
de la conclus...
ger repas qu'il...
end, au comm...
de ses nouvea...
on épouse, la...
au gymnase re...
els il continue...
ours suivants...
paternelle; n...
que des instanc...
ni l'entouren...
le voyait sor...
it quelquefo...
ce où le m...
prises et aus...
désirs trop...
uent par l'ind...
oin de les en...
le temps de...
'amour, dep...
parvint à sa...
é³. De la l...
ces familles...
voix l'un de...
ir par un...
sse le spe...

ant de l'extrême courage joint à l'extrême
ur.
très-fortes raisons peuvent autoriser un Spar-
ne pas se marier¹; mais dans sa vieillesse
oit pas s'attendre aux mêmes égards que les
citoyens. On cite l'exemple de Dercyllidas,
ait commandé les armées avec tant de gloire².
à l'assemblée; un jeune homme lui dit :
e me lève pas devant toi, parce que tu ne
eras point d'enfants qui puissent un jour se
devant moi³. » Les célibataires sont ex-
à d'autres humiliations : ils n'assistent point
combats que se livrent les filles à demi nues ;
nd du magistrat de les contraindre à faire,
nt les rigueurs de l'hiver, le tour de la place,
llés de leurs habits, et chantant contre eux-
des chansons, où ils reconnaissent que leur
issance aux lois mérite le châtement qu'ils
ent⁴.

ph. de rep. Laced. p. 676.
at. græc. lib. 3, p. 490, etc.

³ Plut. in Lyc. ibid.
⁴ Id. ibid. t. 1, p. 48.



Lyc. t. 1, p. 111
ibid. t. 2, p. 211

CHAPITRE XLVIII.

Des Mœurs et des Usages des Spartiates.

CE chapitre n'est qu'une suite du précédent. L'éducation des Spartiates continue, pour dire, pendant toute leur vie¹.

Dès l'âge de vingt ans, ils laissent croître leurs cheveux et leur barbe : les cheveux ajoutent à la beauté, et conviennent à l'homme libre, de même qu'au guerrier². On essaie l'obéissance dans les choses les plus indifférentes : lorsque les époux se rencontrent en place, ils font proclamer à son de trompe un décret qui ordonne de raser la lèvre supérieure, ainsi que de se soumettre aux lois³. Tout est instruction : un Spartiate interrogé sur ce qu'il entretenait une si longue barbe : « Dites-moi que le temps l'a blanchie, répondit-il, elle ne se vertit à tout moment de ne pas déshonorer la vieillesse⁴. »

Les Spartiates, en bannissant de leurs habits toute espèce de parure, ont donné un exemple ad-

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.

² Herodot. lib. 1, c. 82. Xenoph. de rep. Laced. p. 686. Plut. in Lys. t. 1, p. 434; id. apophth. lacon. t. 2, p. 230.

³ Plut. in Agid. t. 1, p. 81. de serà num. vind. t. 2, p. 5.

⁴ Id. apophth. lacon. t. 2, p. 232.

CHA
 villem
 ois. les
 se, non
 portent t
 d'une la
 un mant
 garnis
 assurances,
 De
 sont
 l'un à l
 leraient p
 qu'ils
 onnets. et
 vent encore
 étroitemen
 d'autres
 re par celle
 édémouien
 mon temp
 retiennent
 furent les
 ouiller entier

Encyd. Eb. 1, cap. 6
 lib. 4, cap. 9, t. 2
 in Proleg. t. 1.
 apophth. lacon. t. 2
 apophth. in resp. t. 4;
 in Conon. t. 1, p. 746.



lement imité des autres nations. Chez eux, les magistrats, les citoyens de la dernière, n'ont rien qui les distingue à l'extérieur¹; portent tous une tunique très-courte², et tissent une laine très-grossière³; ils jettent par dessus le manteau ou une grosse cape⁴. Leurs pieds sont garnis de sandales ou d'autres espèces de chaussures, dont la plus commune est de couleur blanche⁵. Deux héros de Lacédémone, Castor et Pollux, sont représentés avec des bonnets qui, par leur partie inférieure, ressemblent à un œuf dont on tire leur origine⁶. Prenez un de ces bonnets, et vous aurez celui dont les Spartiates se servent encore aujourd'hui. Quelques-uns le retiennent étroitement avec des courroies autour des tempes⁷; d'autres commencent à remplacer cette mode par celle des courtisanes de la Grèce. « Les Lacédémoniens ne sont plus invincibles, disait autrefois le poète Antiphane; les réseaux qui retiennent leurs cheveux sont teints en pourpre; ils furent les premiers, après les Crétois, à se déshonorer en abandonnant entièrement de leurs habits dans les

¹ *Id.* lib. 1, cap. 6. Aristot.

² *Id.* 4, cap. 9, t. 2, p. 374.

³ *Id.* in Protag. t. 1, p. 342.

⁴ *Id.* in Phth. lacon. t. 2, p. 210.

⁵ *Id.* in vesp. v. 474. Schol.

⁶ *Id.* in Phth. in Conon. p. 1113.

⁷ *Id.* in Phth. t. 1, p. 746.

⁵ Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 18.

⁶ Meurs. *ibid.* cap. 17.

⁷ *Id.* *ibid.*

⁸ Antiph. ap. Athen. lib. 15, cap. 8, p. 681. Casaub. *ibid.* t. 2, p. 610.



exercices du gymnase¹. Cet usage s'introduisit en suite dans les jeux olympiques², et a cessé d'être indécemment depuis qu'il est devenu commun³.

Ils paraissent en public avec de gros bâtons courbés à leur extrémité supérieure⁴; mais il est défendu de les porter à l'assemblée générale parce que les affaires de l'état doivent se terminer par la force de la raison, et non par celles des armes.

Les maisons sont petites, et construites sans ornement; on ne doit travailler les portes qu'avec la scie et les planchers, qu'avec la coignée: des troncs de chêne à peine dépouillés de leurs écorces, servent de poutres⁶. Les meubles, quoique plus élégants, participent à la même simplicité; ils ne sont point confusément entassés. Les Spartiates ont seulement tout ce dont ils ont besoin, parce qu'ils ont fait un devoir de mettre chaque chose à sa place. Ces petites attentions entretiennent chez eux l'amour de l'ordre et de la discipline.

Leur régime est austère. Un étranger qui les vit nus étendus autour d'une table, et sur le champ de bataille, trouvait plus aisé de supporter une mort qu'une telle vie⁹. Cependant Lycurgen

¹ Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 856.

² Thucyd. lib. 1, cap. 6. Schol. ibid.

³ Plat. ibid.

⁴ Aristoph. in av. v. 1283. Schol. ibid. Id. in eccles. v. 74 et 539. Theophr. charact. cap. 5. Casaub. ibid.

⁵ Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

⁶ Id. ibid. pag. 47; id. in Lyc. t. 2, p. 210 et 227.

⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 45.

⁸ Aristot. oecon. lib. 1, t. 2, p. 495.

⁹ Ælian. var. hist. lib. 13, t. 2, p. 208. Attil. Stob. serm. 29, p. 208. Attil. t. 4, p. 138.

CHA
manché
et frugal
e. Ils en
gele les
laines. des
gibier;
nage de
s. diller
ins et de
est vra
prépare
terdire les
est une sau
ans laquell
preferent a
fut sur sa
cuse, voulut
uisimier de
épargner.
Le rejeta a
Athen. lib. 4, p.
Xenoph. de rep.
an. lib. 3, cap. 2
Athen. lib. 4, p. 1
5. Nour. miscell.
t. 1.
Lactia. in metric
Ce fromage est e
le pars. (Voyez
anne, t. 1, p. 63.)
ieurs. ibid. cap.
Ælian. var. hist. lib.
Plat. in Lyc. t. 1, p.



enché de leurs repas que le superflu ; et s'ils frugals, c'est plutôt par vertu que par nécessité. Ils ont de la viande de boucherie¹ ; le mont été leur fournit une chasse abondante² ; leurs gibiers, des lièvres, des perdrix et d'autres espèces de gibier ; la mer et l'Eurotas, du poisson³. Leur climat de Gythium est estimé⁴ (a). Ils ont, de différentes sortes de légumes, de fruits, de miel, et de gâteaux⁵.

Il est vrai que leurs cuisiniers ne sont destinés à préparer la grosse viande⁶, et qu'ils doivent se contenter de cuire les ragoûts, à l'exception du brouet noir⁷. Ils ont une sauce dont j'ai oublié la composition (b), dans laquelle les Spartiates trempent leur pain. Ils ne préfèrent aux mets les plus exquis⁸.

Il fut sur sa réputation, que Denys, tyran de Sparte, voulut en enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacédémone, et lui ordonna de ne rien épargner. Le brouet fut servi : le roi en goûta, et le rejeta avec indignation. « Seigneur, lui dit

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Plut. in Lyc. t. 1, p. 139.

Agid. p. 810. Poll. lib. 6, cap. 9, § 57.

(b) Meursius (miscell. lacon. l. 1, c. 8) conjecture que le brouet noir se faisait avec du jus exprimé d'une pièce de porc, auquel on ajoutait du vinaigre et du sel. Il paraît en effet que les cuisiniers ne pouvaient employer d'autre assaisonnement que le sel et le vinaigre. (Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 128.)

⁸ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 286.



« l'esclave, il y manque un assaisonnement raisonnable.
« tiel. — Et quoi donc? répondit le prince souverain.
« Un exercice violent avant le repas, plus ont dit.
« l'esclave ¹. »

La Laconie produit plusieurs espèces de raisins. Celui qu'on recueille aux Cinq-Collines, à quatre lieues de Sparte, exhale une odeur aussi douce que celle des fleurs ². Celui qu'ils font cuire, doit être mangé vert jusqu'à ce que le feu en ait consumé la cinquième partie. Ils le conservent pendant quatre ans, et le boient ³. Dans leurs repas, la coupe ne passe pas de main en main, comme chez les autres peuples; mais chacun épuise la sienne, remplie de vin, et la fait porter par l'esclave qui les sert à table ⁴. Ils ont la permission de boire tant qu'ils en ont besoin, et ils en usent avec plaisir, et n'en abusent jamais. Le spectacle dégoûtant d'un esclave qu'on fait manger et qu'on jette quelquefois sous leurs yeux, lorsqu'ils sont encore enfants, leur inspire une profonde aversion pour l'ivresse ⁵, et leur âme est trop élevée pour consentir jamais à se dégrader. Tel est le motif de la réponse d'un Spartiate à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il se modérait dans l'usage du vin : « C'est, dit-il, pour n'avoir jamais besoin

¹ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 286.
Cicer. tuscul. quæst. lib. 5, cap. 34,
t. 2, p. 389. Stob. serm. 29. p. 208.

² Alcm. ap. Athen. lib. 1, cap. 24,
p. 31.

³ Democr. geopon. lib. 7, cap. 4.
Pallad. ap. script. rei rustic. lib. 11,
tit. 14, t. 2, p. 990.

⁴ Crit. ap. Athen. lib. 10,
lib. 11, cap. 3, p. 463.

⁵ Xenoph. de rep. Lacædæmon.
Plut. apophth. lacon. t. 2,
p. 10.

⁶ Plat. de leg. lib. 1, t. 2,
p. 813.

⁷ Plut. instit. lacon. t. 2,
Athen lib. 10, p. 433.

CHA

raison

souver

ont d

fréque

simp

leu

quantit

verts ch

ent pou

société

que du

ent ⁴. Ils s

de chén

sur un mo

et noir. en

les portion

que convivi

it a peine

des gâteau

autres fois o

la ordinaire

gambier? Ce

Plut. apophth. lac

Cesyd. in N. 1111

Celle boisson es

dans le pays d'

de l'antiquité. t. 1.

Ces repas sont ap

par les auteurs. Phi

par d'autres. Philis

de leur vrai nom.

associations d'an

miscell. lacon. lib



raison d'autrui¹. » Outre cette boisson, ils aiment souvent leur soif avec du petit-lait² (a). Ils ont différentes espèces de repas publics. Les fréquents sont les Philities (b). Rois, magistrats, simples citoyens, tous s'assemblent, pour faire leurs repas, dans des salles où sont dressées une quantité de tables, le plus souvent de quinze à vingt chacune³. Les convives d'une table ne se mêlent point avec ceux d'une autre, et forment une société d'amis, dans laquelle on ne peut être admis que du consentement de tous ceux qui la composent⁴. Ils sont durement couchés sur des lits de bois de chêne, le coude appuyé sur une pierre, et sur un morceau de bois⁵. On leur donne du pain noir, ensuite de la chair de porc bouillie, et les portions sont égales, servies séparément à chaque convive, quelquefois si petites, qu'elles ne valent à peine un quart de mine⁶ (c). Ils ont du vin, des gâteaux ou du pain d'orge en abondance. Souvent on ajoute, pour supplément à la nourriture ordinaire, du poisson et différentes espèces de légumes⁷. Ceux qui offrent des sacrifices, ou qui

¹ apophth. lacon. t. 2, p.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. 46. Porph. de abst. lib. 4, § 4, p. 305.

Psych. in Κίρρος.

⁴ Plut. ibid.

cette boisson est encore en usage dans le pays. (Voyez Lacédémone ancienne, t. 1, p. 64.)

⁵ Athen. lib. 12, p. 518. Suid. in Aux et in Φιλί. Cicer. orat. pro Mur. cap. 35, t. 5, p. 232. Meurs. miscell. lacon. lib. 1, cap. 10.

Les repas sont appelés, par les auteurs, Philities; par les autres, Philities, qui paraissent leur vrai nom, et qui désignent des associations d'amis. (Voyez Meurs. miscell. lacon. lib. 1, c. 9.)

⁶ Dicæarch. ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

(c) Environ trois onces et demie.

⁷ Dicæarch. ibid.



vont à la chasse, peuvent, à leur retour, manger chez eux; mais ils doivent envoyer à leurs hôtes mensaux une partie du gibier ou de la victime. Auprès de chaque couvert on place un morceau de mie de pain pour s'essuyer les doigts ².

Pendant le repas, la conversation roule sur des traits de morale, ou sur des exemples de vertu. Une belle action est citée comme un exemple digne d'occuper les Spartiates. Les vieillards prennent communément la parole; ils parlent avec précision, et sont écoutés avec respect.

A la décence se joint la gaieté ³. Lycurgue donne un précepte aux convives; et c'est dans cette occasion qu'il ordonna d'exposer à leurs yeux une statue consacrée au dieu du rire ⁴: mais les propos qui réveillent la joie, ne doivent avoir rien d'offensif, et le trait malin, si par hasard il en échappe à l'un des assistants, ne doit point se communiquer au dehors. Le plus ancien, en montrant la porte à ceux qui entrent, les avertit que rien de ce qu'ils voient entendre ne doit sortir par là ⁵.

Les différentes classes des élèves assistent aux repas, sans y participer; les plus jeunes, pour se lever adroitement des tables quelques portions qu'ils partagent avec leurs amis; les autres, pour y prendre des leçons de sagesse et de plaisanterie ⁶.

Soit que les repas publics aient été établis

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 680. Plut. in Lyc. t. 1, p. 46.

² Poll. lib. 6, cap. 14, § 93. Athen. lib. 9, p. 409.

³ Aristoph. in Lysistr. v. 283.

⁴ Plut. in Lyc. t. 1, p. 5.

⁵ Id. instit. lacon. t. 2, p. 10.

⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46 et

CHA

ville, à

camp, s'

se¹, il

est état, d

lois²; pé

alité: per

er au sec

communa

rait ord

usage, av

Crète, la

republique

niers, obli

gite de la

s, et même

e, les plus

s en commu

chait aux lo

en blâmaient

mais les femm

s de décide

grands législa

Parmi les Sp

re³; d'autre

at. de leg. lib. 1, t

p. 780.

ib. Plut. in Lyc.

phth. lacca. t. 2,

ons. Halic. antiq. i

283.

ristot. de rep. lib.

t. 2, p. 331 et 332.

at. ibid. p. 46. Por



ville, à l'imitation de ceux qu'on prenait dans
 camp, soit qu'ils tirent leur origine d'une autre
¹, il est certain qu'ils produisent, dans un
 état, des effets merveilleux pour le maintien
 lois ²; pendant la paix, l'union, la tempérance,
 sagesse; pendant la guerre, un nouveau motif de
 au secours d'un citoyen avec lequel on est
 communauté de sacrifices ou de libations ³. Minos
 avait ordonnés dans ses états; Lycurgue adopta
 ce sage, avec quelques différences remarquables.
 à Sparte, la dépense se prélève sur les revenus de
 publique ⁴; à Lacédémone, sur ceux des par-
 tiers, obligés de fournir par mois une certaine
 quantité de farine d'orge, de vin, de fromage, de
 miel, et même d'argent ⁵. Par cette contribution
 commune, les plus pauvres risquent d'être exclus des
 avantages en commun, et c'est un défaut qu'Aristote
 reprochait aux lois de Lycurgue ⁶. D'un autre côté,
 on blâmait Minos et Lycurgue de n'avoir pas
 permis les femmes à la vie commune ⁷. Je m'abs-
 tiens de décider entre de si grands politiques et de
 grands législateurs.

Parmi les Spartiates, les uns ne savent ni lire ni
 écrire ⁸; d'autres savent à peine compter ⁹: nulle

¹ Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 625;
 p. 780.

² Lib. Plut. in Lyc. t. 1, p. 45;
 Phth. lacon. t. 2, p. 226.

³ Mys. Halic. antiq. rom. lib. 2,
 p. 283.

⁴ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9
 t. 2, p. 331 et 332.

⁵ t. ibid. p. 46. Porphy. de

abstin. lib. 4, § 4, p. 385. Dioæarch.
 ap. Athen. lib. 4, cap. 8, p. 141.

⁶ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9
 et 10, t. 2, p. 331 et 332.

⁷ Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 780
 et 781; lib. 8, p. 839.

⁸ Isocr. panath. t. 2, p. 290.

⁹ Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.



idée parmi eux de la géométrie, de l'astronomie et des autres sciences ¹. Les gens instruits leurs délices des poésies d'Homère ², de Terpandre et de Tyrtée, parce qu'elles élèvent l'âme. Le théâtre n'est destiné qu'à leurs exercices ⁴; ils ne représentent ni tragédies ni comédies, s'étant une loi de ne point admettre chez eux l'usage de ces drames ⁵. Quelques-uns, en très-petit nombre, ont cultivé avec succès la poésie lyrique. Alcman qui vivait il y a trois siècles environ, s'y est distingué ⁶; son style a de la douceur, quoiqu'il eût à combattre le dur dialecte dorien qu'on parle à Cédémone ⁷; mais il était animé d'un sentiment adoucit tout : il avait consacré toute sa vie à l'amour, et il chanta l'amour toute sa vie.

Ils aiment la musique qui donne l'enthousiasme de la vertu ⁸ : sans cultiver cet art, ils sont empêchés de juger de son influence sur les mœurs, et ils jettent les innovations qui pourraient altérer la simplicité ⁹.

On peut juger, par les traits suivants, de leur aversion pour la rhétorique ¹⁰. Un jeune Spartiate s'était exercé, loin de sa patrie, dans l'art oratoire.

¹ Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.

² Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 50.

³ Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680.

⁴ Heracl. Pont. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2823.

⁵ Herod. lib. 6, cap. 67. Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 597. Plut. in Ages. t. 1, p. 612.

⁶ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.

⁷ Meurs. bibl. græc. in Alcman. Fabric. bibl. græc. t. 1, pag. 565.

Diction. de Bayle, au mot Alcman.

⁸ Pausan. lib. 3, cap. 15, p. 11.

⁹ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.

Chamel. ap. Athen. lib. 4, cap. 11, p. 184.

¹⁰ Aristot. de rep. lib. 8, c. 1, t. 2, p. 454. Athen. lib. 14, c. 1, p. 628.

¹¹ Quintil. instit. orat. lib. 10, p. 124. Athen. lib. 13, p. 114.

¹² Ibid.

¹³ Ibid. lib. 3, cap. 1.



revint, et les éphores le firent punir pour avoir eu le dessein de tromper ses compatriotes¹. Pendant la guerre du Péloponèse, un autre Spartiate fut envoyé vers le satrape Tissapherne, pour le prier à préférer l'alliance de Lacédémone à celle des Athéniens. Il s'exprima en peu de mots; et comme les ambassadeurs athéniens déployer tout le talent de l'éloquence, il tira deux lignes qui aboutissent au même point, l'une droite, l'autre tortueuse, et, les montrant au satrape, il lui dit : Spartiate². Deux siècles auparavant; les habitants de l'île de la mer Égée³, pressés par la famine, se rendirent aux Lacédémoniens leurs alliés, qui leur montrèrent à l'ambassadeur : Nous n'avons pas pris la fin de votre harangue, et nous en avons commencé le commencement. On en choisit un second, et on le recommanda d'être bien concis. Il vint, et commença par montrer aux Lacédémoniens un de ces sacs où l'on tient la farine. Le sac était vide. L'ambassadeur se sentant résolu aussitôt d'approvisionner l'île; il avertit le député de n'être plus si prolix une autre fois. En effet, il leur avait dit qu'il fallait remplir le sac⁴.

Les Lacédémoniens méprisent l'art de la parole; ils en estiment peu. Quelques-uns l'ont reçu de la nature⁵, et ont manifesté, soit dans les assemblées de leur patrie, soit dans les autres peuples, soit dans les orai-

¹ t. Empir. adv. rhetor. lib. 2,

⁴ Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2,

p. 293.

ibid.

⁵ Æschin. in Tim. p. 288.

Thucyd. lib. 3, cap. 46.



sons funèbres qu'on prononce tous les ans en l'honneur de Pausanias et de Léonidas¹. Ce général, qui pendant la guerre du Péloponèse se faisait en Macédoine l'honneur de sa patrie, Brachidas passait pour éloquent, aux yeux même des Athéniens qui mettent tant de prix à l'éloquence.

Celle des Lacédémoniens va toujours au but et y parvient par les voies les plus simples. Des sophistes étrangers ont quelquefois obtenu l'honneur de mission d'entrer dans leur ville, et de parler en leur présence; accueillis s'ils annoncent des vérités; on cesse de les écouter s'ils ne cherchent qu'à éblouir. Un de ces sophistes nous proposa un jour d'entendre l'éloge d'Hercule. « D'Hercule, » cria aussitôt Antalcidas; eh! qui s'avise de parler de ce héros? »

Ils ne rougissent pas d'ignorer les sciences, et ne regardent comme superflues; et l'un d'eux se adressa à un Athénien qui leur en faisait des reproches. Nous sommes en effet les seuls à qui vous ne pouvez pas pu enseigner vos vices⁴. N'appliquant leur esprit qu'à des connaissances absolument nécessaires, leurs idées n'en sont que plus justes, et plus précises à s'assortir et à se placer; car les idées fautes sont comme ces pièces irrégulières qui ne peuvent entrer dans la construction d'un édifice.

Ainsi, quoique ce peuple soit moins instruit que les autres, il est beaucoup plus éclairé. On dit

¹ Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.

² Thucyd. lib. 4, cap. 84.

³ Plut. apophth. lacon. t. 2, p.

192.

⁴ Id. in Lyc. t. 1, pag.

apophth. lacon. t. 2, p. 21

cu
est de lu
la Gre
aximes
je n'ai
retem
entôt il
leimes du
aits². Ac
ec autan
ent s'ils
e 4 : s'ils
at avertis
le diffus
t, comme
is et se repli
er. Le style
er : il convi
sortit au car
quemment
es. Des r
issent après
hante opini
trie.
On louait i
Comment, s
puisqu'il l'est
e ville de la t
Plut. in Protag.
Id. ibid. p. 312.
Herodot. lib. 3, ca
lib. 1. t. 2. p. 6
Plut. in Lyc. t. 1
es. m. lib. 4, cap. 7



de lui que Thalès, Pittacus et les autres sages de la Grèce, empruntèrent l'art de renfermer les maximes de la morale en de courtes formules¹. Ce j'en ai vu m'a souvent étonné. Je croyais m'en venir avec des gens ignorants et grossiers; mais tôt il sortait de leurs bouches des réponses nettes d'un grand sens, et perçantes comme des flèches². Accoutumés de bonne heure à s'exprimer avec autant d'énergie que de précision³, ils se gardent s'ils n'ont pas quelque chose d'intéressant à dire⁴ : s'ils en ont trop, ils font des excuses⁵. Ils sont avertis par un instinct de grandeur, que le style diffus ne convient qu'à l'esclave qui prie : en priant, comme la prière, il semble se traîner aux pieds et se replier autour de celui qu'on veut persuader. Le style concis, au contraire, est imposant et convient au maître qui commande⁶ : il se voit au caractère des Spartiates, qui l'emploient avec avantage dans leurs entretiens et dans leurs répliques. Des reparties aussi promptes que l'éclaircissement après elles, tantôt une lumière vive, tantôt une haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur conduite.

On louait la bonté du jeune roi Charilaüs. Comment, serait-il bon, répondit l'autre roi, si ce n'est jusqu'il l'est même pour les méchants? » Dans une ville de la Grèce, le héraut chargé de la vente

¹ Plut. in Protag. t. 1, p. 343.

² Ibid. p. 342.

³ Herodot. lib. 3, cap. 46. Plat.

lib. 1, t. 2, p. 641; lib. 4,

Plut. in Lyc. t. 1, p. 51 et

Ausan. lib. 4, cap. 7, p. 296.

⁴ Plut. ibid. p. 52.

⁵ Thucyd. lib. 4, cap. 17.

⁶ Demetr. Phal. de eloc. cap. 253.

⁷ Plut. in Lyc. t. 1, p. 42; id.

apophth. lacon. t. 2, p. 218.



des esclaves, dit tout haut : « Je vends un Laconien ^{partiat}
 « démonien. Dis plutôt un prisonnier, » s'écria ^{présent de}
 lui-ci en lui mettant la main sur la bouche ^{la gaité,} ^{consent} ^{rapidem} ^{est entre} ^{de bas n} ^{la bouffon} ^{bonne he} ^{Elles c} ^{ande qu} ^{est avec} ^{fois les p} ^{le roi Arc} ^{enta des ve} ^{ut, et lui d} ^{si bon méc} ^{ête?} ^{Que} ^{quant au r} ^{la loi, s'é} ^{le vrai, répo} ^{ance je l'e} ^{on enfance,} ^{Les arts lucr} ^{rement inte} ^{enda d'altér} ^{ile, et par de}
 généraux du roi de Perse demandaient aux députés de Lacédémone, en quelle qualité ils comptaient suivre la négociation. « Si elle échoue, répondent-ils, comme particuliers; si elle réussit, comme ambassadeurs ². »

On remarque la même précision dans les lettres qu'écrivent les magistrats, dans celles qu'ils reçoivent des généraux. Les éphores craignant que la garnison de Décélie ne se laissât surprendre, ne s'interrompît ses exercices accoutumés, ne prescrivirent que ces mots : « Ne vous promettez rien ³. » La défaite la plus désastreuse, la victoire la plus éclatante, sont annoncées avec la même simplicité. Lors de la guerre du Péloponèse, une flotte, qui était sous les ordres de Mindare, ayant été battue par celle des Athéniens commandée par Alcibiade, un officier écrivit aux éphores : « La bataille est perdue. Mindare est mort. Point de vivres ni de ressources ⁴. » Peu de temps après ils reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes : « Athènes est prise ⁵. » Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone.

Qu'on n'imagine pas, d'après ces exemples, qu'on

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 233.

² Id. in Lyc. t. 1, p. 55; id. apophth. lacon. p. 231.

³ Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 5.

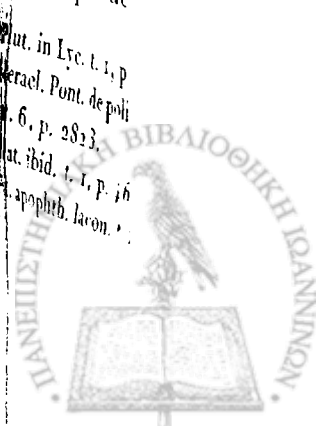
⁴ Xenoph. hist. græc. l. 1, p. 106.

⁵ Plut. in Lysandr. t. 1, p. 106.

id. apophth. lacon. t. 2, p. 231.

Schol. Dion. Chrysost. orat. 1.

p. 106.



partiates, condamnés à une raison trop sévère, ont l'habitude de se dérider leur front. Ils ont cette disposition de gaieté, que procurent la liberté de l'esprit et l'absence de la santé. Leur joie se communique rapidement, parce qu'elle est vive et naturelle : elle est entretenue par des plaisanteries qui, n'ayant rien de bas ni d'offensant, diffèrent essentiellement de la bouffonnerie et de la satire¹. Ils apprennent dès leur jeune âge l'art de les recevoir et de les rendre agréables. Elles cessent dès que celui qui en est l'objet se fâche, et qu'on l'épargne³.

Il est avec de pareils traits qu'ils repoussent quelquefois les prétentions ou l'humeur. J'étais un jour à la cour du roi Archidamus. Périander son médecin lui adressa des vers qu'il venait d'achever. Le prince se fâcha, et lui dit avec amitié : « Eh, pourquoi, si bon médecin, vous faites-vous si mauvais poète⁴? » Quelques années après, un vieillard se présentant au roi Agis de quelques infractions faites contre la loi, s'écriait que tout était perdu. « Cela est facile à réparer », répondit Agis en souriant, que dans mon enfance je l'entendais dire à mon père, qui, dans sa jeunesse, l'avait entendu dire au sien⁵. »

Les arts lucratifs, et surtout ceux de luxe, sont généralement interdits aux Spartiates⁶. Il leur est défendu d'altérer par des odeurs la nature de leur air, et par des couleurs, excepté celle de pour-

¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 55.
² Id. in Lyc. t. 1, p. 44. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 1, n° 7.
³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
²⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
³⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁴⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁵⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁶⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁷⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁸⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹¹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹² Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹³ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁴ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁵ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁷ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
⁹⁹ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.
¹⁰⁰ Id. in Lyc. t. 1, p. 46.



pre, la blancheur de la laine. Ainsi, point de fumeurs, et presque point de teinturiers eux¹. Ils ne devraient connaître ni l'or ni l'argent ni par conséquent ceux qui mettent ces métaux en œuvre². A l'armée, ils peuvent exercer quelques professions utiles, comme celle de héraut, de trompette, de cuisinier, à condition qu'ils suivra la profession de son père, comme on le pratique en Égypte³.

Ils ont une telle idée de la liberté, qu'ils peuvent la concilier avec le travail des mains d'entre eux, à son retour d'Athènes, me disant qu'il désignait et ceux qui procuraient des couronnes à prix d'argent, et ceux qui se livraient à de petits trafics⁵. Un autre, se trouvant dans la ville, apprit qu'un particulier venait d'être condamné à l'amende pour cause d'oisiveté; il le vit, comme une chose extraordinaire, un homme puni dans une république pour s'être affranchi de toute espèce de servitude⁶.

Sa surprise était fondée sur ce que les hommes de son pays tendent surtout à délivrer les âmes des intérêts factices et des soins domestiques⁷. Les hommes qui ont des terres, sont obligés de les affermer aux Hilotes⁸; ceux entre qui s'élèvent des

¹ Athen. lib. 15, p. 686. Senec. quæst. natur. lib. 4, cap. 13, t. 2. p. 762.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 44.

³ Herodot. lib. 6, cap. 60.

⁴ Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

⁵ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 236.

⁶ Id. ibid. p. 221.

⁷ Id. instit. lacon. t. 2, p. 236.

⁸ Id. in Lyc. t. 1, p. 44. Plut. apophth. lac. t. 2, p. 216.



ACHARSIS.

ine. Ainsi, poin
nt de teinturiers
naitre ni l'or ni l'a
i mettent ces méta
urent exercer qu
e celle de hérau
à condition que
n père, comme
de la liberté, qu
e travail des mains
l'Athènes, me disa
est déshonnête.
curaient des cou
qui se livraien
rouvant dans la
ier venait d'être
se d'oisiveté: il
ordinaire, un c
our s'être affran
ur ce que les lo
délivrer les âme
domestiques:
igés de les affe
s'élèvent des

de les terminer à l'amiable : car il leur est
du de consacrer les moments précieux de
vie à la poursuite d'un procès¹, ainsi qu'aux
ations du commerce², et aux autres moyens
emploie communément pour augmenter sa
ne ou se distraire de son existence.
pendant ils ne connaissent pas l'ennui, parce
ne sont jamais seuls, jamais en repos³. La
la lutte, la course, la paume⁴, les autres
ces du gymnase, et les évolutions militaires,
issent une partie de leur journée⁵; ensuite
font un devoir et un amusement d'assister
eux et aux combats des jeunes élèves⁶; de
vont aux Leschès : ce sont des salles distri-
dans les différents quartiers de la ville⁷, où
mmes de tout âge ont coutume de s'assem-
Ils sont très-sensibles aux charmes de la con-
sion : elle ne roule presque jamais sur les in-
et les projets des nations; mais ils écoutent,
se lasser, les leçons des personnes âgées⁸;
ntendent volontiers raconter l'origine des
nes, des héros et des villes⁹. La gravité de ces
tiens est tempérée par des saillies fréquentes.
s assemblées, ainsi que les repas et les exer-
publics, sont toujours honorées de la pré-
des vieillards. Je me sers de cette expression,

Plut. apophth. lac.
Id. ibid. p. 22.
Id. instit. lac. 2, p.
d. in Lyc. t. 1, p.
th. lac. t. 1, p. 216.

in Lyc. t. 1, p. 54; id. lib. 14, cap. 7.
lac. t. 2, p. 233. 6 Plut. in Lyc. t. 1, p. 54.
noph. de rep. Laced. p. 682. 7 Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240;
t. in Lyc. t. 1, p. 55. cap. 15, p. 245.
noph. ibid. p. 684. 8 Plut. ibid.
an. var. hist. lib. 2, cap. 5; 9 Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 285.



parce que la vieillesse, dévouée ailleurs au m
 élève un Spartiate au faite de l'honneur¹. Il
 tres citoyens, et surtout les jeunes gens, ont
 lui les égards qu'ils exigent à leur tour
 eux-mêmes. La loi les oblige de lui céder le
 chaque rencontre, de se lever quand il para
 se taire quand il parle. On l'écoute avec défi
 dans les assemblées de la nation et dans les
 du gymnase : ainsi les citoyens qui ont serr
 patrie, loin de lui devenir étrangers à la
 leur carrière, sont respectés, les uns com
 dépositaires de l'expérience, les autres com
 monuments dont on se fait une religion de co
 ver les débris.

Si l'on considère maintenant que les Spaa
 consacrent une partie de leur temps à la cha
 aux assemblées générales, qu'ils célèbrent un
 nombre de fêtes dont l'éclat est rehaussé
 concours de la danse et de la musique², et
 fin les plaisirs communs à toute une nation
 toujours plus vifs que ceux d'un particulier
 de plaindre leur destinée, on verra qu'elle
 ménage une succession non interrompue de
 ments agréables et de spectacles intéressants.
 de ces spectacles avaient excité l'admiration de
 dare : C'est là, disait-il, que l'on trouve le
 rage bouillant des jeunes guerriers, toujours a
 par la sagesse consommée des vieillards;

¹ Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 237.
 Justin. lib. 3, cap. 3.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 5

erolid. Pont. in
 1823.

harit. lacon.
 m. citat. l. 1.



phes brillants des Muses, toujours suivis des efforts de l'allégresse publique¹.

Leurs tombeaux sans ornements, ainsi que leurs inscriptions, n'annoncent aucune distinction entre les riches et les pauvres²; il est permis de les placer dans la ville, même auprès des temples. Les pleurs et les lamentations n'accompagnent ni les funérailles³, ni les dernières heures du mourant : car les Spartiates ne sont pas plus étonnés de se voir mourir, que de se voir en vie : comme si la mort n'était que le terme de la vie, et que c'est à la mort de fixer le terme de la vie. Ils se soumettent aux ordres de la nature avec la même résignation qu'aux besoins de la vie.

Leurs femmes sont grandes, fortes, brillantes de presque toutes fort belles; mais ce sont des femmes sévères et imposantes⁴. Elles auraient pu servir à Phidias un grand nombre de modèles pour sa Minerve, à peine quelques-uns à Praxitèle pour sa Vénus.

Leur habillement consiste dans une tunique ou chemise courte, et dans une robe qui descend jusqu'aux talons⁵. Les filles, obligées de consacrer tous les moments de la journée à la lutte, à la course, au saut, à d'autres exercices pénibles, ont pour l'ordinaire qu'un vêtement léger et sans

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 2823.
² Herod. Pont. in antiq. græc. instit. lacon. t. 2, p. 238.
³ Her. odys. l. 13, v. 412.

Aristoph. in Lysistr. v. 80. Mus. de Her. v. 74. Coluth. de rapt. Helen. v. 218. Euseb. præp. evang. lib. 5, c. 29. Meurs. misc. lacon. l. 2, c. 3.
⁵ Plut. in Agid. t. 1, p. 823.



manches¹, qui s'attache aux épaules avec des
 fers², et que leur ceinture³ tient relevé au-
 des genoux⁴ : sa partie inférieure est ouverte
 chaque côté, de sorte que la moitié du corps
 à découvert⁵. Je suis très-éloigné de justifier
 usage; mais j'en vais rapporter les motifs et les
 fets, d'après la réponse de quelques Spartans
 qui j'avais témoigné ma surprise.

Lycurgue ne pouvait soumettre les filles
 mêmes exercices que les hommes, sans écart
 ce qui pouvait contrarier leurs mouvemens
 avait sans doute observé que l'homme n'est
 couvert qu'après s'être corrompu; que ses
 mens se sont multipliés à proportion de ses
 que les beautés qui le séduisent, perdent ses
 leurs attraits à force de se montrer; et que
 les regards ne souillent que les âmes déjà sou-
 Guidé par ces réflexions, il entreprit d'établir
 ses lois un tel accord de vertus entre les deux
 que la témérité de l'un serait réprimée, et
 blesse de l'autre soutenue. Ainsi, peu con-
 décerner la peine de mort à celui qui désobé-
 rait une fille⁶, il accoutuma la jeunesse de
 à ne rougir que du mal⁷. La pudeur, dépré-

¹ Excérpt. manusc. ap. Potter. in not. ad Clem. Alex. pædag. l. 2, c. 10, p. 238. Eustath. in iliad. t. 2, p. 975.

² Poll. lib. 7, cap. 13, § 55, Eustath. ibid.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. 48.

⁴ Clem. Alex. ibid. Virg. Æneid.

lib. 1, v. 320, 324 et 40.

⁵ Eurip. in Androm.

Soph. ap. Plut. in Num. p.

ibid. p. 76. Hesych. in Δ.

⁶ Meurs. miscell. lacord. cap. 3.

⁷ Plat. de rep. lib. 5, t.

ibid. p. 211 e.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.

1. 2. de rep. lib.



partie de ses voiles¹, fut respectée de part
 autre, et les femmes de Lacédémone se dis-
 tinguèrent par la pureté de leurs mœurs. J'ajoute
 que Lycurgue a trouvé des partisans parmi les phi-
 losophes : Platon veut que dans sa république les
 hommes de tout âge s'exercent dans le gymnase,
 et que leurs vertus pour vêtements².
 La Spartiate paraît en public à visage décou-
 vert jusqu'à ce qu'elle soit mariée : après son ma-
 riage, comme elle ne doit plaire qu'à son époux,
 elle est port voilée³; et comme elle ne doit être connue
 de lui seul, il ne convient pas aux autres de
 parler d'elle avec éloge⁴. Mais ce voile sombre et
 sévère respectueux ne sont que des hommages
 dus à la décence. Nulle part les femmes ne sont
 plus surveillées et moins contraintes⁵; nulle part
 n'ont moins abusé de la liberté. L'idée de
 se livrer à leurs époux, leur eût paru autrefois
 aussi étrange que celle d'étaler la moindre recher-
 che dans leur parure⁶ : quoiqu'elles n'aient plus
 aujourd'hui la même sagesse ni la même modestie;
 elles sont beaucoup plus attachées à leurs devoirs
 que les autres femmes de la Grèce.
 Elles ont aussi un caractère plus vigoureux, et
 étoient avec succès pour assujettir leurs époux,
 elles consultent volontiers, tant sur leurs affaires

¹ 1, v. 320, 321, etc.
² Eurip. in Andr.
³ Plut. in Num.
⁴ id. p. 76. Hesych.
⁵ Meurs. miscell.
⁶ p. 3.
⁷ Plat. de rep. lib. 2, p. 457.

t. 1, p. 48.
 t. de rep. lib. 5, t. 2, p. 457.
 t. apophth. lacon. t. 2, p.

t. 2, p. 328. Dionys. Halic. antiq.
 rom. lib. 2, cap. 24, t. 1, p. 287.
⁶ Plut. in Lyc. t. 1, p. 49; id.
 apophth. lacon. t. 2, p. 223. Hera-
 clid. Pont. de polit. in antiq. græc.
 t. 6, p. 2823.



que sur celles de la nation. On a remarqué que les peuples guerriers sont enclins à l'amour de Mars et de Vénus semble attester la vérité, et l'exemple des Lacédémoniens sert à confirmer¹. Une étrangère disait un jour à me du roi Léonidas : « Vous êtes les seuls qui prenez de l'ascendant sur les hommes » « doute, répondit-elle, parce que nous sommes seules qui mettions des hommes au monde »

- Ces âmes fortes donnèrent, il y a quelques années, un exemple qui surprit toute la Grèce. L'aspect de l'armée d'Épaminondas, elle plirent la ville de confusion et de terreur. Ce caractère commence-t-il à s'altérer comme la vertu? Y a-t-il une fatalité pour le courage? L'instant de faiblesse pourrait-il balancer tant de grandeur et d'élévation qui les ont distingués dans tous les temps, et qui leur échappent les jours?

Elles ont une haute idée de l'honneur et de la liberté; elles la poussent quelquefois si loin, qu'elles ne savent alors quel nom donner au sentiment qui anime. Une d'entre elles écrivait à son mari qui s'était sauvé de la bataille : « Il court de mauvais bruits sur votre compte; faites-les cesser, ou venez de vivre⁴. » En pareille circonstance, une Lacédémonienne mandait au sien : « Je vous saisis un grand gré de vous être conservé pour moi⁵. »

¹ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328. Plut. in Agid. t. 1, p. 798; id. in amator. t. 2, p. 761.

² Id. in Lyc. t. 1, p. 48.

³ Aristot. ibid. p. 329.

⁴ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 122.

⁵ Stob. serm. 106, p. 51.

⁶ apophth. lacon. 1.

⁷ lib. 12, p. 122.

⁸ ibid. p. 241.



qui voudraient excuser la seconde, ne pourraient empêcher d'admirer la première. Ils seraient frappés de la réponse d'Argiléonis, mère de Brasidas. Des Thraces, en lui apprenant qu'il était glorieux de son fils, ajoutaient que jamais Sparte n'avait produit un si grand général. « Vous êtes les seuls hommes sur les hommes; mais apprenez que Sparte possède plus de citoyens qui valent mieux que lui¹. » La nature est soumise, sans être étouffée; et c'est en cela que réside le vrai courage. Aussi les Grecs décernèrent-ils des honneurs signalés à Brasidas². Mais qui pourrait entendre, sans étonnement, une mère à qui l'on disait, « Votre fils est mort d'être tué sans avoir quitté son rang; » et qui répondit aussitôt: « Qu'on l'enterre, et qu'on donne son frère à sa place³? » Et cette autre, qui apprit au faubourg la nouvelle du combat? Le lendemain elle arrive: elle l'interroge. « Vos cinq enfants sont morts. — « Ce n'est pas là ce que je te demande; Sparte n'a-t-elle rien à craindre? — Elle triomphera. — Eh bien! je me résigne avec plaisir à ma perte⁴. » Qui pourrait encore voir sans terreur ces femmes qui donnent la mort à leurs fils convaincus de lâcheté⁵? et celles qui, accourues au champ de bataille, se font montrer le cadavre d'un fils mort, parcourent d'un œil inquiet les blessures

¹ Apophth. laced. t. 2, p. 219

⁴ Id. ibid. p. 241.

⁵ Id. ibid. Anthol. lib. 1, cap. 5, p. 5.

lib. 12, p. 122.

ibid. p. 242.



qu'il a reçues, comptent celles qui peuvent : rer ou déshonorer son trépas, et, après ce terrible calcul, marchent avec orgueil à la tête du convoi, ou se confinent chez elles pour cacher leurs larmes et leur honte ¹ (a) ?

Ces excès ou plutôt ces forfaits de l'honneur dépassent si fort la portée de la grandeur qui vient à l'homme, qu'ils n'ont jamais été punis par les Spartiates les plus abandonnés au fanatisme de la gloire. En voici la raison. Chez eux, l'amour de la patrie est une vertu qui fait des choses sublimes; dans leurs épouses, une passion qui fait des choses extraordinaires. La beauté, la pureté de la naissance, les agréments de l'esprit, n'étaient pas assez estimés à Sparte pour établir des distinctions entre les femmes, elles furent obligées de reconnaître leur supériorité sur le nombre et sur la valeur de leurs enfants. Pendant qu'ils vivent, elles jouissent de des espérances qu'ils donnent; après leur mort, elles héritent de la célébrité qu'ils ont acquise. C'est cette fatale succession qui les rend féroces, qui fait que leur dévouement à la patrie est quelquefois accompagné de toutes les fureurs de l'ambition et de la vanité.

A cette élévation d'âme qu'elles montrent par intervalles, succéderont bientôt, sans la démentir entièrement, des sentiments ignobles; et leur

¹ Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 21.

(a) Ce dernier fait, et d'autres à-peu-près semblables, paraissent être postérieurs au temps où les lois de Lycurgue étaient rigoureusement

observées. Ce ne fut qu'après la décadence qu'un faux héros se vanta de paraître pour des femmes et des enfants de Sparte.

CHAP
era plus
de la
tre elles
trait d
ent l'au
de Sparte
mer en
ent à Ly
cation des
ous exami
tre. et no
es de la d
tiates a. t
ils étaient
issent impu
courent après
entaient de n
a découve
e: et, ce
avons vu
ver à Olyn
pour y dis
es célébrer s
ument en sou
anmoins, da
encore des re
istor. de rep. lib. 2,
t. de leg. lib. 1. t. 2
ibid. lib. 6. t. 2.
p. 306. Aristot. ibid
voez le chapitre II.



celles qui peuv
 épas, et, après
 rec orgueil à la
 ez elles pour cach
)
 orfaits de l'honne
 de la grandeur qu
 ont jamais été pa
 bandonnés au fan
 son. Chez eux, l
 qui fait des cho
 , une passion qu
 La beauté, la p
 le l'esprit, n'éta
 tablir des distin
 et obligées de
 re et sur la val
 vivent, elles jo
 at; après leur
 é qu'ils ont ac
 ui les rend féro
 à la patrie es
 s les fureurs d
 lles montrent
 entôt, sans la
 gnobles; et

ra plus qu'un mélange de petitesse et de gran-
 de barbarie et de volupté. Déjà plusieurs
 re elles se laissent entraîner par l'éclat de l'or,
 attrait des plaisirs¹. Les Athéniens, qui blâ-
 nt hautement la liberté qu'on laissait aux fem-
 le Sparte, triomphent en voyant cette liberté
 érer en licence². Les philosophes mêmes re-
 ent à Lycurgue de ne s'être occupé que de
 ation des hommes³.

us examinerons cette accusation dans un autre
 re, et nous remonterons en même temps aux
 s de la décadence survenue aux mœurs des
 tates (a). Car il faut l'avouer, ils ne sont plus
 ils étaient il y a un siècle. Les uns s'enor-
 ssent impunément de leurs richesses; d'au-
 ourent après des emplois que leurs pères se
 taient de mériter⁴. Il n'y a pas long-temps
 a découvert une courtisane aux environs de
 e⁵; et, ce qui n'est pas moins dangereux,
 avons vu la sœur du roi Agésilas, Cynisca,
 yer à Olympie un char attelé de quatre che-
 pour y disputer le prix de la course, des
 s célébrer son triomphe, et l'état élever un
 ment en son honneur⁶.

anmoins, dans leur dégradation, ils conser-
 encore des restes de leur ancienne grandeur.

tot. de rep. lib. 2, cap. 9,
 de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.
 ibid. lib. 6, t. 2, p. 781;
 806. Aristot. ibid. p. 329.
 voyez le chapitre II.

⁴ Xenoph. de rep. Laced. p. 689.
⁵ Id. hist. græc. lib. 3, p. 495.
⁶ Plut. apophth. lacon. t. 2, p.
 212. Pausan. lib. 3, cap. 8, p. 222;
 cap. 15, p. 243.



Vous ne les verrez point recourir aux dissimulations, aux bassesses, à tous ces petits moyens avilissent les âmes : ils sont avides sans ambition, ambitieux sans intrigues. Les plus puissants ont assez de pudeur pour dérober aux yeux la lie de leur conduite¹ ; ce sont des transfuges qui méprisent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues.

J'ai vu en même temps des Spartiates dont la magnanimité invitait à s'élever jusqu'à eux. Ils se tenaient à leur hauteur sans effort, sans ostentation, sans être attirés vers la terre par l'éclat des dignités ou par l'espoir des récompenses. N'entreprenez aucune bassesse de leur part ; ils ne craignent l'indigence ni la mort. Dans mon dernier voyage à Lacédémone, je m'entretenais avec Talécruce qui était fort pauvre, et Damindas qui jouissait d'une fortune aisée. Il survint un de ces hommes que Philippe, roi de Macédoine, soudoyait pour acheter des partisans. Il dit au premier : « Que pouvez-vous bien avoir ? — Le nécessaire, » répondit Talécruce en lui tournant le dos². Il menaça le second du courroux de Philippe. « Homme lâche ! » répondit Damindas, eh ! que peut ton mépris contre des hommes qui méprisent la mort³ ?

En contemplant à loisir ce mélange de vices et de vertus naissants et de vertus antiques, je me croyais dans une forêt que la flamme avait ravagée : j'y voyais

¹ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 330.

232.

³ Id. ibid. p. 219.

² Plut. apophth. lacon. t. 2, p.

CF

De la Relig.

objets du c.

qu'un profon.

e s'y permet

s : alors les

que dogme de

mi les hétéro

des autels

Castor. Pollu

qui doit surp

es différentes

Helene partage

que divins¹. et l.

s de celle d'Ag.

Spartiates son

voir pendant la

tombeau; il le

dot. lib. 6. cap. 61. l.

com. t. 2. p. 134. Pau



es bres réduits en cendres; d'autres à moitié
 menés; et d'autres qui, n'ayant reçu aucune
 te, portaient fièrement leurs têtes dans les
 eu

CHAPITRE XLIX.

la Religion et des Fêtes des Spartiates.

ES objets du culte public n'inspirent à Lacédé-
 dernier qu'un profond respect, qu'un silence absolu.
 ec Taléc s'y permet à leur égard ni discussions ni
 i jouissai ut : adorer les dieux, honorer les héros, voilà
 es homm ni e dogme des Spartiates.

Pan les héros auxquels ils ont élevé des tem-
 es les autels ou des statues, on distingue Her-
 re, » le, astor, Pollux, Achille, Ulysse, Lycurgue, etc.
 2 q doit surprendre ceux qui ne connaissent
 Homme s différentes traditions des peuples, c'est de
 ut ton ir élène partager avec Ménélas des honneurs
 t la m esce divins¹, et la statue de Clytemnestre placée
 p de celle d'Agamemnon².

Les Spartiates sont fort crédules. Un d'entre eux
 ut voir pendant la nuit un spectre errant autour
 un ombreau; il le poursuivait la lance levée, et

¹ Hérot. lib. 6, cap. 61. Isocr. lib. 3, cap. 15, p. 244.

² Pausan. ibid. cap. 19, p. 258.



lui criait : Tu as beau faire, tu mourras une seconde fois¹. Ce ne sont pas les prêtres qui entretiennent la superstition, ce sont les éphores : ils passent quelquefois la nuit dans le temple de Pasiphète ; le lendemain ils donnent leurs songes comme des réalités².

Lycurgue, qui ne pouvait dominer sur les opinions religieuses, supprima les abus qu'elles ont produits. Partout ailleurs, on doit se présenter aux dieux avec des victimes sans tache, quelquefois avec l'appareil de la magnificence ; à Sparte des offrandes de peu de valeur, et la modestie convient à des suppliants³. Ailleurs, on impose aux dieux par des prières indiscrettes et longues. A Sparte, on ne leur demande que la grâce de faire de belles actions, après en avoir fait de bonnes ; et cette formule est terminée par ces mots, d'où les âmes fières sentiront la profondeur : « Donne-moi la force de supporter l'injustice⁵. » L'aspect des morts n'y blesse point les regards, comme chez les nations voisines. Le deuil n'y dure que onze jours ; si la douleur est vraie, on ne doit pas en prolonger le temps ; si elle est fausse, il ne faut pas en prolonger l'imposture.

Il suit de là, que si le culte des Lacédémoniens est, comme celui des autres Grecs, souillé par les préjugés et de préjugés dans la théorie, il

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 236.

² Id. in Agid. t. 1, p. 807. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 43, t. 3, p. 36.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. 10.

⁴ Plat. in Alcib. t. 2, p. 107.

⁵ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 107.

⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 56.

moins p
que.
Les Al
la rep
Sparta
nus char
onné de
les mai
asses¹. E
celle du
der du r
Musés.
melodie
Epture q
un pays se
à la Crée
telles q
un grand ne
vu dans
dre et laite
es vieillards
N.
Jo
lar des hom
No
A V
Pezan. lib. 1, ca.
Id. lib. 3, cap. 1.
Plut. apophth. t.
id. instit. lacon.
Pezan. lib. 1, ca.



et celui des enfants poursuivre :

Et nous un jour le serons,
Qui bien vous surpasserons ¹ (a).

J'ai vu, dans les fêtes de Bacchus, des femmes au nombre de onze se disputer le prix de la couronne. J'ai suivi les filles de Sparte, lorsqu'au milieu des transports de la joie publique, placées sur des chars ³, elles se rendaient au bourg de Thérapsis pour présenter leurs offrandes au tombeau de Léonidas et d'Hélène ⁴.

Pendant les fêtes d'Apollon surnommé Carneïe qui reviennent tous les ans vers la fin de l'été et qui durent neuf jours ⁶, j'assistai au combat que se livrent les joueurs de cithare ⁷; je vis dressés autour de la ville neuf cabanes ou feuillées en forme de tentes. Chaque jour de nouveaux convives au nombre de quatre-vingt-un, neuf pour chaque tente, y venaient prendre leurs repas; des officiers tirés au sort entretenaient l'ordre ⁸, et tout se réglait à la voix du héraut public ⁹. C'était l'impression d'un camp, mais on n'en était pas plus disposé à la guerre: car rien ne doit interrompre ces fêtes, et, quelque pressant que soit le danger, on attend

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.

(a) Traduction d'Amyot.

² Pausan. lib. 3, cap. 13, p. 239.

³ Plut. in Ages. t. 1, pag. 606.

Hesych. in Κάρναθ.

⁴ Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 144. Pausan. ibid. c. 19, p. 259.

⁵ Dodwell. annal. Thucyd. p. 178.

Fréret, mém. de l'acad. des Bell.

Lettr. t. 18, hist. p. 138. Corin. fast. attic. t. 2, p. 452.

⁶ Demetr. ap. Athen. p. 141.

⁷ Hellan. ap. Athen. lib. 14, p. 635. Plut. instit. lacon. p. 238.

⁸ Hesych. in Καρνέαι.

⁹ Demetr. ap. Athen. p. 141.

CHAP.

les soie

pagne¹.

le même r

pendant

temps¹. s

disait qu'il

e, fat tei

re, jalous

le jour:

va d'autre

amorphose

e son noi

vellent tou

ne présen

le; le secon

de s'abandon

de liberté:

e que leurs

e tous côté

s revêtus d'

la lyre, ou

tiques accon

des danses

adresse dan

Herod. lib. 7, cap. 201

cap. 76. Schol. I

34.

Herodot. lib. 9, cap.

Corsin. fast. attic. 1.

Xenoph. hist. grec.

Strab. lib. 6, p. 27

feriat. in Hyacinth.

Meand. in theriac. v.



es soient terminées pour mettre l'armée en campagne¹.

Le même respect retient les Lacédémoniens chez eux pendant les fêtes d'Hyacinthe², célébrées au printemps³, sur-tout par les habitants d'Amyclæ⁴. On disait qu'Hyacinthe, fils d'un roi de Lacédémone, fut tendrement aimé d'Apollon; que Zéus, jaloux de sa beauté, dirigea le palet qui lui tomba sur le jour; et qu'Apollon, qui l'avait lancé, ne trouva d'autre soulagement à sa douleur, que de se métamorphoser le jeune prince en une fleur qui prit son nom⁵. On institua des jeux qui se renouvelent tous les ans⁶. Le premier et le troisième jour ne présentent que l'image de la tristesse et du deuil; le second est un jour d'allégresse: Lacédémone s'abandonne à l'ivresse de la joie; c'est un jour de liberté: les esclaves mangent à la même table que leurs maîtres⁷.

Sur tous côtés on voit des chœurs de jeunes garçons revêtus d'une simple tunique, les uns jouant de la lyre, ou célébrant Hyacinthe par de vieux cantiques accompagnés de la flûte; d'autres, exécutent des danses; d'autres à cheval, faisant briller leurs armes à l'adresse dans le lieu destiné aux spectacles⁸.

1 Herod. lib. 7, cap. 206. Thucyd.

2 cap. 76. Schol. Thucyd. in

4.

3 Herodot. lib. 9, cap. 6 et 11.

4 Pausan. fast. attic. t. 2, p. 452.

5 Xenoph. hist. græc. lib. 4, p.

6 Strab. lib. 6, p. 278. Meurs.

7 feriat. in Hyacinth.

8 Lucian. in theriac. v. 902. Ovid.

metam. lib. 10, fab. 5. Pausan. lib.

3, cap. 1, p. 204; cap. 19, p. 258.

Plin. lib. 21, cap. 11, p. 244.

6 Ovid. ibid. v. 219.

7 Polycr. ap. Athen. lib. 4, cap.

7, p. 139.

8 Id. ibid. Xenoph. in Ages. p.

661.



Bientôt la pompe ou procession solennelle s'avance vers Amyclæ, conduite par un chef qui, sous le nom de légat, doit offrir au temple d'Apollon les vœux de la nation¹ : dès qu'elle est arrivée, on achève les apprêts d'un pompeux sacrifice, l'on commence par répandre, en forme de libation du vin et du lait dans l'intérieur de l'autel qui s'élève de base à la statue. Cet autel est le tombeau d'Hyacinthe². Tout autour sont rangés vingt ou vingt-cinq jeunes garçons et autant de jeunes filles, qui font entendre des concerts ravissants, en présence de plusieurs magistrats de Lacédémone³ (a). C'est dans cette ville, ainsi que dans toute la Grèce, les cérémonies religieuses intéressent le gouvernement; les rois et leurs enfants se font un devoir d'y figurer. On a vu, dans ces derniers temps Agésilas, après des victoires éclatantes, se placer dans le rang qui lui avait été assigné par le maître du chœur, et, confondu avec les simples citoyens, entonner avec eux l'hymne, d'Apollon aux fêtes d'Hyacinthe⁴.

La discipline des Spartiates est telle, que leurs plaisirs sont toujours accompagnés d'une certaine décence; dans les fêtes même de Bacchus, soit dans la ville, soit à la campagne, personne n'ose se départir de la loi qui défend l'usage immodéré du vin⁵.

¹ Inscript. Fourmont. in bibl. reg.

² Pausan. lib. 3, cap. 19, p. 257.

³ Inscript. ibid.

(a) Voyez la note XVII à la fin

du volume.

⁴ Xenoph. in Ages. p. 661.

⁵ Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p.

Du Servi

Spartiate

vingt ans

me on le

is que l'en

and il s'ag

voix du he

is vingt ans

on². de se pr

pesamment

de injonction

de l'armée

comme les ci

partage l'in

sont pour l

blémarques

matre bataille

énomoties ou

certaines occ

Xenoph. in Ages. p.

ut. in Ages. p. 1, 1

Xenoph. ibid. lib. 6.

de sep. Laced. p. 6.

et. ap. Harpocr. in



CHAPITRE L.

Du Service militaire chez les Spartiates.

Spartiates sont obligés de servir depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante : au-delà de cet âge on les dispense de prendre les armes, à moins que l'ennemi n'entre dans la Laconie¹. Quand il s'agit de lever des troupes, les éphores, à la voix du héraut, ordonnent aux citoyens âgés de vingt ans jusqu'à l'âge porté dans la proclamation², de se présenter pour servir dans l'infanterie pesamment armée, ou dans la cavalerie : la même injonction est faite aux ouvriers destinés à servir dans l'armée³. Comme les citoyens sont divisés en cinq tribus, on a partagé l'infanterie pesante en cinq régiments, dont pour l'ordinaire commandés par autant de généraux⁴ : chaque régiment est composé de quatre bataillons, de huit pentécostyes, et de quatre dénomoties ou compagnies⁵ (a). À certaines occasions, au lieu de faire marcher

1. Diod. hist. græc. lib. 5, p. 350.
2. in Ages. t. 1, pag. 609

Diod. lib. 15, p. 350.

3 Thucyd. lib. 5, c. 66. Xenoph. ibid. p. 686.

4. in Ages. p. 609.
5. leg. lib. 1, t. 2, p. 685.

(a) Voyez la note XVIII à la fin du volume.

5. tot. ap. Harpocr. in Μέγαν.



tout le régiment, on détache quelques bataillons; mais
 et alors, en doublant ou quadruplant leurs compa-
 gnies, on porte chaque bataillon à deux cent
 cinquante-six hommes, ou même à cinq cent de-
 Je cite des exemples et non des règles;
 nombre d'hommes par énomotie n'est pas tou-
 le même²; et le général, pour dérober la con-
 sance de ses forces à l'ennemi³, varie sou-
 composition de nos armées. Outre les cinq
 cents, il existe un corps de six cents hom-
 mes d'élite, qu'on appelle Scirites, et qui ont qua-
 fois décidé de la victoire⁴.

Les principales armes du fantassin sont la lance
 et le bouclier : je ne compte pas l'épée, qu'il
 qu'une espèce de poignard qu'il porte à sa ceinture⁵.
 C'est sur la pique qu'il fonde ses espérances
 il ne la quitte presque point, tant qu'il est en
 bataille⁶. Un étranger disait à l'ambitieux Agésilas
 « Où fixez-vous donc les bornes de la Lacédémone ? »
 « Au bout de nos piques », répondit-il⁷.

Ils couvrent leur corps d'un bouclier d'airain
 de forme ovale, échancré des deux côtés et
 quelquefois d'un seul, terminé en pointe aux
 extrémités, et chargé des lettres initiales du
 roi de Lacédémone⁸. A cette marque on recon-
 naît

¹ Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

² Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 596. Suid. in Ἐνωμοτ.

³ Thucyd. lib. 5, cap. 68. Schol. ibid.

⁴ Id. ibid. Diod. lib. 15, p. 350.

⁵ Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 1.

⁶ Xenoph. de rep. Lacedæmon. Plut. apophth. lacon. t. 2,

⁷ Plut. ibid. p. 210.

⁸ Xenoph. ibid. p. 685.

⁹ Pausan. lib. 4, cap. 288. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 101. Mém. de l'acad. des Bell. Lett. hist. p. 101.



he quelques bas
adruplant leurs c
aillon à deux cen
me à cinq cent de
non des règles;
motie n'est pas tou
our dérober la co
emi³, varie souv
s. Outre les cinq
de six cents ho
es, et qui ont que
fantassin sont la
e pas l'épée, qui
qu'il porte à sa
fonde ses espéra
t. tant qu'il est
l'ambitieux Agé
rnes de la Lacon
épondit-il?
in boucher d'air
s deux côtés et
en pointe aux
tres initiales de
rque on recon
sont alors astreints à moins de travaux qu'a-

n ; mais il en faut une autre pour reconnaître
le soldat, obligé, sous peine d'infamie, de
porter son bouclier : il fait graver dans le champ
un symbole qu'il s'est approprié. Un d'entre eux
est exposé aux plaisanteries de ses amis, en choi-
sissant pour emblème une mouche de grandeur
ordinaire. « J'approcherai si fort de l'ennemi, leur
dit-il, qu'il distinguera cette marque¹. »
Un autre soldat est revêtu d'une casaque rouge². On a
choisi cette couleur, afin que l'ennemi ne s'aper-
çoive pas du sang qu'il a fait couler³.
Le roi marche à la tête de l'armée, précédé du
général des scirites, ainsi que des cavaliers envoyés
à la découverte. Il offre fréquemment des sacri-
fices, auxquels assistent les chefs des troupes lacedé-
moniennes, et ceux des alliés⁴. Souvent il change
de camp, soit pour protéger les terres de ces der-
niers, soit pour nuire à celles des ennemis⁵.
Tous les jours, les soldats se livrent aux exercices
de gymnase. La lice est tracée aux environs du
camp. Après les exercices du matin, ils se tiennent
assis par terre jusqu'au dîner; après ceux du soir,
ils se couchent sur le ventre, chantent des hymnes en l'honneur des
dieux, et se couchent sur leurs armes. Divers amu-
sements remplissent les intervalles de la journée⁶;

Xenoph. de rep. Laced. t. 2, p. 210.
Aristoph. de rep. Laced. p. 685.
Xenoph. de rep. Laced. t. 2, p. 238.
Aristoph. de rep. Laced. p. 685.
Xenoph. de rep. Laced. t. 2, p. 238.
Aristoph. de rep. Laced. p. 685.

Aristoph. in pac. v. 1173.

⁴ Xenoph. ibid. p. 688.

⁵ Id. ibid. p. 687.

⁶ Id. ibid. p. 688.



avant leur départ, et l'on dirait que la guerre est prête pour eux le temps du repos¹.

Le jour du combat, le roi, à l'imitation d'Hercule, immole une chèvre pendant que les joueurs de flûte font entendre l'air de Castor². Il exécute ensuite l'hymne du combat; tous les soldats, le front orné de couronnes, le répètent de concert. Après ce moment si terrible et si beau, ils se couvrent leurs cheveux et leurs vêtements, nettoient leurs armes, pressent leurs officiers de les conduire au champ de l'honneur, s'animent eux-mêmes de grands traits de gaieté⁴, et marchent en ordre au son des flûtes, qui excitent et modèrent leur courage. Le roi se place dans le premier rang, entouré de cent jeunes guerriers qui doivent, sous peine de perdre leur vie, exposer leurs jours pour sauver les siens, et de quelques athlètes qui ont remporté la victoire aux jeux publics de la Grèce, et qui regardent ce poste comme la plus glorieuse des distinctions.

Je ne dis rien des savantes manœuvres que pratiquent les Spartiates avant et pendant le combat; leur tactique paraît d'abord compliquée⁸; mais la moindre attention suffit pour se convaincre qu'ils n'ont rien de plus que de la simplicité.

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 53.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 689. Plut. ibid.; id. de mus. t. 2, p. 1140. Poll. lib. 4, cap. 10, § 78. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 10.

³ Plut. ibid. Poll. lib. 4, cap. 7, § 53.

⁴ Xenoph. de rep. Laced. p. 689.

⁵ Thucyd. lib. 5, cap. 70. Polyb.

lib. 4, p. 289. Plut. de iust. lib. 1, p. 458. Athen. lib. 12, p. 14, p. 626. Aul. Gell. lib. 10, p. 12.

⁶ Herodot. lib. 6, cap. 4. Xenoph. de rep. Lac.

⁷ Plut. in Lyc. t. 1, p. 53. id. sympos. lib. 2, cap. 5, p. 639.

⁸ Xenoph. ibid. p. 686.

ont pré
bitaires c
pres nati
Pour tou
uite: pou
Cepe
x et bou
entre eu
signal de
sur un s
tôt, et di
in général
ette espre
les chaines
que d'être
s'org de trou
rate. ses soi
Vous. rég
combattre et
s aiment m
ques hom
seulement
de dépouiller.
ent être plus
s cents Spar
de loi.
Xenoph. de rep. Lac
eneec. sm. 2, t. 3.
Plut. apophth. lacor
ibid. p. 210.
lib. 4, cap. 8



dirait que la guerre est prévue, tout facilité, et que les institutions militaires de Lycurgue sont préférables à celles des autres nations¹.

Pour tout homme, c'est une honte de prendre la fuite; pour les Spartiates, d'en avoir seulement un peu. Cependant leur courage, quoique impétueux et bouillant, n'est pas une fureur aveugle : dans le combat, au plus fort de la mêlée, entendez-les donner le signal de la retraite, tandis qu'il tient le fer enfoncé dans le sein d'un soldat abattu à ses pieds; il s'arrête aussitôt, et dit que son premier devoir est d'obéir au général³.

Cette espèce d'hommes n'est pas faite pour porter les chaînes; la loi leur crie sans cesse : Plutôt mourir que d'être esclaves. Bias, qui commandait une troupe de soldats, s'étant laissé surprendre par l'ennemi, ses soldats lui dirent : Quel parti prenez-vous, répondit-il, de vous retirer; moi, de mourir et de combattre⁴.

Il aime mieux garder leurs rangs que de tuer quelques hommes de plus⁵. Il leur est défendu de poursuivre l'ennemi, mais encore de ne pas le dépouiller, sans en avoir reçu l'ordre; car ils ne sont plus attentifs à la victoire qu'au butin⁶.

Ces Spartiates veillent à l'observation de la loi⁷.

¹ Apophth. de rep. Laced. p. 685

² Thucyd. lib. 5, cap. 73. Plut. in Lyc. t. 1, p. 54; id. apophth. lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.

³ Meurs. miscell. lacon. lib. 2, cap. 1.

⁴ Ibid. p. 219.

⁵ Ibid. lib. 4, cap. 8, p. 300.



Si le général, dans un premier combat, appelle quelques soldats, il doit en livrer un second, et les retirer ¹.

Quand un soldat a quitté son rang, on ne le laisse pas de rester pendant quelque temps debout, appuyé sur son bouclier, à la vue de toute l'armée ².

Les exemples de lâcheté, si rares autrefois, ne peuvent vrent le coupable aux horreurs de l'infamie. Un homme ne peut aspirer à aucun emploi : s'il est déshonoré, aucune famille ne veut s'allier à la sienne. Si l'on n'est pas, il ne peut s'allier à une autre. On ne fait pas semblant que cette tache souillerait toute sa réputation ³.

Ceux qui périssent dans le combat, sont honorés, ainsi que les autres citoyens, avec un cercueil rouge et un rameau d'olivier, symbole de la vertu guerrière parmi les Spartiates ⁴. On ne les enterrait pas, mais on leur élevait des tombeaux sur lesquels on gravait leurs noms, et quelquefois de la figure d'un héros. Si un soldat a reçu la mort en tournant le dos à l'ennemi, il est privé de la sépulture ⁵.

Aux succès de la bravoure on préfère ceux de la prudence ⁶. On ne suspend point dans les temples les dépouilles de l'ennemi. Des offrandes enlevées à des lâches, disait le roi Cléomène, ne doivent pas être exposées aux regards des citoyens ⁷.

¹ Xenoph. hist. græc. lib. 3, p. 507.

² Id. ibid. p. 481.

³ Plut. in Ages. t. 1, p. 612; id. apophth. lacon. t. 2, p. 214.

⁴ Id. instit. lacon. t. 2, p. 238.

Herodot. lib. 8, cap. 124.

⁵ Plut. ibid. Ælian. var. 6, cap. 6.

⁶ Meurs. miscell. lacon. cap. 1.

⁷ Plut. instit. lacon. p.

ceux
excitait
antage re
duisit de
ne res
ce ?
on ne fa
mes sans
neur ou d
les armes
importé q
alliers étra
le. Eu ge
ir dans l'ins
se suffit à
à corps. J'é
ad on lui pr
er des traits
es l'avoir ex
it, dit-il, d
La Lacanie p
d'infanterie
cavalerie ⁶ :
été assez fav
itionné de m
te, qui a sou
tre les peupl
ibid. p. 224.
in Ages. t. 1, p.
enoph. hist. græc.
de magistr. equit.



ceux de notre jeunesse ¹. Autrefois la victoire citait ni joie ni surprise; de nos jours, un triomphe remporté par Archidamus, fils d'Agésilas, méritait des transports si vifs parmi les Spartiates, qu'il ne resta plus aucun doute sur leur déca-

cadence ². On ne fait entrer dans la cavalerie que des hommes sans expérience, qui n'ont pas assez de courage ou de zèle. C'est le citoyen riche qui fournit les armes et entretient le cheval ³. Si ce corps n'a apporté quelques avantages, il les a dus aux Grecs étrangers que Lacédémone prenait à sa solde ⁴. En général, les Spartiates aiment mieux combattre dans l'infanterie: persuadés que le vrai courage se suffit à lui-même, ils veulent combattre corps à corps. J'étais auprès du roi Archidamus, lorsqu'on lui présenta le modèle d'une machine à lancer des traits, nouvellement inventée en Sicile; il l'avoit examinée avec attention: « C'en est la mort en tour- », dit-il, de la valeur ⁵.

Laconie pourrait entretenir trente mille hommes d'infanterie pesante, et quinze cents hommes de cavalerie ⁶; mais, soit que la population n'ait pas été assez favorisée, soit que l'état n'ait point voulu s'obliger de mettre de grandes armées sur pied, ce qui a souvent marché en corps de nation contre les peuples voisins ⁷, n'a jamais employé

¹ Ibid. p. 224.

² in Ages. t. 1, p. 614.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 6, p.

⁴ de magistr. equit. p. 971.

⁵ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 219.

⁶ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 329.

⁷ Xenoph. hist. græc. l. 7, p. 643.



dans les expéditions lointaines qu'un petit nombre de troupes nationales. Elle avait, il est vrai, quarante-cinq mille hommes à la bataille de Platée; mais on n'y comptait que cinq mille Spartiates, et autant de Lacédémoniens : le reste étoit composé d'Hilotes ¹. On ne vit à la bataille de Leuctres que sept cents Spartiates ².

Ce ne fut donc pas à ses propres forces qu'elle dut sa supériorité; et si, au commencement de la guerre du Péloponèse, elle fit marcher soixante mille hommes contre les Athéniens, c'est que tous les peuples de cette presqu'île, unis la plupart depuis plusieurs siècles avec elle, avaient joint leurs troupes aux siennes ³. Dans ces derniers temps, ses armées étoient composées de quelques Spartiates et d'un corps de néodames ou affranchis, auxquels on joignait, suivant les circonstances, des soldats de Laconie, et un plus grand nombre d'auxiliaires fournis par les villes alliées ⁴.

Après la bataille de Leuctres, Épaminondas ayant rendu la liberté à la Messénie, que les Spartiates tenaient asservie depuis long-temps, il ôta les moyens de se recruter dans cette province et plusieurs peuples du Péloponèse les ayant abandonnés, leur puissance, autrefois si redoutable, est tombée dans un état de faiblesse dont elle ne se relèvera jamais.

¹ Herodot. lib. 9, cap. 10 et 11. Plut. in Ages. t. 1, p. 325.

² Xenoph. hist. græc. l. 6, p. 597.

³ Thucyd. lib. 2, cap. 9.

Pericl. t. 1, p. 170.

⁴ Xenoph. in Ages. p. 65.

Voyez le Chapitre 2.

Herodot. lib. 6, cap. 1.

in Dusir. t. 2, p. 16.



CHAPITRE LI.

*Insensibilité des Loix de Lycurgue ; causes de leur
décadence.*

dit plus haut (a) que Philotas était parti pour
Athènes le lendemain de notre arrivée à Lacédé-
monie. Il ne revenait point ; j'en étais inquiet ; je
me demandais point comment il pouvait supporter
tant si long-temps une séparation si cruelle.
Après de l'aller rejoindre, je voulus avoir un se-
ret entretien avec Damonax. Dans le premier,
il avait considéré les loix de Lycurgue à l'époque
de leur plus grande vigueur : je les voyais tous les jours céder
avec si peu de résistance à des innovations dange-
reuses, que je commençais à douter de leur an-
cienne influence ; je saisis la première occasion de
me plaindre et d'expliquer avec Damonax.
Un soir, la conversation nous ramenant insen-
siblement à Lycurgue, j'affectai moins de considé-
rer ces loix pour ce grand homme. Il semble, lui dis-je,
que plusieurs de vos loix vous sont venues des
Athéniens et des Égyptiens ¹. Il me répondit : L'archi-
tecte qui construisit le labyrinthe d'Égypte, ne

Voyez le Chapitre XLI. in Lyc. t. 1, p. 41 et 42. Diod. lib. 1,
XIII. p. 173. in Busir. t. 2, p. 162. Plut.
in Lyc. t. 1, p. 88.



mérite pas moins d'éloges, pour en avoir décoré l'entrée avec ce beau marbre de Paros qu'on fit venir de si loin¹. Pour juger du génie de Lycurgue, c'est l'ensemble de sa législation qu'il faut considérer. Et c'est cet ensemble, repris-je, qu'on voudrait vous ravir. Les Athéniens² et les Crétois³ soutiennent que leurs constitutions, quoique différentes entre elles, ont servi de modèles à la vôtre.

Le témoignage des premiers, reprit Damon, est toujours entaché d'une partialité puérile; ils ne pensent à nous que pour penser à eux. L'opinion des Crétois est mieux fondée : Lycurgue adopta plusieurs des lois de Minos; il en reçut d'autres⁴ : celles qu'il choisit, il les modifia de telle manière, et les assortit si bien à son plan, qu'on peut dire qu'il découvrit ce qu'avait découvert Minos, et peut-être d'autres avant lui. Comparez les deux gouvernements : vous y verrez, tantôt les idées d'un grand homme perfectionnées⁵ par un plus grand homme encore; tantôt des différences si sensibles, que vous aurez de la peine à comprendre comment on a pu les confondre⁶. Je vous dois un exemple de cette opposition de vues. Les lois de Minos tolèrent l'inégalité des fortunes⁷, les nôtres la proscrivent; et

¹ Plin. lib. 36, cap. 13, p. 739.

² Isocr. panath. t. 2, p. 260.

³ Herodot. lib. 1, cap. 65. Plat. in Min. t. 2, p. 318; id. de leg. lib. 3, p. 683. Xenoph. Ephor. Calisth. ap. Polyb. lib. 6, pag. 488.

Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 477.

⁴ Plut. in Lyc. t. 1, p. 41.

⁵ Ephor. ap. Strab. lib. 10, p. 10.

⁶ Polyb. lib. 6, p. 489.

⁷ Id. ibid.



Il devait résulter une diversité essentielle dans les constitutions et les mœurs des deux peuples. Cependant, lui dis-je, l'or et l'argent ont forcé parmi les barrières que leur opposaient des lois inévitables; et vous n'êtes plus, comme autrefois, pauvres par les privations, et riches, pour ainsi dire, de votre indigence.

Damonax allait répondre, lorsque nous entendîmes dans la rue crier à plusieurs reprises : Ouvrez ! ouvrez ! Car il n'est pas permis à Lacédémoniens de frapper à la porte. C'était lui, c'était Philotas. Je courais me jeter entre ses bras ; il était déjà dans les miens. Je le présentai de nouveau à Damonax, qui, le moment d'après, se retira à discrétion. Philotas s'informa de son caractère. Je répondis : Il est bon, facile ; il a la politesse du Spartiate, bien supérieure à celle des manières : ses mœurs sont simples et ses sentiments honnêtes. Philotas en conclut que Damonax était aussi ignote que le commun des Spartiates. J'ajoutai : Il est passionné pour les lois de Lycurgue. Philotas me regarda qu'il saluait d'une manière plus gauche que celle de notre première entrevue.

Mon ami était si prévenu en faveur de sa nation, qu'il méprisait les autres peuples, et haïssait particulièrement les Lacédémoniens. Il avait reproché à ces derniers, tous les ridicules dont ils se couvraient sur le théâtre d'Athènes, toutes les fautes que leur prodiguent les orateurs d'Athènes.

ut. instit. lacon. t. 2, p. 239.



nes, toutes les injustices que leur attribuent les historiens d'Athènes, tous les vices que les philosophes d'Athènes reprochent aux lois de Lycurgue : couvert de ces armes, il attaquait sans cesse les partisans de Sparte. J'avais souvent essayé de le corriger de ce travers, et je ne pouvais souffrir que mon ami eût un défaut.

Il était revenu par l'Argolide; de là, jusqu'à Cédémone, le chemin est si rude, si scabreux, qu'excédé de fatigue il me dit avant de se coucher : Sans doute que, suivant votre louable coutume, vous me ferez grimper sur quelque rocher, pour admirer à loisir les environs de cette superbe ville, car on ne manque pas ici de montagnes pour procurer ce plaisir aux voyageurs. Demain, répondit-il, je, nous irons au Ménélaïon, éminence située au delà de l'Eurotas; Damonax aura la complaisance de nous y conduire.

Le jour suivant, nous passâmes le Babyx : c'est le nom que l'on donne au pont de l'Eurotas. Bientôt s'offrirent à nous les débris de plusieurs maisons construites autrefois sur la rive gauche du fleuve, et détruites dans la dernière guerre par les troupes d'Épaminondas². Mon ami saisit cette occasion pour faire le plus grand éloge du grand ennemi des Lacédémoniens; et, comme Damonax gardait le silence, il en eut pitié.

En avançant, nous aperçûmes trois ou quatre Lacédémoniens couverts de manteaux chama

¹ Arist. ap. Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Hesych. Βαβύξ.

² Xenoph. hist. græc. lib. 608.

Plut. in Ages. 1
Meurs. miscel. l.

Xenoph. de rep. La



différentes couleurs, et le visage rasé seulement d'un côté ¹. Quelle farce jouent ces gens-là? demanda Philotas. Ce sont, répondit Damonax, des trembleurs ², ainsi nommés pour avoir pris la fuite dans ce combat où nous repoussâmes les troupes d'Épaminondas. Leur extérieur sert à les empêcher de reconnaître, et les humilie si fort, qu'ils ne croient que les lieux solitaires: vous voyez qu'ils évitent notre présence ³. Après avoir, du haut de la colline, parcouru les yeux, et ces belles campagnes qui se prolongent vers le midi, et ces monts sourcilleux qui bornent la Laconie au couchant, nous nous sommes en face de la ville de Sparte. J'avais à ma droite Damonax, à ma gauche Philotas, qui daignait à peine fixer ses regards sur ces amas de rochers et de lumières irrégulièrement rapprochées. Tel est pendant, lui dis-je, l'humble asyle de cette nation où l'on apprend de si bonne heure l'art de commander, et l'art plus difficile d'obéir ⁴. Philotas me serrait la main, et me faisait signe de me taire. J'ajoutai: D'une nation qui ne fut jamais orgueilleuse par les succès, ni abattue par les revers ⁵. Philotas me disait à l'oreille: Au nom des dieux, ne me forcez pas à parler; vous avez déjà vu que cet homme n'est pas en état de me répondre. Je continuai: Qui a toujours eu l'ascen-

¹ Plut. in Ages. t. 1, p. 612.

² Meurs. miscell. lacon. lib. 3, p. 7.

³ Xenoph. de rep. Laced. p. 684.

⁴ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 212.

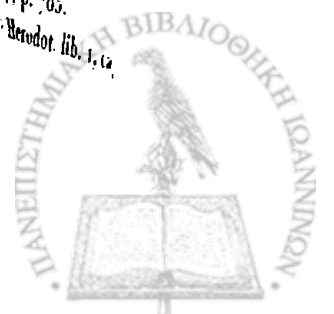
⁵ Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 84.



dant sur les autres ; qui défit les Perses, battit souvent les généraux d'Athènes, et finit par s'emparer de leur capitale ; qui n'est ni frivole, ni inconséquente, ni gouvernée par des orateurs corrompus ; qui dans toute la Grèce.... Est souverainement détestée pour sa tyrannie, et méprisée pour ses vices, s'écria Philotas. Et tout de suite rougissant de honte : Pardonnez, dit-il, à Damonax, ce mouvement de colère à un jeune homme qui adore sa patrie, et qui ne souffrira jamais qu'on l'insulte. Je respecte ce sentiment, répondit le Spartiate ; Lycurgue en a fait le mobile de ses actions. O mon fils ! celui qui aime sa patrie obéit aux lois, et dès-lors ses devoirs sont remplis. C'est votre mérite votre attachement, et je blâme Anacharsis d'avoir poussé si loin la plaisanterie, s'il ne nous avait fourni l'occasion de nous guérir l'un ou l'autre de nos préjugés. La lice vient de s'ouvrir ; vous y paraîtrez avec les avantages que vous devez à votre éducation ; je ne m'y présenterai qu'avec l'amour de la vérité.

Cependant Philotas me disait tout bas : Ce Spartiate a du bon sens ; épargnez-moi la douleur de l'affliger ; détournez, s'il est possible, la conversation. Damonax ! dis-je alors, Philotas a fait un portrait des Spartiates d'après les écrivains d'Athènes ; priez-le de vous le montrer. La fureur de mon amour allait fondre sur moi ; Damonax la prévint de cette manière : Vous avez outragé ma patrie, je dois la défendre : vous êtes coupable, si vous n'avez pas que d'après vous ; je vous excuse, si ce n'est que

cr
l'après qu
ils aient
ous. Gar
Philotas : r
ous : regard
cherchent à
ouer, no
et sur v
semblablem
sont les p
ocrate. Ai
sa surpi
prit la par
Lycurgue
a le pren
de maux q
qu'ils ont fait
A peine fut
tion sur les
par un histo
qui s'appelle
er, leur im
mourir à des
roces : ils fi
généraux emme
tion des Per
aix d'Antalcid
berté des Gre
Isocr. panath. t.
Plat. de leg. lib.
i, p. 705.
Herodot. lib. 1, c. 2



Après quelques Athéniens ; car je ne présume pas qu'ils aient tous conçu une si mauvaise idée de vous. Gardez-vous de le penser, répondit vivement Philotas ; vous avez parmi eux des partisans qui les regardent comme des demi-dieux¹, et qui se hâtent à copier vos manières ; mais, je dois vous le dire, nos sages s'expliquent librement sur vos vices et sur vos mœurs. — Ces personnes sont véritablement instruites ! — Comment, instruites ! Ce sont les plus beaux génies de la Grèce : Platon, Xénocrate, Aristote et tant d'autres. Damonax dissimula sa surprise ; et Philotas, après bien des excuses, prit la parole :

Cycurgue ne connut pas l'ordre des vertus. Il donna le premier rang à la valeur² : de là cette suite de maux que les Lacédémoniens ont éprouvés, qu'ils ont fait éprouver aux autres.

À peine fut-il mort, qu'ils essayèrent leur ambition sur les peuples voisins³ : ce fait est attesté par un historien que vous ne connaissez pas, et qui s'appelle Hérodote. Dévorés du désir de dominer, leur impuissance les a souvent obligés de recourir à des bassesses humiliantes, à des injustices atroces : ils furent les premiers à corrompre les généraux ennemis⁴ ; les premiers à mendier la protection des Perses, de ces barbares à qui, par la médiation d'Antalcidas, ils ont dernièrement vendu la liberté des Grecs de l'Asie⁵.

¹ Isocr. panath. t. 2, p. 201.

² Plat. de leg. lib. 1, t. 1, p. 630 ;

³ 4, p. 705.

⁴ Herodot. lib. 1, cap. 66.

⁴ Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 321.

⁵ Isocr. paneg. t. 1, p. 184 ; id. panath. t. 2, p. 234. Polyb. lib. 6, p. 492.



Dissimulés dans leurs démarches, sans foi et sans scrupules, ils remplacent dans les combats leur valeur par des stratagèmes². Les succès d'une victoire leur causent des déplaisirs amers; ils lui succèdent des ennemis; ils excitent ou fomentent des divisions qui la déchirent. Dans le siècle dernier ils proposèrent de détruire Athènes qui avait servi la Grèce³, et allumèrent la guerre du Péloponnèse qui détruisit Athènes⁴.

En vain Lycurgue s'efforça de les préserver du poison des richesses, Lacédémone en recéléra une immense quantité dans son sein⁵; mais elle ne fut pas entre les mains que de quelques particuliers qui ne peuvent s'en rassasier⁶. Eux seuls parvinrent aux emplois, refusés au mérite qui gémit dans l'indigence⁷. Leurs épouses, dont Lycurgue négligea l'éducation, ainsi que des autres Lacédémoniennes, leurs épouses qui les gouvernaient les trahissant, partagent leur avidité, et, par la dissolution de leur vie, augmentent la corruption générale⁸.

Les Lacédémoniens ont une vertu sombre, austère, et fondée uniquement sur la crainte⁹. Leur éducation les rend si cruels, qu'ils voient sans

¹ Eurip. in Andr. v. 446. Aristoph. in pac. v. 216 et 1067; in Lysistr. v. 630.

² Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, c. 39.

³ Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 6. Diod. lib. 15, p. 375.

⁴ Dionys. Halic, t. 6, p. 770.

⁵ Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122.

⁶ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 2, p. 331; lib. 5, cap. 7, p. 328.

⁷ Pericl. ibid. cap. 37.

⁸ Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 814. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, p. 328.

⁹ Pericl. ibid.



à couler le sang de leurs enfants, et sans remords de leurs esclaves.

Les succès d'un succès sont bien graves, dit Philotas méprisants, et je ne sais comment vous pourriez répondre. Par le mot de ce lion, dit le Spartiate, dans le siècle de l'aspect d'un groupe où un animal de son Athènes qui avait se cédait aux efforts d'un homme, se contenta de servir que les lions n'avaient point de sculpture.

Philotas surpris me disait tout bas : Est-ce qu'il aurait lu les fables d'Ésope? Je n'en sais rien, dit-il; il tient peut-être ce conte de quelque Grec. Damonax continua : Croyez qu'on ne trouve pas plus ici de ce qui se dit dans la place publique d'Athènes, que de ce qui se passe au-delà des monts d'Hercule¹. Quoi! reprit Philotas, vous voulez votre nom rouler honteusement de ville en ville et de génération en génération? Les hommes étrangers à notre pays et à notre siècle, révoqués par Damonax, n'oseront jamais nous condamner sur la foi d'une nation toujours rivale, et souvent ennemie. Qui sait même si nous n'aurons pas des ennemis? — Juste ciel! et qu'opposeraient-ils à celui que je viens de vous présenter? — Un taureau plus fidèle, et tracé par des mains également habiles. Le voici.

Il n'est qu'à Lacédémone et en Crète qu'existe un véritable gouvernement; on ne trouve ailleurs nulle part un assemblage de citoyens, dont les uns sont libres, et les autres esclaves². A Lacédémone,

¹ Strabon. panath. t. 2, p. 312.

² Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712.



point d'autres distinctions entre le roi et particulier, le riche et le pauvre, que celles qui sont réglées par un législateur inspiré des dieux. C'est un dieu encore qui guidait Lycurgue qu'il tempéra par un sénat la trop grande autorité des rois ².

Ce gouvernement, où les pouvoirs sont contre-balancés ³, et dont la sagesse est généralement reconnue ⁴, a subsisté pendant quatre siècles sans éprouver aucun changement essentiel, sans exciter la moindre division parmi les citoyens. Jamais, dans ces temps heureux, la république ne fit rien dont elle eût à rougir ⁶; jamais, dans aucun état, on ne vit une si grande soumission aux lois, tant de désintéressement, de frugalité, de douceur et de magnanimité, de valeur et de modestie ⁷. Ce fut alors que, malgré les instances de nos alliés, nous refusâmes de détruire cette république ⁸, qui depuis... A ces mots, Philotas dit : Vous n'avez sans doute consulté que les intérêts de Lacédémone? Nous n'en avons point, nous

¹ Plat. de leg. lib. 3, p. 696.

² Id. ibid. p. 692.

³ Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 321; cap. 11, p. 335; lib. 4, cap. 9, p. 374.

⁴ Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 466. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 96; id. in areop. p. 342; id. in Archid. t. 2, p. 34. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 599. Aristot. de rep. lib. 2, p. 335. Demosth. adv. Leptin. p. 556.

⁵ Thucyd. lib. 1, cap. 18. Lys.

in olymp. p. 521. Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 651. Isocr. panath. t. 1, p. 101.

⁶ Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 611.

⁷ Plat. in Alcib. 1, t. 1, p. 101. Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 466. Id. de rep. Laced. p. 101. Ibid. p. 237 et 316.

⁸ Andoc. de myst. p. 101. Ibid. lib. 2, p. 460; lib. 2, p. 461. Isocr. de pac. t. 1, p. 101 et 414. Polyæn. strateg. lib. 2, p. 45, § 5. Justin. lib. 5, p. 101.



tion entre le roi et le peuple, que celles qui ont inspiré des dieux à Lycurgue, qui guidait le sénat la trop grande sagesse est devenue la sottise pendant quatre siècles. Ce changement essentiel dans la constitution parmi les citoyens heureux, la réputation à rougir⁶; jamais si grande soumission, de frugalité, de valeur et de courage, malgré les instances de détruire certains mots, Philotas consulté que les écrivains ont en avons point, et Damonax. — Ils s'étaient donc vendus à Lacédémone ? — Nous n'en achetons jamais. Voulez-vous connaître mes garants ? les plus beaux génies de la Grèce, Platon, Thucydide, Isocrate, Xénophon, et tant d'autres. J'eus des liaisons étroites avec quelques-uns d'entre eux, dans les fréquentes voyages que je fis autrefois à Athènes par ordre des magistrats ; je dois à leurs entretiens et à leurs ouvrages ces faibles connaissances qui vous ont servi dans un Spartiate.

Damonax ne voyait que de la surprise dans le discours de Philotas ; j'y voyais de plus la crainte d'être accusé d'ignorance ou de mauvaise foi : on ne pouvait cependant lui reprocher que de la présomption et de la légèreté. Je demandai à Damonax, pourquoi les écrivains d'Athènes s'étaient permis de faire des variations et de licences en parlant de sa patrie ? Je pourrais vous répondre, dit-il, qu'ils ont écrit tour à tour à la force de la vérité et à celle de la haine nationale : mais ne craignez rien, Philotas, je ménagerai votre délicatesse.

Pendant la guerre, vos orateurs et vos poètes, ont cherché à animer la populace contre nous, fônt comme les peintres qui, pour se venger de leurs ennemis, nous représentent sous un aspect hideux. Vos philosophes et vos historiens, plus sages, nous ont dispensé le blâme et la louange, parce que, suivant l'usage des temps, nous avons mérité l'un et l'autre. Ils ont fait comme ces artistes habiles qui ont représenté successivement leur héros dans une situation paisible, dans un accès de fureur ; avec les

¹ in olymp. p. 521. Xenoph.

² p. 651. Isocr. panath. t.

³ Xenoph. hist. grec.

611.

⁴ Plat. in Alcib. t. t.

Xenoph. hist. grec. lib.

id. de rep. Laced. p.

ibid. p. 23 et 316.

⁵ Andoc. de myst. p. 1.

ibid. lib. 2, p. 46.

et 611. Isocr. de pac.

et 414. Polyan. 5.

5, § 5. Jacob. lib. 5,



attraits de la jeunesse, avec les rides et les défauts de la vieillesse. Nous venons, vous et moi, placer ces différents tableaux devant nos yeux, et vous en avez emprunté les traits qui pouvaient embellir le vôtre : j'aurais saisi tous ceux qui pouvaient enlaidir le mien, si vous m'aviez permis d'acquiescer, et nous n'aurions tous deux présenté que des portraits infidèles. Il faut donc revenir sur nos pas, et nous fonder nos idées sur des faits incontestables.

J'ai deux assauts à soutenir, puisque vos lois se sont également dirigés sur nos mœurs et sur notre gouvernement. Nos mœurs n'avaient subi aucune atteinte pendant quatre siècles ; vos lois vains l'ont reconnu. Elles commencèrent à se corrompre pendant la guerre du Péloponèse ; nous en venons. Blâmez nos vices actuels, mais relevez nos anciennes vertus.

De deux points que j'avais à défendre, j'ai posé pour le premier ; je ne saurais céder à l'opinion du second, et je soutiendrai toujours que, de tous les gouvernements connus, il n'en est pas de plus beau que celui de Lacédémone. Platon, il est vrai, quoique convaincu de son excellence, avait voulu découvrir quelques défauts¹, et j'apprends que Aristote se propose d'en relever un plus grand nombre.

Si ces défauts ne blessent pas essentiellement la constitution, je dirai à Platon : Vous m'avez reproché qu'en formant l'univers, le premier des êtres

¹ Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 628 et 634 ; lib. 7, p. 306.

Plat. in Tim. t. 1.
 Platon. lib. 1, cap. 1.
 p. 651, et alia
 Platon. epist. 8, t. 3, p.
 Platon. t. 6, p. 521.



une matière préexistante qui lui opposait une force quelquefois invincible, et qu'il ne fit rien de bien dont la nature éternelle des choses était incompatible¹; j'ose dire à mon tour : Lycurgue tra- hit sur une matière rebelle, et qui participait à l'imperfection attachée à l'essence des choses; l'homme, dont il fit tout ce qu'il était possible de faire.

Les défauts reprochés à ses lois doivent nécessairement en entraîner la ruine, je rappellerai à ce qui est avoué de tous les écrivains d'Athènes², ce qu'en dernier lieu il écrivait lui-même dans ses lois, roi de Syracuse : La loi seule règne à Athènes, et le même gouvernement s'y maintient avec éclat depuis plusieurs siècles³. Or, comment concevoir une constitution qui, avec des vices inhérents et inhérents à sa nature, serait toujours inébranlable, toujours inaccessible aux fautes qui ont désolé si souvent les autres villes de Grèce⁴?

Cette union est d'autant plus étrange, dis-je, que chez vous la moitié des citoyens est assujéti aux lois, et l'autre ne l'est pas. C'est du moins ce qu'ont avancé les philosophes d'Athènes : ils ont dit que votre législation ne s'étend point jus- qu'aux femmes, qui, ayant pris un empire absolu sur leurs époux, accélèrent de jour en jour les progrès de la corruption⁵.

¹ in Tim. t. 3.

² in Polycyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. p. 651, et alii ut supra.

³ in epist. 8, t. 3, p. 354.

⁴ in olymp. p. 521.

⁵ Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.

Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328 et 329; id. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 523.



Damonax me répondit : Apprenez à ces philo-
 phes, que nos filles sont élevées dans une
 discipline, avec la même rigueur que vos vertus
 qu'elles s'habituent comme eux aux mêmes exer-
 cices; qu'elles ne doivent porter pour de
 maris qu'un grand fonds de vertu¹; que
 mères elles sont chargées de la longue éduca-
 de leurs enfants, d'abord avec leurs époux
 avec les magistrats; que des censeurs ont
 les yeux ouverts sur leur conduite²; que
 des esclaves et du ménage roulent entière-
 elles³; que Lycurgue eut l'attention de leur
 dire toute espèce de parure⁴; qu'il n'y a
 quante ans encore qu'on était persuadé
 qu'un riche vêtement suffisait pour flétrir le
 té⁵, et qu'avant cette époque, la pureté
 mœurs était généralement reconnue⁶: en-
 mandez s'il est possible que, dans un état,
 des hommes soit vertueuse, sans que celle
 mes le soit aussi.

Vos filles, repris-je, s'habituent dès leur
 à des exercices pénibles, et c'est ce que
 approuve: elles y renoncent après leur ma-
 c'est ce qu'il condamne. En effet, dans un
 nement tel que le vôtre, il faudrait que les
 à l'exemple de celles des Sauromates, fussent
 jours en état d'attaquer ou de repousser l'eu-
 Nous n'élevons si durement nos filles, ma-

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 227. Justin. lib. 3, cap. 3.

² Hesych. in Ἀμύσου.

³ Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.

⁴ Heracl. de Pont. polit. in antiq.

græc. t. 6, p. 2823.

⁵ Plut. in Lys. t. 1, p. 11.

⁶ Id. in Lyc. t. 1, p. 11. apophth. lacon. t. 2, p. 227.

⁷ Plat. ibid.



, que pour leur former un tempérament
 iste; nous n'exigeons de nos femmes que les
 us paisibles de leur sexe. Pourquoi leur don-
 des armes? nos bras suffisent pour les dé-
 re.

Philotas rompit le silence, et d'un ton plus
 este il dit à Damonax : Puisque vos lois n'ont
 la guerre pour objet, ne serait-il pas essentiel
 multiplier parmi vous le nombre des combat-
 ? La guerre pour objet! s'écria le Spartiate; je
 mais le langage de vos écrivains¹; ils prêtent
 plus sage, au plus humain des législateurs, le
 et le plus cruel et le plus insensé : le plus
 , s'il a voulu perpétuer dans la Grèce une
 e altérée du sang des nations et de la soif des
 uêtes; le plus insensé, puisque, pour l'exé-
 , il n'aurait proposé que des moyens absolu-
 contraires à ses vues². Parcourez notre code
 aire; ses dispositions, prises dans leur sens
 al, ne tendent qu'à nous remplir de senti-
 s généreux, qu'à réprimer notre ambition.
 sommes assez malheureux pour les négliger,
 elles ne nous instruisent pas moins des inten-
 de Lycurgue.

quels moyens en effet pourrait s'agrandir
 nation dont on enchaîne à chaque pas la va-
 qui, du côté de la mer, privée par ses lois
 atelots et de vaisseaux³, n'a pas la liberté d'é-

¹ t. de leg. lib. 1, t. 2, p. 630;
² 705. Aristot. de rep. lib. 2,
 t. 2, p. 331.

² Polyb. lib. 6, p. 491.

³ Plut. instit. lacon. t. 2, p. 239.



tendre ses domaines, et du côté de la terre d'assiéger les places dont les frontières desins sont couvertes¹; à qui l'on défend de suivre l'ennemi dans sa fuite, et de s'enrichir de dépouilles²; qui, ne pouvant faire souvent la guerre au même peuple³, est obligée de préférer la paix de la négociation à celle des armes; qui, ne peut pas se mettre en marche avant la pleine lune, et de combattre en certaines fêtes⁴, risque quelquefois de voir échouer ses projets, et qui, par sa extrême pauvreté, ne saurait, dans aucun cas, former de grandes entreprises⁵? Lycurgue ne voulut établir parmi nous une pépinière de citoyens querants, mais des guerriers tranquilles, qui respireraient que la paix si l'on respectait les lois, que la guerre si on avait l'audace de les violer.

Il semble néanmoins, reprit Philotas, que par la nature des choses, un peuple de guerriers se convertit tôt ou tard en un peuple de conquérants, et l'on voit par la suite des faits, que vous nous avez éprouvé ce changement sans vous en apercevoir. On vous accuse en effet d'avoir conçu de grandes entreprises, et de n'avoir jamais perdu de vue le projet d'asservir les Arcadiens⁶ et les Argiens⁷. Je ne

¹ Herodot. lib. 9, cap. 69. Plut. in apophth. lacon. t. 2, p. 228 et 233.

² Thucyd. lib. 5, cap. 73. Paus. lib. 4, cap. 8, p. 300. Plut. in Lyc. p. 54; id. apophth. lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, c. 6.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.

⁴ Herodot. lib. 6, cap. 106; lib. 7,

cap. 206; lib. 9, cap. 11. Plut. lib. 5, cap. 76.

⁵ Polyb. lib. 6, p. 493.

⁶ Herodot. lib. 1, cap. 17. Plut. lib. 3, cap. 3, p. 210.

⁷ Herodot. ibid. cap. 88. Plut. in panath. t. 2, p. 227 et 231. Polyæn. lib. 3, cap. 4, p. 211; cap. 7,

CH
s de re
ous croy
Je vous
avons pe
ous appren
une fois d
sines. Fit
je l'ign
des éloig
ens. nos
eur ville.
Ce sen
ous fait la
pour us
s aucune e
oulez-vous c
rappelez-vc
ez notre cou
es avaient tr
ait pas fin
s la condui
voir. Nous
malversation
queur de Pl
sa hauteur,
mandement
ouiller d'un
alors. et qui
Voyez le Chapitre
urrage.



de vos guerres avec les Messéniens, parce que vous croyez pouvoir les justifier (a).
 « Vous l'ai déjà dit, répondit Damonax, nous n'ont point d'annales. Des traditions confuses nous apprennent qu'anciennement nous eûmes plusieurs fois des intérêts à démêler avec les nations voisines. Fûmes-nous les agresseurs? Vous l'ignorez; je l'ignore aussi; mais je sais que, dans ces temps éloignés, un de nos rois ayant défait les Messéniens, nos alliés lui conseillèrent de s'emparer de leur ville. L'occasion était favorable, la conquête facile. Ce serait une injustice, répondit-il; nous ne faisons la guerre pour assurer nos frontières, et non pour usurper un empire sur lequel nous n'avons aucune espèce de droit.
 « Voulez-vous connaître l'esprit de notre institution? rappelez-vous des faits plus récents, et comparez notre conduite avec celle des Athéniens. Les Perses avaient triomphé des Perses, mais la guerre n'était pas finie : elle se continuait avec succès par la conduite de Pausanias, qui abusa de son pouvoir. Nous le révoquâmes, et, convaincus de ses malversations, nous condamnâmes à mort le meurtrier de Platée. Cependant les alliés, offensés de sa hauteur, avaient remis aux Athéniens le commandement général des armées. C'était nous qui nous appuyions d'un droit dont nous avions joui jusque-là, et qui nous plaçait à la tête des nations

Voyez le Chapitre XLI de ce livre.

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 231.



AXACHARSIS.
 du côté de la te
 t les frontières de
 ui l'on défend de
 ie, et de s'enrichir
 ant faire souvent la
 ligée de préférer le
 des armes; qui. ne
 e avant la pleine lu
 ètes⁴, risque quel
 jets, et qui, par s
 ait, dans aucun
 rises⁵. Lycurgue
 une pépinière d
 ers tranquilles,
 l'on respectait le
 ait l'audace de le
 prit Philotas, qu
 euple de guerri
 euple de conqu
 s faits, que vou
 s vous 'en aper
 avoir conçu de
 perdu de vue le
 s Argiens. Je n

206; lib. 9, cap. 11.
 5, cap. 76.
 Polyb. lib. 5, p. 33.
 Herodot. lib. 1, ap.
 3, cap. 3, p. 11.
 Herodot. lib. 2, cap. 6.
 h. t. 2, p. 22 et 23.
 cap. 1, p. 211; cap.

de la Grèce. Nos guerriers, bouillonnant de
voulai^{ent} absolument le retenir par la force
armes ; mais un vieillard leur ayant représenté
ces guerres éloignées n'étaient propres qu'à
rompre nos mœurs¹, ils décidèrent sur-le-champ
qu'il valait mieux renoncer à nos prérogatives
nos vertus. Est-ce là le caractère des conquérans

Athènes, devenue de notre aveu la première
puissance de la Grèce, multipliait de jour en jour
ses conquêtes : rien ne résistait à ses forces
suffisait à son ambition : ses flottes, ses armées
attaquaient impunément les peuples amis et
nemis. Les plaintes de la Grèce opprimée par
rent jusqu'à nous² : des circonstances particulières
nous empêchèrent d'abord de les écouter ; ensuite
nous fûmes plus tranquilles, notre indolence
nous le permit pas. Le torrent commença
déborder sur nos anciens alliés du Péloponnèse
se disposaient à nous abandonner³, et pouvaient
même à le diriger sur nos têtes, si nous n'eussions
plus long-temps de l'arrêter dans son cours

Mon récit n'est pas suspect ; je ne parle
d'après l'historien le plus exact de la Grèce
près un Athénien éclairé, impartial et témoin
faits⁴. Lisez, dans l'ouvrage de Thucydide
cours de l'ambassadeur de Corinthe⁵, et comparez

¹ Thucyd. lib. 1, cap. 95. Diod.
lib. 11, p. 38. Plut. in Aristid. t. 1,
p. 333.

² Thucyd. ibid. cap. 101 ; lib. 3,
cap. 10.

³ Id. lib. 1, cap. 71.

⁴ Id. ibid. cap. 118 et
cap. 26.

⁵ Id. lib. 1, cap. 68.



ANACHARSIS.

s, bouillonnant de
retenir par la fo
leur ayant représen
étaient propres qu
décidèrent sur-le
er à nos prérogativ
aractère des conqu
notre aveu la pu
multipliait de jour
résistait à ses force
: ses flottes, ses
les peuples amis
Grèce opprimée
s circonstances ca
de les écouter; et
s, notre indole
orment commença
alliés du Pélopon
andonner³, et pe
têtes, si nous re
er dans son coura
spect: je ne par
exact de la Grèce
impartial et téra
e de Thucydide,
Corinthe⁵, et ce

de Lacédémone¹; voyez tout ce que nous fi-
alors pour conserver la paix²; et jugez vous-
ne si c'est à notre ambition et à notre jalousie
faut attribuer la guerre du Péloponèse, comme
nous le reprochera peut être un jour, sur la
quelques écrivains prévenus³.
n peuple n'est pas ambitieux quand, par ca-
ere et par principes, il est d'une lenteur in-
cevable à former des projets et à les suivre⁴;
nd il n'ose rien hasarder, et qu'il faut le con-
dre à prendre les armes⁵. Non, nous n'étions
aloux; nous serions trop humiliés de l'être :
nous fûmes indignés de voir prêtes à plier
le joug d'une ville ces belles contrées que nous
ns soustraites à celui des Perses.
ans cette longue et malheureuse guerre, les
partis firent des fautes grossières et commi-
des cruautés horribles. Plus d'une fois les Athé-
s durent s'apercevoir que, par notre lenteur à
ter de nos avantages, nous n'étions pas les
dangereux de leurs ennemis⁶. Plus d'une fois
re, ils durent s'étonner de notre empresse-
t à terminer des malheurs qui se prolongeaient
delà de notre attente⁷. A chaque campagne, à
ue expédition, nous regrettions plus vivement
epos qu'on nous avait ravi. Presque toujours
erniers à prendre les armes, les premiers à

³ Id. lib. 1, cap. 71.
⁴ Id. ibid. cap. 118.
⁵ Id. lib. 1, cap. 11.
⁶ Id. lib. 1, cap. 11.

. ibid. cap. 80.
. ibid. cap. 139; l. 2, cap. 12.
onys. Halic. epist. ad Pomp.
. 770.
ucyd. ib. cap. 70, 118 et 120.

⁵ Id. ibid. cap. 118; lib. 8, cap.
96.
⁶ Id. lib. 8, cap. 96.
⁷ Id. lib. 5, cap. 14.



les quitter : vainqueurs, nous offrons la paix ; vaincus, nous la demandions ².

Telles furent, en général, nos dispositions ; honteux, si les divisions qui commençaient à se former à Sparte ³, et les égards que nous devions à nos alliés, nous avaient toujours permis de nous y conformer ! Mais elles se manifestèrent sensiblement à la prise d'Athènes. Les Corinthiens, Thébains, et d'autres peuples encore, proposèrent de la renverser de fond en comble. Nous rejetâmes cet avis ⁴ ; et en effet, ce n'étaient ni ses maisons ni ses temples, qu'il fallait ensevelir dans les débris de la terre, mais ces dépouilles précieuses et ces sommes immenses que Lysander, général de notre flotte, avait recueillies dans le cours de ses expéditions, et qu'il introduisit successivement dans notre ville ⁵ (a). Je m'en souviens, j'étais jeune encore ; les plus sages d'entre nous frémissaient à l'aspect de l'ennemi. Réveillé par leurs cris, le tribunal des éphores proposa d'éloigner pour jamais les richesses, source féconde des divisions et des désordres dont nous étions menacés ⁶. Le parti de Lysander prévalut : il fut décidé que l'or et l'argent seraient convertis en monnaie pour les besoins

² Thucyd. lib. 5, c. 13. Æschin. de fals. leg. p. 407.

³ Thucyd. lib. 4, cap. 15 et 17. Diod. lib. 13, p. 177. Schol. Aristoph. in pac. v. 664.

⁴ Thucyd. lib. 5, cap. 36.

⁵ Andoc. de myst. part. 2, p. 18. Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 460.

Isocr. Justin. et alii ut supra.

⁶ Xenoph. ibid. p. 462. lib. 13, p. 225.

(a) Voyez la note XIX à la fin du volume.

⁶ Athen. lib. 6, p. 233. 1^o Agid. t. 1, p. 797 ; id. instit. t. 2, p. 239.

CHA
republic
olution
ement at
ait s'atten
t bientôt
vous si
e que, su
vous ave
ement con
l'état. ré
s en garai
se borner
oustraire
aitre. Mai
a le présent
il ve lut dei
ents que vo
e mal ven
re des Per
Lycurgue
 demi-siècle
nous con
gnés ; nous y
s habitants.
celles des na
eaux pures
ageux. Nos
ut. in Lys. t. 1. p. 4
st. lib. 14. cap. 29.
at. de leg. lib. 1. t. 2
vert. de M. Math



publique, et non pour ceux des particuliers¹.
 lution insensée et funeste ! Dès que le gou-
 ement attachait de la valeur à ces métaux, on
 it s'attendre que les particuliers leur donne-
 t bientôt un prix infini.

vous séduisirent sans peine, dis-je alors,
 e que, suivant la remarque de Platon, vos
 vous avaient aguerris contre la douleur, et
 ment contre la volupté². Quand le poison est
 l'état, répondit Damonax, la philosophie doit
 en garantir; quand il n'y est pas, le législateur
 se borner à l'écarter : car le meilleur moyen de
 ustraire à certains dangers, est de ne pas les
 aître. Mais, repris-je, puisque l'assemblée ac-
 le présent funeste que lui apportait Lysan-
 il ne fut donc pas le premier auteur des chan-
 ents que vos mœurs ont éprouvés?

mal venait de plus loin, répondit-il³. La
 re des Perses nous jeta au milieu de ce monde
 Lycurgue avait voulu nous séparer. Pendant
 emi-siècle, au mépris de nos anciennes maxi-
 ces⁴. Le pa- nous conduisîmes nos armées en des pays
 onés; nous y formions des liaisons étroites avec
 habitants. Nos mœurs, sans cesse mêlées
 celles des nations étrangères, s'altéraient, comme
 eaux pures qui traversent un marais infect et
 agieux. Nos généraux, vaincus par les présents

1. in *Lys.* t. 1, p. 442. *Ælian.*
 2. lib. 14, cap. 29.
 3. t. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.
 4. assert. de M. Mathon de la

Cour et de M. l'abbé de Gourey
 sur la décadence des lois de Lycur-
 gue.



de ceux dont ils auraient dû triompher par leurs armes, flétrissaient de jour en jour leur gloire la nôtre. Nous les punissions à leur retour par le rang et par le mérite des coupables, infortunés que le crime inspira moins d'horreur, et que la loi n'inspira plus que de la crainte. Plus d'une fois Périclès avait acheté le silence de quelques-uns de nos magistrats, assez accrédités pour fermer les yeux sur les entreprises des Athéniens¹.

Après cette guerre qui nous couvrit de gloire et nous communiqua les germes des vicissitudes de la vie, nous partâmes sans effroi, disons mieux, nous partâmes avec les passions violentes de deux puissants généraux. Notre malheureuse destinée fit paraître au milieu de nous. Lysander et Agésilas entreprirent de porter Sparte au comble de la puissance, pour donner l'un au-dessus d'elle, et l'autre avec elle.

Les Athéniens battus plus d'une fois sur une guerre de vingt-sept ans terminée dans une heure², Athènes prise, plusieurs villes de la Grèce d'un joug odieux, d'autres recevant de nos mains des magistrats qui finissaient par les opprimer, la Grèce en silence, et forcée de reconnaître la prépondérance de Sparte; tels sont les principaux traits qui caractérisent le brillant ministère de Lysander.

Sa politique ne connut que deux principes, la force et la perfidie. A l'occasion de quelque différend survenus entre nous et les Argiens sur le sujet des limites, ces derniers rapportèrent leur

¹ Arist. in pac, v. 621. Theophr. ap. Plut. in Per. t. 1, p. 164.

² Plut. in Lys. t. 1, p. 43.



Voici ma réponse, dit Lysander en mettant
 la main sur son épée¹. Il avait pour maxime favo-
 rable, qu'on doit tromper les enfants avec des osse-
 mes, et les hommes avec des parjures².

De là ses vexations et ses injustices quand il
 avait rien à craindre, ses ruses et ses dissimula-
 tions quand il n'osait agir à force ouverte : de là
 encore, cette facilité avec laquelle il se pliait aux
 circonstances. A la cour des satrapes de l'Asie, il
 rapportait sans murmurer le poids de leur gran-
 deur³; un moment après, il distribuait à des Grecs
 le mépris qu'il venait d'essuyer de la part des
 Perses.

Quand il eut obtenu l'empire des mers, il dé-
 mit partout la démocratie : c'était l'usage de
 Sparte (a); il le suivit avec obstination, pour pla-
 cer à la tête de chaque ville des hommes qui n'a-
 vaient d'autre mérite qu'un entier abandon à ses
 volontés⁴. Ces révolutions ne s'opéraient qu'avec
 des torrents de larmes et de sang. Rien ne lui coû-
 tait pour enrichir ses créatures, pour écraser ses
 ennemis : c'est le nom qu'il donnait à ceux qui
 défendaient les intérêts du peuple. Ses haines étaient
 implacables, ses vengeances terribles; et quand
 son orgueil eut aigri son humeur atrabilaire⁵, la moin-

¹ Id. ibid. p. 445.

² Id. ibid. p. 437; id. apophth.
 n. t. 2, p. 229.

³ Id. in Lys. t. 1, p. 434.

⁴ Rien ne fait peut-être plus
 honneur à Sparte que cet usage.
 L'abus excessif que le peuple
 fit partout de son autorité, les

divisions régnaient dans chaque
 ville, et les guerres se multipliaient
 dans la Grèce.

⁴ Plut. ibid. p. 435.

⁵ Aristot. probl. § 30, t. 2, p.
 815. Plut. ibid. p. 434 et 449.



dre résistance le rendait féroce¹. Dans une occasion elle fois p
il fit égorger huit cents habitants de Milet qui, si force que l
la foi de ses serments, avaient eu l'imprudence de se conaiss
sortir de leurs retraites².

Sparte supportait en silence de si grandes atrocités³. Il s'était fait beaucoup de partisans au n de faible
lieu de nous, par la sévérité de ses mœurs⁴, scous de soi
obéissance aux magistrats, et l'éclat de ses victoires. Il dom
Lorsque, par ses excessives libéralités et la terre revint a S
de son nom, il en eut acquis un plus grand nombre résolut al
encore parmi les nations étrangères, il fut regardé qu'autre
comme l'arbitre souverain de la Grèce⁵.

Cependant, quoiqu'il fût de la maison des Hérits.
raclides⁶, il se trouvait trop éloigné du trône po La maison
s'en rapprocher ; il y fit monter Agésilas qu'il aimait ches. Deux
tendrement, et dont les droits à la couronne po ander voulait
vaient être contestés. Comme il se flattait de régner même sur t
sous le nom de ce jeune prince, il lui inspira le c quer sur de
sir de la gloire, et l'enivra de l'espérance de détruire a de la ver
le vaste empire des Perses. On vit bientôt arrivat pu se r
les députés de plusieurs villes qu'il avait sollicité Comme une p
en secret : elles demandaient Agésilas pour con force ouvert
mander l'armée qu'elles levaient contre les barbares. Le bruit ce
Ce prince partit aussitôt avec un conseil de trentame étant ac
Spartiates, présidé par Lysander⁷.

Ils arrivent en Asie : tous ces petits despotes lever sous le r
que Lysander a placés dans les villes voisines, tyraourirent a Ly
plusieurs années
et des agents

¹ Plut. in Lys. t. 1, p. 445.

² Id. ibid. p. 443.

³ Id. ibid. p. 444.

⁴ Id. ibid. p. 434.

⁵ Id. ibid. p. 445.

⁶ Id. ibid. p. 434.

⁷ Id. ibid. p. 446.



e fois plus cruels que ceux des grands empires ,
 e que la cruauté croît à raison de la faiblesse ,
 onnaissent que leur protecteur , rampent ser-
 nent à sa porte , et ne rendent au souverain
 de faibles hommages de bienséance. Agésilas ,
 x de son autorité , s'aperçut bientôt qu'occu-
 le premier rang , il ne jouait que le second
 Il donna froidement des dégoûts à son ami ,
 revint à Sparte , ne respirant que la vengeance ¹.
 Ésolut alors d'exécuter un projet qu'il avait
 tu autrefois , et dont il avait tracé le plan dans
 mémoire ² trouvé après sa mort parmi ses pa-

e la maison des
 igné du trône
 gésilas qu'il a
 A la couronne
 se flattait de re
 , il lui inspira
 pérance de dete
 vit bientôt au
 qu'il avait solli
 Agésilas pour
 contre les bar
 n conseil de tr
 es petits des
 les voisines ,
 bid. p. 445.
 bid. p. 447.
 bid. p. 446.

a maison d'Hercule est divisée en plusieurs
 ches. Deux seules ont des droits à la couronne.
 nder voulait les étendre sur les autres branches ,
 même sur tous les Spartiates. L'honneur de
 er sur des hommes libres , serait devenu le
 de la vertu ; et Lysander , par son crédit , au-
 pu se revêtir un jour du pouvoir suprême.
 ame une pareille révolution ne pouvait s'opérer
 rce ouverte , il eut recours à l'imposture.
 e bruit courut qu'au royaume de Pont , une
 me étant accouchée d'un fils dont Apollon était
 père , les principaux de la nation le faisaient
 er sous le nom de Silène. Ces vagues rumeurs
 rnirent à Lysander l'idée d'une intrigue qui dura
 sieurs années , et qu'il conduisit , sans y paraître ,
 des agents subalternes. Les uns rappelaient par

¹ Plut. in Lys. t. 1 , p. 447.

² Id. ibid. p. 450.



intervalles la naissance miraculeuse de l'espèce
d'autres annonçaient que des prêtres de Delphes
conservaient de vieux oracles auxquels il n'était
pas permis de toucher, et qu'ils devaient
mettre un jour au fils du dieu dont ils desservent
les autels.

On approchait du dénouement de cette épi-
quèce. Silène avait paru dans la Grèce : il était
venu qu'il se rendrait à Delphes ; que des prêtres
dont on s'était assuré, examineraient, en présence
de quantité de témoins, les titres de son origine
que, forcés de le reconnaître pour fils d'Apollon,
ils déposeraient dans ses mains les anciennes
phéties, qu'il les lirait au milieu de cette
breuse assemblée, et que par l'un de ces citoyens
il serait dit que les Spartiates ne devaient
mais élire pour leurs rois que les plus vertueux
citoyens.

Au moment de l'exécution, un des principaux
acteurs, effrayé des suites de l'entreprise, se fit
l'achever¹ ; et Lysander, au désespoir, se fit
ner le commandement de quelques troupes
envoyait en Béotie. Il périt dans un combat² ;
décernâmes des honneurs à sa mémoire³ ;
aurions dû la flétrir. Il contribua plus que per-
à nous dépouiller de notre modération et de
pauvreté.

Son système d'agrandissement fut suivi avec
de méthode par Agésilas. Je ne vous parlerai

¹ Plut. in Lys. t. 1, p. 448.

² Id. ibid. p. 449.

³ Id. ibid. p. 451.

CB
ses esp
ut plus
mèmes
sienne ai
ption et
elevat un
sienne au
dressat
es; il proc
prodigue
à sa suit
cès ?
L'un et l'a
nt dans une
ccessibles au
L'un et l'autr
armées. Si
acheverent
ins. Lysar
mandat : J
des maîtres
as se levait
Tous deux.
mplirent d'i
ennéité d'inj
outre nous cel
de Leuctres et
Xenoph. in Agé
Plut. in Lys. t. 1
ibid. p. 444
448.



les exploits en Grèce, en Asie, en Égypte. Il est plus dangereux que Lysander, parce qu'avec les mêmes talents il eut plus de vertu, et qu'avec la même ambition il fut toujours exempt de présomption et de vanité. Il ne souffrit jamais qu'on levât une statue¹. Lysander consacra lui-même une statue au temple de Delphes; il permit qu'on dressât des autels, et qu'on lui offrît des sacrifices; il prodiguait des récompenses aux poètes qui prodiguaient des éloges, et en avait toujours sa suite pour épier et célébrer ses moindres actions².

Lysander et l'autre enrichirent leurs créatures, vécut dans une extrême pauvreté, et furent toujours accessibles aux plaisirs³.

Lysander et l'autre, pour obtenir le commandement des armées, flattèrent honteusement les éphores, et cherchèrent de faire passer l'autorité entre leurs mains. Lysander, après la prise d'Athènes, leur disait : « J'ai dit aux Athéniens que vous étiez les maîtres de la guerre et de la paix⁴. » Agésilas se levait de son trône dès qu'ils paraissaient⁵. Vous deux, assurés de leur protection, nous remplirent d'un esprit de vertige, et, par une suite continuelle d'injustices et de violences⁶, soulevèrent contre nous cet Épaminondas qui, après la bataille de Leuctres et le rétablissement des Messéniens,

¹ Xenoph. in Ages. p. 673.

² Plut. in Lys. t. 1, p. 443.

³ Ibid. p. 434; id. in Syll. t.

476.

⁴ Xenoph. hist. græc. l. 3, p. 460.

⁵ Plut. in Ages. t. 1, p. 597.

⁶ Isocr. de pac. t. 1, p. 411.

Diod. lib. 14, p. 234.



nous réduisit à l'état déplorable où nous sommes
 aujourd'hui. Nous avons vu notre puissance
 crouler avec nos vertus¹. Ils ne sont plus ces temps
 où les peuples qui voulaient recouvrer leur liberté
 demandaient à Lacédémone un seul de ses guerriers
 pour briser leurs fers².

Cependant rendez un dernier hommage à
 la loi. Ailleurs la corruption aurait commencé
 à amollir les âmes ; parmi nous elle a fait éclater
 les passions grandes et fortes, l'ambition, la vengeance,
 la jalousie du pouvoir, et la fureur de la célébrité.
 Il semble que les vices n'approchent de nous qu'avec
 une grande circonspection. La soif de l'or ne s'est pas
 encore sentie dans tous les états, et les attractions
 de la volupté n'ont jusqu'à présent infecté qu'un
 petit nombre de particuliers. Plus d'une fois nous avons
 vu les magistrats et les généraux³ maintenir
 avec vigueur notre ancienne discipline, et de simples
 citoyens montrer des vertus dignes des plus beaux
 siècles.

Semblables à ces peuples qui, situés sur les frontières
 de deux empires, ont fait un mélange de langues
 et de mœurs de l'un et de l'autre, les Spartiates
 sont, pour ainsi dire, sur les frontières des vertus
 et des vices ; mais nous ne tiendrons pas long-temps
 dans ce poste dangereux : chaque instant nous avertit
 qu'une force invincible nous menace.

¹ Polyb. lib. 4, p. 344. Plut. in
 Num. t. 1, p. 78.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 690.
 Isocr. in Archid. p. 36. Plut. in

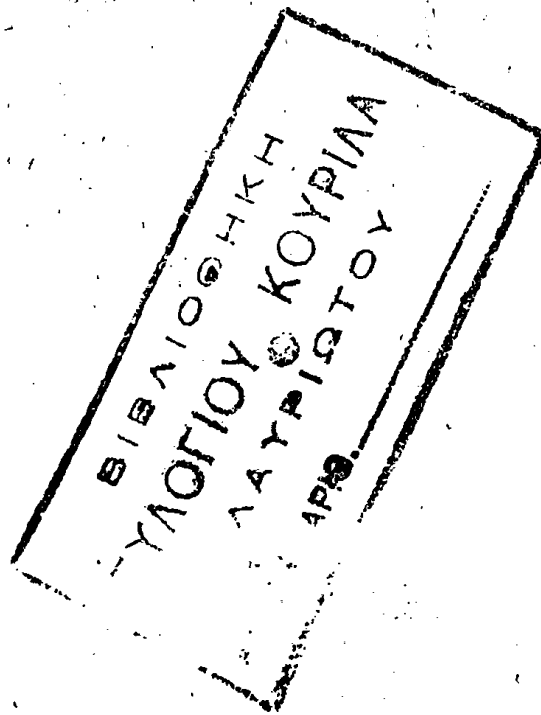
Lyc. p. 58.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 1,
 p. 443.



aine au fond de l'abyme. Moi-même, je suis
yé de l'exemple que je vous donne aujourd'hui.
dirait Lycurgue, s'il voyait un de ses élèves
pourir, discuter, disputer, employer des formes
bires? Ah! j'ai trop vécu avec les Athéniens; je
uis plus qu'un Spartiate dégradé.

FIN DU TOME IV.



NOTES.

NOTE I, CHAP. XXXVI.

Sur la fontaine brûlante de Dodone.

On acontait à-peu-près la même chose de la fontaine brûlante située à trois lieues de Grenoble, et regardée, pendant long temps, comme une des sept merveilles du Dauphiné. Mais le puits a disparu, dès qu'on a pris la peine d'en examiner le cas.

NOTE II, CHAP. XXXVII.

Sur Dédale de Sicyone.

Les anciens parlent souvent d'un Dédale d'Athènes, auquel ils attribuent les plus importantes découvertes des arts et des métiers, la scie, la hache, le vilebrequin, la colle de poisson, les voiles, les mâts des vaisseaux, etc. En Crète, on montrait le labyrinthe; en Sicile, une citadelle et des thermes; en Sardaigne, de grands édifices; par-tout, un grand nombre de statues¹. Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints et ce fut lui qui ouvrit leurs paupières, et détacha leurs pieds et leurs mains³. C'est ce Dédale enfin, qui fit mouvoir et mécher des figures de bois au moyen du mercure, ou par

¹ M. de l'acad. des Sciences, année 1699, p. 23. Hist. crit. des pratiques superst. t. 1, p. 44.

² Plin. lib. 4, p. 235 et 276.

Plin. lib. 7, cap. 56, p. 414. Pausan. lib. 9, cap. 40, p. 793.

³ Diod. lib. 4, p. 276. Themist. orat. 26, p. 316. Suid. in *Δαίδαλ.*



des ressorts cachés dans leur sein ¹. Il faut observer qu'on le disait contemporain de Minos, et que la plupart des découvertes dont on lui fait honneur, sont attribuées par d'autres écrivains à des artistes qui vécurent long-temps après lui.

En rapprochant les notions que fournissent les auteurs et les monuments, il m'a paru que la peinture et la sculpture n'ont commencé à prendre leur essor parmi les Grecs, que dans les deux siècles dont l'un a précédé et l'autre suivi la première des olympiades, fixée à l'an 776 avant J. C. Tel avait été, par rapport à la peinture, le résultat des recherches de M. de la Nauze ².

J'ai cru en conséquence, devoir rapporter les changements opérés dans la forme des anciennes statues à ce Dédale de Sicyone, dont il est souvent fait mention dans Pausanias ³, et qui a vécu dans l'intervalle de temps écoulé depuis l'an 700 jusqu'à l'an 600 avant J. C. Voici des témoignages favorables à cette opinion.

Quelques-uns, dit Pausanias ⁴, donnaient à Dédale pour disciples, Dipænus et Scyllis, que Pline ⁵ place avant le règne de Cyrus, et vers la cinquantième olympiade, qui commença l'an 580 avant J. C.; ce qui ferait remonter l'époque de Dédale vers l'an 610 avant la même ère.

Aristote, cité par Pline ⁶, prétendait qu'Euchir, parent de Dédale, avait été le premier auteur de la peinture parmi les Grecs. Si cet Euchir est le même qui s'était appliqué à la plastique, et qui accompagna Démarate de Corinthe en Italie, ce nouveau synchronisme confirmera la date précédente; car Démarate était père de Tarquin l'ancien, qui monta sur le trône de Rome vers l'an 614 avant J. C.

Enfin Athénagore ⁸, après avoir parlé de divers artistes de

¹ Plat. in Men. t. 2, p. 97. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 622. Id. de rep. lib. 1, c. 4, t. 1, p. 299. Scalig. animadv. in Euseb. p. 45.

² Mém. de l'acad. des Bell.-Lettr. t. 25, p. 267.

³ Pausan. lib. 6, cap. 3, p. 457; lib. 10, c. 9, p. 819.

⁴ Id. lib. 2, cap. 15, p. 143.

⁵ Id. lib. 36, cap. 4, p. 724.

⁶ Id. lib. 7, p. 417.

⁷ Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710.

⁸ Apolog. p. 128.

C. the et de Sic.
aj : « Apres en
« Milet, s'entend
me me es l'ex
le : que les pre
at : ués à celui de

NOT

Sur les mem

pourrait pres
e-bosse, et avai
O pourrait aussi di
s représentés sur
s est très-succin
on court le risq
li : alement, celui c

S'ordre des comb

r ordre a varié
mé le nombre de
e ont souvent entr
as ne ici, n'est point
p : et de Pausania
to : a-fait d'accord et
que combats, et nou
p : ion des azes. De
m : acher que la elar
ces, soit des homr
e : te des combats qui
te : que la lutte, le po
p : le même que celui
le :

in. grec. lib. 5, p. 638
b. 5, p. 396



Combe et de Sicyone qui vécurent après Hésiode et Homère, ajoutés : « Après eux parurent Dédale et Théodore, qui étaient de Milet, auteurs de la statuaire et de la plastique. »

Je nie pas l'existence d'un Dédale très-ancien. Je dis seulement que les premiers progrès de la sculpture doivent être attribués à celui de Sicyone.

NOTE III, CHAP. XXXVIII.

Sur les ornements du trône de Jupiter à Olympie.

On pourrait présumer que ces trente-sept figures étaient en ronde-bosse, et avaient été placées sur les traverses du trône. On pourrait aussi disposer autrement que je ne l'ai fait les sujets représentés sur chacun des pieds. La description de Pausanias est très-succincte et très-vague. En cherchant à l'éclaircir un court le risque de s'égarer; en se bornant à la traduire littéralement, celui de ne pas se faire entendre.

NOTE IV, IBID.

Sur l'ordre des combats qu'on donnait aux Jeux Olympiques.

L'ordre a varié, parce qu'on a souvent augmenté ou diminué le nombre des combats, et que des raisons de convenance ont souvent entraîné des changements. Celui que je leur assigne ici, n'est point conforme aux témoignages de Xénophon¹ et de Pausanias². Mais ces auteurs, qui ne sont pas tout-à-fait d'accord entre eux, ne parlent que de trois ou quatre combats, et nous n'avons aucunes lumières sur la disposition des autres. Dans cette incertitude, j'ai cru devoir ne m'attacher qu'à la clarté. J'ai parlé d'abord des différentes sortes, soit des hommes, soit des chevaux et des chars, et ensuite des combats qui se livraient dans un espace circonscrit, telle que la lutte, le pugilat, etc. Cet arrangement est à-peu-près le même que celui que propose Platon dans son livre des lois.

¹ Hist. græc. lib. 7, p. 638.

² Lib. 8, t. 2, p. 833.

³ p. 5, p. 396.



NOTE V, CHAP. XXXVIII.

Sur Polydamas.

PAUSANIAS et Suidas ¹ font vivre cet athlète du temps de Darius Nothus, roi de Perse, environ soixante ans avant les jeux olympiques où je suppose qu'il se présenta pour combattre. Mais, d'un autre côté, les habitants de Pellène soutenaient que Polydamas avait été vaincu aux jeux olympiques par un de leurs concitoyens, nommé Promachus, qui vivait du temps d'Alexandre ². Il est très-peu important d'éclaircir ce point de chronologie; mais j'ai dû annoncer la difficulté, afin qu'on ne me l'opposât pas.

NOTE VI, CHAP. XXXIX.

Sur le séjour de Xénophon à Scillonte.

PEU de temps avant la bataille de Mantinée, donnée en 362 avant J. C., les Éléens détruisirent Scillonte, et Xénophon fut obligé de se retirer à Corinthe ³. C'est là que je le place, comme dans le neuvième chapitre de cet ouvrage. Un auteur ancien prétend qu'il y finit ses jours ⁴. Cependant, au rapport de Pausanias, on conservait son tombeau dans le canton de Scillonte, et Plutarque assure que c'est dans cette retraite que Xénophon composa son histoire ⁶, qui descend jusqu'à l'année 357 avant J. C. ⁷. On peut donc supposer qu'après avoir fait quelque séjour à Corinthe, il revint à Scillonte, et qu'il y passa ses dernières années de sa vie.

NOTE VII, CHAP. XL.

Sur les trois Élégiés relatives aux guerres des Messéniens.

PAUSANIAS ⁸ a parlé fort au long de ces guerres, d'après le témoignage de Priène, qui avait écrit en prose, et Rhianus de Cypre.

¹ Pausan. lib. 6, cap. 5, p. 464.
Suid. in Πολυδ.

² Pausan. lib. 7, cap. 27, p. 595.

³ Diog. Laert. lib. 2, § 53.

⁴ Demetr. magn. ap. Diog. Laert. ibid. § 56.

⁵ Pausan. lib. 5, p. 389.

⁶ Plut. de exil. t. 2, p. 605.

⁷ Xenoph. hist. græc. lib. 6, cap. 1.
⁸ Diod. lib. 16, p. 418.

⁸ Pausan. lib. 4.

qui avait é
pour voir en
mais, au lieu
système
me qui se
que des an
er les malhe
gés, avait
des Messéni
rent l'aband
trèrent à Gy
D'après ces
ingés en L
raient comp
évastée. J'ai
tude qu'il m
our lesquelles

su
Pausanias d
8 avant J. C.
d'Aristomén
des d'Anaxilas
la ville de Zan
Messène (auj
Ce récit est for
lui de Thucydi
espe, avant sou
eux de Samos et
ville, et d'apte

Pausan. lib. 4, c
12. ibid.
ibid. pag. 294
11, p. 313, c.



il avait écrit en vers ¹. A l'exemple de ce dernier, j'ai cru pouvoir employer un genre de style qui tint de la poésie; mais, au lieu que Rhianus avait fait une espèce de poëme, dont Aristomène était le héros ², j'ai préféré la forme de l'épique, que des auteurs très-anciens ont souvent choisie pour retracer les malheurs des nations. C'est ainsi que Tyrtée, dans ses épiques, avait décrit en partie les guerres des Lacédémoniens et des Messéniens ³; Callinus, celles qui, de son temps, affligèrent l'Ionie ⁴; et Mimnerme, la bataille que les Smyrnéens livrèrent à Gygès, roi de Lydie ⁵.

D'après ces considérations, j'ai supposé que des Messéniens réfugiés en Libye, se rappelant les désastres de leur patrie, avaient composé trois élégies sur les trois guerres qui l'avaient dévastée. J'ai rapporté les faits principaux avec le plus d'exactitude qu'il m'a été possible; j'ai osé y mêler quelques fictions, sur lesquelles je demande de l'indulgence.

NOTE VIII, IBID.

Sur la fondation de Messine en Sicile.

PAUSANIAS dit qu'après la prise d'Ira, c'est-à-dire vers l'an 483 avant J. C., les Messéniens, sous la conduite de Gorgus, et d'Aristomène, allèrent en Italie, joignirent leurs armes à celles d'Anaxilas, tyran de Rhégium, chassèrent les habitants de la ville de Zanclé en Sicile, et donnèrent à cette ville le nom de Messène (aujourd'hui Messine.) ⁶

Ce récit est formellement contraire à celui d'Hérodote et à celui de Thucydide. Suivant le premier, Darius, fils d'Hystaspes, ayant soumis l'Ionie, qui s'était révoltée contre lui, les habitants de Samos et quelques habitants de Milet se rendirent en Sicile; et, d'après les conseils d'Anaxilas, tyran de Rhégium,

Pausan. lib. 4, cap. 6, p. 293.

Id. ibid.

Id. ibid. pag. 294; c. 13, pag.

; c. 14, p. 313; c. 15, p. 315.

⁴ Mém. de l'acad. des Bell.-Lettres.

t. 7, p. 365.

⁵ Pausan. lib. 9, c. 29, p. 766.

⁶ Id. lib. 4, cap. 23, p. 335.



ils s'emparèrent de la ville de Zanclé . Cet évènement est de l'an 495 environ avant J. C. , et postérieur d'environ 173 ans à l'époque assignée par Pausanias au règne d'Anaxilas, et au changement du nom de Zanclé en celui de Messène.

Thucydide raconte qu'un corps de Samiens et d'autres Ioniens , chassés de leur pays par les Mèdes, allèrent s'emparer de Zanclé en Sicile. Il ajoute que , peu de temps après, Anaxilas , tyran de Rhégium, se rendit maître de cette ville et lui donna le nom de Messène , parce qu'il était lui-même originaire de la Messénie ².

Le P. Corsini , qui avait d'abord soupçonné qu'on pourrait supposer deux Anaxilas ³, est convenu , après un nouvel examen , que Pausanias avait confondu les temps ⁴. Il est visible en effet , par plusieurs circonstances , qu'Anaxilas régnait au temps de la bataille de Marathon, qui est de l'an 490 avant J. C. Je n'ajoute que deux observations à celles du P. Corsini.

1^o Avant cette bataille , il y eut en Messénie une révolte dont Pausanias n'a pas parlé , et qui empêcha en partie les Lacédémoniens de se trouver au combat ⁵. Elle ne réussit pas mieux que les précédentes ; et ce fut alors , sans doute , que les Messéniens , après leur défaite , se réfugièrent auprès d'Anaxilas de Rhégium, et l'engagèrent à se rendre maître de la ville de Zanclé , qui porta depuis le nom de Messène.

2^o S'il était vrai , comme dit Pausanias , que cette ville eût changé de nom d'abord après la seconde guerre de Messénie , il s'ensuivrait que ses anciennes médailles où on lit *Danclé* , seraient antérieures à l'an 368 avant J. C. ; ce que leur fabrication ne permet pas de supposer.

NOTE IX, CHAP. XLI.

Sur le nombre des Tribus de Sparte.

DANS presque toutes les grandes villes de la Grèce , les citoyens étaient divisés en tribus. On comptait dix de ces tri-

¹ Herodot. lib. 6 , c. 22 et 23.

² Thucyd. lib. 6 , c. 4 et 5.

³ Corsin. fast. attic. t. 3 , p. 140.

⁴ Id. fast. attic. t. 3 , p. 155.

⁵ Plat. de leg. l. 3. t. 2 , p. 696.

is a Athè
: 1^o celle
annates :
celle des
er aucun t
s-faibles e
voir la rej
Les cinq a
auteurs
ns Hérodo
psychius
tin celle
pourtant de
atre de ce
trait à Dia
ne dispute e
les Pitante
Ici on pourr
ention que de
er a ce nomb
ésomptions
s Athéniens
agistrats. ti
parte plusieu
ers publics ;
es Agathoerge
urissait un c

l'ose , d'après

1 Crag. de rep. L.
2 Herodot. lib. 4
3 Hesych. in K
vic.
4 Steph. Byzant. in



à Athènes. Cragius ¹ suppose que Lacédémone en avait : 1^o celle des Héraclides ; 2^o celle des Égides ; 3^o celle des Limnates ; 4^o celle des Cynosuréens ; 5^o celle des Messoates ; 6^o celle des Pitantes. L'existence de la première n'est prouvée par aucun témoignage formel ; Cragius ne l'établit que sur de faibles conjectures, et il le reconnaît lui-même. J'ai cru devoir la rejeter.

Les cinq autres tribus sont mentionnées expressément dans les auteurs ou dans les monuments anciens. Celle des Égides dans Hérodote ², celle des Cynosuréens et des Pitantes dans Pausanias ³, celle des Messoates dans Étienne de Byzance ⁴, dans celle des Limnates sur une inscription que M. l'abbé Fourmont découvrit dans les ruines de Sparte ⁵. Pausanias cite quatre de ces tribus, lorsqu'à l'occasion d'un sacrifice que l'on offrait à Diane dès les plus anciens temps, il dit qu'il s'éleva une dispute entre les Limnates, les Cynosuréens, les Messoates et les Pitantes ⁶.

ici on pourrait faire cette question : De ce qu'il n'est fait mention que de ces cinq tribus, s'ensuit-il qu'on doive se borner à ce nombre ? Je réponds que nous avons de très-fortes présomptions pour ne pas l'augmenter. On a vu plus haut que les Athéniens avaient plusieurs corps composés chacun de dix magistrats, tirés des dix tribus. Nous trouvons de même à Sparte plusieurs magistratures exercées chacune par cinq officiers publics ; celle des Éphores, celle des Bidiéens ⁷, celle des Agathoerges ⁸. Nous avons lieu de croire que chaque tribu fournissait un de ces officiers.

NOTE X, IBID.

Sur le plan de Lacédémone.

J'ose, d'après les faibles lumières que nous ont transmises

¹ Crag. de rep. Laced. lib. 1, c. 6.

² Herodot. lib. 4, c. 149.

³ Hesych. in Κυνός. et in Πι-
τάντων.

⁴ Steph. Bysant. in Μέσση.

⁵ Steph. Bysant. in Μέσση.

⁵ Inscript. Fourmont, in biblioth. reg.

⁶ Pausan. lib. 3, c. 16, p. 249.

⁷ Id. ibid. c. 11, p. 231.

⁸ Herodot. lib. 1, c. 67.



les anciens auteurs, présenter quelques vues générales sur la topographie de Lacédémone.

Suivant Thucydide, cette ville ne faisait pas un tout continu, comme celle d'Athènes; mais elle était divisée en bourgades, comme l'étaient les anciennes villes de Grèce ¹.

Pour bien entendre ce passage, il faut se rappeler que les premiers Grecs s'établirent d'abord dans des bourgs sans murailles, et que, dans la suite, les habitants de plusieurs de ces bourgs se réunirent dans une enceinte commune. Nous avons quantité d'exemples. Tégée fut formée de neuf hameaux ², Mantinée de quatre ou de cinq ³, Patræ de sept, Dégé de huit, etc. ⁴.

Les habitants de ces bourgs s'étant ainsi rapprochés, ne mêlèrent point les uns avec les autres. Ils étaient établis dans des quartiers différents, et formaient diverses tribus. En conséquence, le même nom désignait la tribu et le quartier où elle était placée. En voici la preuve pour Lacédémone en particulier.

Cynosure, dit Hésychius, est une tribu de Laconie ⁵; c'est un lieu de Laconie, dit le scoliaste de Callimaque ⁶. Suivant Suidas, Messoa est un lieu ⁷: suivant Étienne de Byzance, c'est un lieu et une tribu de Laconie ⁸: suivant Strabon, dont le texte a été heureusement rétabli par Saumaise ⁹, Messoa fait partie de Lacédémone. Enfin l'on donna tantôt le nom de tribu ¹⁰, tantôt celui de bourgade ¹¹ à Pitane.

On conçoit maintenant pourquoi les uns ont dit que le poète Alcman était de Messoa, et les autres de Lacédémone; c'est qu'en effet Messoa était un des quartiers de cette ville.

¹ Thucyd. lib. 1, c. 10.

² Pausan. lib. 8, c. 45, p. 692.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 553. Ephor. ap. Harp. in Μαντιν. Diod. lib. 15, p. 331.

⁴ Strab. lib. 8, p. 337.

⁵ Hesych. in Κυνός.

⁶ Callim. hymn. in Dian. v. 94.

⁷ Suid. in Μέσσα.

⁸ Stèph. in Μέσσα.

⁹ Strab. lib. 8, p. 364. Casaubon. ibid.

¹⁰ Salmas. in plinian. exercit. p. 825.

¹¹ Hesych. in Πίταν.

¹² Schol. Thucyd. lib. 1, c. 20.

¹³ Salmas. ibid. Meurs. miscell. lacon. lib. 4, c. 17.

On conçoit
tant été in

transporté s:
est qu'il étai

On a ra da

risés et. un

q hameaux.

leur donne d

1° HAMEAU F.

ec Arax, qui

faubourg de

oit était autr

rait être au r

arrivait ordi

2° HAMEAU

gamie queue

es montanes

aygète, hère

ous avons mo

était Cynosure

qui portait le

du Taygète.

3° HAMEAU 1

la place pui

ervant le théât

is Crotanes. qu

acer ce hameau

que, puisqu'il e

ar deux passag

ue le théâtre éta

4° HAMEAU ET :

ausanias se ren

bourg de Thérap

Plut. apophth. lac

1° Strab. lib. 8, p.

1° Pausan. lib. 1, c.



conçoit encore pourquoi un Spartiate, nommé Thrasybule, fut tué dans un combat, Plutarque ne dit pas qu'il fut transporté sur son bouclier à Lacédémone, mais à Pitane¹; et qu'il était de ce bourg, et qu'il devait y être inhumé.

On a vu dans la note précédente, que les Spartiates étaient divisés en cinq tribus; leur capitale était donc composée de cinq hameaux. Il ne reste plus qu'à justifier l'emplacement que je leur donne dans mon plan.

¹° HAMEAU ET TRIBU DES LIMNATES. Leur nom venait du mot grec Λίμνη, qui signifie un étang, un marais. Suivant Strabon, le faubourg de Sparte s'appelait *les marais*, parce que cet endroit était autrefois marécageux²; or le faubourg de Sparte devait être au nord de la ville, puisque c'était de ce côté qu'on arrivait ordinairement.

²° HAMEAU ET TRIBU DES CYNOSURÉENS. Le mot Cynosure signifie *queue de chien*. On le donnait à des promontoires, à des montagnes qui avaient cette forme. Une branche du mont Taygète, figurée de même, se prolongeait jusqu'à Sparte; et nous avons montré qu'il existait en Laconie un lieu qui s'appelait Cynosure. On est donc autorisé à penser que le hameau qui portait le même nom, était au-dessous de cette branche Taygète.

³° HAMEAU ET TRIBU DES PITANATES. Pausanias, en sortant de la place publique, prend sa route vers le couchant, passe devant le théâtre, et trouve ensuite la salle où s'assemblaient les Crotones, qui faisaient partie des Pitانات³. Il fallait donc placer ce hameau en face du théâtre, dont la position est connue, puisqu'il en reste encore des vestiges. Ceci est confirmé par deux passages d'Hésychius et d'Hérodote, qui montrent que le théâtre était dans le bourg des Pitانات⁴.

⁴° HAMEAU ET TRIBU DES MESSOATES. Du bourg des Pitانات, Pausanias se rend au Plataniste⁵, qui était au voisinage du bourg de Thérapné. Auprès du Plataniste, il voit le tombeau

¹ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 235.

² Strab. lib. 8, p. 363.

³ Pausan. lib. 3. c. 14, p. 240.

⁴ Herodot. lib. 6, c. 67. Hesych.

in Πιτανάτ.

⁵ Pausan. lib. 3, c. 14, p. 242.



du poète Alcman ¹, qui, étant de Méssoa, devait y être terré.

5° HAMEAU ET TRIBU DES ÉGIDES. Pausanias nous conduit ensuite au bourg des Limnates ², que nous avons placé dans la partie nord de la ville. Il trouve, dans son chemin, le bourg d'Égée ³, qui avait donné son nom à la tribu des Égides ⁴.

Je n'ai point renfermé tous ces hameaux dans une enceinte, parce qu'au temps dont je parle, Sparte n'avait point de murailles.

Les temples et les autres édifices publics ont été placés peu-près dans les lieux que leur assigne Pausanias. On ne peut pas, à cet égard, s'attendre à une précision rigoureuse; l'essentiel était de donner une idée générale de cette ville célèbre.

NOTE XI, CHAP. XLII.

Sur la manière dont les Spartiates traitaient les Hilotes.

LES Lacédémoniens, consternés de la perte de Pylos, et les Athéniens venaient de leur enlever, résolurent d'envoyer de nouvelles troupes à Brasidas leur général, qui était en Thrace. Ils avaient deux motifs : le premier, de continuer à faire une diversion qui attirât dans ces pays éloignés les yeux d'Athènes; le second, d'enrôler et de faire partir pour la Thrace un corps de ces Hilotes, dont la jeunesse et la valeur leur inspiraient sans cesse des craintes bien fondées. On leur permit en conséquence de donner la liberté à ceux d'entre eux qui s'étaient le plus distingués dans les guerres précédentes. Il s'en présenta un grand nombre; on en choisit deux mille, et on leur tint parole. Couronnés de fleurs, ils furent solennellement conduits aux temples; c'était la principale cérémonie de l'affranchissement. Peu de temps après, dit Thucydide, on les fit disparaître, et personne n'a jamais

¹ Pausan. lib. 3, c. 15, p. 244.

² Id. ibid. c. 16, p. 248.

³ Id. ibid. c. 15, p. 245.

⁴ Herodot. lib. 4, c. 149.

comment
l'aucun
on a
rent ces d
Enfin B
est ordre
s. Con
n'avait
rait dans l
moi qui
meuseme
causes diffé
Hilotes. l'an
certainement
il est certai
eret émane
serait prêt
on est clair
fers de ces
Thrace. Les
armée de B
ents sortai
ple dut e
mitude s'éta
ment son et.
strats, contra
ient fait m
unir des terr
gard'hui no
l'obscurité
la nation qu
classe politique
plus de pouvoi



ment chacun d'eux avait péri¹. Plutarque, qui a copié Thucydide, remarque aussi qu'on ignora dans le temps, et l'on a toujours ignoré depuis, le genre de mort qu'éprouvèrent ces deux mille hommes².

Enfin Diodore de Sicile prétend que leurs maîtres reçurent ordre de les faire mourir dans l'intérieur de leurs maisons³. Comment pouvait-il être instruit d'une circonstance que n'avait pu connaître un historien tel que Thucydide, qui vivait dans le temps où cette scène barbare s'était passée ?

Quoi qu'il en soit, il se présente ici deux faits qu'il faut soigneusement distinguer, parce qu'ils dérivent de deux causes différentes; l'un, l'affranchissement de deux mille Hilotes; l'autre, la mort de ces Hilotes. La liberté leur fut certainement accordée par ordre du sénat et du peuple; mais il est certain aussi qu'ils ne furent pas mis à mort par un décret émané de la puissance suprême. Aucune nation ne se serait prêtée à une si noire trahison; et, dans ce cas particulier, on voit clairement que l'assemblée des Spartiates ne brisa les liens de ces Hilotes que pour les armer et les envoyer en campagne. Les éphores, vers le même temps, firent partir pour la mer une armée de Brasidas mille autres Hilotes⁴: comme ces détachements sortaient de Sparte quelquefois pendant la nuit⁵, le peuple dut croire que les deux mille qu'il avait délivrés de la ville s'étaient rendus à leur destination; et lorsqu'il reconnut son erreur, il fut aisé de lui persuader que les magistrats, convaincus qu'ils avaient conspiré contre l'État, les avaient fait mourir en secret, ou s'étaient contentés de les déposséder des terres de la république. Nous ne pouvons éclaircir aujourd'hui un fait qui, du temps de Thucydide, était resté dans l'obscurité. Il me suffit de montrer que ce n'est pas à la nation qu'on doit imputer le crime, mais plutôt à la classe politique des éphores qui étaient en place, et qui, avec plus de pouvoir et moins de vertus que leurs prédécesseurs,

¹ Thucyd. lib. 4, c. 80.

⁴ Id. *ibid.*

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

⁵ Herodot. lib. 9, c. 10.

³ Diod. lib. 12, p. 117.



prétendaient sans doute que tout est permis quand il s'agit du salut de l'État ; car il faut observer que les principes de justice et de morale commençaient alors à s'altérer.

On cite d'autres cruautés exercées à Lacédémone contre les Hilotes. Un auteur nommé Myron raconte que, pour rappeler sans cesse leur esclavage, on leur donnait tous un certain nombre de coups de fouet ¹. Il y avait peut-être cent mille Hilotes, soit en Laconie, soit en Messénie : on réfléchisse un moment sur l'absurdité du projet et sur la cruauté de l'exécution, et qu'on juge. Le même auteur dit qu'on punissait les maîtres qui ne mutilaient pas ceux des Hilotes qui naissaient avec une forte constitution ². Ils étaient donc estropiés, tous ces Hilotes qu'on enrôlait, et qui servaient avec tant de distinction dans les armées ?

Il n'arrive que trop souvent qu'on juge des mœurs d'un peuple par des exemples particuliers qui ont frappé un écrivain, ou qu'on a cités à un historien. Quand Plutarque avance que, pour donner aux enfants des Spartiates de leur père pour l'ivresse, on exposait à leurs yeux un Hilote qui le vin avait fait perdre la raison ³, j'ai lieu de penser qu'il a pris un cas particulier pour la règle générale, ou du moins qu'il a confondu en cette occasion les Hilotes avec les esclaves domestiques, dont l'état était fort inférieur à celui des premiers. Mais j'ajoute une foi entière à Plutarque, quand il assure qu'il était défendu aux Hilotes de chanter les poésies d'Alcman et de Terpandre ⁴ : en effet, ces poésies insensibles à l'amour de la gloire et de la liberté, il était d'une sage politique de les interdire à des hommes dont on avait tant de raisons de redouter le courage.

NOTE XII, CHAP. XLV.

Sur l'établissement des Éphores à Sparte.

La plupart des auteurs rapportent cet établissement à

¹ Myr. ap. Athen. lib. 14, p. 657.

² Id. ibid. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 4.

³ Plut. in Lyc. t. 1, p. instit. lacon. t. 2, p. 239.

⁴ Id. in Lyc. ibid.

ompe,
est l'opie
Valère M.
cette liste
strato
tebe, qu
éopompe
Deux aut
on y dist
roi Cléon
Lycargue
de sénate
pas d'autr
de Théop
crurent o
éphores.
dans la st
l'ambite :
les rendit ie
Platon :
Lacédémone
es deux de
c'est Lyc
sébat. Ensu
torité des
le souveur de
ompe.
D'un autre c
zonné Satyrus
phores.
De rep. lib. 3
In Lyc. t. 1, p.
tud. t. 2, p. 7
De leg. lib. 3,
lib. 4, c. 1, e
ven. 56, p. 50
De rep. Laced. 1



Théopompe, qui régnait environ un siècle après Lycurgue. Telle est l'opinion d'Aristote¹, de Plutarque², de Cicéron³, de Maxime⁴, de Dion Chrysostôme⁵. On peut joindre à cette liste Xénophon, qui semble attribuer l'origine de cette magistrature aux principaux citoyens de Lacédémone⁶, et Hérodote, qui, dans sa chronique, la place au temps où régnait Théopompe⁷.

Deux autres témoignages méritent d'autant plus d'attention, qu'on y distingue des dates assez précises. Suivant Plutarque, le roi Cléomène III disait à l'assemblée générale de la nation : « Lycurgue s'était contenté d'associer aux deux rois un corps de sénateurs. Pendant long-temps, la république ne connut pas d'autre magistrature. La guerre de Messénie (du temps de Théopompe) se prolongeant de plus en plus, les rois se virent obligés de confier le soin de rendre la justice à des éphores, qui ne furent d'abord que leurs ministres : mais, dans la suite, les successeurs de ces magistrats usurpèrent l'autorité ; et ce fut un d'entre eux, nommé Astéropus, qui les rendit indépendants⁸. »

Platon⁹ fait mention de trois causes qui ont empêché à Lacédémone la royauté de dégénérer en despotisme. Voici les deux dernières : « Un homme animé d'un esprit divin (c'est Lycurgue) limita la puissance des rois par celle du sénat. Ensuite un autre sauveur balança heureusement l'autorité des rois et des sénateurs par celle des éphores. » Le sauveur dont parle ici Platon, ne peut être que Théopompe.

D'un autre côté, Hérodote¹⁰, Platon¹¹, et un ancien auteur nommé Satyrus¹², regardent Lycurgue comme l'instituteur des éphores.

¹ De rep. lib. 5, c. 11, t. 2, p. 7.

² In Lyc. t. 1, p. 43; id. ad princ. rud. t. 2, p. 779.

³ De leg. lib. 3, c. 7, t. 3, p. 164.

⁴ Lib. 4, c. 1, extern. n° 8.

⁵ Orat. 56, p. 565.

⁶ De rep. Laced. p. 683.

⁷ Euseb. chron. lib. 2, p. 151.

Fréret, défense de la chronol. p. 171.

⁸ Plut. in Agid. t. 1, p. 808.

⁹ De leg. lib. 3, t. 2, p. 691.

¹⁰ Lib. 1, c. 65.

¹¹ Epist. 8, t. 3, p. 354.

¹² Diog. Laert. lib. 1, § 68.



Je réponds que, suivant Héraclide de Pont, qui vivait peu de temps après Platon, quelques écrivains attribuaient à Lycurgue tous les réglemens relatifs au gouvernement de Lacédémone ¹. Les deux passages de Platon que j'ai cités, nous offrent un exemple sensible. Dans sa huitième lettre ², il avance, en général, que Lycurgue établit et les sénateurs et les éphores; tandis que dans son traité des lois ³, où il a détaillé le fait, il donne à ces deux corps de magistrats des origines différentes.

L'autorité de Satyrus ne m'arrêterait pas en cette occasion si elle n'était fortifiée par celle d'Hérodote. Je ne dirai pas avec Marsham ⁴, que le mot *éphores* s'est glissé dans le texte de ce dernier auteur; mais je dirai que son témoignage peut se concilier avec ceux des autres écrivains ⁵.

Il paraît que l'éphorat était une magistrature depuis longtemps connue de plusieurs peuples du Péloponèse, et en particulier des Messéniens ⁶: elle devait l'être des anciens habitans de la Laconie, puisque les éphores, à l'occasion des nouvelles lois de Lycurgue, soulevèrent le peuple contre lui ⁷. De plus, Lycurgue avait, en quelque façon, modelé la constitution de Sparte sur celle de Crète; or les Crétois avaient des magistrats principaux qui s'appelaient *cosmes*, et qu'Aristote compare aux éphores de Lacédémone ⁸. Enfin la plupart des auteurs que j'ai cités d'abord, ne parlent pas de l'éphorat comme d'une magistrature nouvellement instituée par Théopompe, mais comme d'un frein que ce prince mit à la puissance des rois. Il est donc très-vraisemblable que Lycurgue laissa quelques fonctions aux éphores déjà établis avant lui, et que Théopompe leur accorda des prérogatives qui firent ensuite pencher le gouvernement vers l'oligarchie.

¹ Heraclid. Pont. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823. p. 170.

² Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.

³ Id. t. 2, p. 691.

⁴ Chron. Ægypt. p. 509.

⁵ Fréret, défens. de la chronol. t. 1, p. 332.

⁶ Polyb. lib. 4, p. 273.

⁷ Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 227.

⁸ Aristot. de rep. lib. 2, c. 1.



NOTE XIII, CHAP. XLVI.

Sur le partage des terres fait par Lycurgue.

PLUTARQUE cite trois opinions sur ce partage. Suivant la première, Lycurgue divisa tous les biens de la Laconie en treize-neuf mille portions, dont neuf mille furent accordées aux habitants de Sparte. Suivant la seconde, il ne donna aux Spartiates que six mille portions, auxquelles le roi Polydore, termina quelque temps après la première guerre de Messénie, en ajouta trois mille autres. Suivant la troisième opinion, les neuf mille portions, les Spartiates en avaient reçu la moitié de Lycurgue, et l'autre moitié de Polydore ¹.

J'ai embrassé la première opinion, parce que Plutarque, qui est à portée de consulter beaucoup d'ouvrages que nous nous perdus, semble l'avoir préférée. Cependant je ne rejette pas les autres. Il paraît en effet que, du temps de Polydore, il arriva quelque accroissement aux lots échus aux Spartiates. Un fragment des poésies de Tyrtée nous apprend que le peuple de Sparte demandait alors un nouveau partage des terres ². Aristote raconte aussi que Polydore dit, en partant pour la Messénie, qu'il allait dans un pays qui n'avait pas encore été partagé ³. Enfin la conquête de la Messénie dut introduire parmi les Spartiates une augmentation de fortune.

Tout ceci entraînerait de longues discussions : je passe à quelques inadvertances qui paraissent avoir échappé à deux hommes qui ont honoré leur siècle et leur nation, Aristote et Montesquieu.

Aristote dit que le législateur de Lacédémone avait très-bien défendu, lorsqu'il avait défendu aux Spartiates de vendre leurs portions ; mais qu'il n'aurait pas dû leur permettre de les donner pendant leur vie, ni de les léguer par leur testament à

¹ Plut. in Lyc. t. I, p. 44.

² Aristot. de rep. lib. 5, c. 8, p. 231.

³ Plut. apophth. lacon. t. 2, p.



qui ils voulaient ¹. Je ne crois pas que Lycurgue ait accordé cette permission. Ce fut l'éphore Épitadès qui frustra son fils de sa succession, fit passer le décret qui donna lieu à la critique d'Aristote ²; critique d'autant plus inconcevable, que ce philosophe écrivait très-peu de temps après Épitadès.

Solon avait permis d'épouser sa sœur consanguine, et non sa sœur utérine. M. de Montesquieu a très-bien prouvé que Solon avait voulu, par cette loi, empêcher que les deux hérités ne réunissent sur leurs têtes deux hérédités ³; ce qui pouvait arriver, si un frère et une sœur de même mère se mariaient ensemble, puisque l'un pourrait recueillir la succession du premier mari de sa mère, et l'autre celle du second. M. de Montesquieu observe que la loi était conforme à celle des républiques grecques; et il s'oppose un passage de Platon qui dit que Lycurgue avait permis le mariage des enfants de même mère et de deux pères différents. Pour résoudre la difficulté, M. de Montesquieu répond que, suivant la loi de Lacédémone une sœur épousait son frère, et non son frère. Mais Strabon, en cet endroit, parle, d'après l'historien Éphore, des lois de Crète, et non de celles de Lacédémone; et quoiqu'il reconnaisse avec cet historien que ces deux lois sont en partie tirées de celles de Minos, il ne s'ensuit que Lycurgue eût adopté celle dont il s'agit maintenant. Plus, c'est qu'il ne pouvait pas, dans son système, donner pour dot à la sœur la moitié des biens du frère, puisqu'il avait défendu les dots.

En supposant même que la loi citée par Strabon fût appliquée à Lacédémone, je ne crois pas qu'on doive l'appliquer au passage de Philon. Cet auteur dit qu'à Lacédémone il était permis d'épouser sa sœur utérine, et non sa sœur consanguine.

¹ Aristot. de rep. lib. 2, c. 9, p. 329.

² Plut. in Agid. t. 1, p. 797.

³ Esprit des Lois, liv. 5, c. 5.

⁴ Phil. Jud. de spec. p. 77.

⁵ Strab. lib. 10, p. 482.

M. de
le bit
frère,
nière.
Celle e.
ciment
aux lois de
sion de
rece du s
elle devait
renoncer;
mer; et e
risquait pa
Si la loi
biens, on
par exem
fille unique
sans doute
pare que ce
Spartiate p
soalu être
quand il aj
aine, je ne
en, tirée du
mariages.
Je parle ici c
cet embusade
à chasse aux l
Suivant Hér
e voyage du
la récu que q
aux jeu
rés de poigna



de Montesquieu l'interprète ainsi : « Pour empêcher que le bien de la famille de la sœur ne passât dans celle du frère, on donnait en dot à la sœur la moitié du bien du frère. »

Cette explication suppose deux choses : 1° qu'il fallait nécessairement constituer une dot à la fille, et cela est contraire aux lois de Lacédémone; 2° que cette sœur renonçait à la succession de son père, pour partager celle que son frère avait eue du sien. Je réponds que si la sœur était fille unique, elle devait hériter du bien de son père, et ne pouvait pas y renoncer; si elle avait un frère du même lit, c'était à lui d'hériter; et en la mariant avec son frère d'un autre lit, on ne pouvait pas d'accumuler deux héritages.

Si la loi rapportée par Philon était fondée sur le partage des biens, on ne serait point embarrassé de l'expliquer en partie : par exemple, une mère qui avait eu d'un premier mari une fille unique, et d'un second plusieurs enfants mâles, pouvait sans doute marier cette fille avec l'un des puînés du second lit, parce que ce puîné n'avait point de portion. Dans ce sens, un Spartiate pouvait épouser sa sœur utérine. Si c'est là ce qu'a voulu dire Philon, je n'ai pas de peine à l'entendre; mais quand il ajoute qu'on ne pouvait épouser sa sœur consanguine, je ne l'entends plus, parce que je ne vois aucune raison, tirée du partage des biens, qui dût prohiber ces sortes de mariages.

NOTE XIV, CHAP. XLVII.

Sur la Cryptie.

Je parle ici de la cryptie que l'on rend communément par le mot *embuscade*, et que l'on a presque toujours confondue avec la chasse aux Hilotes.

Suivant Héraclide de Pont, qui vivait peu de temps après le voyage du jeune Anacharsis en Grèce, et Plutarque, qui a vécu que quelques siècles après, on ordonnait de temps en temps aux jeunes gens de se répandre dans la campagne, armés de poignards; de se cacher pendant le jour en des lieux

ois pas que Lycurge
fut l'éphore Epitades
SSION, fit passer le d
ristote; critique d'ar
yphé écrivait très-peu de
er sa sœur consanguine,
tesquieu a très-bien prop
i, empêcher que les deux
aux hérités; ce qui po
eur de même mère se ma
ait recueillir la successi
l'autre celle du second
e la loi était conforme à
l'oppose un passage de P
nis le mariage des enfans
contracteraient un fils
es différents. Pour rés
repond que, suivant
sœur épousait son frère
e la portion qui reven
ait, parle, d'après l'his
on de celles de Lacédé
t historien que ces der
Mimos, il ne s'ensuit p
il s'agit maintenant.
dans son système, dé
ens du frère, puisqu'
cité par Strabon fut
qu'on doit l'appliqu
à Lacédémone il étai
non sa sœur consang

Espirit des Lois, liv. 3, c.
Phil. Jud. de sp. P. 77
Strab. lib. 10, P. 132.



couverts, d'en sortir la nuit pour égorger les Hilotes qu'ils trouveraient sur leur chemin ¹.

Joignons à ces deux témoignages celui d'Aristote, qui, dans un passage conservé par Plutarque, nous apprend qu'en entrant en place les éphores déclaraient la guerre aux Hilotes afin qu'on pût les tuer impunément ². Rien ne prouve que ce décret fût autorisé par les lois de Lycurgue, et tout nous persuade qu'il était accompagné de correctifs : car la république n'a jamais pu déclarer une guerre effective et continue à des hommes qui seuls cultivaient et affermaient les terres, qui servaient dans les armées et sur les flottes, et qui souvent étaient mis au nombre des citoyens. L'ordonnance des éphores ne pouvait donc avoir d'autre but que de soustraire à la justice le Spartiate qui aurait eu le malheur de tuer un Hilote. De ce qu'un homme a sur un autre le droit de vie et de mort, il n'en suit pas qu'il en use toujours.

Examinons maintenant, 1^o quel était l'objet de la cryptie, 2^o si les lois de Lycurgue ont établi la chasse aux Hilotes.

1^o Platon ³ veut que, dans un état bien gouverné, les jeunes gens sortant de l'enfance parcourent pendant deux ans le pays, les armes à la main, bravant les rigueurs de l'hiver de l'été, menant une vie dure, et soumise à une exacte discipline. Quelque nom, ajoute-t-il, qu'on donne à ces jeunes gens, soit *cryptes*, soit agronomes ou inspecteurs des champs, ils apprendront à connaître le pays et à le garder. Comme la cryptie n'était pratiquée que chez les Spartiates, il est visible que Platon en a détaillé ici les fonctions, et le passage suivant ne laisse aucun doute à cet égard : il est tiré du même traité que le précédent ⁴. Un Lacédémonien, que Platon introduit dans son dialogue, s'exprime en ces termes : « Nous avons un exercice nommé cryptie, qui est d'un merveilleux usage pour nous à miliariser avec la douleur : nous sommes obligés de marcher l'hiver nu-pieds, de dormir sans couverture, de nous servir

¹ Heraclid. Pont. de polit. in antiq. græc. t. 6, p. 2823. Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.

² Plut. in Lyc. t. 1, p. 57.

³ Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 765.

⁴ Id. ibid. lib. 1, p. 633.



nous-mêmes sans le secours de nos esclaves, et de courir de côté et d'autre dans la campagne, soit de nuit, soit de jour.»

La correspondance de ces deux passages est sensible; ils impliquent très-nettement l'objet de la cryptie, et l'on doit observer qu'il n'y est pas dit un mot de la chasse aux Hilotes.

n'en est pas parlé non plus dans les ouvrages qui nous restent d'Aristote, ni dans ceux de Thucydide, de Xénophon, de Platon, de Socrate et de plusieurs écrivains du même siècle, quoiqu'on fasse souvent mention des révoltes et des désertions des Hilotes, et qu'on y censure, en plus d'un endroit, et les lois de

Lycurque et les usages des Lacédémoniens. J'insiste d'autant plus sur cette preuve négative, que quelques-uns de ces auteurs étaient d'Athènes, et vivaient dans une république qui traitait les esclaves avec la plus grande humanité. Je crois

peut-être pouvoir conclure de ces réflexions, que jusqu'au temps environ où Platon écrivait son traité des Lois, la cryptie n'était pas destinée à verser le sang des Hilotes.

C'était une expédition dans laquelle les jeunes gens s'attachaient aux opérations militaires, battaient la campagne, se tenaient en embuscade les armes à la main, comme s'ils étaient en présence de l'ennemi, et, sortant de leur retraite pendant la nuit, repoussaient ceux des Hilotes qu'ils trouvaient sur leur chemin. Je pense que, peu de temps après la mort de Platon, les lois ayant perdu de leur force, des jeunes gens se portèrent à mort des Hilotes qui leur opposaient trop de résistance, et donnèrent peut-être lieu au décret des éphores que j'ai cité plus haut. L'abus augmentant de jour en jour, on approfondit, dans la suite, la cryptie avec la chasse aux Hilotes.

2^o Passons à la seconde question. Cette chasse fut-elle ordonnée par Lycurque?

Héraclide de Pont se contente de dire qu'on l'attribuait à ce législateur. Ce n'est qu'un soupçon recueilli par cet auteur, postérieur à Platon. Le passage suivant ne mérite pas plus d'attention. Selon Plutarque¹, Aristote rapportait à Lycurque l'établissement de la cryptie; et comme l'historien, suivant

¹ Plut. in Lyc. t. 1, p. 56.



l'erreur de son temps, confond en cet endroit la cryptie avec la chasse aux Hilotes, on pourrait croire qu'Aristote les confondait aussi; mais ce ne serait qu'une présomption. Nous ignorons si Aristote, dans le passage dont il s'agit, expliquait les fonctions des cryptes, et il paraît que Plutarque ne l'a cité que pour le réfuter : car il dit, quelques lignes après¹, qu'il en est l'origine de la cryptie, telle qu'il la concevait lui-même, devait être fort postérieure aux lois de Lycurgue. Plutarque n'est pas toujours exact dans les détails des faits, et je pourrais prouver à cette occasion, que sa mémoire l'a plus d'une fois égaré. Voilà toutes les autorités auxquelles j'avais à répondre.

En distinguant avec attention les temps, tout se concilie aisément. Suivant Aristote, la cryptie fut instituée par Lycurgue. Platon en explique l'objet, et la croit très-utile. Lorsque les mœurs de Sparte s'altérèrent, la jeunesse de Sparte abusant de cet exercice, pour se livrer, dit-on, à des cruautés horribles. Je suis si éloigné de les justifier, que je soupçonne d'exagération le récit qu'on nous en a fait. Qui nous a dit que les Hilotes n'avaient aucun moyen de s'en garantir? 1° le temps de la cryptie était peut-être fixé; 2° il était difficile que les jeunes gens se répandissent, sans être aperçus, dans un pays couvert d'Hilotes intéressés à les surveiller; 3° il ne l'était pas moins que les particuliers de Sparte, qui tiraient leur subsistance du produit de leurs terres, n'avertissent pas les Hilotes leurs fermiers du danger qui les menaçait. Dans tous ces cas les Hilotes n'avaient qu'à laisser les jeunes gens faire leur tournée et se tenir, pendant la nuit, renfermés chez eux.

J'ai cru devoir justifier, dans cette note, la manière dont j'ai expliqué la cryptie dans le corps de mon ouvrage. Peut-être ai-je pensé aussi qu'il n'était nullement nécessaire de faire les hommes plus méchants qu'ils ne le sont, et d'avancer sans preuve qu'un législateur sage avait ordonné des cruautés.

¹ Plut. in Lyc., t. 1, p. 57.

Sur
Les autel
force que
arie. Il para
es époq. o
Lysander.
deux citoven
ermittait de
age peu cor
onme Herr
ait dans u
me homm
On pourrait
vait en effet
ait car: du
sées dans sa
19
Les Grecs av
ages prématu
es trop au-dess
quoique le texte
es. Platon, dan
marient qu'à t
ote, les homm
mmes à-peu-pr

Plat. in Lys. t. 1
Id. ibid.
Hermipp. ap. At
55.
Nat. de rep. lib. 3



NOTE XV, CHAP. XLVII.

Sur le choix d'une épouse parmi les Spartiates.

Les auteurs varient sur les usages des peuples de la Grèce, parce que, suivant la différence des temps, ces usages ont varié. Il paraît qu'à Sparte les mariages se réglaient sur le choix des époux, ou sur celui de leurs parents. Je citerai l'exemple de Lysander, qui, avant de mourir, avait fiancé ses deux filles avec deux citoyens de Lacédémone¹. Je citerai encore une loi qui permettait de poursuivre en justice celui qui avait fait un mariage peu convenable². D'un autre côté, un auteur ancien, nommé Hermippus, rapportait qu'à Lacédémone³ on enfermait dans un lieu obscur les filles à marier, et que chaque homme y prenait au hasard celle qu'il devait épouser. On pourrait supposer, par voie de conciliation, que Lycurgue avait en effet établi la loi dont parlait Hermippus, et qu'on s'en était écarté dans la suite. Platon l'avait en quelque manière rétablie dans sa république⁴.

NOTE XVI, IBID.

A quel âge on se mariait à Lacédémone.

Les Grecs avaient connu de bonne heure le danger des mariages prématurés. Hésiode veut que l'âge du garçon ne soit pas trop au-dessous de trente ans⁵. Quant à celui des filles, quoique le texte ne soit pas clair, il paraît le fixer à quinze ans. Platon, dans sa République⁶, exige que les hommes ne se marient qu'à trente ans, les femmes à vingt. Suivant Aristote⁷, les hommes doivent avoir environ trente-sept ans, les femmes à-peu-près dix-huit. Je pense qu'à Sparte c'était

¹ Plut. in Lys. t. 1, p. 451.⁵ Hesiod. opera et dies, v. 695.² Id. ibid.⁶ Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.³ Hermipp. ap. Athen. lib. 13, p. 555.⁷ Aristot. de rep. lib. 7, c. 16,

t. 2, p. 446.

⁴ Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 460.

trente ans pour les hommes, et vingt ans pour les femmes : deux raisons appuient cette conjecture. 1^o C'est l'âge que prescrit Platon, qui a copié beaucoup de lois de Lycurgue. 2^o Les Spartiates n'avaient droit d'opiner dans l'assemblée générale qu'à l'âge de trente ans¹; ce qui semble supposer qu'avant ce terme ils ne pouvaient pas être regardés comme chefs de famille.

NOTE XVII, CHAP. XLIX.

Sur les fêtes d'Hyacinthe.

Parmi les inscriptions que M. l'abbé Fourmont avait découvertes en Laconie², il en est deux qui sont du septième, et peut-être même de la fin du huitième siècle avant J. C. Au nom du légat ou du chef d'une députation solennelle, Πρὸς ἄλλοις, elles joignent les noms de plusieurs magistrats, et ceux des jeunes garçons et des jeunes filles qui avaient figuré dans les chœurs, et qui, sur l'un de ces monuments, sont nommés *Hyalcades*. Cette expression, suivant Hésychius³, désignait, parmi les Spartiates, des chœurs d'enfants. J'ai pensé qu'il était question ici de la pompe des Hyacinthes.

Il faut observer que, parmi les jeunes filles qui composaient un des chœurs, on trouve le nom de Lycorias, fille de Deuxidamus ou Zeuxidamus, roi de Lacédémone, qui vivait vers l'an 700 avant J. C.

NOTE XVIII, CHAP. L.

Sur la composition des armées parmi les Lacédémoniens.

IL est très-difficile, et peut-être impossible, de donner une juste idée de cette composition. Comme elle variait souvent, les auteurs anciens, sans entrer dans des détails, se sont contentés de rapporter des faits; et dans la suite, on a pris des faits particuliers pour des règles générales.

¹ Liban. argum. declam. 24, p. 558.

² Inscr. Fourmont, in bibl. roy.

³ Hesych. in Ἰαλκ.

Les Spar

tées morai

Quelles ét

pentecost;

à pouvoir

illon, l'ar

rapports jus:

oms grecs.

erraient être

Les subdiv

posées par

oyage du j

officiers ur

de penteco

ontient que

ue penteco

hon nous p

ar ce passage

arques, ceux

entecostaire

leurs noms

Quelquesfoi

achait quelq

ée, gagnée p

armée, sous le

ochos. Chaque

entecostys, et

composition du

hon: mais les

hon parlait en

outes les parties

culier. et des le

Combien y ar

Xenoph. de rep

Thucrd. lib. 5.

Xenoph. hist.

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ

Les Spartiates étaient distribués en plusieurs classes nommées *MOPAI* OU *MOIPAI*, c'est-à-dire, parties ou divisions.

Quelles étaient les subdivisions de chaque classe? Le *lochos*, *pentecostys*, l'*énomotie*. Dans le texte de cet ouvrage, j'ai pu pouvoir comparer la *mora* au régiment, le *lochos* au bataillon, l'*énomotie* à la compagnie, sans prétendre que ces rapports fussent exacts : dans cette note, je conserverai les noms grecs, au risque de les mettre au singulier, quand ils devaient être au pluriel.

Les subdivisions dont je viens de parler, sont clairement posées par Xénophon ¹, qui vivait au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. « Chaque *mora*, dit-il, a pour officiers un polémarque, quatre chefs de *lochos*, huit chefs de *pentecostys*, seize chefs d'*énomoties*. » Ainsi chaque *mora* contient quatre *lochos*; chaque *lochos* deux *pentecostys*; chaque *pentecostys* deux *énomoties*. Il faut observer que Xénophon nous présente ici une règle générale, règle confirmée par ce passage de Thucydide : Le roi donne l'ordre aux *polémarches*, ceux-ci le donnent aux *lochages*, ces derniers aux *pentecotatères*, ceux-là aux *énomotarques* qui le font passer à leurs *énomoties* ².

Quelquefois, au lieu de faire marcher les *mora*, on en détachait quelques *lochos* ³. Dans la première bataille de Mantinée, gagnée par les Lacédémoniens l'an 418 avant J. C., leur armée, sous les ordres du roi Agis, était partagée en sept *lochos*. Chaque *lochos*, dit Thucydide ⁴, comprenait quatre *pentecostys*, et chaque *pentecostys* quatre *énomoties*. Ici la composition du *lochos* diffère de celle que lui attribue Xénophon : mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. Xénophon parlait en général de la formation de la *mora*, lorsque toutes les parties en étaient réunies; Thucydide, d'un cas particulier, et des *lochos* séparés de leur *mora*.

Combien y avait-il de *mora*? Les uns en admettent six, et

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 686. 518; lib. 7, p. 636.

² Thucyd. lib. 5, c. 66.

⁴ Thucyd. ibid. c. 68.

³ Xenoph. hist. græc. lib. 4, p.



les autres cinq. Voici les preuves qu'on peut employer en faveur de la première opinion; j'y joindrai celles qui sont favorables à la seconde.

1° Dans trois inscriptions rapportées par monsieur l'abbé Fourmont, de la Messénie et de la Laconie ¹, on avait gravés les noms des rois de Lacédémone, ceux des sénateurs, des éphores, des officiers militaires, et de différents corps de magistrats. On y voit six chefs de *mora*. Ces inscriptions, qui remontent au huitième siècle avant J. C., n'étant postérieures à Lycurgue que d'environ 130 ans, on est fondé à croire que le législateur de Sparte en avait divisé tous les citoyens en six *mora*. Mais on se trouve arrêté par une assez grande difficulté. Avant les six chefs de *mora*, les inscriptions placent les noms des chefs de *lochos*. Ainsi, non-seulement les premiers, c'est-à-dire les chefs des *mora*, étaient subordonnés à ceux des *lochos*, mais les uns et les autres étaient égaux en nombre; et tout cela n'était pas la composition qui subsistait du temps de Thucydide et de Xénophon.

2° Ce dernier historien observe que Lycurgue divisa la cavalerie et l'infanterie pesante en six *mora* ². Ce passage est conforme aux inscriptions précédentes.

3° Xénophon dit encore que le roi Cléombrote fut envoyé en Phocide avec quatre *mora* ³; s'il n'y en avait que cinq, il n'en restait qu'une à Lacédémone. Quelque temps après, il donna la bataille de Leuctres. Les troupes de Cléombrote furent battues. Xénophon remarque qu'on fit de nouvelles levées, et qu'on les tira sur-tout des deux *mora* qui étaient restées à Sparte ⁴. Il y en avait donc six en tout.

Voyons maintenant les raisons d'après lesquelles on pourroit en admettre une de moins.

1° Aristote, cité par Harpocrate, n'en comptait que cinq; s'il faut s'en rapporter à l'édition de Maussac, qui porte πέντε ⁵. Il est vrai que ce mot ne se trouve pas dans l'édition de Gail

¹ Mém. de l'acad. des Bell.-Lettres. t. 15, p. 395.

² Xenoph. de rep. Laced. p. 686.

³ Id. hist. grec. lib. 6, p. 579.

⁴ Id. ibid. p. 597.

⁵ Harpocr. in Μόρων.

novius.
est rem
de lett
ombre c
eux pas
Harpocr
est que.
Lacédém
des Lacéd
long. 200.
Lacédém
2° Diodo
ix-huit mi
ou simplen
en cet end
doman. de
pi. 200.
vra, a ma
d'auri. Des d
de passage
des Lacédém
enformes à
aussi léger q
posée par Met
Lacédém
rent avec celu
3° J'ai dit,
étaient divisés
étaient enlées
d'acromination d
ment qu'à la bat
et nous avons v
Lacédémone.

Maussac. ibid. l.

l. 16.

Rech. in M.



vius, et que dans quelques manuscrits d'Harpocraton, il est remplacé par une lettre numérale qui désigne six ¹. Mais cette lettre a tant de ressemblance avec celle qui désigne le nombre cinq, qu'il était facile de prendre l'une pour l'autre. Deux passages d'Hésychius prouvent que quelques copistes d'Harpocraton ont fait cette méprise. Dans le premier, il est dit que, suivant Aristote, le *lochos* s'appelait *mora* parmi les Lacédémoniens ²; et dans le second, que, suivant Aristote, les Lacédémoniens avaient cinq *lochos* ³, où le mot est tout au long, πέντε. Donc, suivant Hésychius, Aristote ne donnait aux Lacédémoniens que cinq *mora*.

2^o Diodore de Sicile ⁴ raconte qu'Agésilas était à la tête de huit mille hommes, dont faisaient partie *les cinq mora*, simplement, *cinq mora de Lacédémone*. Reste à savoir si, à cet endroit, il faut admettre ou supprimer l'article. Rhoman, dans son édition, rapporte ainsi le passage : ὧν ἦσαν Λακεδαιμόνιοι (οὐ Λακεδαιμονίων) πέντε μοῖραι. M. Béjot a bien voulu, à ma prière, consulter les manuscrits de la bibliothèque royale. Des douze qu'elle possède, cinq seulement contiennent le passage en question, et présentent l'article οἱ avec le nom des Lacédémoniens au nominatif ou au génitif. Ils sont donc conformes à l'édition de Rhoman, et, par un changement aussi léger qu'indispensable, ils donnent cette leçon déjà proposée par Meursius : αἱ Λακεδαιμονίων πέντε μοῖραι, *les cinq mora de Lacédémone*. Ce passage ainsi rétabli, se concilie parfaitement avec celui d'Aristote.

3^o J'ai dit, dans le texte de mon ouvrage, que les Spartiates étaient divisés en cinq tribus. Il est naturel de penser qu'ils seraient enrôlés en autant de corps de milice, qui tiraient leur dénomination de ces tribus. En effet, Hérodote dit positivement qu'à la bataille de Platée il y avait un corps de Pitanates ⁵, nous avons vu que les Pitanates formaient une des tribus de Lacédémone.

¹ Maussac. *ibid.* Meurs. lect. attic.

² *ibid.* c. 16.

³ Hésych. in *Μόρα*.

⁴ *Id.* in *Δόγμα*.

⁵ Diod. lib. 15, p. 350.

⁶ Herodot. lib. 9, c. 53.



Cependant, comme ce ne sont ici que des probabilités, et que le témoignage de Xénophon est précis, nous dirons, avec Meursius ¹, que l'historien grec a compté parmi les *mora* le corps des *Scirites*, ainsi nommés de la Sciritide, petite province située sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie. Elle avait été long-temps soumise aux Spartiates; elle fut ensuite enlevée par Épaminondas, qui l'unit à l'Arcadie. De là vient que, parmi les écrivains postérieurs, les uns ont regardé les *Scirites* comme une milice lacédémonienne, et les autres, comme un corps de troupes arcadiennes ⁴.

Pendant qu'ils obéissaient aux Spartiates, ils les suivaient dans presque toutes leurs expéditions, quelquefois au nombre de six cents ⁵. Dans une bataille, ils étaient placés à l'arrière-garde, et ne se mêlaient point avec les autres *mora* ⁶. Quelquefois on les tenait en réserve pour soutenir successivement les divisions qui commençaient à plier ⁷. Pendant la nuit ils gardaient le camp, et leur vigilance empêchait les soldats de s'élever de la phalange. C'était Lycurgue lui-même qui les avait chargés de ce soin ⁸. Cette milice existait donc du temps de ce législateur; il avait donc établi six corps de troupes, savoir cinq *mora* proprement dites, dans lesquelles entraient les Spartiates, et ensuite la cohorte des *Scirites*, qui, n'étant pas composée de Spartiates, différait essentiellement des *mora* proprement dites, mais qui néanmoins pouvait être qualifiée de *mora*, puisqu'elle faisait partie de la constitution militaire établie par Lycurgue.

S'il est vrai que les *Scirites* combattaient à cheval, comme Xénophon le fait entendre ⁹, on ne sera plus surpris si le même historien ait avancé que Lycurgue institua six *mora*, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie pesante ¹⁰. Lors

¹ Meurs. lect. attic. lib. 1, c. 16.

² Xenoph. hist. græc. lib. 6, p. 607.

³ Schol. Thucyd. in lib. 3, c. 67.

⁴ Hesyeh. in Συρίτ.

⁵ Thucyd. lib. 5, cap. 68.

⁶ Id. ibid. cap. 67.

⁷ Diod. lib. 15, p. 350.

⁸ Xenoph. de rep. Laced. § 8.

⁹ Id. de instit. Cyr. lib. 4 § 9.

¹⁰ Id. de rep. Laced. p. 684.

sous
sixième
D'af
anciens
c. ne pe
en pren
veut pas
tibles té
estables.
aq mor
sous ven
amée ;
Archidam
Si chaq
enser qu
particulier
moniers de
De la nous
lais
qu'on des
peut-être at
son d'Héro
Amoph
solide obser
d'ice qui fu
es, on disai
De combien
cents hommes
suis, suivan
de trois cents
tes.

¹¹ Thucyd. lib.

¹² Xenoph. hist.

¹³ Hesyeh. in E

¹⁴ Pausan. lib.

¹⁵ Herodot. lib.

¹⁶ Thucyd. lib.



ous dirons qu'il y avait cinq *mora* d'oplites spartiates, et une sixième composée de cavaliers scirites.

D'après les notions précédentes, il est visible que, si des écrivains ont paru quelquefois confondre la *mora* avec le *lochos*, ce ne peut être que par inadvertance, ou par un abus de mots, en prenant la partie pour le tout. Le savant Meursius, qui ne put pas distinguer ces deux corps, n'a pour lui que quelques faibles témoignages, auxquels on peut opposer des faits incontestables. Si, comme le prétend Meursius, il n'y avait que cinq *mora*, il ne devait y avoir que cinq *lochos*. Cependant nous venons de voir que le roi Agis avait sept *lochos* dans son armée¹; et l'on peut ajouter qu'en une autre occasion le roi Archidamus était à la tête de douze *lochos*².

Si chaque *mora* prenait le nom de sa tribu, il est naturel de penser que les quatre *lochos* de chaque *mora* avaient des noms particuliers; et nous savons, par Hésychius, que les Lacédémoniens donnaient à l'un de leurs *lochos* le nom d'*édolos*³.

De là nous conjecturons que les Crotanes, qui, suivant Pausanias⁴, faisaient partie des Pitanates, n'étaient autre chose qu'un des *lochos* qui formaient la *mora* de cette tribu: de là peut-être aussi la critique que Thucydide a faite d'une expression d'Hérodote. Ce dernier ayant dit qu'à la bataille de Platée, Amopharète commandait le *lochos* des Pitanates⁵, Thucydide observe qu'il n'y a jamais eu à Lacédémone de corps de cavalerie qui fût ainsi nommé⁶, parce que, suivant les apparences, on disait la *mora*, et non le *lochos* des Pitanates.

De combien de soldats la *mora* était-elle composée? De cinq cents hommes, suivant Éphore⁷ et Diodore de Sicile⁸; de sept cents, suivant Callisthène; de neuf cents, suivant Polybe⁹; de trois cents, de cinq cents, de sept cents, suivant d'autres auteurs¹⁰.

¹ Thucyd. lib. 5, cap. 68.

⁷ Plut. in Pelopid. t. 1, p. 286.

² Xenoph. hist. græc. 7, p. 636.

⁸ Diod. lib. 15, p. 350.

³ Hésych. in Ἐδωλ.

⁹ Plut. ibid.

⁴ Pausan. lib. 3, cap. 14, p. 240.

¹⁰ Etymol. magn. in Μοῖρ. Ulpian.

⁵ Hérodote. lib. 9, cap. 53.

in Demosth. Meurs. lect. attic. lib.

⁶ Thucyd. lib. 1, cap. 20.

1, cap. 16.



Il m'a paru qu'il fallait moins attribuer cette diversité de divisions aux changements qu'avait éprouvés la *mora* en différents siècles, qu'aux circonstances qui engageaient à mettre sur le pied plus ou moins de troupes. Tous les Spartiates étaient inscrits dans une des *mora*. S'agissait-il d'une expédition, les éphores faisaient annoncer, par un héraut, que les citoyens de l'âge de puberté, c'est-à-dire, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à tel âge, se présenteraient pour servir¹. En voici un exemple frappant. A la bataille de Leuctres, le roi Cléomène avait quatre *mora*, commandées par autant de polémarches et composées de citoyens âgés depuis vingt jusqu'à trente ans². Après la perte de la bataille, les éphores ordonnèrent de nouvelles levées. On fit marcher tous ceux des mêmes âges qui étaient âgés depuis trente-cinq jusqu'à quarante ans. On choisit dans les deux *mora* qui étaient restées à Léonidas, tous les citoyens âgés de vingt à quarante ans³. De là, que ces portions de *mora* qui faisaient la campagne n'étaient souvent que des détachements plus ou moins nombreux du corps entier.

Nous n'avons ni l'ouvrage d'Éphore, qui donnait à la *mora* cinq cents hommes; ni celui de Callisthène, qui lui en donnait sept cents; ni l'endroit de Polybe, où il la portait jusqu'à sept cents; mais nous ne craignons pas d'avancer que leurs calculs n'avaient pour objet que des cas particuliers, et que Diodore de Sicile ne s'est pas expliqué avec assez d'exactitude, lorsqu'il a dit absolument que chaque *mora* était composée de cinq cents hommes⁴.

Nous ne sommes pas mieux instruits du nombre des soldats qu'on faisait entrer dans les subdivisions de la *mora*. Thucydide observe que⁵, par les soins que prenaient les Lacédémoniens de cacher leurs opérations, on ignora le nombre des troupes qu'ils avaient à la première bataille de Mantinée; mais qu'on pouvait néanmoins s'en faire une idée d'après le c

¹ Xenoph. de rep. Laced. p. 685.

² Id. hist. græc. p. 579.

³ Id. de rep. Laced. p. 597.

⁴ Diod. lib. 15, p. 350.

⁵ Thucyd. lib. 5, cap. 68.

Le roi
entrepris
chaq-
sur la
passage
de la
que
rien se
se
n
bataille
deux
de Leuct

NO

les hommes d
de Sicil
Hellespont
beaucoup, beauco
c'est-à-
Athènes. L
magistrats, ent
vingts talents
Cyrus. S'il
Lyane
comptant dix-
six millions six

Joseph. hist. græc.
in Euseb.
lib. 13, p. 221



ant : Le roi Agis était à la tête de sept *lochos*, chaque *lochos* renfermait quatre *pentecostys*, chaque *pentecostys* quatre *énomoties* ; chaque *énomotie* fut rangée sur quatre de front, et le général sur huit de profondeur.

De ce passage le scoliaste conclut que, dans cette occasion, une *énomotie* fut de trente-deux hommes, la *pentecostys* de cent quatre-vingt-huit, le *lochos* de cinq cent douze. Nous en concluons, par ce tour, que, si le *lochos* avait toujours été sur le même pied, l'historien se serait contenté d'annoncer que les Lacédémoniens avaient sept *lochos*, sans être obligé de recourir à la méthode du calcul.

Les *énomoties* n'étaient pas non plus fixées d'une manière constante. A la bataille dont je viens de parler, elles étaient en général de trente-deux hommes chacune : elles étaient de trente-huit à Leuctres ; et Suidas les réduit à vingt-cinq ¹.

NOTE XIX, CHAP. LI.

Sur les sommes d'argent introduites à Lacédémone par Lysander.

THÉODORE de Sicile ² rapporte qu'après la prise de Sestos, de l'Hellespont, Lysander fit transporter à Lacédémone, par Philippe, beaucoup de dépouilles, et une somme de quinze talents, c'est-à-dire, huit millions cent mille livres. Après son retour d'Athènes, Lysander, de retour à Lacédémone, remit aux magistrats, entre autres objets précieux, quatre cent dix-sept talents qui lui restaient des sommes fournies par Cyrus ³. S'il faut distinguer ces diverses sommes, il suivra que Lysander avait apporté de son expédition, en argent comptant, dix-neuf cent quatre-vingts talents, c'est-à-dire, dix millions six cent quatre-vingt-douze mille livres.

¹ Xenoph. hist. græc. lib. 6, p.

² Xenoph. hist. græc. lib. 2, p.

Suid. in Ἐνωμοτ.

462.

Diod. lib. 13, p. 225.

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.

